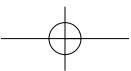
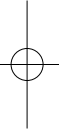
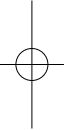
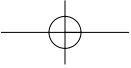


Série « Annales »

Annales
PASSERELLE ESC
Concours 2006

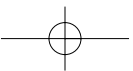
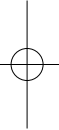
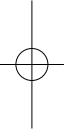
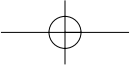
Sujets et corrigés





SOMMAIRE

Présentation des concours Passerelle 1 et Passerelle 2	5
PASSERELLE 1	
Épreuves communes	
• Synthèse de dossier	15
• Test Arpège	35
• Test d'anglais	42
Épreuves au choix	
• Allemand	57
• Biologie	64
• Droit	71
• Économie	79
• Espagnol	94
• Gestion	101
• Informatique	115
• Marketing	124
• Mathématiques	139
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	144
• Technologie	160
PASSERELLE 2	
Épreuves communes	
• Synthèse de dossier	173
• TAGE-MAGE	190
• Test d'anglais	195
Épreuves au choix	
• Allemand	209
• Biologie	216
• Droit	223
• Économie	233
• Espagnol	245
• Gestion	252
• Informatique	267
• Marketing	275
• Mathématiques	287
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	292
• Technologie	311
À chaque école, son entretien	321
Les écoles Passerelle ESC se présentent	
• CERAM Sophia Antipolis	328
• Ecole de Management de Normandie	330
• ESC Amiens-Picardie	332
• ESC Clermont	334
• ESC Dijon	336
• ESC Grenoble	338
• ESC Lille	340
• ESC Montpellier	342
• ESC Pau	344
• ESC Rennes School of Business	346
• ESC Tours-Poitiers (ESCEM)	348
• IECS Strasbourg	350



PRÉSENTATION DES CONCOURS

CONCOURS

ADMISSION EN 1^{RE} ET 2^E ANNÉE

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CONCOURS

Admission aux épreuves

- La banque PASSERELLE ESC propose des épreuves pour l'intégration en première ou seconde année des écoles adhérentes.
- Les conditions d'admission aux épreuves sont communes à chacune des 12 écoles supérieures de commerce utilisatrices de la banque PASSERELLE ESC.
- Un candidat ne peut s'inscrire qu'à une seule forme d'admission.

Admission aux écoles

Ne peuvent intégrer que les candidats admis qui sont titulaires de leur titre ou diplôme au 1^{er} novembre 2007.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Chaque concours est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

- Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font sur Internet (www.passerelle-esc.com) du 1^{er} décembre jusqu'au 31 mars 2007 (minuit). Paiement des frais d'inscription uniquement par carte bancaire, d'un montant de 250 € pour les écrits et 50 € pour les oraux (demi-tarif pour les boursiers).
- Les pièces obligatoires d'inscription doivent être retournées dans les plus brefs délais suivant l'inscription sur Internet, à l'adresse suivante :

Concours Passerelle ESC
BP 131 – 37551 Saint-Avertin Cedex
N° indigo : 0820 22 36 15
Fax : 024771 72 50

Ces pièces sont :

- En fonction de votre cas :
 - boursier : une attribution définitive de bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur français de l'année en cours ;
 - sportif de haut niveau : une attestation de sportif de haut niveau délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ;
 - handicapé : une attestation médicale de la Commission Départementale de l'Education Spécialisée (CDES) de l'Inspection Académique ou du Service de la Médecine Préventive de votre établissement.

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Les épreuves écrites (Passerelle 1 et Passerelle 2)

Pour la session 2007, l'inscription aux épreuves écrites d'admissibilité est un droit unique de 250 € (demi-tarif pour les boursiers) pour les 12 écoles de la banque *Passerelle 1*. Pour *Passerelle 2*, il est aussi de 250 €, sauf pour les candidats ayant déjà passé et validé le TAGE-MAGE qui paieront 200 €.

- Les épreuves écrites se déroulent à : Amiens, Bordeaux, Casablanca, Clermont, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Londres, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Paris, Pau, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Poitiers, Rennes, Sainte Clotilde (La Réunion), Sophia Antipolis, Strasbourg, Toulouse et Tours.
- À l'issue des épreuves écrites, le jury de chaque école établit la liste des candidats éligibles.
- Affichage des résultats sur le site Internet *passerelle-esc.com* : mercredi 16 mai à 11 heures.

Les candidats éligibles peuvent, dans un délai de 8 jours (du 16 mai, à 15 heures, au 24 mai, à 11 heures) s'inscrire et prendre leurs rendez-vous pour les oraux sur le site Internet des écoles dans lesquelles ils ont été déclarés éligibles.

Ils ont, durant cette période, la possibilité de vérifier et modifier leur inscription jusqu'au 25 mai à 15 heures.

Les épreuves orales

- Les droits d'inscription aux épreuves d'entretien sont de 50€ par école (demi-tarif pour les boursiers).
- Ces droits seront à payer par carte bancaire lors de l'inscription aux épreuves orales d'admission sur Internet (www.passerelle-esc.com).

Les épreuves orales de langues vivantes*

- Elles sont communes aux écoles de la banque ; il est prévu d'ouvrir des centres d'examen à Amiens, CERAM Sophia Antipolis, Clermont, Dijon, ESC Tours-Poitiers (ESCEM), Grenoble, Le Havre, Lille, Montpellier, Pau, Rennes, Strasbourg. Les oraux d'arabe se passent à Grenoble, de chinois à Grenoble ou à Lille, ceux d'italien à Grenoble ou au CERAM Sophia Antipolis et ceux de russe uniquement à Clermont.
- Les épreuves d'entretien sont spécifiques à chaque école (se reporter au site www.passerelle-esc.com et/ou au magazine et aux sites des ESC).
- À l'issue des épreuves orales, le jury de chaque école arrête la liste des candidats admis et sur liste supplémentaire.
- Affichage des résultats d'admission sur le site Internet le vendredi 22 juin à partir de 11 heures.

Affectation dans les écoles

- Les écoles membres de Passerelle ESC ont élaboré une procédure d'affectation centralisée des candidats qui a pour but de faciliter la démarche d'inscription et d'intégration dans leur future école. Ainsi, en fonction de leurs résultats, les

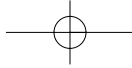
* *Anglais, arabe, allemand, chinois, espagnol, italien et russe.*

étudiants sont affectés dès le début du mois de juillet, à une école à partir d'une corrélation entre leurs souhaits d'intégration et leurs rangs définitifs d'admission. Les candidats recevront courant mai 2007, un guide sur les étapes clés de ce processus d'affectation.

CONCOURS

*Pour les coefficients et le nombre de places offertes, se reporter aux magazines **Passerelle 1 et 2** ainsi qu'au site **passerelle-esc.com**.*

7 | PRÉSENTATION DU CONCOURS



CONCOURS

CALENDRIER GÉNÉRAL DES CONCOURS PASSERELLE 1 ET PASSERELLE 2

INSCRIPTION UNIQUE À TOUTES LES ESC (du 1^{er} décembre au 31 mars, minuit)



ÉPREUVES ÉCRITES D'ÉLIGIBILITÉ (mercredi 18 avril 2007)



RÉSULTATS D'ÉLIGIBILITÉ (mercredi 16 mai 2007)



**INSCRIPTION AUX ORAUX DES DIFFÉRENTES ÉCOLES
(entre le 16 mai, 15 h, et le 25 mai, 15 h),
Vérification et modification d'inscription possibles durant cette phase**



**ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION
(du vendredi 1^{er} juin au jeudi 14 juin 2007)**

<p>ÉPREUVES communes aux ESC Anglais obligatoire Seconde langue pour certaines ESC*</p>	<p>ENTRETIEN propre à chaque ESC se reporter au site <i>passerelle-esc.com</i> et/ou au magazine et/ou aux sites des ESC</p>
--	---



ADMISSION À UNE OU PLUSIEURS ESC (le vendredi 22 juin 2007 à 11 h)



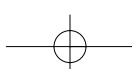
AFFECTATION DANS LES ÉCOLES DE PASSERELLE ESC (le mercredi 4 juillet à 11 h)



INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES (à partir du jeudi 5 juillet)

PRÉSENTATION DU CONCOURS

* Se reporter aux magazines Passerelle 1 et 2, et/ au site www.passerelle-esc.com.



ADMISSIONS SUR TITRE BAC + 2 EN 1^{RE} ANNÉE (PASSERELLE 1)

CONCOURS

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Pourront intégrer les candidats suivants qui seront titulaires de leur diplôme l'année du concours :

- Les candidats français ou étrangers ayant réussi les épreuves organisées à la fin du premier cycle des universités françaises ou à la fin de la deuxième année des Instituts d'études politiques.
- Les candidats titulaires d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur.
- Les candidats issus de classes préparatoires de mathématiques spéciales et lettres supérieures.
- Les candidats titulaires d'un diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins deux ans post-baccalauréat, d'un titre homologué niveau III ou d'un titre étranger reconnu comme équivalent.
- Tous les candidats admis à se présenter en 2^e année.

LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 1*.

PASSERELLE 1	Test Arpège	Test d'anglais	Synthèse de dossier	11 épreuves au choix <ul style="list-style-type: none"> • Allemand • Biologie • Droit • Économie • Espagnol • Gestion • Informatique • Marketing • Mathématiques • Philosophie, lettres, sciences humaines • Technologie
---------------------	--------------------	-----------------------	----------------------------	--

LES ÉPREUVES ORALES

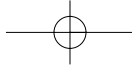
Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2^e langue pour certaines ESC *: allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

* Se reporter au magazine *Passerelle 1* et au site www.passerelle-esc.com.

PRÉSENTATION DU CONCOURS

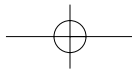
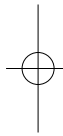
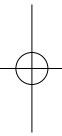


- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
 - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
 - une conversation.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

Entretien

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 20 avril 2007 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).



ADMISSIONS SUR TITRE BAC + 3/4 EN 2^E ANNÉE (PASSERELLE 2)

CONCOURS

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Pourront intégrer les candidats français ou de nationalité étrangère titulaires, au cours de l'année du concours, d'un des titres ou diplômes suivants :

- Titre ou diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat, ou d'un titre homologué au niveau II.
- Titre ou diplôme français, visé par le ministère de l'Éducation nationale, ou étranger reconnu comme équivalent.

LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 2*.

PASSERELLE 2	TAGE-MAGE	Test d'anglais	Synthèse de dossier	11 épreuves au choix <ul style="list-style-type: none"> • Allemand • Biologie • Droit • Économie • Espagnol • Gestion • Informatique • Marketing • Mathématiques • Philosophie, lettres, sciences humaines • Technologie
---------------------	------------------	-----------------------	----------------------------	--

LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2^e langue pour certaines ESC* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.
- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
 - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
 - une conversation.

* Se reporter au magazine *Passerelle 2* et au site www.passerelle-esc.com.

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

Entretien

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 20 avril 2007 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).

CONCOURS PASSERELLE 1



ÉPREUVES COMMUNES

PASSERELLE 1

Synthèse de dossier p. 15

Test Arpège p. 35

Test d'anglais p. 42

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Programme, conseils, bibliographie

Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

Méthodologie proposée

A) Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- La première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- La seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'opposition, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

B) Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

C) Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

Le style doit être sobre, concis : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

M

MÉTHODOLOGIE

PASSERELLE
1

SYNTHÈSE DE DOSSIER

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est indispensable en fin d'introduction.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente*: les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- Lecture et analyse : 45 minutes ;
- Élaboration du plan : 15 minutes ;
- Rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- Formulation d'un plan rigoureux ;
- Pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- Clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Ce cas a été rédigé par le CERAM Sophia-Antipolis.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans ce dossier par ordre chronologique) tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de 3 pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un PLAN aux structures apparentes (1^{re} partie : titre – A : titre – B : titre...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc. 1 ou doc. 3,4).

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

L'EAU, DÉFI DU XXI^E SIÈCLE

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans le dossier de manière chronologique) tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de 3 pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un plan aux structures apparentes (1^{re} Partie ; Titre – A ; Titre – B ; Titre ...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc 1, ou doc 3,4).

- Doc. 1 :** « L'eau, une ressource de plus en plus rare » 2002 ;
Doc. 2 : Entretien avec J.-L. Trancart, 2002 ;
Doc. 3 : Entretien avec P.-M. Grondin, 2002 ;
Doc. 4 : « Le secteur privé, acteur indispensable mais ambigu de l'accès à l'eau », 2002 ;
Doc. 5 : « L'eau alimente une controverse avec les ONG », 2002 ;
Doc. 6 : « Le débat sur la privatisation domine le forum mondial », 2002 ;
Doc. 7 : « Pour une refondation de l'aide au développement », 2002 ;
Doc. 8 : « Les méthodes agricoles altèrent la qualité de l'eau en France », 2002 ;
Doc. 9 : « L'eau : la guerre ou le marché », 2001 ;
Doc. 10 : « 3 milliards de personnes pourraient manquer d'eau en 2025 », 2001.

SUJET

PASSELLE
1

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Document 1

L'eau, une ressource de plus en plus rare

La somme que les Américains dépensent chaque année dans l'achat de crèmes glacées – 11 milliards d'euros – suffirait à fournir de l'eau potable et garantir des installations sanitaires décentes à l'ensemble des pays pauvres. Cette équation triviale, formulée lors du Sommet de Johannesburg (26 août-4 sept.) par un délégué africain, n'en recouvre pas moins une réalité alarmante : aujourd'hui, la pénurie d'eau et sa mauvaise qualité sont le premier facteur de mortalité au monde.

L'eau douce, dont 68 % est figée dans les glaciers et les neiges éternelles, ne représente que 2,5 % de l'eau sur Terre. La faible portion disponible pourrait cependant suffire aux besoins humains si elle n'était pas trop inégalement répartie, comme c'est le cas. Dix pays concentrent 60 % des réserves (avec en tête le Brésil et la Russie), tandis que 80 pays (situés pour la plupart en Afrique et au Proche-Orient), représentant 40 % de la population mondiale, souffrent d'une grave pénurie.

À cette répartition naturelle hétérogène s'ajoute un facteur aggravant : les dégâts de l'activité humaine, qui ont empiré au cours des trente dernières années. Les villes, les industries et l'agriculture déversent sans relâche d'immenses quantités d'eau non traitée dans la nature, contaminant ainsi de l'eau potable. Aujourd'hui, la moitié environ des rivières et des fleuves mondiaux sont gravement pollués et donc source de maladies. Résultat : plus de 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à une eau saine et 30 000 hommes sont chaque jour victimes de maladies liées à une eau souillée, tandis que 2,4 milliards ne bénéficient pas de structures d'assainissement permettant de filtrer l'eau. Sans compter que les eaux usées et autres déversements d'hydrocarbures et rejets de métaux lourds sont devenus la principale source de contamination, en volume, des mers et des océans, avec une répercussion sur la santé des hommes non moins inquiétante.

Si les activités humaines souillent les eaux de surface et souterraines, leur consommation s'intensifie dans le temps. Alors que depuis 1900, la population mondiale s'est multipliée par deux, la quantité d'eau prélevée a été multipliée par six. La quantité d'eau douce disponible, elle, demeure constante.

L'agriculture est de très loin la première consommatrice d'eau, principalement à cause du développement de l'irrigation. Aujourd'hui, elle représente à elle seule près de 70 % de la consommation totale. Le reste se partage entre l'industrie (20 %) et les usages domestiques (10 %). La part de l'agriculture ne devrait que peu décliner d'ici à 2025 car la demande connaît une explosion dans les pays où l'agriculture irriguée doit répondre à la forte poussée démographique.

La demande en eau dépend largement du niveau de développement. Elle stagne ou croît très faiblement dans les sociétés préindustrielles, comme aujourd'hui en Afrique subsaharienne, tandis qu'elle croît fortement dans les pays en cours d'industrialisation et précisément dans ceux où l'agriculture irriguée tente de répondre à une forte croissance démographique (en Asie du Sud-Est et en Chine). Enfin, dans les sociétés industrielles développées, la croissance de la demande ralentit grâce au recours à des techniques plus économiques. La pression sur la ressource va donc augmenter d'ici à 2025

Qu'en est-il des problèmes de gouvernance, qui restent l'un des principaux reproches des ONG envers les entreprises qui occupent les marchés des services publics ?

Le problème du contrôle et de la gouvernance demeure. Mais nous savons, en temps qu'entreprise, que nous n'arriverons à mobiliser des financements mixtes qu'à partir du moment où l'on est capable de mettre en place des systèmes de gouvernance qui garantissent que l'argent public est utilisé conformément à ce pourquoi il a été débloqué.

Les marchés liés à l'assainissement ou à la distribution d'eau potable sont difficilement rentables. L'intérêt pour des entreprises telles que Suez ou Vivendi, également compétentes dans d'autres secteurs comme l'énergie ou les télécommunications, n'est-il pas de proposer des « packages » : assainissement, eau potable, énergie et télécommunications ?

Il existe en effet des marchés où nous couplons l'eau et l'assainissement avec l'énergie, mais il s'agit plutôt d'exceptions. Il faut trouver des solutions pour rentabiliser des investissements privés sur l'eau et l'assainissement uniquement. Le contraire serait imprudent. On risquerait de s'éloigner peu à peu de la vérité des coûts et des prix. Rapidement, le système ne serait plus tenable. Il faut à tout prix imaginer des solutions permettant d'assurer la rentabilité des capitaux engagés lorsqu'on mobilise l'argent privé sur des périmètres logiques et cohérents du point de vue des métiers : l'eau et l'assainissement. Si l'on trouve ensuite des montages astucieux en élargissant, tant mieux, mais ce n'est pas le cas général.

Quelles sont ces solutions ?

Pour que les entreprises puissent gagner de l'argent sur les marchés de l'eau et de l'assainissement, il faudra soit des aides publiques, soit un système de péréquation entre les zones les plus riches et les plus défavorisées, et le plus souvent les deux. L'eau est un élément indispensable à la vie ; les habitants des quartiers les plus défavorisés paient des porteurs d'eau. Nous pourrions substituer à ce système l'eau courante, et par là même trouver une part d'autofinancement, même dans les quartiers les plus pauvres. Enfin, chaque dollar investi pour l'assainissement d'un quartier en rapporte 5 à la communauté qui y vit, car on améliore l'hygiène, on diminue les dépenses de santé, on libère du temps de travail... Il y a donc une « tenabilité » économique sur le long terme, même dans les quartiers les plus pauvres.

Propos recueillis par E. Nunès, *Le Monde*, 12/09/2002.

Document 3

Entretien avec P.-M. Grondin, directeur de l'ONG Programme Solidarité Eau

La répartition de l'eau potable sur la planète est de plus en plus inégale. Quelles sont les raisons de la pénurie grandissante de cette ressource ?

La première raison est l'exploitation de l'eau pour l'agriculture : 85 % de la consommation mondiale est représentée par des usages agricoles, et les techniques utili-

sées sont très dispendieuses. Cette eau entraîne par filtration un certain nombre d'éléments comme les nitrates, les pesticides, que l'on retrouve dans les nappes phréatiques, et dont les molécules ne se détruisent pas. Il y a donc un problème de surutilisation et de pollution de ces nappes.

Ensuite, la monoculture dans certaines régions du globe a également des conséquences graves sur les nappes : lorsqu'il y a un pompage trop important des eaux de surface, on arrive à un assèchement complet, comme dans la mer d'Aral. Autre exemple : la Chine, où des infrastructures sont mises en place qui détournent des cours d'eau, détruisant par là même les richesses environnementales de régions entières.

Enfin, l'effet de serre entraîne des bouleversements climatiques qui ont une action directe sur les ressources en eau : si la pluviométrie change, si les averses sont très fortes, il n'y a pas de recharge des nappes, seulement du ruissellement.

La croissance démographique est-elle en lien direct avec la surexploitation des ressources ?

La croissance démographique induit une nécessité plus importante de produire de la nourriture et donc d'exploiter encore plus les zones qui le sont déjà actuellement. Il y aura suffisamment d'eau pour la consommation quotidienne... Cette eau sera-t-elle potable ? C'est un autre problème.

Ce sont les techniques de production agricole qui devraient changer actuellement. On raisonne par rendement à l'hectare, pas par rendement au mètre cube d'eau utilisé ! C'est certainement une piste intéressante à suivre.

Lors de la conférence de Johannesburg, de nombreuses ONG ont reproché aux entreprises de s'être appropriées la rencontre, loin des véritables inquiétudes de ce Sommet de la Terre...

L'important est que tout le monde travaille dans le même sens. Pour ce faire, on a besoin de chacun : les gouvernements, les associations, les collectivités, les entreprises, les centres de recherche... Nous devons tous avoir le même objectif. Il n'y a pas d'altruisme particulier de la part des entreprises : elles sont là pour gagner de l'argent. Mais ce moteur économique a un rôle à jouer pour parvenir à satisfaire au mieux les populations.

La première revendication des ONG est que l'eau demeure un bien public...

L'eau n'est pas privatisée et ne doit pas l'être. Elle ne doit pas être considérée comme une marchandise. Par contre, le service de l'eau, la technicité qui doit être mise en œuvre pour ramener l'eau à un endroit, a forcément un coût, qui devra être supporté.

Comment les entreprises opèrent-elles pour gagner de l'argent sur un marché finalement difficile ?

En ce qui concerne l'assainissement, c'est un marché qui intéresse peu. C'est extrêmement coûteux et ardu à rentabiliser. Le marché de l'eau potable, c'est déjà mieux, et ce qui est encore mieux, c'est l'énergie et le téléphone... Les manœuvres en cours sur lesquelles nous devons être particulièrement attentifs, c'est ce côté « package ». Des multinationales négocient des contrats aux termes desquels elles fournissent à la fois, l'énergie, le téléphone, l'eau... Les principaux services publics. Il y a

un réel danger à placer des municipalités sous la coupe réglée d'une seule holding. L'intérêt des entreprises privées, c'est qu'elles vont chercher à faire du profit et par conséquent avoir un fonctionnement efficace. Mais ce service doit être régulé soit par les autorités locales, soit pas une autorité de régulation supérieure lorsque cela se révèle nécessaire.

Comment les villes ou les régions les plus défavorisées peuvent-elles avoir les moyens de construire leurs propres infrastructures ?

L'Agence française de développement est en train de voir de quelle manière elle peut signer des contrats directement avec des collectivités ou des groupements de collectivités. Il est envisagé de créer des communautés de communes qui seront de taille suffisamment importante pour être autonomes, capables de gérer des régions et d'être des interlocuteurs de poids pour les prestataires que sont les compagnies privées. D'ailleurs, ces dernières n'ont pas la volonté d'investir dans les pays politiquement et économiquement instables. Elles ne cherchent que le marché de la gestion et de l'exploitation de l'eau. En cas de problème, elles peuvent ainsi quitter le pays sans pertes.

Les 190 États présents à Johannesburg se sont fixé l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personne n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement...Qu'en pensez-vous ?

Je n'y crois pas. Il existe deux types de population qui n'ont pas accès à l'assainissement : les populations rurales et les populations urbaines pauvres. Pour les premières, les modes d'assainissement qui sont envisagés actuellement ne sont pas adaptés au milieu. En ce qui concerne les villes, le problème dépasse largement celui de l'assainissement. L'urbanisme à outrance et anarchique est dans une impasse. Il faut complètement revoir la politique d'aménagement du territoire et développer des villes secondaires avec une vraie gestion urbaine, et cesser de parquer des populations dans des mégapoles sans avenir.

Propos recueillis par E. Nunès, *Le Monde*, 12/09/2002.

Document 4

Le secteur privé, acteur indispensable mais ambigu de l'accès à l'eau

« Sommet mondial des accords honteux » pour la Wild World Fund (WWF), « un misérable échec » pour les Amis de la Terre : la déception des ONG à la suite du Sommet de Johannesburg est à la hauteur de la situation d'urgence dans laquelle se trouve la planète. L'adoption d'une déclaration politique peu contraignante dont les objectifs sont rarement chiffrés ne fait pas illusion. Les progrès depuis le Sommet de Rio sont maigres, et dix ans ont passé.

Reste un minuscule bol d'air lors de ce sommet des désillusions, un pas en avant dans le domaine de l'eau : à l'objectif précédent de diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes ne disposant pas d'accès à l'eau potable, s'est ajouté celui de

la crise économique argentine, avec des prix bloqués par l'Etat, un endettement en dollars et des clients dans l'incapacité d'honorer leurs factures ou les honorant en pesos dévalués.

Enfin, la présence de ces entreprises dans la gestion des services publics n'est pas sans poser d'importants problèmes de gouvernance. « *Des multinationales négocient des contrats aux termes desquels elles fournissent à la fois, l'énergie, le téléphone, l'eau... Soit les principaux services publics. Il y a un réel danger à placer les municipalités sous la coupe réglée d'une seule holding* », témoigne Pierre-Marie Grondin. « *Pour éviter certains vices, il faut renforcer les autorités de régulation et ne pas laisser les collectivités face à un opérateur trop puissant* », reconnaît Jean-Michel Severino. Néanmoins, des règles de « bonne gouvernance » en usage en Europe peuvent être interprétées par « *les États en voie de développement comme une remise sous tutelle coloniale* », souligne le directeur de l'AFD.

« *La vraie révolution du Sommet de la Terre, c'est la prise de conscience du public* », estime Pierre Jacquet, directeur stratégique de l'AFD. Une prise de conscience qui, au-delà des bonnes intentions affichées à Johannesburg, pourrait influencer sur l'établissement d'un véritable plan d'action. Le prochain rendez-vous aura lieu au Japon du 16 au 23 mars 2003, pour le troisième Forum mondial de l'eau, où des solutions pratiques sont attendues.

E. Nunès.

Document 5

L'eau alimente une controverse avec les ONG

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont déclaré forfait dans le match contre les entreprises privées au Waterdome, cet immense hall d'exposition consacré à l'eau, dans le cadre du Sommet de la Terre. Samedi 31 août, une quarantaine d'entre elles, réunies dans la Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, ont quitté les lieux. « *C'est un fiasco total. Nous avons été marginalisés, sans droit à la parole,* » explique Jean-Luc Touly, employé de Vivendi, délégué CGT, membre d'Attac et vice-président de l'Association contrat mondial de l'eau (ACME). « *Le Waterdome a été complètement dédié à la promotion des multinationales* », selon Public Citizen, une ONG américaine.

La Coalition était venue défendre l'idée que « *l'eau, bien commun de l'humanité* », n'est pas à vendre ; de leur côté, les entreprises étaient là pour promouvoir leur développement international.

Pour les délégués de Vivendi, venus en grand nombre, le secteur privé est seul capable de « *fournir un service de qualité au plus grand nombre, vite et à moindre coût* ». « *Pendant que l'on débat sur la question de savoir s'il faut ou non faire des profits dans le domaine de l'eau, il y a des milliers de gens qui meurent. Promouvoir le développement durable, c'est agir rapidement* », s'agace le docteur Bruno de Buzonnière, directeur de la santé chez Vivendi Environnement.

« En partenariat »

« *Ce n'est pas le rôle de l'État de gérer l'eau et les factures. Nous avons l'expertise, les compétences, le savoir-faire* », ajoute Thierry Vandeveld, du département de l'eau. Pour Vivendi, le concept même de développement durable est une avancée importante. « *L'environnement, c'était Rio, il y a dix ans, le passé, des études, des brochures, de la poudre aux yeux. Sans banquier, sans entreprise, ça n'avance pas. L'avenir c'est le développement durable, en partenariat : un tiers ONG, un tiers Etat, un tiers privé.* »

« *Il est vrai que la gestion publique de l'eau, en particulier en Afrique, est défaillante, mais si un Etat n'est pas en mesure de gérer correctement le secteur de l'eau, il ne le sera jamais pour contrôler le travail des entreprises* », estime David Boys, de Public service international, fédération de syndicats du secteur public de 150 pays. « *L'intervention du privé se traduit par des augmentations du coût de l'eau : 95 % à Buenos Aires ou 30 % en un an au Ghana. La Banque mondiale a fait de la privatisation une condition de son aide, et le prix de l'eau augmente avant même la conclusion d'un contrat, pour attirer les investisseurs* », affirme M. Touly.

L'Union européenne, qui présentera, mardi 3 septembre, une « initiative sur l'eau » concernant l'Afrique, a déjà tranché. « *Nous ne sommes pas favorables à la privatisation, mais à un partenariat. Le secteur public a démontré qu'il n'est pas capable de gérer l'eau en Afrique, sinon il l'aurait fait depuis longtemps* », lâche André Liebaert, responsable de la politique de l'eau à la direction développement de la Commission européenne.

F. Pompey, *Le Monde*, 03/09/2002.

Document 6

Le débat sur la privatisation domine le forum mondial de l'eau

C'est la nouvelle mode de la contestation écologique : afficher sa cause sans le moindre oripeau. L'ordonnance guindée de la session d'ouverture du Forum mondial de l'eau, vendredi 17 mars à La Haye, avait ainsi été rompue par l'irruption d'un couple nu sur le podium, présentant leurs dos à l'assistance sur lesquels on pouvait lire « *Stop the dam* » (« Arrêtez le barrage »). Les agents de la sécurité avaient à peine évacué les manifestants que deux comparses descendaient en rappel du balcon pour confirmer leur opposition au barrage d'Itoiz, en Pays basque espagnol.

Ce départ en fanfare confirmait que, sur l'eau, on n'est d'accord que sur le diagnostic : si rien ne change, la crise annoncée sera très grave. Mais, pour la thérapie, les docteurs divergent : la « vision » promue par la Commission mondiale de l'eau est vivement critiquée par nombre d'ONG écologistes, mais aussi de syndicats de la fonction publique, qui lui reprochent de vouloir « privatiser » la gestion de l'eau au détriment des intérêts publics. La révélation d'un cas de corruption impliquant le géant français Vivendi a évidemment apporté de l'eau à leur moulin. Selon le quotidien *La Repubblica* du 17 mars, la justice italienne est en possession d'une lettre de juillet 1998

SUJET

PASSELLE
1

SYNTHÈSE DE DOSSIER

de la Compagnie générale des eaux, dans laquelle celle-ci prévoyait de distribuer 4 milliards de liras (environ 13 millions de francs) pour emporter la commande d'une usine d'eau à Milan.

Le débat porte sur la place et le rôle de l'État dans les pays en développement. La Commission mondiale (émanation du Conseil mondial de l'eau et indépendante de l'ONU) part du constat que la démographie des pays du sud va provoquer un grave problème d'approvisionnement en eau potable : les réseaux de distribution sont rarement aux normes de potabilité, quand ils ne sont pas inexistantes. « *D'énormes investissements* » seront nécessaires pour faire face aux besoins – de l'ordre de 180 milliards de dollars par an, au lieu de 75 aujourd'hui. Or, estime la Commission, « *les gouvernements des pays en développement ne peuvent déjà pas faire face aux besoins d'investissement aujourd'hui, ils pourront encore moins le faire dans le futur (...). La principale alternative est d'attirer l'investissement privé* ».

On estime que seulement environ 5 % des ressources en eau sont aujourd'hui gérées par le secteur privé. La Commission, dont le président, Ismail Serageldin, est aussi vice-président de la Banque mondiale, pense qu'il faut modifier la place des gouvernements : « *Ils se retireront de leur rôle de fournisseurs de service, transmettant cette responsabilité aux usagers et au secteur privé. Par dessus tout, ils seront responsables de la création d'un environnement dans lequel les incitations aux investisseurs et aux innovateurs seront assurées et dans lequel les intérêts du public seront sécurisés.* »

H. Kempf, *Le Monde*, 02/09/2002.

Document 7

Pour une refondation de l'aide au logement

« *Il faut associer les pays en développement à la constitution d'un cadre multilatéral de règles du jeu, en les aidant à résoudre les problèmes liés à l'ouverture de leurs économies.* »

À quoi servent toutes ces grandes conférences internationales, dont le Sommet de la Terre à Johannesburg prolonge en ce moment la lignée ? Il est tentant de comparer la promesse de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) à l'aide publique au développement (APD) avec l'effort effectivement consenti par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui n'en atteint pas le tiers, et de ne voir dans les sommets et les promesses qu'un alibi de l'inaction plutôt qu'un catalyseur de l'action. En fait, cette vision sévère et cynique méconnaît le changement systémique qu'impliquent la fin de la guerre froide et la mondialisation.

L'APD était en quelque sorte la monnaie de la diplomatie Nord-Sud et relevait d'un paradigme dorénavant dépassé, qui reposait sur quatre piliers : un pilier politique et stratégique, correspondant à la lutte d'influence par laquelle l'Est et l'Ouest tentaient d'accroître leurs réseaux d'alliances ; un pilier humanitaire, nourri d'un sentiment d'altruisme et de solidarité souvent tissé par les liens coloniaux ; un pilier commercial, l'aide liée garantissant aux exportateurs des pays riches des parts de marché dans les

pays en développement (PED), et, par le biais des conditionnalités des plans d'ajustement structurel, démantelant les protections tarifaires de ces PED ; un pilier économique et financier, par lequel l'aide refinançait la dette et a permis d'éviter que la crise de la dette des années 1980 et 1990 ne se résolve dans une catastrophe bancaire et financière internationale encore plus coûteuse. De fait, le développement local n'était pas forcément l'objectif premier.

La bonne nouvelle, c'est que ce modèle semble bel et bien révolu. Et la succession de rencontres ou séminaires de tous ordres, de promesses non tenues et d'embarras diplomatiques, de même que la pression des sociétés civiles, relèvent d'un processus nécessairement long, controversé et chaotique de recherche et d'expérimentation par lequel un nouveau modèle pourra mûrir et s'imposer.

Sur les plans politique et stratégique, l'instabilité dans les « zones grises » et le développement du terrorisme confirment la « centralité » des rapports Nord-Sud. Mais la bonne politique internationale repose aussi sur la mise en œuvre d'une action collective visant à préserver les intérêts communs de l'humanité (les « biens publics globaux ») que sont par exemple l'évolution du climat, la lutte contre les pandémies, la préservation de la biodiversité, etc., susceptible de se fonder tant sur l'altruisme humanitaire que sur la perception des intérêts bien compris des différents pays. Avec le flot d'images et d'informations qui parviennent du monde entier et font partager de façon quasi universelle la détresse de milliards d'êtres humains, naît aussi peu à peu le sentiment d'une solidarité et d'une citoyenneté globales, que portent de nombreuses ONG nationales et internationales et qui transparaissent dans la lente émergence d'un système de droits économiques fondamentaux de l'individu comme le droit à l'éducation.

En matière économique et commerciale, les entreprises savent dorénavant que les marchés captifs ne sont pas la clef du succès et qu'elles ne survivront et prospéreront que si elles savent faire face à la concurrence mondiale. Elles ont besoin d'un accès prévisible aux marchés, beaucoup plus que d'un accès privilégié. Dans ce contexte, l'objectif doit être d'associer les PED à la constitution d'un cadre multilatéral de règles du jeu, en leur apportant toute l'assistance nécessaire pour résoudre les nombreux problèmes environnementaux, techniques, politiques, sociaux, financiers ou légaux souvent liés à l'ouverture de leurs économies. C'est notamment, en ce qui concerne l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'enjeu du cycle du développement qui s'est ouvert en novembre 2001 à Doha (Qatar).

Dans ce contexte fondamentalement différent, l'APD devient l'instrument privilégié pour réconcilier les intérêts des donateurs avec ceux des PED. Le développement n'est plus un objectif second : il conditionne à la fois la lutte contre la pauvreté, la stabilité économique et politique internationale et la participation des PED à la production des biens publics globaux auxquels tiennent notamment les pays riches. Les initiatives récentes, comme l'adoption des « objectifs du millénaire » visant à diviser par deux la pauvreté à l'horizon 2025, ne relèvent donc pas seulement de la bonne conscience, de la solidarité et de l'action diplomatique. Elles portent l'intuition fondamentale de ce que doit être la politique internationale de demain, dans l'exigence d'une gouvernance humaine de la mondialisation.

C'est parce que ces enjeux sont de mieux en mieux compris que l'on voit les gouvernements accorder une attention renouvelée à l'APD, comme en a témoigné en

mars le sommet de Monterrey (Mexique). La France, à côté d'autres pays comme les Etats-Unis, s'y est engagée à une reprise notable de son effort financier envers les pays les plus pauvres. Le gouvernement a confirmé son intention d'accroître l'APD jusqu'à 0,5 % du PIB en cinq ans.

Cependant, l'aide au développement requiert bien davantage que de simples transferts publics, même s'il est urgent que ces derniers s'accroissent substantiellement. Les PED ont besoin de promouvoir les investissements nationaux et internationaux, dans les infrastructures et la production et la distribution des services essentiels, ou dans le secteur des biens exportables. On ne peut que se féliciter de la prise de conscience de l'importance de la qualité de la gouvernance et des politiques locales, récemment affirmée dans la déclaration de Monterrey ou à travers l'initiative africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), particulièrement intéressante en ce qu'elle témoigne du souci des pays africains d'être des partenaires authentiques dans la recherche d'un développement durable. Mais les politiques publiques dans les pays développés joueront aussi un rôle déterminant, notamment en ce qui concerne l'ouverture de leurs propres marchés aux exportations des PED.

Le commerce et l'interpénétration entre les problématiques de la croissance, de la protection sociale, de l'environnement et de l'agriculture, seront les grands enjeux des politiques de développement dans les prochaines années. Le concept de développement durable, au cœur de ces enjeux, relève du compromis entre les intérêts de tous les acteurs. De nouvelles modalités financières de l'APD sont également nécessaires pour promouvoir l'investissement privé, notamment en traitant le problème du risque politique pris par des investisseurs qui s'engagent dans des opérations compatibles avec les objectifs du développement durable et en renforçant les systèmes financiers locaux de façon à accroître les possibilités de financements à long terme en monnaie locale. En résumé, une nouvelle pratique des partenariats public-privé apparaît comme la clef du financement du développement durable dans les pays pauvres. Par sa proximité historique et culturelle avec de nombreux pays pauvres et par son expérience des politiques publiques, l'action bilatérale de la France est appelée à jouer un rôle déterminant.

P. Jacquet, *Le Monde*, 03/09/2002.

Document 8

Les méthodes agricoles altèrent la qualité de l'eau en France

Intitulé « *La politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine* », le rapport d'évaluation du Commissariat général du Plan est d'une lecture aride mais instructive. Ce document de près de quatre cents pages, qui vient d'être approuvé après quinze mois d'élaboration, rebute d'abord par la méticulosité de son analyse, l'accumulation maladroite des statistiques et la prudence verbale de sa rédaction. Mais ce souci maniaque de décrire l'état de l'eau en France et les mesures pour en préserver la qualité débouche sur une conclusion d'autant plus argumentée : il faut radicalement en changer.

Alors que Jacques Chirac doit réunir autour d'une table, mardi 11 septembre, à Rennes, des représentants des milieux agricoles et des membres d'associations écologistes, le Commissariat estime insuffisantes les mesures mises en œuvre dans ce secteur pour lutter efficacement contre les pollutions par les nitrates ou les pesticides. « *Tant pour les productions végétales que pour les productions animales, on peut dire que les préoccupations environnementales n'occupent encore aujourd'hui qu'une position marginale dans la politique agricole. Or l'agriculture exerce une influence majeure sur la qualité des ressources en eau et la préservation de celle-ci. Il faut des signaux forts traduisant une nouvelle hiérarchie des objectifs.* »

Dans les zones d'élevage en excédents structurels, ainsi classées parce que les quantités de nitrates produites y sont préoccupantes, le rapport appelle ainsi à une réduction des cheptels. « *Le dispositif mis en place n'est pas à la hauteur du problème et on ne voit pas comment on pourrait retrouver une situation acceptable sans une réduction volontariste des effectifs animaux de ces zones* », est-il expliqué. Le document prône également « *le développement de l'écoconditionnalité des aides* », c'est-à-dire que les subventions soient directement liées aux efforts vertueux des agriculteurs.

Le document critique également l'absence d'une véritable police de l'eau, capable d'imposer aux pollueurs le respect des normes. « *La crédibilité et l'efficacité des actions menées jusqu'ici souffrent gravement non seulement d'un défaut de contrôle, mais aussi du caractère non contrôlable ou très difficilement contrôlable de certaines règles*, y est-il écrit. *L'élaboration de la politique doit s'attacher à vérifier le caractère contrôlable des obligations imposées (notamment pour la lutte contre les pollutions diffuses). Un renforcement des effectifs des services exerçant des fonctions de police est sans doute nécessaire.* »

Le Commissariat plaide l'urgence d'agir. « *Il est temps de passer à la définition d'une véritable politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine, constituant un élément cohérent de la politique de l'eau* », affirme-t-il. Car, constatent les auteurs, les efforts consentis depuis trois décennies n'ont permis que de limiter les effets notamment sanitaires de la pollution et non d'en juguler les sources.

L'eau proposée au consommateur reste d'assez bonne qualité, à l'exception de certaines zones, en Bretagne par exemple. Mais les travaux de traitement avant le robinet n'empêchent pas une dégradation de la réserve naturelle, particulièrement des nappes phréatiques où nous venons puiser. Chaque année, de nombreux captages d'eau potable sont fermés car déclarés impropres : 350 dans le bassin Seine-Normandie entre 1989 et 2000 ; 55 dans le bassin Loire-Bretagne pour la seule année 1997. La loi sur l'eau de 1992 a instauré la mise en place de périmètres de protection autour des captages, où les activités humaines sont censées être contrôlées. Mais le commissariat constate l'insuffisance des contrôles dans ces zones protégées.

Un projet de loi sur l'eau, adopté en juin par le gouvernement après d'interminables navettes entre le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture, devrait être discuté par le Parlement. Le point qui fera sans doute le plus débat est l'application aux agriculteurs d'une redevance pollution jusque-là acquittée essentiellement par les usagers ordinaires et les industriels. Le commissariat s'inquiète déjà des éventuelles exonérations ou dégrèvements qui pourraient en limiter la portée. Il faut, estime le rapport, « *appliquer aussi rapidement que possible à l'agriculture les principes appli-*

qués à l'ensemble des activités potentiellement polluantes, c'est-à-dire le paiement de redevances assises sur les quantités nettes de substances polluantes émises vers les eaux souterraines ou superficielles ». « La redevance en projet sur les excédents d'azote répondra bien à cet objectif si la prise en compte des marges d'incertitude, conduisant à des franchises et des évaluations forfaitaires, n'altère pas trop la définition de son assiette. »

Le rapport du Commissariat général du Plan intervient après la condamnation de la France, le 8 mars, par la Cour de justice européenne pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne, et après la condamnation de l'État, le 2 mai, par le tribunal administratif de Guingamp (Côtes-d'Armor) pour un grief similaire. Son rapport sonne comme une nouvelle injonction d'agir adressée à l'État de ses propres rangs.

B. Hopquin.

Document 9

L'eau : la guerre ou le marché

Y aura-t-il, demain, un prix mondial de l'eau, comme il y a, aujourd'hui, un cours mondial du pétrole ? La transformation d'une ressource naturelle élémentaire en marchandise monnayable sur un marché planétaire ne constitue-t-elle pas la meilleure garantie pour que la « crise de l'eau », inscrite dans toutes les prévisions démographiques et climatiques, ne précipite pas le XXI^e siècle dans une interminable « guerre de l'eau » ?

C'est que l'eau douce, ce produit si banal, si évident, pour tout dire si « naturel », est précisément en train de changer de nature. Institutions internationales et organismes spécialisés convergent dans l'analyse : au rendez-vous du prochain siècle, un risque majeur de pénurie menace l'humanité. Voici une ressource qui, de tout temps, a été considérée comme un bien largement disponible, abondant et quasi gratuit excepté en quelques zones désertiques traditionnelles, un « don du ciel » que toutes les religions ont célébré. Et voilà que, au fur et à mesure de sa surexploitation par une humanité gourmande et dispendieuse, cette ressource collective devient une matière première rare, chère, contraignante, convoitée, objet de pressions, source possible de conflits économiques et de guerres.

Le choc est brutal. La course entre la maîtrise de la raréfaction inévitable de la ressource et les conséquences de sa pénurie possible va se jouer sur les cinquante ans à venir une période très brève à l'échelle de l'histoire de l'humanité, le temps que la population de la planète se stabilise autour de 10 milliards d'habitants. Les économies modernes, peu préparées à ce que l'eau se transforme en facteur limitatif de production, pourraient s'en trouver ébranlées.

La raréfaction de l'eau douce n'est pas contestable, et personne, d'ailleurs, ni dans les milieux scientifiques ni parmi les responsables internationaux, ne le conteste.

La consommation d'eau progresse à un rythme deux fois supérieur à celui de la croissance démographique. Tous les vingt ans, la demande mondiale double, sous l'im-

pact des nécessités d'irrigation (l'agriculture est responsable de plus de 70 % des prélèvements), de l'urbanisation et de la mondialisation d'un mode de vie consumériste.

Le plus dur reste à venir. Pour nourrir 4 à 5 milliards d'humains supplémentaires en 2050, l'irrigation devra encore être intensifiée. En 2025, le monde comptera pas moins de 650 villes de plus de un million d'habitants (elles étaient moins d'une centaine en 1950). Le réchauffement climatique, dont la réalité est désormais reconnue mais dont l'ampleur reste inconnue, modifie le régime des pluies dans le sens d'une accentuation des sécheresses. Enfin, les différentes sources de pollution impliquent des traitements de plus en plus sophistiqués, d'un coût inaccessible à la plupart des budgets nationaux.

Les chiffres fournis au premier Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu le 22 et 23 mars à Marrakech (*Le Monde* du 23 mars), font apparaître qu'au total, la quantité d'eau douce disponible par habitant a diminué de 40 % depuis 1970. Vingt-quatre pays sont d'ores et déjà au dessous du niveau de pénurie (1 000 mètres cubes par habitant et par an). Au tournant du siècle, l'Afrique ne disposera plus que du quart de ce qu'elle possédait en 1950, l'Asie et l'Amérique latine le tiers.

Si les ressources potentielles, en terme de niveau global d'écoulement, demeurent encore largement suffisantes, elles sont très inégalement réparties. Les difficultés d'exploitation, d'acheminement, de traitement, ajoutées à l'impact des surconsommations, des pollutions et du changement climatique, devraient entraîner, selon l'Organisation météorologique mondiale, la diminution de moitié de la quantité totale disponible. En 2025, « *les régions de stress hydrique [utilisation de l'eau à un rythme plus élevé que celui de son renouvellement naturel] se seront étendues aux deux tiers environ de la population mondiale* », c'est-à-dire à l'Afrique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient jusqu'à l'Inde, à l'Asie centrale et la Chine, aux Etats-Unis et au Mexique, à une partie de l'Europe de l'Est et du Sud. En 2050, « *elles couvriront sans doute la majeure partie du globe* », ce qui provoquera, selon la Banque mondiale, « une pénurie chronique ».

Seuls une trentaine de pays la Russie, le Brésil, l'Australie, l'Europe du Nord et de l'Ouest, l'Afrique équatoriale resteront autosuffisants. Les autres devront avoir recours à l'importation d'eau à moins que, comme l'Arabie saoudite, ils bénéficient de rentes qui leur permettent de mettre en oeuvre les techniques très onéreuses du dessalement de l'eau de mer.

Le pire n'est jamais sûr, mais l'hypothèse que des pays aillent, les armes à la main, se procurer chez le voisin une ressource indispensable dont ils sont privés ne relève plus de la politique-fiction. Les Nations unies ont relevé environ trois cents zones potentielles de conflit pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes. Les cas du Jourdain et de l'Euphrate sont souvent cités en exemple. La question des eaux du Nil peut aggraver encore les tensions entre l'Egypte et le Soudan. L'Algérie conteste à la Libye l'approvisionnement de son « fleuve artificiel ». Dans les Balkans, si imprévisibles, une dizaine de pays sont dépendants du même fleuve, le Danube.

L'idée d'un prix mondial

Il va donc falloir mettre en place un dispositif international de répartition. Les Nations unies veulent ainsi faire de l'installation d'un « partenariat mondial de l'eau » un objectif prioritaire. Les mesures envisagées relèvent d'une démarche volontariste classique : économiser la ressource afin que la courbe de la demande n'excède pas celle

de l'offre. Cela passe par la rénovation des conduites, la promotion de techniques d'irrigations moins gaspilleuses (on estime que 60 % de l'eau est perdue par fuites ou évaporation), ainsi que par le traitement de la pollution et une éducation aux économies. Le problème est que ce type de logique, à base de subventions évaluées en l'occurrence à environ 800 milliards de dollars par la Banque mondiale a déjà montré ses limites.

Aussi, de plus en plus nombreux sont ceux qui inclinent à une solution plus radicale : introduire l'eau sur le marché en lui affectant un prix mondial qui soit le reflet de sa nouvelle valeur en tant que bien économique rare. Il s'agirait de consacrer ainsi ce que l'eau est réellement devenue : une matière première stratégique, au même titre que le pétrole. Fixer un prix au mètre cube sur un marché, c'est pousser à la négociation entre les hommes plutôt qu'au conflit, favoriser l'échange au lieu de préparer la guerre. C'est, par la monétisation, tenter d'introduire une régulation de l'offre et de la demande afin de maîtriser celle-ci.

Un tel marché de l'eau n'a que peu à voir avec le free market cher aux doctrinaires du libéralisme. Il s'agit plus d'organiser l'échange pour favoriser une répartition à peu près équitable de la ressource que de laisser jouer un mécanisme. Comment parvenir à une valeur monétaire de référence, comment éviter les dérives spéculatives, comment monnayer le droit régalién des Etats sur l'eau, comment veiller à ce qu'il n'y ait pas de préjudice pour les autres usagers lorsque l'eau est vendue ou achetée, comment garder à une marchandise son caractère de bien social ? Autant de questions complexes qui nourrissent un débat désormais ouvert au sein de la communauté internationale.

J.-P. Besset, *Le Monde*, 13/11/2001.

Document 10

3 milliards de personnes pourraient manquer d'eau en 2025

Dans une étude publiée le 7 novembre, le Fonds des Nations unies pour la population rappelle que la préservation des équilibres environnementaux est étroitement liée à la maîtrise de la croissance démographique.

Les catastrophes naturelles, la surexploitation des espaces ruraux, les pénuries d'eau ou d'énergies produisent aujourd'hui plus de réfugiés que les conflits militaires. Ces « réfugiés écologiques » étaient 25 millions en 1998 rappelle le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) dans son rapport sur l'état de la population mondiale, publié le 7 novembre. « *Ce phénomène n'est pas récent, précisent les auteurs, mais ce qui est nouveau, c'est le risque d'assister à de vastes mouvements de population résultant de la combinaison de plusieurs facteurs comme l'épuisement des ressources, la destruction irréversible de l'environnement et la croissance démographique.* »

À moins d'un an du sommet de Johannesburg (Afrique du Sud) que les Nations unies consacreront au développement durable, dix ans après le Sommet de la Terre de Rio (Brésil), le Fnuap a choisi, cette année, de concentrer son travail sur les liens entre population et environnement pour rappeler que la préservation des équilibres environnementaux est étroitement liée à la maîtrise de la croissance démographique. Et que

CORRIGÉ

serre. Cela est loin d'être le cas des autres problèmes passés en revue par le rapport. Si bien qu'au-delà de la sonnette d'alarme une nouvelle fois tirée par le Fnuap, il reste – pour l'heure – un constat accablant face à des prévisions que seules ni la démographie ni l'évolution naturelle des ressources de la planète ne pourront faire dévier de leur route.

L. Caramel, *Le Monde*, 13/11/2001.

PASSELLE
1

CORRIGÉ

Les attentes des correcteurs, exprimées explicitement dans les consignes du concours, étaient simples : un plan structuré et apparent, une synthèse sur l'ensemble du dossier, ordonnée, concise (trois pages), avec des références aux documents du dossier, donc sans aucun commentaire personnel, le tout dans un style et une orthographe corrects.

IDÉES CLEFS

- Partenariat
- Privations
- Pénurie
- Aide publique et durable

EXEMPLES DE PLANS PROPOSÉS

Le plan choisi par le candidat pouvait, par exemple, s'articuler autour de deux axes principaux :

I – Un défi naturel. (doc 1, 3, 8, 9, 10)

- A – Un constat de pénurie édifiant*
- B – Des causes multiples*
 - agriculture
 - climat...

II – Un défi financier. (Doc 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9)

- A – Une refondation de l'aide publique au développement*
- B – Une action privée nécessaire*

Autre plan possible, plus classique :

- I – Causes***
- II – Remèdes***

SYNTHÈSE DE DOSSIER

PRÉSENTATION DU TEST ARPÈGE

Ce test a été élaboré par Roger Fontaine, université François Rabelais à Tours, laboratoire de psychologie expérimentale.

PRÉSENTATION DU TEST : PRINCIPES ET EXEMPLES

Aucune filière d'origine (sciences, lettres ou techniques) n'est avantagée, il s'agit d'une épreuve qui permet le recrutement de candidats possédant des cursus scolaires variés.

Dans sa structure, Arpège est constitué de quatre tests. Le contenu de ces tests a été déterminé en fonction du profil et du niveau attendu d'un étudiant en école supérieure de commerce.

TEST DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES

But :

Sélectionner des étudiants ayant de bonnes connaissances et une ouverture d'esprit assortie d'une forte curiosité d'esprit, c'est-à-dire des « bons managers » à cursus variés.

Contenu :

Savoirs encyclopédiques

- Droit ;
- Économie ;
- Politique ;
- Histoire ;
- Géographie ;
- Science ;
- Art, etc.

Connaissances événementielles (de l'année écoulée)

- Couverture médiatique TV ;
- Couverture médiatique presse écrite.

Préparation :

- Encyclopédies ;
- Jeux de connaissances ;
- Journaux d'informations télévisés ;
- Émissions liées à l'actualité ;
- Presse écrite.

Quelques exemples :

1) Quel est le nom de l'homme politique français qui a présidé la commission chargée d'élaborer une constitution européenne ?

- A) Jacques Delors
- B) Olivier Duhamel
- C) Valéry Giscard d'Estaing
- D) Raymond Barre

La bonne réponse est « C ».

M

MÉTHODOLOGIE

PASSE RELLE
1

TEST ARPÈGE

2) Quel est le titre du film musical, tourné sans acteur, réalisé par Patrice Leconte et qui est sorti sur les écrans en 2004 ?

- A) Senteur d'Asie
B) Dogora
C) Nuit d'été
D) Nirvana

La bonne réponse est « B ».

3) En matière informatique qu'est-ce qu'un modem ?

- A) un système qui permet de dicter oralement les ordres à un ordinateur
B) un système qui permet d'éliminer le clavier et de communiquer avec l'ordinateur à l'aide d'un crayon spécial
C) un système qui permet d'intégrer des images de télévision dans des documents élaborés sur ordinateur
D) un périphérique permettant de se connecter et de communiquer avec d'autres ordinateurs via une ligne téléphonique

La bonne réponse est « D ».

TEST DE MÉMORISATION

But :

Deux types de questions, portant soit sur des informations de surface, soit sur des informations profondes, sont posés dans ce sous-test. Deux registres de mémoire sont donc sollicités : la mémoire événementielle et la mémoire sémantique. Elles sont toutes les deux importantes dans l'appréhension de très nombreuses situations quotidiennes et représentent donc une compétence que les concepteurs d'Arpège ont jugée essentielle à évaluer.

Contenu :

Ce test se déroule en deux temps. Tout d'abord le candidat doit lire, en un temps limité de 15 minutes, trois textes d'une longueur d'environ deux pages dactylographiées en double interligne chacune. Le contenu de ces textes est varié. En effet, comme pour le test précédent, le souci des concepteurs a été de ne pas favoriser certains candidats en ne choisissant que des textes de nature économique, par exemple.

Préparation :

- Entraînement quotidien de la mémoire ;
- Manuels d'exercices de mémorisation.

Quelques textes proposés lors de précédentes versions du test Arpège :

- 2003 :
 - Le lien social ;
 - Systèmes de retraite ;
 - État, les mutations invisibles.
- 2004 :
 - Où sont passés les catholiques ?
 - La disparition des rentiers ;
 - Les ONG à l'épreuve de la critique.

- 2005
- La métamorphose des cadres ;
- Le jeu en vaut-il la chandelle ?
- La planète à table.

Après la lecture des trois textes, le candidat doit répondre à trente questions en dix minutes. Il est posé dix questions sur chaque texte et il est proposé quatre réponses possibles. Les trois exemples suivants illustrent ce sous-test.

Extrait du texte Le Lien social :

« La sociologie a longtemps été marquée par l'opposition, systématisée par Ferdinand Tönnies, entre la communauté et la société : au lien communautaire, caractéristique de la communauté villageoise ou de la corporation de métiers, se substitue un lien sociétal fondé sur la dépersonnalisation des relations interindividuelles, la rationalité et le calcul. »

Question : Qui a systématisé l'opposition entre la communauté et la société ?

- | | |
|--------------------------|----------------|
| A) Ferdinand Tönnies | B) Graham Bell |
| C) Ferdinand de Saussure | D) Jack London |

La bonne réponse est donnée dans l'extrait du texte, il s'agit de la réponse « A ».

Extrait du texte Les ONG à l'épreuve de la critique :

« Devant une telle croissance et de telles masses financières, il est logique que la gestion des ONG ait fait l'objet d'interrogations. En mars 2002, Sylvie Brunnel, présidente démissionnaire d'Action Contre la Faim (ACF), a jeté un pavé dans la mare en dénonçant les salaires des cadres supérieurs des ONG. Ces salaires dépassent 30 000 F par mois. Le directeur de Care-France, Philippe Lévêque, lui a répondu que dans les pays anglo-saxons, la question a été tranchée en faveur de la professionnalisation : les salaires élevés des responsables seraient justifiés par leurs compétences. »

Question : Les salaires des cadres supérieurs des ONG sont

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| A) compris entre 10 000 F et 20 000 F | B) supérieurs à 30 000 F |
| C) compris entre 20 000 F et 30 000 F | D) inférieurs à 10 000 F |

La bonne réponse est la réponse « B ».

Extrait du texte Le jeu en vaut-il la chandelle ?

« Fortement influencé par la thèse de J. Huizinga, le sociologue Roger Caillois publie en 1958 une étude sociologique, *Les Jeux et les Hommes*, dans laquelle il définit le jeu comme un principe permanent de la vie sociale et propose une typologie des jeux – de compétition, de hasard, de simulation ou de vertige. La thèse de R. Caillois, en revanche, qui opposait les sociétés à "tohu-bohu", valorisant les jeux de simulation et de vertige, aux sociétés à comptabilité (société occidentale depuis les Grecs), plus attirées par les jeux de compétition et de hasard, est aujourd'hui délaissée. »

Question : Quel nom est-il donné par Roger Caillois aux sociétés qui valorisent les jeux de simulation et de vertige ?

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| A) Les sociétés à « tohu-bohu » | B) Les sociétés à « prêchi-prêcha » |
| C) Les sociétés à « comptabilité » | D) Les sociétés à « complexité » |

La bonne réponse est la réponse « A ».

TEST ALGÈBRE

Caractéristiques :

- Pas de terme mathématique ;
- Situations généralement concrètes, compréhensibles de tous pour ne pas avantager les « matheux ».

Méthodologie :

- Les questions sont de difficulté variable. Il est parfois possible de trouver la bonne réponse sans se lancer dans de savants calculs, tout simplement car une seule des réponses semble crédible, les autres étant aberrantes. Il peut être judicieux de confronter les réponses au texte. L'usage de la calculatrice est interdit ;
- Quelles connaissances ?
- Équation du premier et second degré ;
- Pourcentages à manipuler ;
- Séries arithmétiques et géométriques...

Préparation :

- Manuels de calculs ;
- Manuels de mathématiques de base (équations/pourcentages...);
- Manuels et livres de jeux mathématiques, etc.

Quelques exemples de questions :

- 1) Dans une entreprise de matériel Hi-Fi, la production de l'année 1993 a été de 25 % supérieure à celle de 1992. En revanche, la production de l'année 1994 a été de 10 % inférieure à celle de 1993. Quel pourcentage de la production de 1992 a été réalisé en 1994 ?

- A) 98 %
- B) 125 %
- C) 112,5 %
- D) 117,5 %

La bonne réponse est la réponse « C ».

Il s'agit d'un problème de manipulation de pourcentage.

- 2) Lors d'une soirée étudiante organisée par les 26 étudiants d'une formation, quatre filles ont dû prendre une autre fille pour cavalière, faute de cavalier servant ! Combien y a-t-il de garçons ?

- A) 2
- B) 10
- C) 9
- D) 7

La bonne réponse est « C ».

Dans ce problème, la solution peut être trouvée soit en posant un système à deux équations du premier degré, soit par simple calcul mental en partant des réponses proposées, ce qui permet au candidat de gagner du temps.

- 3) Ci-après est représenté un tableau de nombres. En gras sont représentés les totaux des lignes et des colonnes. Quelle est la valeur de $x + y$?

?	12	?	4	40
8	?	1	4	27
3	5	x	y	15
1	?	3	?	19
29	40	13	19	

- A) 15
B) 9
C) 13
D) 7

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 4) La somme de trois entiers naturels m , n et p consécutifs est égale à 72. Quelle est la valeur de $m + p$?

- A) 48
B) 52
C) 41
D) 54

La bonne réponse est la réponse « A ».



TESTS DE LOGIQUE

LOGIQUE DE CHIFFRES ET LETTRES MANQUANTS, INTRUS

Comme les tests de mathématiques, ils font appel à la déduction et au raisonnement mais ils ne nécessitent pas de connaissances mathématiques particulières.

I. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC CHIFFRES MANQUANTS

Quel est le chiffre manquant ?

- 1) **26** **52** **117** ? **91** **169**
A) 79 B) 107 C) 135 D) 156

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 2) **842** **933** **1243** ? **1829**
A) 347 B) 273 C) 632 D) 458

La bonne réponse est la réponse « C ».

II. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC LETTRES MANQUANTES

- 1) **P** **N** ? **J** **H**
A) **K** B) **O** C) **M** D) **L**

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 2) **F** ? **N** **A** **Z**
A) **E** B) **K** C) **M** D) **I**

La bonne réponse est la réponse « C ».

III. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC INTRUS, RAISONNEMENT CONDITIONNEL, RELATION D'ORDRE, SYLLOGISME

- 1) Quelle est la réponse correspondant au point d'interrogation ?

Terrain \Rightarrow Nettement

Rouge \Rightarrow ?

Limer \Rightarrow Réel

Nappé \Rightarrow Elan

A) Piment

B) Errer

C) Trace

D) Rage

La bonne réponse est la réponse « B ».

- 2) Les cinq nageuses les plus performantes des douze derniers mois sont au départ de la finale des Jeux olympiques du 800 m. La course a révélé que Kaïdo était plus rapide que Parker qui est elle-même plus rapide que Vladich. De plus Panidou s'est montrée moins rapide que Parker et moins lente qu'Aznar.

Quelle conclusion peut-on tirer ?

A) On ne connaît ni la nageuse la plus rapide ni la nageuse la plus lente

B) On connaît la nageuse la plus lente mais pas la plus rapide

C) Deux nageuses sont arrivées ex aequo

D) On connaît la nageuse la plus rapide mais pas la plus lente

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 3) Parmi les quatre réponses proposées quelle est la seule qui peut remplacer le point d'interrogation sachant que chaque symbole représente un nombre entier ?

$$\text{+} + \text{cylindre} + \text{+} = 147$$

$$\text{cylindre} \times \text{cylindre} \times \text{cylindre} = \text{étoile}$$

$$\text{étoile} = ?$$

A) 216

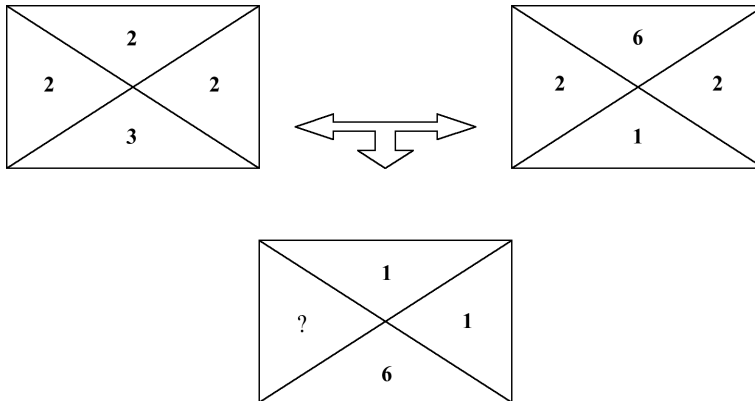
B) 64

C) 81

D) 125

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 4) Quelle est la valeur du nombre représenté par le point d'interrogation ?



- A) 4
B) 3
C) 2
D) 1

La bonne réponse est la réponse « A ».

- 5) Françoise est la sœur de Thérèse et Eric est le cousin de Karine. Pétula a presque le même âge que Thérèse, sa tante. Eric est plus âgé de cinq ans que sa sœur. Karine est plus jeune de 2 ans que sa cousine Pétula.

Parmi ces quatre propositions quelle est la seule qui peut être vraie ?

- A) Karine est la fille de Françoise
B) Thérèse est la cousine de Eric
C) Karine est la sœur de Thérèse
D) Eric est le frère de Françoise

La bonne réponse est la réponse « A ».

M

MÉTHODOLOGIE

PASSE RELLE
1

TEST ARPÈGE

TEST D'ANGLAIS

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type BTS, DUT et Licence 2.

Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais: elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.

Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales: il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évaluée; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.).

Bibliographie

- J. BROSSARD et S. CHEVALIER, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. THOMSON, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain LE HO, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.

ENGLISH TEST

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 1 heure 30.

SUJET

PRÉSENTATION

Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.

1. This exam is divided into 4 sections:

Section 1	Grammar exercises	20 questions	(15 minutes)
Section 2	Find the error	15 questions	(20 minutes)
Section 3	Vocabulary exercises	25 questions	(15 minutes)
Section 4	Reading comprehension	20 questions	(40 minutes)
Total		80 questions	

2. Please use your answer sheet to record your answers. If you think you have made a mistake on the first line of your answer sheet, there is a second line provided and it is this answer which will be taken into account.

3. Each section has its own instructions.

There is only one right answer to each question

Each correct answer receives: 3 points

Each incorrect answer receives: -1 point

Each unanswered question receives: 0 point

4. At the end of the exam, you will give the supervisor your test paper and your answer sheet.

SUJET

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

Choose the correct answer.

- John is our new shop assistant. He two weeks ago.
 - was recruited
 - recruited
 - has recruited
 - has been recruiting
- The people I knew in this village now.
 - all moved
 - have all moved
 - all moves
 - are all moved
- Why did you pay so much for something you ?
 - haven't need
 - haven't needed
 - didn't need
 - needn't

ANGLAIS

4. The executive staff in this company well over 35 hours a week.
a) is using to working b) has used to work
c) be used to work d) is used to working
5. He went into London in the morning and by early afternoon he his shopping.
a) had finished b) have had finished
c) is finishing d) was finished
6. By the time this project is submitted to the council, the public interest.
a) is lost b) loses c) will losing d) will have lost
7. I get the impression this document understood by the staff.
a) will b) has not been c) being d) did not
8. These students start working on their projects now if they want to stand a chance of passing their exams.
a) will better b) would better c) have better d) had better
9. Edinburgh, I was born, is the capital city of Scotland.
a) when b) what c) which d) where
10. Glasgow is bigger than Edinburgh, it is not the capital city of the country.
a) despite b) moreover c) although d) in spite of
11. The engineers will check into their hotel as soon as they
a) will arrive b) arrive
c) will be arriving d) will have arrived
12. None of our visitors this week wine.
a) doesn't drink b) didn't drink
c) never drink d) ever drinks
13. The plants we ordered last week haven't been delivered yet, ?
a) have they b) didn't they c) haven't they d) will they
14. The car is due for another service. We'll have to next week.
a) done it b) have had done c) have doing d) get it done
15. When you have finished this program, would you please remember to switch the television off?
a) watching b) to watch c) watch d) watched
16. It would be very interesting to know who this very clever device.
a) did invent b) invented c) has invented d) invents

S
SUJET

PASSERELLE
1

25. Businesses are embracing offshore outsourcing / in a drive to stay competitive and almost any company, / whether in manufacturing or services, can find some parts of its work / that can be did off site.
- A** **B**
C
D
26. By taking advantage of lower wages overseas, / managers are believing they can cut their overseas costs 25% to 40% / while building a more secure, / more focused work force at home.
- A** **B**
C **D**
27. Benidorm and Torremolinos were attractive fishing villages when the tourists have begun to arrive in the 1950s / and many greedy speculators cashed in to meet the demand. / The early development on many parts of the coast in these two regions / is a fine example of the best way to louse up a coastline.
- A** **B**
C
D
28. When Nokia was founded in 1967, the firm had nothing to do with mobile telephones. / Half of its business involved to make electrical cables, a quarter making tyres / and the rest was paper production. / The production was sold very largely in Finland.
- A** **B**
C **D**
29. On paper, dams often seem like a good idea / but the truth is that they kill a river's ecosystem by cutting off its flow. / The locals leave their homes / and those downstream of the dam have less water for to irrigate crops and catch fish.
- A** **B**
C **D**
30. For the ancient Greeks, the word Europa referred to the nymph / who was carried by Zeus from the East to the continent we now call Europe, / which was not so much a space than a passage, / the pathway from the Orient to the Occident.
- A** **B**
C
D

ANGLAIS

31. In the 80s and the early 90s most managers expected to continue working until retirement at sixty or sixty-five. / But now, the situation has changed. / Since the beginning of the new century, / much managers in their forties and fifties have lost their jobs.
- A
B
C
D
32. A fossilised millipede discovered on a beach near to Aberdeen / has been confirmed as the earliest known creature to live on dry land. / Scientists say it is about 420 million years old, / some 20 million years older than what had previously been believed to be the oldest breathing animal.
- A
B
C
D
33. Sales of organic food in the UK grew 10% last year / and while supermarkets have been crucial in turning what was a niche market / into an everyday purchase for millions, / many customers are now keen to know exactly where did their food come from.
- A
B
C
D
34. It is estimated that between October and Christmas / more than 2 millions of people visit Calais to do some Christmas shopping / and it is not uncommon for as many as 150 coaches / to cross the Channel on a Saturday.
- A
B
C
D
35. London Mayor Ken Livingstone has proposed plans to extend the city's program to cut traffic congestion, / despite of the protests of business groups / that say trade has been driven away / as a result of the existing "congestion charge".
- A
B
C
D

SECTION 3 – VOCABULARY 1

Choose the word/words which has/have the closest meaning to the word/words underlined.

36. The results show that the performance of this new model was overrated.
a) decisive b) exaggerated c) incredible d) unexpected
37. The overtime the workers had done was included in their wages.
a) job b) assignment c) spare time d) extra hours
38. He decided to withdraw when he realised his nomination would mean competing with his best friend.
a) cut out b) retract c) communicate d) intervene
39. The polls revealed the conservatives stood a good chance in the up-coming by-election.
a) leaders b) politicians c) surveys d) authorities
40. Although the young couple really wanted the property, their first bid was turned down.
a) auction b) offer c) instalment d) idea
41. The man came out from behind a hedge, ran across the road and disappeared.
a) a row of bushes b) small hut c) a hall d) a stable
42. The workers in this company are notorious for leaving their jobs unfinished on Friday nights.
a) noteworthy b) infamous c) despicable d) told off
43. The information provided by the police was invaluable to me.
a) worthless b) of no interest c) helpful d) precious
44. Albeit a great disappointment to the organisers of the meeting, very few people showed any interest in the debate.
a) surprisingly b) while c) whereas d) even though
45. One of the major issues, it was reported, was the company's lack of productivity by comparison with rival plants in Italy and Spain.
a) concerns b) outlets c) opportunities d) conclusions

VOCABULARY 2

Choose the word which has a similar meaning to the word in bold type.

46. **eager**
 a) straight b) anxious c) fashionable d) strange
47. **cross out**
 a) mark b) calculate c) delete d) leave
48. **earnings**
 a) income b) rates c) prices d) expenditure
49. **gruelling**
 a) strenuous b) easy c) dark d) thoughtful
50. **idle**
 a) special b) inactive c) idyllic d) useful
51. **lay off**
 a) go out b) lie down c) dismiss d) switch off
52. **mandatory**
 a) helpful b) compulsory c) mundane d) ordinary
53. **tidy**
 a) seaworthy b) orderly c) clever d) offensive
54. **blow up**
 a) deflate b) fancy c) blacken d) explode
55. **plush**
 a) plentiful b) plaster c) put away d) lavish
56. **refund**
 a) reinstall b) reimbursement c) reconsider d) finance
57. **scarce**
 a) rare b) burnt c) unkind d) dangerous
58. **summary**
 a) addition b) contents c) abstract d) introduction
59. **thoroughly**
 a) obviously b) forever c) peacefully d) completely

SUJET

PASSELLE
1

ANGLAIS

60. **unforeseen**
 a) unanticipated b) misconceived c) raised d) incomplete

SECTION 4 – READING COMPREHENSION

Text 1

PASSERELLE
1

Why practical experience pays rich dividends

How old is too old to study for an MBA (Master of Business Administration)? The qualification has traditionally attracted ambitious managers in their late twenties, with students in the United States starting their postgraduate management education even younger. But the final shortlist for this year's prestigious MBA Student of the Year awards, run jointly by The Independent and the Association of MBAs, is proof that the qualification has a wider appeal.

All four of the finalists, nominated from students at 91 business schools worldwide accredited by the Association of MBAs, are over 35. The winner, 46-year-old Kevin Baughan, is a telecoms strategist with an entrepreneurial bent and a healthy refusal to admit that age is a barrier to learning.

"We want to recognise outstanding leadership qualities through this award," says the Chief Executive of the Association of MBAs, Jeanette Purcell. "The MBA is a great way of developing talent and encouraging people to enhance their careers – and that's what our winner illustrated," she says.

Business schools who successfully raise the profile of the MBA were also rewarded through the annual awards ceremony. This year Rotterdam School of Management received a special marketing award for its efforts promoting the MBA to potential women applicants. Rotterdam's global executive MBA programme has successfully attracted a range of high-calibre women – who now make up just under half the current intake of students on the course.

Kevin Baughan, who received his Student of the Year award at a gala dinner at Whitehall's historic banqueting hall, managed to combine freelance consultancy with nurturing a start-up business and completing his two-year MBA at the Tanaka Business School of Imperial College, London. According to Jeanette Purcell: "Kevin Baughan combines all the qualities we want to encourage in modern MBAs, achieving high academic grades while putting theory into practice through his entrepreneurial work."

This is the seventh year of the competition – designed to highlight the value of the MBA to business and to individuals looking for ways of developing their careers. Academic achievement is not the only criteria. Finalists have to be ambassadors for the MBA, and show that their decision to study business practice at this level has had a big impact on their lives. They also have to prove their commitment to team spirit, either by mentoring other students or supporting extracurricular activities while studying.

Kevin Baughan more than fulfilled all these criteria during his two years on the executive MBA course at the Tanaka Business School of Imperial College, London.

“The positive support he has given to other international students has been exemplary,” says Ebrahim Mohamed, the deputy director of the executive MBA course. “Kevin has a strong group ethos and cares for the welfare of other candidates.”

Enthusiasm for learning is common to all the finalists in the competition. Quite apart from any career enhancement, they appear driven by a desire to refresh their own knowledge and investigate new approaches to management.

Three of this year’s MBA finalists took the part-time route to their qualification - something which is increasingly popular. But Jeanette Purcell, of the Association of MBAs, is keen to stress that the route is not important, it is the final result that counts. “The MBA is a great way of developing talent,” she says. And what about the issue of age versus youth? “There was no intention to pick more mature students, but this year’s winner demonstrates how the MBA can build on previous experience.” As someone who completed her own MBA in her early forties, Purcell is convinced that the qualification is a great help to experienced managers looking to make the all-important step up in their careers. “The average age of MBA students is going up,” she says. “That’s how it should be.” And Kevin Baughan couldn’t agree more: “the MBA is all about seizing opportunities and having confidence in your ability to learn.” Despite years of experience, he claims he had plenty to gain from studying with students more than 10 years younger than him.

The Independent, 22 November 2004.

Text 1 : Questions

61. What can we say about the finalists for this year’s MBA student of the Years Award?
 - a) they were all at least 35 years old
 - b) they were all in their thirties
 - c) they came from 91 different business schools
 - d) they were all too old

62. What percent of Rotterdam’s global executive MBA program are women?
 - a) 50%
 - b) nearly 50%
 - c) just over 50%
 - d) well under 50%

63. Where did Kevin Baughan complete his MBA?
 - a) at Rotterdam School of Management
 - b) we don’t know
 - c) in the United States
 - d) in London

64. The purpose of the MBA Student of the Year competition is to:
 - a) support extracurricular activities
 - b) ensure the winners become ambassadors
 - c) emphasise the value of the MBA to business and individuals
 - d) improve the competence of the future managers

65. What did Baughan give to other students?
 a) welfare
 b) academic achievement
 c) positive support
 d) work experience
66. Who is Ebrahim Mohamed?
 a) the assistant manager of the executive MBA course
 b) one of the finalists
 c) a mentor
 d) the organise of the competition
67. What do Kevin Baughan and Jeanette Purcell have in common?
 a) they both nurtured start-up businesses
 b) they have both completed an MBA
 c) they are American
 d) nothing
68. Jeanette Purcell believes that :
 a) it is good that the age of MBA students is increasing
 b) younger students stand a better chance of success
 c) mature students are always more enthusiastic
 d) the part-time route is best
69. How do you understand the title of the text “Why practical experience pays rich dividends”?
 a) experienced students get more money
 b) the more practical students invest in the stock exchange
 c) dividends are handed out to the more experienced students
 d) mature students with experience of the workplace are rewarded
70. What do the more experienced managers often want to do after completing their MBA?
 a) make an all-important step up in their careers
 b) put an end to their careers
 c) recruit more staff
 d) seize an opportunity to leave the company they were working for

Text 2

The Brits of Chamonix

The town of Chamonix, sitting in the shadow of the Mont Blanc, is witnessing an influx of British residents. In the last four seasons, local residents are seeing more and more “Easy Car” hire vehicles snaking up the icy roads carrying passengers from Britain.

The area owes much to the British, who discovered it as far back as 1741 when William Windham and Richard Pococke came upon the Mer de Glace glacier, publishing an

account of the adventure that drew the first of later legions of dauntless British mountaineers. Among them was Albert Smith who, in 1851, partook of the highest meal ever on a mountain and returned to recount it in his lectures on the ascent of the Mont Blanc at London's Egyptian Hall.

Ever since, the lure of setting up base camp in the shadow of Europe's highest peak has been so strong that, according to Chamonix Mayor Michel Charlet, a total 2,000 of the valley's 10,000 residents are "not French", with 1,080 of them hailing from Britain.

"Some came to do business," Charlet said "Others, such as airline pilots and cabin crew (Geneva airport is an hour's drive away) preferred to settle here rather than in the London suburbs. We've never had problems with them, they've done everything they could to integrate."

Around 200 to 250 British children "sit on the same classroom benches as the local children", said Bernard Prudhomme, who heads the Chamonix Tourist Office.

The British knack for forward planning and foresight seemingly fascinates the French. "Once they've pinpointed their ideal lifestyle, they forge ahead," said Philippe Chevallier, who runs the Century 21 real estate agency. "They're more spontaneous, dynamic and audacious about buying than the French," he said.

And they often have more money after selling off highly-priced property at home. "We see 40-somethings turn up with EUR 700,000 to EUR 800,000," Chevallier said. "British buyers have been a big force on the market for the last four years. The Italians were stronger before the closure of the Mont-Blanc tunnel, but have not returned since it was reopened."

Many of the newcomers from Britain are also born businessmen, claimed Prudhomme at the Tourist Office. "We Frenchies tend to contemplate rather than take a novel plunge," he said.

Meanwhile, reports in the British and French press that tensions currently are at breaking point between the locals and the Anglo invaders are completely exaggerated, said Mayor Charlet. "I see no difference between Londoners, Parisians or people from Lyon, as long as they really want to integrate," he said. The mayor also threw out suggestions that the Chamonix authorities were planning to set up a French-only property purchase scheme that would prevent foreigners from monopolising the realty market. "This is not Switzerland, where in most areas 20 percent of sales are reserved to local people. As members of the European Union we cannot take such action."

Said tourist office chief Prudhomme: "Chamonix has never been protectionist... it would be difficult to find a more international town. Our problem is that prices are rocketing so high we can no longer house people from the valley."

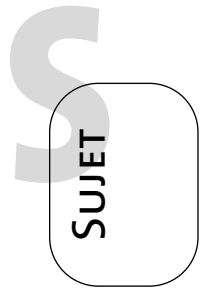
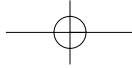
While only 18 of Chamonix's 180 hotels, bars and restaurants belong to Britons, in the last four years Britons bought 45 percent of the 400 properties sold by Chevallier's agency and prices have spiralled. "A property worth EUR 100,000 in 1999 can be sold now for EUR 160,000. There is a huge shortage of land, flats, chalets and even single-roomed flats."

So in a valley where building permits are already few and far between due to the risk of avalanches and flooding, the exodus away from the mountains to the plain looks likely to continue.

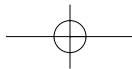
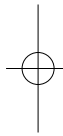
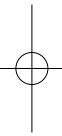
French-News, February 2004.

Text 2 : Questions

71. Why does the area of Chamonix owe much to the British?
- because the Mer de Glace was discovered by two British mountaineers
 - because the British snake up the icy roads of the valley
 - because local residents are witnessing an influx of British residents
 - programmes in business schools are often improved
72. What did Albert Smith do in 1851?
- he dined with some other people at a very high altitude
 - he took a meal to the top of a high mountain
 - he formed a legion
 - he got a job at London's Egyptian Hall
73. "The British knack for forward planning and foresight" means:
- the British know how to make on the spot decisions
 - the British are good at anticipating and thinking ahead
 - the British are good at tricking the French
 - the British know all about weather forecasting
74. The text suggests that the price of property in Britain is:
- lower than in France
 - higher than in France
 - the same as in France
 - the same as in France and Switzerland (Geneva)
75. The phrase "40-somethings turn up with 700,000 to 800,00 euros" means
- at least 40 people could spend 700,000 to 800,00 euros
 - for various reasons people go home with 700,000 to 800,00 euros
 - people aged at least 40 years are arriving in Chamonix with 700,000 to 800,00 euros
 - 700,000 to 800,00 euros is a lot of money for people aged 40 or over
76. Why are the Italians not buying so much property in the area now that the tunnel has been reopened?
- because the British are buying all the property
 - because they are not born businessmen like the British
 - the toll to get through the tunnel is very high
 - the text does not give an answer to this question
77. The phrase: "We Frenchies tend to contemplate rather than take a novel plunge" suggests that:
- the French don't have the entrepreneurial spirit
 - the French are good at taking plunges
 - a novel plunge is always a challenge for the French
 - the French contemplate before buying property in France



78. The main problem in Chamonix is that :
- a) it has become a very international town
 - b) the locals can no longer afford to live in the area
 - c) most of the hotels belong to the British
 - d) 45% of the population is British
79. "Few and far between" means:
- a) rare
 - b) very special
 - c) a long way from the valley
 - d) unusual
80. After reading this article what does one think?
- a) local residents will start using "Easy Car" hire vehicles
 - b) the British are about to move out of Chamonix
 - c) Chamonix is growing fast
 - d) the realty market is tight in Chamonix



CORRIGÉS

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a	b	c	d	a	d	b	d	d	c
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
b	d	a	d	a	b	a	d	d	c

SECTION 2 – FIND THE ERROR: A, B, C, OR D

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
a	a	b	c	d	b	a	b	d	c
31	32	33	34	35					
d	a	d	b	b					

SECTION 3*Vocabulary 1*

36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
b	d	b	c	b	a	b	a	d	a

Vocabulary 2

46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
b	c	a	a	b	c	b	b	d	d
56	57	58	59	60					
b	a	c	d	a					

SECTION 4 – READING COMPREHENSION*Text 1*

61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
a	b	d	c	c	a	b	a	d	a

Text 2

71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
a	a	b	b	c	d	a	b	a	d

ALLEMAND

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

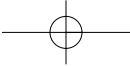
On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

M

MÉTHODOLOGIE

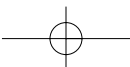
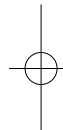
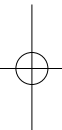
PASSELLE
1

ALLEMAND



Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ALLEMAND

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET

SUJET



Bio

Travail à faire

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „Boom der Biomasse“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Paraphrase!

10 Punkte.
- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text „Le développement du Bio, un parcours semé d'embûches“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen. Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!

10 Punkte.
- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:
Wie erklären Sie, dass immer mehr Deutsche und Franzosen das Wort „Bio“ verwenden? Zu welchem Zweck? Ist es nur ein Modewort oder gibt es dafür tiefere Gründe?
Mindestens 200 Wörter.

20 Punkte.

ALLEMAND

Text 1

Boom der Biomasse

Wird in Deutschland schon das Energieholz knapp? Nachdem in den vergangenen zwei Jahren einige große Biomassekraftwerke ans Netz gingen, sind entsprechende Befürchtungen nicht unbegründet

PASSELLE
1

Große Biomassekraftwerke mit 20 Megawatt elektrischer Leistung – die Maximalgröße, die noch unter das Erneuerbare-Energien-Gesetz (EEG) fällt– verbrauchen im Jahr etwa 120.000 bis 150.000 Tonnen Holz. Bei einem jährlichen Altholzangebot von derzeit knapp fünf Millionen Tonnen in Deutschland reicht der Brennstoff somit für etwa 40 Anlagen. Wenn ab 2005 die Deponierung von Müll durch die TA Siedlungsabfall unterbunden wird, werden es noch eine bis zwei Millionen Tonnen mehr pro Jahr sein. „Dann reicht der Brennstoff für 50 Anlagen“, rechnet Norbert Dobe, Geschäftsführer des Bundesverbandes der Altholzaufbereiter und -verwerter (BAV) in Koblenz. Zugleich gebe es aber in Deutschland bereits 70 Projekte, die in Betrieb sind, gerade gebaut oder geplant werden. Der Schluss ist offensichtlich: Das Altholz wird nicht für alle geplanten Anlagen reichen.

Für Kenner des Marktes keine neue Erkenntnis. Seit im Sommer 2001 die Biomasseverordnung erlassen wurde und für Euphorie unter Energieversorgern und Projektierern sorgte, warnt BAV-Mann Dobe vor dem absehbaren Mangel: „Ich habe die Banken schon auf die Finanzierungsrisiken hingewiesen.“ Zumal Lieferverträge, die über zwei Jahre hinausgehen, für Altholz kaum zu bekommen sind. Doch mancher Investor ignoriere schlicht die Eigenart der Rohstoffversorgung: „Altholz wird nicht hergestellt, es fällt an“, sagt der Koblenzer Branchenexperte. „Die Menge lässt sich daher nicht einfach steigern.“

Neben dem Risiko, künftig ohne Holz dazusitzen, kann auch die Preisentwicklung des Rohstoffs die Kalkulation der Investoren schnell zu Makulatur werden lassen. Vor Inkraft-Treten der Biomasseverordnung bezahlten die Lieferanten von hoch belastetem Altholz (Fachbezeichnung: Kategorie A4) noch 400 bis 500 Mark pro Tonne an den Kraftwerksbetreiber. Heute sind es gerade noch 30 bis 40 Euro. (...) Einige Unternehmen, die Althölzer seit Jahren allein zur Wärmegewinnung nutzen und somit nicht vom EEG profitieren, sind bereits gezwungen, auf einen anderen Brennstoff umzusteigen.

Völlig anders als beim Altholz stellt sich die Situation beim Frischholz dar. Dort ist das heimische Potenzial erst zu einem Bruchteil genutzt. „Jährlich wachsen in Deutschland 60 Millionen Festmeter nach“, rechnet Bernd Geisen vom Bundesverband Bioenergie (BBE) vor, „davon werden heute erst 40 Millionen genutzt“. Somit blieben 20 Millionen Festmeter, die heute ungenutzt in den Wäldern verrotten. Zudem gebe es ein „riesiges ungenutztes Potenzial im Bereich der Anbaubiomasse“ – etwa bei Pappeln.

Dieses werde man nun „in einer zweiten Welle von Kraftwerksbauten“ verstärkt nutzen, prophezeit Geisen. Anders als die Altholzanlagen, die mit elektrischen Leistungen bis 20 Megawatt das EEG voll ausschöpften, werden die Kraftwerke für

Frischholz dezentraler entstehen. „Die zweite Welle wird Anlagen bis fünf Megawatt elektrischer Leistung hervorbringen“, schätzt Geisen. (...)

Für diese Anlagen gebe es „in allen Regionen Deutschlands“ noch Potenzial. Zwar habe man derzeit noch ein Süd-Nord-Gefälle, was aber mehr mit der traditionellen Holznutzung im Süden zusammenhänge: „Dort ist man offener für das Holz.“ Aber auch im Norden werde Holz sich weiter etablieren, sagt Geisen: „Wir sind erst am Beginn der Entwicklung.“

Der Vorteil für die Investoren: Der Markt für Frischholz ist wesentlich berechenbarer. Die Preise sind deutlich stabiler als jene auf dem Altholzmarkt, und auch die Lieferkontrakte werden erheblich langfristiger offeriert. „Wir bieten auch zehnjährige Verträge“, heißt es etwa bei der Firma Fallert im badischen Appenweiler – ein Zeitraum, von dem Betreiber von Altholzkraftwerken nur träumen können.

Von Bernward Janzing,
Nach TAZ Nr. 7308, vom 13/03/2004.
(544 mots.)

Texte 2

Le développement du bio, un parcours semé d'embûches

Pour se faire mieux connaître, le bio, dont le développement semble actuellement se tasser, s'affichait ce week-end à Mur-de-Bretagne, dans l'une des plus grandes foires biologiques de France.

Alimentation, boissons – dont vins et champagnes –, habillement, hygiène, habitat, énergies : sous le thème de « l'argent, nerf de l'échange », plus de 200 exposants, venus de toute la France, ont démontré que « la vie en bio » est possible mais que son parcours reste semé d'embûches.

Le premier obstacle auquel se heurte le développement du bio est son coût. « Mais le coût du bio est juste car il n'y a pas de coût complémentaire externalisé », assure Jean-Pierre Le Mouel, le président de la 19^e édition du salon Biozone. « *De son côté, l'agriculture conventionnelle, explique-t-il, bénéficie au départ de subventions qui lui permettent de réduire ses coûts de production. De plus, ses prix de vente ne prennent pas en compte les conséquences de son mode de production dont le surcoût est assumé par la collectivité, qu'il s'agisse de la dénitrification de l'eau, du ramassage des algues vertes sur les côtes ou des pathologies induites par la production industrielle.* »

« *Si l'on prend en compte tous ces coûts induits, le bio n'est certainement pas plus cher que la production traditionnelle* », estime M. Le Mouel. « *Il nous faut sortir un peu des actes d'achat compulsifs, pour en arriver à des actes d'achat plus conscients : à travers nos achats, nous sommes, en amont, les créateurs des différentes formes de production qui nous alimentent et, en aval, les acteurs des pollutions qui sévissent sur cette planète* », explique-t-il.

Manque de volonté politique

Séduisant, le discours a pourtant du mal à élargir le cercle de ses adhérents, tant en production qu'en consommation. « *Il y a une stagnation du développement des producteurs et de la consommation* », constate Jean-François Moal, coordonnateur du Groupement des agriculteurs bio dans les Côtes-d'Armor (GAB 22). « *Les producteurs bio souffrent aussi de la crise générale que traverse l'agriculture* », relativise-t-il.

Pour Yann Yobé, président du GAB 22 et producteur de lait, le gros problème réside dans le manque de moyens pour promouvoir le bio : « *On ne fait pas le poids face à la publicité* », déplore-t-il. « *La grande distribution utilise le bio comme produit d'appel, c'est tout. Elle préférerait ne pas en avoir. Sur le fond, les grandes surfaces comme l'industrie agroalimentaire ne veulent pas en faire car le bio remet en cause la qualité de leurs propres produits* », estime M. Yobé.

Manque de moyens, mais aussi manque de volonté politique, considère Jean-François Moal. « *En Italie, 10 % des surfaces cultivées le sont en bio. Et cela parce que les régions ont développé des programmes alimentaires bio pour les cantines scolaires. Ça a favorisé énormément le développement de la filière.* »

« *Ici, constate-t-il, le bio représente un surcoût que le chef d'établissement ne veut pas faire assumer aux parents* » et les cantines bio se comptent presque sur les doigts de la main.

« *Déjà au niveau de la région, si on mettait moins d'argent pour l'agriculture conventionnelle, il y en aurait plus pour le bio* », assure Yann Yobé. « *Même l'argent pour améliorer l'eau, dont la mauvaise qualité est le résultat d'une agriculture intensive, va aux chambres d'agriculture qui n'ont cessé de promouvoir ce type d'agriculture* », conclut-il, un brin amer.

Yahoo.fr, 12/09/2004.

(544 mots.)

CORRIGÉ

Boom der Biomasse

Nach dem Boom der Biomasse in Deutschland und der Euphorie für Energieversorgung, dank des EEG (Erneuerbaren-Energien-Gesetzes) haben sich die Projekte für große Biomassekraftwerke mit 20 Megawatt elektrischer Leistung so vermehrt, dass sich Altholz jetzt in einer schwierigen Lage befindet. Dies erklärt sich insofern, als Altholz nicht hergestellt, sondern gefällt wird und eine sinkende Menge zur Folge hat. Der Mangel an Altholz, sowie seine Preisentwicklung, lassen schon zahlreiche Unternehmen über ein Umsteigen auf einen anderen Brennstoff nachdenken.

Die Lage für Frischholz sieht besser aus, weil da ein riesiges ungenutztes Potential zur Verfügung steht. Eine zweite Welle von Kraftwerken für Frischholz wird bald in Deutschland ans Tageslicht kommen und dezentraler entstehen, was die elektrische Leistung dabei reduziert. Obwohl ein Nord-Süd-Gefälle für solche Anlagen jedoch bemerkbar wird – in der Tat benutzt Süddeutschland viel mehr Holz für Heizungsanlagen

als der Norden – bleibt Frischholz wegen stabiler Preise und langfristiger Lieferkontrakte für Investoren vorteilhaft.

150 mots.

Le développement du Bio

Obwohl die Entwicklung der Bioprodukte nachlässt, zeigt die Biomasse in Mûrde-Bretagne eine potentielle Zukunft des „Biolebens“, ohne die Hindernisse zu verschweigen. Die Kosten erscheinen als erstes Hindernis im Vergleich zur traditionellen Landwirtschaft, die jedoch von Zuschüssen profitiert und deshalb in der Tat nicht so günstig aussieht. Nach dem Präsidenten der Messe Biozone sollten sich die Einkäufer ihrer Einkaufsgewohnheiten bewusst werden und sie ändern, damit sie eine aktive Rolle für die Biolandwirtschaft spielen.

Eine stagnierende Entwicklung ist sowohl bei den Produzenten als auch den Verbrauchern festzustellen. Dies hängt mit der mangelnden Bioförderung zusammen. In Wirklichkeit wünschten sich die Supermärkte lieber keine Bioprodukte zu verkaufen, da die Werbung über Bioprodukte die Qualität der gewöhnlichen Produkte in Frage stellen könnte.

Der politische Wille in Frankreich scheint auch nicht so offensiv zu sein, im Vergleich zu Italien, wo Bioprogramme, das heißt Biokantinen, von Regionen gefördert werden. In Frankreich wird das Geld eher in die intensive Landwirtschaft investiert.

(153 mots.)

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

ALLEMAND

BIOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau Licence 2 de Biologie ; DUT Génie biologique (options : Analyses biologiques et biochimiques, Diététique, Industries alimentaires, Agronomie) ; BTS Analyses biologiques et Biochimie.



Programme

- Organisation et fonctionnement de la cellule eucaryote. Les principaux constituants organiques. Les tissus animaux.
- Étude des grandes fonctions et de leurs régulations en physiologie animale : digestion, respiration, excrétion, circulation et reproduction. Les systèmes intégrateurs de l'organisme (nerveux et endocrinien).
- Génétique formelle (monohybridisme, dihybridisme, liaison génétique) et moléculaire (ADN et ses différents niveaux de compaction : nucléosomes, chromatine, chromosomes, structure des gènes, éléments génétiques mobiles, mutations...).
- Les techniques en biologie (microscopies photonique et électronique, immunométhodes, cultures cellulaires, méthodes séparatives, techniques opératoires...).

Conseils de préparation

La préparation à l'épreuve demande, impérativement, dans un premier temps, l'acquisition des principales connaissances, par conséquent des notions essentielles relatives aux différents chapitres du programme.

L'étudiant doit établir des fiches permettant de résumer les faits essentiels et d'organiser sa pensée en construisant un plan.

Pour chaque partie du programme, dans un second temps, une lecture approfondie doit lui permettre de compléter ses connaissances pour pouvoir argumenter et développer sa pensée de manière cohérente, réfléchie et originale.

L'étudiant doit se préparer à répondre, après analyse et réflexion de la ou des solutions proposées et exactes, aux différentes questions du QCM.

Pour le sujet de synthèse, il doit s'exercer à développer son travail de manière logique pour présenter un devoir bien construit et non une accumulation de connaissances et encore moins d'idées vagues sur la question.

Bibliographie

- E. N. Marieb, *Biologie humaine : anatomie et physiologie*, 1^{re} édition, éditions De Boeck Université, 2000, 560 p.
- A. J. F. Griffiths, W. Gelbart, J. H. Miller et R. C. Lewontin, *Analyse génétique moderne*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2001, 696 p.
- J.-L. Serre et J. Feingold, *Génétique humaine : de la transmission des caractères à l'analyse de l'ADN*, doc. Inserm, Nathan, 1993, 144 p.
- J. Étienne, *Biochimie génétique, biologie moléculaire*, 3^e édition, coll. « Abrégés Masson », 1996, 493 p.

BIOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

1. Questions à choix multiple ou à compléter (13 points sur 20)

Répondre à chaque question de façon précise sur la feuille de composition, en indiquant au besoin la (les) réponse(s) exacte(s) ou en complétant les espaces laissés libres. Chaque réponse correcte est notée 0,5 point. Chaque absence de réponse(s) ou réponse incorrecte est notée 0 point.

2. Question de synthèse (7 points sur 20)

Il sera tenu compte du plan, du contenu informatif et de la rédaction.

SUJET

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE OU À COMPLÉTER

- Dans la cellule eucaryote, la membrane nucléaire communique avec :
 - l'appareil de Golgi
 - la membrane cytoplasmique
 - le réticulum endoplasmique
 - les mitochondries
 - avec aucun de ces organites
- La chromatine compactée est, d'un point de vue transcriptionnel :
 - active
 - inactiveElle porte le nom de :
 - euchromatine
 - hétérochromatine
- La membrane cytoplasmique est une double couche lipidique:
 - hydrophobe à l'extérieur
 - hydrophile à l'intérieur
 - hydrophile à l'extérieur
 - hydrophobe à l'intérieur

SUJET

PASSELLE
1

BIOLOGIE

11. Les entérocytes sont constitués de :
- plaque de Peyer
 - cellules muqueuses mérocrines
 - cellules bordantes
 - cellules caliciformes holocrines
 - cellules à plateau strié
12. Les glandes surrénales sont un complexe bi-glandulaire constitué de la et de la
13. Une mutation est transmissible à la descendance si elle affecte les :
- cellules somatiques et les cellules germinales
 - cellules somatiques
 - cellules germinales
14. Dans la transmission de caractères liés au sexe, l'allèle sauvage étant porté par le chromosome X, les résultats des croisements en 1^{re} génération donnent suivant le cas envisagé :
- 75 % de femelles et 25% de mâles de phénotype sauvage
 - 50 % de femelles et 50% de mâles de phénotype sauvage
 - 100 % d'individus de phénotype mutant
 - 100 % d'individus de phénotype sauvage

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

QUESTION DE SYNTHÈSE

« Généralités sur les gaz du sang et les échanges gazeux dans l'organisme »

CORRIGÉ

1. Dans la cellule eucaryote, la membrane nucléaire communique avec :
- c) le réticulum endoplasmique**
2. La chromatine compactée est, d'un point de vue transcriptionnel :
- b) inactive**
- Elle porte le nom de :
- d) hétérochromatine**
3. La membrane cytoplasmique est une double couche lipidique:
- a) hydrophobe à l'extérieur**
b) hydrophile à l'intérieur
- Ces lipides sont principalement des molécules de **phospholipides** et de **cholestérol**.

CORRIGÉ**PASSERELLE
1**

4. Les mitochondries existent chez les procaryotes :
b) faux
5. Dans le cytosquelette, les microfilaments sont constitués de :
b) actine

Ils sont surtout concentrés sous la membrane plasmique :
e) vrai
6. La prophase de la 1^{ère} division de la méiose est subdivisée en 5 stades. Citez-les dans l'ordre chronologique : **leptotène, zygotène, pachytène, diplotène et diacinèse.**
7. Chez les mammifères, l'ovocyte expulsé au cours de la ponte ovulaire est au stade :
d) métaphase de la 2^e division
8. Les muscles sont d'origine :
c) mésodermique
9. Le cartilage est un tissu :
b) conjonctif
10. Le tissu conjonctif dense situé sous l'épithélium est appelé :
c) chorion
11. Les entérocytes sont constitués de :
d) cellules caliciformes holocrines
e) cellules à plateau strié
12. Les glandes surrénales sont un complexe bi-glandulaire constitué de la **corticosurrénale** et de la **médullosurrénale.**
13. Une mutation est transmissible à la descendance si elle affecte les :
c) cellules germinales
14. Dans la transmission de caractères liés au sexe, l'allèle sauvage étant porté par le chromosome X, les résultats des croisements en 1^{re} génération donnent suivant le cas envisagé :
b) 50 % de femelles et 50% de mâles de phénotype sauvage
d) 100 % d'individus de phénotype sauvage

BIOLOGIE

QUESTION DE SYNTHÈSE

Généralités sur les gaz du sang et les échanges gazeux dans l'organisme

Les gaz, oxygène et gaz carbonique, sont représentés sous différentes formes dans le sang : dissoute, combinée à l'hémoglobine et, pour le CO₂, en outre, sous forme d'ions bicarbonates dans le plasma. Quant aux échanges gazeux, ils s'opèrent au niveau des poumons contribuant à enrichir le sang en oxygène et à libérer le gaz carbonique, c'est la **respiration externe** mais aussi au niveau des tissus pour assurer leur oxygénation et prendre en charge le gaz carbonique résultant de l'activité métabolique cellulaire, c'est la **respiration interne**. Ces échanges sont possibles grâce aux propriétés des gaz.

Les propriétés des gaz sont régies par deux lois essentielles :

- la loi de Dalton où la pression totale exercée par un mélange de gaz est égale à la somme des pressions partielles de chaque gaz dans le mélange ;
- la loi de Henry où chaque gaz d'un mélange gazeux en contact avec un liquide se dissout en proportion de sa pression partielle et de sa solubilité dans le liquide à une température donnée.

La solubilité du CO₂ dans le sang est 20 fois supérieure à celle de l'O₂ ! La direction et le volume des mouvements de gaz sont déterminés par leur pression partielle respective dans les deux phases.

L'oxygène est surtout transporté dans le sang par l'hémoglobine (98,5 %), sous forme d'oxyhémoglobine, du fait de sa faible solubilité dans le plasma. Chaque atome de fer de l'hème lie une molécule d'O₂. Il s'établit une coopération entre les quatre hèmes, c'est l'effet allostérique qui explique l'allure sigmoïde de la courbe de dissociation de l'oxyhémoglobine en fonction de la pO₂.

Le gaz carbonique est transporté sous trois formes :

- le CO₂ dissous (7 à 10 %) ;
- la carbhémoglobine, le CO₂ se fixant sur un groupement amine de la globine (20 à 30 %) donc différemment de l'O₂ ;
- de bicarbonates dans le plasma (60 à 70 %), le CO₂ se combinant à l'H₂O en diffusant dans les hématies qui possèdent une anhydrase carbonique, l'acide carbonique produit se dissocie pour donner des bicarbonates qui diffusent dans le plasma et des ions H⁺.

La respiration externe s'opère au niveau des poumons par simple diffusion des gaz au travers des parois des vaisseaux et de la membrane alvéolaire en fonction :

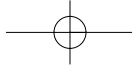
- des gradients de pressions partielles existant entre l'air alvéolaire et le sang alvéolaire :

	Air alvéolaire		Sang alvéolaire
pO ₂	100 mm Hg	→	40 mm Hg
pCO ₂	40 mm Hg	←	45 mm Hg

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

BIOLOGIE



CORRIGÉ

- de la solubilité des gaz :

Les échanges de CO₂ sont aussi efficaces car la solubilité du CO₂ est 20 fois supérieure à celle de l'O₂.

Les échanges au niveau des alvéoles sont facilités par la faible épaisseur des membranes alvéolo-capillaires et la liposolubilité de l'O₂ et du CO₂.

La respiration interne s'effectue au niveau des tissus. Au cours du métabolisme, les cellules produisent autant de CO₂ que d'O₂ consommé :

PASSERELLE
1

pO₂ tissulaire
40 mm Hg

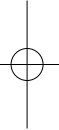
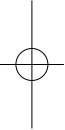


pO₂ sanguine artérielle
100 mm Hg

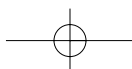
pCO₂ tissulaire
> 45 mm Hg



pCO₂ sanguine veineuse
45 mm Hg



BIOLOGIE



DROIT

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

L'épreuve « Passerelle 1 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (Licence 2 Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leurs « formations courtes » de type BTS, DUT, ou d'une Licence 2 AES, ou d'une Licence 2 Sciences économiques.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.

Programme

- Introduction au droit : la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes : les personnes physiques, les personnes morales, état et capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations ; techniques contractuelles ; clauses pénale, résolutoire, de non concurrence, attributive de compétence matérielle et/ou territoriale, de conciliation... classification des contrats ; formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités ; la force obligatoire du contrat *inter partes* ; l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers ; les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution ; les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses, les quasi-contrats.
- Droit commercial : le commerçant ; les actes de commerce ; le fonds de commerce ; les opérations sur le fond de commerce (location-gérance, cession du fond de commerce...) ; le statut des commerçants.

Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant

brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en récitant un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

Bibliographie

Le programme des épreuves « Passerelle 1 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. Lefebvre, E. Mollaret-Laforêt et al., *Droit et entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

DROIT

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

SUJET

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Chaque question est notée sur 5 points.

PASSELLE
1

SUJET : CAS PRATIQUE

Monsieur A. a récemment acheté à Madame B. un pavillon situé à Nantes. Auparavant Monsieur A. habitait à Paris. Madame B. à l'intention désormais d'aller vivre durant les mois d'hiver chez sa fille à Nice, mais elle a néanmoins conservé un petit appartement dans le centre de Nantes où elle continuera d'habiter régulièrement.

La signature de l'acte authentique de vente, a eu lieu en l'étude de Maître C. à Nantes, pour le prix convenu entre les parties soit la somme globale de 150 000 euros.

Peu après avoir déménagé, Monsieur A. a constaté que, contrairement aux affirmations de Madame B., la cave est très humide car il y a des infiltrations souterraines interdisant de déposer tout objet à l'intérieur ce qui gêne beaucoup l'acquéreur car il avait l'intention d'y installer du matériel de bricolage et se livrer ainsi à son passe-temps favori...

Monsieur A. a demandé des explications à Madame B. sur la situation qu'il considère comme « *anormale et gravement préjudiciable* ». Il n'a reçu à ce jour aucune réponse de Madame B. qui garde le mutisme le plus total sur la question. Il s'interroge sur le point de savoir s'il pourrait obtenir l'annulation de la vente du pavillon ou, à défaut, des dommages et intérêts pour compenser le préjudice qui résulte pour lui de ne pas pouvoir se servir de sa cave, en raison du mensonge caractérisé commis par Madame B.. D'après lui, la valeur vénale du bâtiment est, de ce fait, bien moindre que le prix payé.

QUESTION 1

Devant quelle juridiction précise cette action en justice aurait-elle lieu ? Pourquoi ?

QUESTION 2

Sur quel fondement juridique précis, Monsieur A. pourrait-il agir en nullité de la vente contre Madame B. ? Pourquoi ?

DROIT

CORRIGÉ

QUESTION 3

De quelle manière pourrait-il prouver que Madame B. a provoqué sa méprise en omettant de signaler la présence d'infiltrations souterraines affectant la cave du pavillon ? Pourquoi ?

QUESTION 4PASSELLE
1

À défaut de pouvoir obtenir l'annulation du contrat de vente, sur quel fondement juridique précis pourrait-il obtenir des dommages et intérêts pour indemniser le préjudice subi, en agissant en justice contre Madame B. ? Pourquoi ?

CORRIGÉ**QUESTION 1**

La procédure civile impose des règles d'ordre public, qui ne peuvent pas donner lieu à dérogation.

Ces règles dépendent de la nature du litige (droit civil, droit commercial, droit du travail, droit pénal, etc.), de l'objet du litige, ou encore du montant du litige.

En l'espèce le contentieux oppose deux particuliers : le litige a une nature civile, car il concerne la validité d'une vente d'immeuble, le montant du litige correspond au prix de vente de l'immeuble appartenant initialement à Madame B. et vendu à Monsieur A., soit la somme de 150 000 euros, alors que ce dernier est demandeur au procès, et réclame la nullité de la vente et des dommages et intérêts, et que, réciproquement Madame B. est en position de défendeur.

Du point de vue de la compétence matérielle, ou compétence d'attribution, Monsieur A. n'aura pas d'autre choix que de retenir celle d'un Tribunal de Grande Instance contentieux civil, d'un montant portant sur une somme supérieure à 10 000 euros.

Du point de vue de la compétence territoriale ou géographique, la compétence appartiendra précisément au Tribunal de Grande Instance de Nantes qui correspond, à la fois, dans ce cas, à la ville où se trouve encore le domicile de Madame B., et cela même si elle vit temporairement ailleurs et aura une résidence à Nice avec sa fille, et parce qu'en outre l'immeuble litigieux est situé à Nantes.

QUESTION 2

Madame B. a vendu un immeuble à Monsieur A. en omettant de lui préciser un certain nombre de graves désagréments affectant la cave de ce bâtiment. Monsieur A. souhaite obtenir la nullité du contrat. La nullité d'un contrat sanctionne le fait que les conditions de fond, ou plus exceptionnellement de forme, imposées *ad validitatem*, n'ont pas été respectées par l'un ou l'autre, voire par l'un et l'autre des contractants.

DROIT

Précisément, les dispositions de l'article 1101 du Code civil définissent substantiellement le contrat comme une convention, c'est-à-dire un accord de volontés distinctes, ayant spécifiquement pour objet de créer une, ou plusieurs obligations de donner, de faire, ou de ne pas faire...

Encore faut-il pour que le contrat soit valable et soit efficace, c'est-à-dire susceptible d'être exécuté (*cf.* article 1134 du Code civil *a contrario*), que le contrat ne soit pas entaché d'une cause de nullité.

Précisément, les dispositions de l'article 1108 du Code civil énoncent quatre conditions de fond cumulatives dans tous contrats, quelle que soit la qualification de ces derniers... Il s'agit de la capacité contractuelle, de l'objet, de la cause, et de l'existence d'un consentement non-vicié.

Si la question de la capacité juridique, celle de l'objet, de la cause n'est pas posée en l'espèce, le problème juridique précis porte sur la qualité du consentement. L'article 1109 du Code civil dispose en effet, en substance, que pour qu'un contrat soit valable le consentement ne doit pas avoir été donné par erreur (article 1110 du Code civil), surpris par un dol (article 1116 du Code civil) ou extorqué par violence (articles 1112 à 1115 du Code civil). La question de la violence ne se pose pas ici. En revanche la question de l'erreur spontanée et surtout celle du dol se pose. Incontestablement l'acquéreur de l'immeuble Monsieur A. s'est trompé sur les caractéristiques de la cave et l'usage qu'il pouvait raisonnablement en attendre, comme tout autre acquéreur placé dans la même situation.

Or, les faits récapitulés dans l'énoncé nous ont appris que la cave est affectée par des résurgences d'eau qui la rendent humide et impropre à tout usage normal. On peut donc admettre sur le fondement de l'article un vice de consentement fondé sur l'existence d'une erreur sur les qualités substantielles (alinéa 1^{er} de l'article 1110 du Code civil). Nous pouvons déjà admettre qu'il y a dans cet élément la preuve d'une erreur commise par l'acquéreur sur des éléments que la jurisprudence admettrait comme étant des qualités substantielles de la chose vendue par référence aux attentes d'un modèle abstrait : le « bon père de famille », et non pas une simple erreur indifférente (erreur sur les motifs personnels ou sur le « mobile », erreur sur la valeur...). Mais on pourrait sur le terrain de l'erreur reprocher à Monsieur A. de ne pas avoir été suffisamment prudent en n'ayant pas vérifié de manière très attentive et précise les caractéristiques du bâtiment qu'il voulait acheter, selon un adage d'origine romaine « l'acheteur se doit de se montrer curieux ». Toutefois, le risque de voir échouer l'action en nullité de la vente de l'immeuble au titre du caractère « inexcusable de l'erreur » est très improbable car en réalité, l'erreur de Monsieur A. n'est pas réellement « spontanée ». Cette erreur a été de toute évidence provoquée par le silence conservé sciemment par Madame B sur les résurgences des eaux qu'elle ne pouvait pas ignorer réellement.

Ce serait donc sur le fondement des dispositions de l'article 1116 du Code civil que l'action de Monsieur A. aurait les meilleures chances d'aboutir au titre de la réticence dolosive commise par Madame B. au moment de la conclusion du contrat. L'intérêt de cette qualification de « réticence dolosive » est manifeste. D'une part, le domaine d'application du « dol » est plus large que celui de l'erreur : il n'est pas nécessaire que l'erreur provoquée par le silence coupable ait porté sur une qualité nécessairement substantielle, d'autre part, dès lors que l'erreur du contractant a été provoquée par

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

la réticence dolosive de son partenaire, celle-ci devient nécessairement excusable. La « faute » délibérée du vendeur auteur de la réticence étant alors moralement et juridiquement plus condamnable que l'imprudence ou l'impéritie de l'acquéreur et fait obstacle aux conséquences sévères de l'adage « *de non vigilibus non curat praetor* ».

La jurisprudence la plus caractéristique sur ce point est celle de l'arrêt : Cass. 3^e civ., 21 février 2001, affaire « Hôtel Gallieni ».

Enfin, sur le terrain des conséquences de l'action en justice, on prendra le soin de souligner que le fondement de l'article 1116 du Code civil pour réticence dolosive assimilable au dol présente un avantage par rapport à celui de l'erreur sur les qualités substantielles, car outre l'obtention de l'annulation du contrat car la réticence dolosive vicie le consentement donné à la formation du contrat, ce même fondement permet à la victime d'obtenir l'indemnisation des dommages subis, car le dol et la réticence dolosive constituent des délits civils au sens de l'article 1382 du Code civil ; ce sont des faits générateurs de responsabilité civile délictuelle. Ce fondement correspond parfaitement aux objectifs poursuivis par Monsieur A., encore faut-il que le caractère coupable du silence conservé par Madame B. soit prouvé pour que la réticence ait bien un caractère « dolosif »...

QUESTION 3

Les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 1116 du Code civil imposent bien sûr que le dol soit prouvé car il ne se présume pas. Traditionnellement selon les règles de l'article 1315 du Code civil la charge de la preuve incombe au demandeur (adage romain « *actor incumbit probatio* »). On relève que la loi impose assez souvent une obligation précontractuelle d'information, notamment dans le domaine d'application du droit de la consommation, en renforçant les obligations de renseignement, de conseil, etc. à la charge des professionnels et au profit des profanes. On constatera ici que les protagonistes sont tous les deux des particuliers, mais qu'un professionnel est nécessairement intervenu dans l'opération : un notaire pour que la vente soit opposable au tiers elle doit être publiée (publicité foncière) et cela impose un acte authentique en la forme notariée.

Monsieur A. doit donc prouver en justice que le silence conservé par Madame B. sur la présence d'infiltrations dans le sous-sol du pavillon n'est pas innocent mais coupable. Il appartient au contractant qui se prétend victime d'un dol ou d'une réticence dolosive de prouver que le cocontractant (voire son complice ou son mandataire), a eu l'intention de le tromper en « provoquant son erreur ».

Les modes de preuve diffèrent selon l'objet auquel elles se rapportent. Le dol, dans sa double nature de vice de consentement et de délit civil est un fait juridique au sens de l'article 1370 du Code civil. Ce fait peut être prouvé par tous moyens de preuve, y compris par la preuve testimoniale, etc.

Les modes imparfaits de preuve pourront donc être utilisés par Monsieur A. dans son procès contre Madame B., la vente ayant porté sur un immeuble, un acte notarié a nécessairement été dressé en la forme d'un acte authentique par un notaire. Ce dernier pourra déjà révéler qu'aucune mention relative aux infiltrations n'y a été inscrite... En outre le notaire pourra témoigner qu'aucune information sérieuse et circonstanciée n'a été fournie en sa présence par Madame B. sur tel ou tel désordre, vice, ou défaut affectant le

DROIT

bâtiment, malgré les questions qu'en qualité de professionnel du droit il n'aura pas manqué de poser aux parties à l'acte. En outre le juge pourra forger son opinion relative au manque de loyauté de Madame B., et à la mauvaise foi avec laquelle elle a conclu le contrat de vente du pavillon, qu'elle a elle-même habitée autrefois sans pouvoir prétendre sérieusement de bonne foi ignorer le problème des infiltrations et des graves inconvénients qui en résultent. Le juge pourra ainsi retenir ces éléments comme preuves de la réticence dolosive pour prononcer la nullité du contrat de vente.

On rappellera pour conclure, que la nullité en matière de dol et de réticence dolosive est une nullité relative soumise à la prescription quinquennale de l'article 1304 du Code civil. Alors que la sécurité juridique impose la stabilité contractuelle, la jurisprudence admet que le contrat puisse être remis en cause au titre d'un manquement à la loyauté et à la bonne foi dans la période précontractuelle.

QUESTION 4

Le dol, et par extension la réticence dolosive, présentent une double nature juridique.

Le fait de dol ou de réticence est naturellement illicite, car il révèle la déloyauté et la mauvaise foi dans la phase précontractuelle délicate. Dès lors, il s'agit, d'abord, d'un vice du consentement. À condition que son existence et son caractère déterminant aient été prouvés, il justifie en principe l'annulation totale du contrat (article 1172 du Code civil). Les difficultés les plus grandes en matière de dol et par extension de réticence dolosive se situent dans le domaine de la preuve de la causalité du vice : il n'est pas toujours évident de prouver au juge que le contrat n'aurait pas été conclu si l'information cachée avait été communiquée en temps utile...

Si le mensonge, la fraude, ou le silence coupable, ne portent que sur des éléments accessoires, le dol ne serait pas « un dol principal, » mais un dol à « caractère incident ». Le caractère incident du dol (ou de la réticence) qui ne porterait en fait que sur des éléments trop accessoires ne permettrait pas à la victime d'obtenir l'annulation du contrat, car dans cette hypothèse la sanction civile qu'est la nullité du contrat paraîtrait disproportionnée par rapport au manquement à la bonne foi dans la phase de formation du contrat... Ce manquement à la bonne foi permettrait toutefois au contractant trompé d'obtenir des dommages et intérêts dans la mesure où le contrat est, par hypothèse, entaché dès l'origine par cette mauvaise foi et qu'il est désormais, faute d'avoir été annulé, exécuté avec l'influence de cette déloyauté initiales. La doctrine et la jurisprudence se montrent partagées sur la nature de la responsabilité encourue par l'auteur du « dol incident ». Pour les uns, la faute caractérisée par la déloyauté mineure demeure précontractuelle, et, dès lors qu'elle est située en amont de l'exécution du contrat, elle doit être impérativement par la responsabilité délictuelle, c'est-à-dire sur le fondement exclusif des dispositions de l'article 1382 du Code civil. Pour les autres, le contrat ayant été formé, et n'ayant pas été anéanti est exécuté, mais avec une dose de mauvaise foi, qui contredit les dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1134 du Code civil. Le contrat n'étant pas parfaitement exécuté de bonne foi, le contractant n'ayant pas été irréprochable au moment de la conclusion du contrat s'expose à voir sa responsabilité contractuelle engagée sur le fondement des articles 1147 du Code civil et suivants.

CORRIGÉ**PASSERELLE
1**

Dans notre cas particulier, la gravité de la situation laisse penser que le caractère principal du dol serait établi et que la nullité relative du contrat réclamée par Monsieur A. serait obtenue. On rappellera qu'il peut néanmoins renoncer à cette voie et demander seulement des dommages et intérêts pour réparer les conséquences dommageables de la réticence dolosive. Dans le contexte d'une faute par hypothèse antérieure à l'exécution du contrat puisque antérieure à la formation définitive de celui-ci, le manquement à la loyauté révèle un délit civil, une faute, un comportement illicite dommageable au sens des dispositions de l'article 1382 du Code civil ; par voie de conséquence les mécanismes de la responsabilité délictuelle sont exclusivement applicables. Enfin, la victime de la réticence dolosive, peut, comme Monsieur A. tenter d'obtenir à la fois l'annulation du contrat qui met fin aux obligations réciproques créées et des dommages et intérêts pour indemniser les préjudices qui ne seront pas réparés du seul fait de l'anéantissement du contrat.

L'acquéreur aurait pu également dans d'autres conditions et dans une autre perspective contentieuse exercer contre le vendeur une action rédhibitoire ou une action estimatoire (article 1644 du Code civil) pour vice caché (articles 1641 et suivants du Code civil) en agissant contre le vendeur dans le délai prévu par l'article 1648 du Code civil. L'action rédhibitoire aboutissant à la résolution du contrat de vente, elle peut être complétée, sous certaines conditions (*cf.* article 1645 du Code civil) par l'octroi de dommages et intérêts...

DROIT

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de Licence 2 de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac + 2 (DUT, BTS).

Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

M

MÉTHODOLOGIE

PASSE RELLE
1

ÉCONOMIE

La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. ECHAUDEMAISON, intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

La concurrence est l'un des principes sur lequel repose l'économie de marché dans laquelle nous vivons. Ce principe vous semble-t-il justifié ?

Vous traiterez ce sujet en utilisant vos connaissances personnelles, tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits, en les complétant par les informations apportées par le dossier documentaire ci-joint. Les documents sont rangés dans un ordre quelconque.

Présentez votre réponse selon un plan logique et clair.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

De passage à Paris, Bill Gates, le fondateur du géant du logiciel, a livré ses recettes aux étudiants de 119 écoles de commerce et d'ingénieurs.

« Nous avons gardé l'esprit vaillant et dynamique de la start-up, affirme le patron d'un mastodonte de 32 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 55 000 employés. Nous sommes une grande famille de gens réunis par une même passion pour l'informatique ». La rivalité avec Apple et Google ? « Ce sont des sociétés au parcours formidable et Microsoft adore la concurrence », lâche M. Gates, feignant d'oublier que le système d'exploitation Windows équipe 95 % des ordinateurs de la planète, et que Microsoft a essuyé deux procès pour abus de position dominante aux États-Unis et en Europe...

La menace que représente pour le groupe l'essor des logiciels libres comme Linux ? *« La plupart des entreprises travailleront avec Microsoft et avec Linux. Notre valeur ajoutée est différente »* plaide le patron américain, qui brade cependant le prix de ses licences et ouvre même le secret de ses logiciels à certains États pour éviter qu'ils ne se convertissent aux logiciels libres.

Gaëlle Macke, *Le Monde*, 19 novembre 2004.

SUJET

PASSELLE
1

ÉCONOMIE

DOCUMENT 2

Les traités européens ont pour objectif de construire un marché unique, régi par la concurrence, et de supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services. La généralisation de la concurrence, comme principe de droit commun, devrait avoir pour effet de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité, de favoriser le progrès technique et, enfin, d'élargir le choix des consommateurs.

(...) Depuis les premières directives européennes de 1996 et 1998 sur l'électricité et le gaz naturel et leur transposition en droit français, le nombre de consommateurs (...) qui peuvent choisir librement leurs fournisseurs de gaz et d'électricité a été progressivement étendu. (...) Pour un certain nombre d'entreprises et de professionnels, l'événement est important puisque la facture énergétique, qui était une donnée, devient une variable négociable, donc un élément potentiel de réduction des coûts. (...)

L'achat d'énergie entre maintenant dans la stratégie globale d'achat des groupes industriels. La fonction d'achat d'énergie a donné naissance à un nouveau métier. Elle a aussi un coût qu'il ne faut pas sous-estimer : la recherche de l'information pertinente, interne et externe, l'évaluation précise des besoins, les comparaisons nationales ou internationales, l'organisation des appels d'offres ou des enchères, la mise en forme et la négociation d'un contrat constituent des opérations longues et coûteuses, dont il faut tenir compte par rapport à la réduction de prix que l'on peut attendre.

Jean-Marie Chevalier et Philippe Vassilopoulos, *Énergie : ce que la concurrence va changer*, Sociétal, n° 45, 3^e trimestre 2004.

DOCUMENT 3

La plupart des activités économiques répondent aujourd'hui à un modèle économique dit à coûts fixes. Avant de vendre quoi que ce soit, il faut avoir investi des millions d'euros en machines ou en matière grise. Et par rapport à ces coûts fixes, les coûts dits variables ou marginaux (...) ne représentent plus grand-chose. Ce modèle est aussi celui des systèmes en réseau, comme la distribution d'électricité et d'eau, les télécommunications et, plus généralement, toutes les activités liées à la communication (sites Internet, journaux, radios, télévisions...). Dans toutes ces activités, seuls les coûts de structure comptent et chaque transaction particulière ne coûte presque rien. (...) Plus un marché entre dans une logique de coûts fixes, moins la concurrence traditionnelle est un moyen efficace de le réguler. Le niveau élevé des investissements entraîne soit une prudence excessive des offreurs (cas de l'électricité actuellement) soit un surinvestissement important (cas de l'UMTS⁽¹⁾).

(...) Un offreur qui a consenti les investissements a intérêt à vendre quasiment « à tout prix » pour couvrir ne serait-ce qu'un petit peu les frais engagés. C'est ce que l'on a constaté par exemple dans le transport aérien pour certaines liaisons, jusqu'à ce que les nouveaux entrants (*Air Liberté*, *Air Littoral*) fassent faillite. (...) Un processus qui conduit les secteurs libéralisés à se concentrer rapidement pour être dominés de nouveau par un oligopole (privé cette fois-ci).

⁽¹⁾ UMTS : téléphone mobile de troisième génération capable de transmettre des images et des données à haut débit.

(...) Est-ce à dire que l'État employeur-producteur, c'était le paradis ? Certes non. L'État avait lui aussi du mal à éviter le surinvestissement (centrales nucléaires françaises ou Minitel) ou le sous-investissement (rail britannique ou retard considérable de la téléphonie fixe en France jusqu'à la fin des années 70).

(...) Les oligopoles et les monopoles privés créent finalement des difficultés très analogues à celles que posent les bureaucraties publiques. (...) Pour éviter ces inconvénients, ce n'est pas tant d'une vive concurrence entre une multitude d'offres dont on a réellement besoin. Il faut surtout que les monopoles ou les oligopoles – privés comme publics – se sentent toujours « contestables », comme disent les économistes. (...) Il convient en particulier de protéger une forme privilégiée de contestation : l'innovation.

Marc Chevalier et Guillaume Duval, *Les failles de la concurrence*, in *Pourquoi la concurrence coûte cher*, *Alternatives économiques* n° 227, juillet-août 2004.

DOCUMENT 4

Dans le modèle de base de la concurrence parfaite (...), la coordination des actions des agents s'opère par l'intermédiaire des prix qui constituent un vecteur d'information. (...) Vendeurs et acheteurs sont « preneurs de prix » et n'exercent donc aucun « pouvoir de marché ». (...) Cette situation concurrentielle assure à la fois l'efficacité (la satisfaction des consommateurs est maximisée) et l'efficience (les facteurs de production sont utilisés au mieux). Si la concurrence, ainsi entendue, permet de maximiser l'avantage collectif, il revient alors aux pouvoirs publics de sauvegarder cet état concurrentiel.

(...) Le processus concurrentiel ne résulte pas seulement, et sans doute pas principalement, de la concurrence par les prix, mais aussi de l'innovation.

Christine Dollo, *La Concurrence in Comprendre l'économie*, 1. Concepts et mécanismes, *Cahiers français* n° 315, *La Documentation française*, juillet-août 2003.

CORRIGÉ

1. REMARQUES GÉNÉRALES

SUJET

Le sujet, classique, concernait plusieurs thèmes du programme de l'épreuve d'économie du concours Passerelle ESC :

- de manière spécifique : « les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés » ;
- de manière plus générale : « les grandes fonctions économiques, l'évolution des structures économiques et l'organisation de la production, le progrès technique et l'innovation, les grands courants de la pensée économique, l'intégration européenne et les grandes tendances de l'histoire économique de 1945 à nos jours ».

CORRIGÉ

Le sujet lui-même ne présentait pas de difficulté : il commandait de s'intéresser aux justifications possibles de la concurrence comme principe d'organisation de l'économie de marché, c'est-à-dire de voir si on pouvait en dresser un bilan positif. En d'autres termes, il s'agissait d'examiner si les avantages que procure la concurrence sont supérieurs aux difficultés qu'elle fait naître. C'était donc, fondamentalement, un sujet sur les conséquences de la concurrence.

Le dossier qui accompagnait le sujet :

- présentait quelques faits tirés de l'actualité récente ;
- et des références à des mécanismes fondamentaux et aux grandes théories de l'analyse économique (exemples : notions de marché contestable, de concurrence parfaite, de monopole et d'oligopole, de maximisation de l'utilité...).

PASSELLE
1

CONTENU DES COPIES

À l'évidence beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC des années précédentes : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

Forme

L'amélioration de la présentation matérielle des copies, déjà constatée les années précédentes, se confirme : il y a de moins en moins de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé...), autant de défauts qui, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont été pénalisés dans la notation.

Il faut noter, toutefois, un nombre assez élevé de copies présentant des déficiences fortes du point de vue de l'orthographe.

Le jury rappelle avec vigueur qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté, une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac +2, non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit de vérifier la capacité des candidats à communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur futur métier.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui ne sait pas être exigeant avec lui-même pour la forme arrive rarement à l'être pour le fond.

Une mention particulière doit être faite pour les règles concernant l'emploi des majuscules et des minuscules, lesquelles posent problème à pas mal de candidats :

- l'État, l'Europe, les Européens, les Américains... : majuscules obligatoires ;
- l'état de l'économie européenne, les firmes européennes... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (effaceur, correcteur) doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

ÉCONOMIE

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment : dans la grande majorité des copies, le sujet est clairement posé, le plan est annoncé et ensuite visualisé par des titres de parties puis des sous-titres, pour les sous-parties, présentant les idées qui vont y être développées.

À noter que le défaut qui était apparu l'an dernier, bien qu'en forte régression, n'a pas totalement disparu, à savoir la présentation systématique, à la fin de chaque sous-partie, de l'idée générale de la sous-partie qui va suivre (sorte de transition).

Cette technique est triplement gênante :

- Elle perturbe la lecture (on ne sait plus si l'on est dans le thème de la sous-partie que l'on est en train de lire ou dans celui de la sous-partie qui va suivre) ;
- Elle aboutit à des répétitions systématiques : la phrase de transition fait double emploi avec le titre de la sous-partie suivante, lequel suffit s'il est clair et bien rédigé ;
- Surtout, elle occasionne des pertes de temps aux dépens du contenu des éléments abordés, de la qualité de l'analyse économique, de la précision des démonstrations, qui doivent rester l'objectif premier.

Conclusion : compte tenu de la durée relativement courte de l'épreuve, les transitions doivent être faites exclusivement lors du passage d'une grande partie à une autre, pas lors du passage d'une sous-partie à une autre sous-partie.

Fond

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :

- 1) Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements qui s'appuient à la fois, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles et sur le dossier fourni.

L'épreuve ne consiste pas en une synthèse de dossier. Elle ne consiste pas non plus à reproduire les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant. Elle consiste à intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées dans les documents fournis. Le recopiage d'un extrait de document ne vaut pas démonstration.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à faire le lien entre :

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve ;
- et des questions d'actualité, le terme actualité étant à prendre dans une acception large.

À cet égard, deux défauts extrêmes sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;

- à l'opposé, se contenter de la restitution d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

À propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que :

- les représentations graphiques en usage en science économique (par exemple, pour un sujet comme celui-ci, la représentation graphique de l'équilibre partiel en concurrence pure et parfaite, ou l'équilibre du monopole pour faire apparaître la tarification au-dessus du prix qui serait pratiqué en situation de concurrence) doivent être accompagnés d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Ils ne dispensent pas de formuler les idées qui s'y rattachent.
- Même règle pour les schémas (termes économiques reliés par des flèches)

2) Précisions sur le dossier de documents

- Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a l'obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à utiliser toutes les ressources disponibles, donc, ici, la documentation qui lui est fournie ;
- Le dossier de documents est volontairement incomplet :
 - Il est volontairement conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion,
 - C'est vrai pour les thèmes couverts par les quatre documents fournis. C'est vrai également pour chaque document à l'intérieur desquels des coupes, explicitement signalées (...), ont été volontairement opérées,
 - Le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement allusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires. C'était le cas, par exemple, du document 3 (marchés contestables) et du document 4 (modèle de base de la concurrence parfaite, coordination des agents par l'intermédiaire des prix) : autant de notions faisant partie du bagage minimal de l'étudiant choisissant l'épreuve d'économie, donc non explicité dans le document, mais qu'il lui appartenait d'expliquer dans sa copie, compte tenu de leur importance pour le traitement de ce sujet.

Contenu des copies

Il est globalement en progression, mais on note une assez grande hétérogénéité des copies.

La grande majorité des candidats a compris le sujet.

De manière générale, l'analyse du thème de la concurrence, en science économique,

se fait en raisonnant sur un marché intérieur, à l'intérieur des frontières. Le dossier, globalement, était conçu dans cet esprit.

Mais dans le contexte actuel (« mondialisation »), la concurrence, dans de très nombreuses activités, se présente d'emblée dans sa dimension internationale. Beaucoup de candidats, avec raison, ont pris en compte cette dimension. Leur note en a été valorisée d'autant. Le corrigé proposé est conçu dans cet esprit.

Le défaut le plus fréquent a été une mauvaise délimitation du champ du sujet :

Comme on l'a dit plus haut, le sujet imposait d'étudier exclusivement si la concurrence, comme principe d'organisation de nos économies, était justifiée, c'est-à-dire était légitime. Il portait donc sur les conséquences de la concurrence.

La question était limitative. Donc l'extension du sujet à d'autres thèmes, pour aussi intéressants qu'ils soient, était hors sujet si leur présentation n'était pas explicitement reliée au bilan de la concurrence comme principe d'organisation.

- Exemple 1 : description de la situation sur un marché (récitation d'un cours sur les différentes formes de la structure d'un marché, sans analyse de leurs effets) ;
- Exemple 2 : les obstacles à la concurrence ;
- Exemple 3 : les modalités de la concurrence au niveau international (libre-échange, protectionnisme), ici encore sous forme d'une description, d'une étude des causes, alors que le sujet imposait de s'intéresser à leurs conséquences, à leurs effets.

2. PROPOSITION DE CORRIGÉ

Quelques remarques préliminaires :

- Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question ;
- Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer a priori de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (Idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un moyen de présenter ses idées et de les justifier : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan ;
- Le corrigé proposé ici dépasse largement ce que l'on pouvait raisonnablement exiger des candidats dans le temps assez bref de l'épreuve. Il est présenté pour :
 - rassembler les différents thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet,
 - fournir un modèle assez élaboré afin de faciliter la préparation du concours 2007.

INTRODUCTION

1. Amener le sujet (tout en définissant certains termes du sujet)

Dans le monde contemporain, l'économie de marché ou économie décentralisée est le mode d'organisation économique essentiel, après l'échec des formes d'organisation centralisée (planification centralisée soviétique).

CORRIGÉ

PASSELLE
1

Le marché est le mécanisme par lequel les producteurs et les acheteurs confrontent leurs intentions et arrivent à les rendre compatibles. Le marché peut être national, « régional » (par exemple le marché constitué par l'Union européenne) mais, avec l'ouverture croissante des frontières au cours des dernières décennies, il est de plus en plus mondial (globalisation, mondialisation).

La concurrence est à la fois un type d'attitude des agents économiques et un type de structure des marchés résultant de cette attitude.

En tant qu'attitude, elle désigne un comportement de compétition entre les agents économiques, de lutte pour l'accès aux ressources et aux débouchés. Dans les économies actuelles, la forme dominante de cette lutte, c'est la concurrence entre producteurs en matière de débouchés (défendre des parts de marché et en conquérir de nouvelles).

En tant que structure du marché, la concurrence est traditionnellement définie à partir d'un type-idéal qui est la concurrence pure et parfaite (CPP ; homogénéité, atomicité, libre-entrée, transparence et parfaite mobilité), à partir de laquelle sont définis les autres types de structure.

2. Poser le sujet

On se propose ici de se demander si l'adoption du principe de la concurrence comme base de l'économie de marché est justifiée, c'est-à-dire si elle est légitimée par un bilan qui serait globalement positif (des avantages supérieurs aux inconvénients) et par une supériorité aux autres formes de structure des marchés (monopole, oligopole).

Le champ géographique du sujet est donné par la notion d'économie de marché : tous les pays, sauf quelques rares pays fonctionnant encore plus ou moins fidèlement selon les principes de l'économie centralisée (Cuba, Corée du Nord...), sont concernés.

Le champ chronologique, pour l'étude des évolutions, est donné par le programme officiel du concours qui remonte à 1945.

3. Annoncer le plan

On se propose de répondre à cette question en trois temps.

- D'abord en examinant les arguments de l'analyse néoclassique traditionnelle en faveur de la concurrence (1^{re} partie) ;
- Puis en prenant en compte de nouvelles analyses qui ont fait prendre conscience de certains inconvénients d'une situation fortement concurrentielle et, symétriquement, de certains avantages d'une concurrence au caractère limité (« concurrence imparfaite ») (2^e partie) ;
- Enfin, on verra que ce caractère partiel de la justification de la concurrence comme principe d'organisation se traduit par une position assez complexe des autorités en la matière (3^e partie).

DÉVELOPPEMENT

I. L'analyse néoclassique traditionnelle soutient que le recours à la concurrence comme principe de fonctionnement des économies de marché repose sur de solides justifications

A. Les avantages directs de la concurrence

1. Elle permet d'atteindre l'équilibre du marché : la concurrence entre agents (document 4), se traduisant par la flexibilité des prix, permet :
 - l'équilibre général (Walras) (tous les marchés, y compris le marché du travail [plein emploi]) ;
 - l'équilibre partiel (Marshall) (détermination de l'équilibre et autorégulation en cas de déséquilibre : par exemple, en cas de surproduction, la concurrence entre producteurs, par les prix, rétablit l'équilibre).
2. Cet équilibre est un optimum : la concurrence permet d'obtenir la meilleure situation possible (la concurrence permet l'efficacité productive, document 4)
 - Analyse au sein d'un marché interne (main invisible de Smith, optimum de Pareto) (en CPP, le gain du producteur et le gain du consommateur sont au maximum). C'est la justification de mesures récentes de mise en concurrence (document 2 : électricité, gaz, sur le marché européen) ;
 - Extension au marché mondial : la spécialisation internationale selon les avantages comparatifs suppose le libre-échange, qui met les producteurs des différents pays en concurrence entre eux. Il en résulte un gain à l'échange par réaffectation des facteurs de production. C'est l'une des justifications essentielles du mouvement général de « mondialisation ».

B. Les avantages indirects : les inconvénients d'une concurrence absente ou limitée, tant au plan interne qu'international, sont une justification a contrario de la concurrence

1. Les inconvénients de la concurrence imparfaite sur le marché interne :
 - Les inconvénients du monopole (par rapport à la CPP : prix plus élevé, quantité plus faible) ;
 - Les inconvénients de l'oligopole (risque de collusion entre producteurs [« oligopole coordonné »] : mêmes défauts) et de l'oligopsonie (petit nombre d'acheteurs face à un nombre élevé de producteurs : problème actuel de la pression exercée par les grandes centrales d'achat).
2. Extension de l'analyse aux rapports internationaux :
 - On peut retrouver au plan international, les inconvénients du monopole (document 1) et de l'oligopole (cartels de producteurs), comme ceux du monopsonie et surtout, plus fréquemment, de l'oligopsonie (marché de certaines matières premières, défavorable à certains pays pauvres, encore que la faim actuelle de matières premières [Chine] modifie les données) ;
 - Les inconvénients du protectionnisme (limitation de la concurrence étrangère) : spécialisation inefficace, risque de sclérose de l'appareil productif national maintenu à l'abri, autant d'effets défavorables aux consommateurs.

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

ÉCONOMIE

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée-générale de la partie (= phrase-titre du I) ;
- Transition (question que l'on va aborder dans la partie suivante).

II. De nouvelles analyses ont fait prendre conscience de certains inconvénients d'une situation fortement concurrentielle et, symétriquement, de certains avantages d'une concurrence au caractère limité (« concurrence imparfaite »)

A. La concurrence peut présenter des inconvénients

1. Une situation concurrentielle très poussée suppose un nombre élevé de petites firmes (« atomisticité ») : elles ne bénéficient pas des avantages de la grande taille (pas de rendements d'échelle croissants, donc pas d'économies d'échelle), ce qui est défavorable au consommateur.
2. Des coûts de transaction élevés qui peuvent se retourner contre les firmes et les consommateurs
 - Position du problème : la concurrence alourdit les coûts de transaction (Coase) (ex : asymétries d'information) qui, finalement, se retrouvent dans le prix à payer par le consommateur ;
 - Illustration récente : les risques liés à la mise en concurrence de la distribution de l'électricité et du gaz (document 2).
3. Une concurrence exacerbée peut jouer contre la concurrence
 - Le problème général : concurrence forte => entreprises en faillite => oligopole, voire monopole ;
 - Illustration récente : le cas de la privatisation d'entreprises publiques où les coûts fixes jouent un rôle dominant : le résultat n'est finalement pas une structure de marché concurrentielle (des oligopoles privés se substituent à des monopoles publics ; document 3).

B. A l'inverse, une situation de non-concurrence peut présenter des avantages par rapport à la situation de concurrence

1. Le cas limite du monopole naturel (Marshall, Pigou : théorie du Bien-Être) :
 - Le problème : certaines activités, aux coûts fixes très élevés, ne peuvent s'exercer en situation de concurrence ; elles supposent une situation de monopole ;
 - La solution : acceptation d'une situation de monopole, régulé par l'État, afin de garantir que le bien-être social soit maximum (c'était la base théorique du monopole de certaines entreprises publiques).
2. Le cas du monopole d'innovation (Schumpeter) :
 - Le problème : l'innovation est la source fondamentale de la croissance économique donc de l'amélioration du bien être or elle suppose des profits élevés pour motiver les entreprises à innover et pour financer les innovations ultérieures (recherche) ;
 - La solution, c'est le monopole (l'absence de concurrence permet aux innovateurs de tirer parti de leurs innovations). Dans ce cas, c'est l'absence de concurrence qui permet l'efficacité (« efficacité dynamique »).

C. Le dépassement de l'opposition frontale entre concurrence et monopole

1. La théorie des marchés contestables (Baumol, Panzar, Willig) :

- Le principe : ce qui fait la situation de concurrence, ce n'est pas tellement un nombre élevé d'entreprises mais la contestation permanente de la position des entreprises en place, ce qui les oblige à avoir un comportement concurrentiel, favorable aux consommateurs ;
- Le critère : il ne doit y avoir ni barrières à l'entrée ni barrières à la sortie.

2. Transposition à la concurrence au plan international :

- Le principe : les pays se forgent des avantages comparatifs sur la base d'innovations (Posner), ce qui les met en position de monopole (monopole d'innovation) mais leur position est sans cesse remise en cause par de nouveaux concurrents (exemple : les pays émergents) ;
- D'où l'avantage de la concurrence sur un grand marché, en concurrence imparfaite (Krugman, *La Nouvelle Économie internationale*), qui profite aux consommateurs.

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée-générale de la partie ;
- Transition (question que l'on va aborder dans la partie suivante).

III. Le caractère finalement partiel de la justification de la concurrence comme principe d'organisation se traduit par une position complexe des autorités : elles posent la concurrence comme règle générale mais, dans le même temps, elles admettent des dérogations importantes. On peut l'observer à trois niveaux.

A. Au niveau du marché intérieur (marché national)

1. L'attitude :

- Les législations nationales posent le principe de la concurrence et sanctionnent les manquements à ce principe (législation anti-trust aux États-Unis : le Sherman Act ; ordonnance de 1986 en France, réprimant les ententes et les abus de positions dominantes) ;
- mais les autorités se gardent un pouvoir d'appréciation : les opérations de concentration, favorables aux consommateurs, sont admises.

2. L'application :

- sanction des atteintes à la concurrence (exemple en France : lourde amende aux opérateurs de téléphone mobile infligée par le Conseil de la Concurrence en 2006) ;
- mais acceptation de certaines fusions et ententes considérées comme justifiées par des préoccupations de baisses de coûts ; préoccupation de « patriotisme économique » pour refuser certaines opérations et en favoriser d'autres (France : Pepsico-Danone en 2005, GDF-Suez en 2006).

B. Au niveau du marché européen

1. La législation de la concurrence

- Le traité de Rome pose le principe de la concurrence et prévoit sa protection par la Commission (articles 85 et 86 du traité) ;
- La Commission joue un rôle actif, poursuivant en justice les entreprises jugées coupables d'entraves à la concurrence (cas de Microsoft, document 1).

2. La législation des échanges entre pays membres de l'Union :

- La concurrence s'exerce sur un grand marché unique constitué par l'ensemble des pays membres entre lesquels doivent disparaître toutes formes de barrières, dans tous les domaines (marchandises, services, capitaux, travailleurs) ;
- Application délicate : la mise en place du grand marché unique est accélérée par l'acte unique européen de 1986 mais il y a des résistances, notamment en matière de services (débat sur le projet de directive Bolkestein). Le projet de Constitution reflétait la complexité de la question (affirmation du principe de « concurrence libre et non faussée » mais, en même temps, reconnaissance, pour la première fois, du caractère spécifique des services d'intérêt général et plus largement de l'économie sociale de marché).

C. Au niveau mondial (échanges internationaux) :

1. Le principe :

- Dès 1948, le GATT (Accord Général sur les droits de douane et le commerce) pose le principe du libre-échange, c'est-à-dire de la concurrence entre les pays. Les atteintes à la concurrence (protectionnisme) doivent être cadrées et progressivement réduites par des négociations internationales (« rounds ») ;
- En 1994, l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) reprend les principes du GATT et, surtout, est dotée d'un organisme de règlement des différends en matière de commerce international : désormais, les atteintes aux accords de libre-échange peuvent être sanctionnées.

2. Les applications :

- L'évolution depuis 1948 est caractérisée par une progression forte de la concurrence internationale (à la suite de grandes négociations dont le Kennedy round et l'Uruguay round). L'entrée de la Chine à l'OMC, la disparition des derniers dispositifs protectionnistes dans le textile (Accord Multifibres) en ont été les étapes marquantes dans la période récente ;
- Cependant, les résistances sont nombreuses pour limiter la concurrence étrangère : soit qu'elles soient expressément prévues (mesures en faveur de pays faibles : PMA [Pays les Moins Avancés], théorie du protectionnisme éducateur de List), soient qu'elles fassent l'objet de litiges (protectionnisme agricole des pays riches, protectionnisme déguisé, ...=> difficulté à clôturer le cycle actuel de négociations de l'OMC [cycle de Doha]).

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée générale de la partie ;
- Pas de transition.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Reprise rapide des idées générales (correspond à peu près à l'annonce générale du plan).
2. Ouverture (élargissement du sujet) : la nécessité d'une « gouvernance mondiale » plus satisfaisante.

La concurrence pose deux grands problèmes : sa protection (la tendance des firmes et des pays est de la limiter) et ses effets négatifs importants (la « réaffectation des facteurs de production » peut se traduire par une concurrence extrêmement dure entre travailleurs de pays différents ; les atteintes à l'environnement sont permanentes...) L'absence de véritable régulation publique au niveau mondial, fait que les avantages globaux de la concurrence, bien réels, sont amputés par des régressions dont sont souvent victimes les pays et les individus les plus faibles (stratégies de moins disant fiscal, de moins disant social, limitant la capacité d'action des États nationaux en matière de développement économique et de protection sociale)

D'où la nécessité de mettre en place une régulation publique au plan mondial (« gouvernance mondiale ») qui permettent d'« humaniser la concurrence ». Deux visions sont alors possibles pour l'avenir :

Une vision optimiste : sur les cinquante dernières années, des progrès ont déjà été réalisés (ONU, OIT, GATT-OMC, diverses conventions et protocoles, notamment sous la pression des Organisations Non Gouvernementales). On peut escompter qu'ils vont se poursuivre.

Une vision pessimiste : on voit déjà la difficulté qu'il y a à mettre en place une véritable régulation publique efficace au niveau de l'Union Européenne, qui est pourtant un ensemble déjà bien intégré ; à plus forte raison au plan mondial, où les stratégies non coopératives sont toujours les plus probables (théorie des jeux). Faire cavalier seul reste la tentation permanente, en particulier pour la puissance dominante (exemple : refus des États-Unis de signer le protocole de Kyoto, multiplication d'accords commerciaux bilatéraux spécifiques...).



CORRIGÉ

PASSERELLE
1

ÉCONOMIE

ESPAGNOL

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte extrait de la presse espagnole d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en espagnol un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Espagne et/ou l'Amérique du Sud, peuvent traiter de questions spécifiquement hispaniques (un homme politique, une entreprise, un aspect de la société, un événement...), mais aussi s'attacher aux relations franco-espagnoles (coopération entre les pays hispanophones dans le cadre européen et/ou mondial, position dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos... El Pais, El Mundo, ABC, La Vanguardia, Epoca, Noticias de la Comunicacion...*) et aussi de consulter les sites Internet.

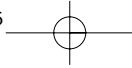
Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux !

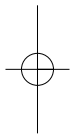
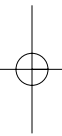


Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

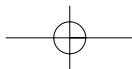
Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



MÉTHODOLOGIE



ESPAGNOL



ESPAGNOL

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

PASSERELLE
1

Aucun document n'est autorisé.

L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20 :

I – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en espagnol : 150 mots \pm 10 % ;

II – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en français : 150 mots \pm 10 % ;

III – Production libre en espagnol : 200 mots \pm 10 %.

Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.

SUJET

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

La era del empleo emigrante

La deslocalización es un fenómeno en auge en todo el mundo, del que la España en vías de desarrollo se benefició, y mucho, décadas atrás, pero que la España potencia industrial y económica sufre ahora en carne propia.

Sería esfuerzo inútil buscar esta palabra en el diccionario de la Real Academia Española, pero ha hecho tanta fortuna que, si se rastrea en castellano en el buscador Google, aparece cerca de 14 000 veces, más de 66 000 en francés y 5,7 millones (superando a globalización) si se sustituye por outsourcing. Este último término no se refiere sólo al traslado al extranjero, para reducir costes laborales y beneficiarse de rebajas fiscales y otros estímulos, de plantas enteras o parte de la producción de grandes empresas, sobre todo multinacionales (deslocalización en sentido estricto), sino sobre todo, según el Diccionario de términos económicos, financieros y comerciales (editorial Ariel), a la « subcontratación externa de servicios propios, sobre todo de tecnologías y sistemas de información » y « externalización empresarial, o cesión a otros, de ciertas áreas de una empresa ».

La deslocalización, que la reciente ampliación de la UE acelera, es noticia por su impacto social y económico, sobre todo en Cataluña, a causa de los anuncios de cierres y traslados totales o parciales de fábricas o líneas de producción de multinacionales como Philips, Valeo, Hewlett-packard, Sony, Delphi, Panasonic, Samsung, Volkswagen. Pero se extiende también a grandes empresas españolas, como el grupo cooperativo Mondragón, que prevé abrir 14 plantas en el extranjero (esencialmente en China) entre 2004 y 2008, con la promesa de que no reducirá el empleo en España, donde se mantendrán las actividades de mayor valor añadido. O a gigantes del sector de la confección que subcontratan la fabricación de buena parte (Inditex-Zara) o la totalidad (Mango) de su

producción en países de mano de obra más barata, como Marruecos y, otra vez, China, aunque mantienen en España sus sedes y departamentos de investigación, diseño y comercialización. El efecto global sobre los empleos se mide en unos 15.000 perdidos en los últimos años.

El fenómeno de la deslocalización no se limita ya a la producción física de bienes, sino que cobra una fuerza creciente en empresas de servicios como las de telefonía, y el próximo campo de batalla podría ser la Banca, que, técnicamente, podría externalizar, sobre todo a América Latina, servicios como la atención telefónica o parte de la administración, la mercadotecnia y el soporte técnico informático, ya sea subcontratando o montando tinglados propios.

El final del siglo XX quedó marcado por una palabra: globalización. El comienzo del siglo XXI, por otra: deslocalización. Ambas son parientes, por sus venas corre la misma sangre, y reflejan la necesidad imperiosa de que trabajadores, empresas y países enteros se adapten a las realidades de un mundo cambiante. No se pueden poner puertas al campo, ni evitar la deslocalización en un marco económico globalizado, de aperturas de mercados y competencia salvaje. Pero se puede mitigar el efecto sobre el empleo, para que queden en España los puestos de trabajo que exigen una mayor cualificación, los de mayor valor añadido. El futuro debe pasar por la promoción del made in Europe como sinónimos de calidad y diseño, así como por la innovación, la personalización y la respuesta rápida a una demanda cambiante.

El gran reto es que esa emigración se regule, las consecuencias globales para el país sean positivas y el efecto sobre el empleo, moderado. Después de todo, como recuerda José María Cuevas, presidente de la Confederación Española de Organizaciones Empresariales, « *la inversión norteamericana, alemana o francesa en España no supuso, hace años, el declive de esos países, sino todo lo contrario* ». Un reto que se resume en dos palabras: adaptarse o morir.

*El País, domingo 13 de junio de 2004.
(610 palabras)*

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D’UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

La nouvelle peur des pays riches

C’est une petite phrase, anodine, prononcée par le patron de la plus grande entreprise du monde : interrogé sur ses projets de production en Asie, Jeffrey Immelt, le PDG de General Electric avait lâché : « *Ce qui rend la Chine si intéressante, c’est la qualité de sa main-d’œuvre.* » Une main-d’œuvre qualifiée, donc, pour fabriquer des articles de consommation courante, des jouets, des tongs et des chaussures, mais aussi des puces, des circuits électriques, des appareils électroménagers, des téléviseurs et des ordinateurs, des vitamines et de la pénicilline. Et bien entendu, une main-d’œuvre moins chère, beaucoup moins chère. Des Chinois capables de produire en masse des lecteurs de DVD bientôt proposés à 25 euros dans les hypermarchés français (!), et capables d’expédier un homme dans l’espace en maîtrisant la longue chaîne de savoir que cet exploit exige.

Voici donc, avec l'Inde, plus du tiers de l'humanité prête à capter une partie de notre savoir-faire, à confisquer une partie de nos emplois, à profiter, en somme, d'une accélération foudroyante des délocalisations. Un mouvement plus puissant qu'auparavant : certes les pays occidentaux ont déjà eu à faire face à de très nombreuses vagues de délocalisations (au Mexique pour les États-Unis, au Maghreb pour l'Europe, et même en Europe avec le plan Marshall qui, après la Seconde Guerre mondiale, suscita en Amérique la crainte de voir s'exiler des emplois...) ; mais cette fois, l'immensité des nouveaux pôles d'attraction bouleverse tous nos repères traditionnels. Plus puissant, ce courant de délocalisations est aussi plus rapide si l'on en juge par la vitesse à laquelle les nouveaux pays acquièrent la technologie et les capitaux ; il est plus large par le nombre des secteurs touchés, plus vaste par le nombre des pays affectés, aucun métier même les plus sophistiqués, ni aucune région même les plus protégées ne pouvant plus désormais se croire à l'abri d'une saignée que facilitent et accélèrent les technologies de la communication, le progrès des transports et l'universalité toujours grande de l'éducation.

Voici donc la grande peur des délocalisations, celle qui touche tous les pays industrialisés et toutes les catégories de population, depuis l'ouvrier du textile ou de l'électronique jusque – et c'est nouveau et angoissant – aux blouses blanches et à toute la communauté des chercheurs et des scientifiques. Une peur aggravée du fait que personne ne connaît la fin de l'histoire : jusqu'où cela va-t-il aller, que se passera-t-il lorsque les 4/5 de la population chinoise encore tenus à l'écart du monde s'ouvriront au marché ? Qu'arrivera-t-il lorsque des pans entiers de l'industrie ou des services informatiques auront fini par migrer là-bas ? L'Europe et les États-Unis transformés en déserts industriels, peuplés de consommateurs vieillissants, calfeutrés derrière leurs systèmes de santé chroniquement déficitaires ? Image scandaleuse, presque insupportable. Mais image fautive. Car cette grande peur des délocalisations, instinctive, émotionnelle, n'est pas rationnelle [...].

Par contre, le raisonnement macro-économique est d'une implacable logique : en délocalisant une partie de leur outil de production, les pays riches permettent aux pays émergents de se développer, de s'intégrer dans le jeu économique mondial, de créer *in situ* de la valeur ajoutée et du pouvoir d'achat, lesquels serviront à importer et à consommer, ce qui profitera invariablement aux pays développés. Et l'histoire économique démontre bien que cela s'est régulièrement produit : chaque fois qu'une zone de la planète a vu son économie décoller, cela a fini par profiter aussi aux pays les plus développés. D'ailleurs, n'y a-t-il pas aujourd'hui aux États-Unis environ deux fois moins de chômeurs qu'il y a vingt ans, alors même que les délocalisations s'y sont multipliées ? À long terme, donc, il y aurait plus de peur que de mal.

Nicolas Betytout, *Les Échos*, 9 juin 2004.
(600 mots)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

El tema de las deslocalizaciones es una manzana de discordia entre los países europeos. Tanto sus partidarios como sus opositores esgrimen argumentos sostenibles. Y usted, ¿cómo contempla el fenómeno de las deslocalizaciones? Justifique su parecer con ejemplos precisos.

CORRIGÉ

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

La era del empleo emigrante

Los comienzos del siglo XXI quedan marcados por la palabra deslocalización que conlleva un sinfín de matices, entre los cuales cabe destacar la externalización empresarial y la subcontratación externa de servicios relacionados con las tecnologías y la información.

En un contexto económico globalizado, España no puede librarse de tal fenómeno. En efecto, por una parte, algunas multinacionales (Philips, Sony) situadas en Cataluña cierran líneas de producción y, por otra, algunas grandes empresas españolas (Mango, grupo Mondragón) subcontratan su producción en países de mano de obra más barata, eso sí manteniendo en el territorio nacional sus departamentos de I + D, diseño y comercialización.

Para evitar un fuerte impacto social y económico (pérdida de unos 15 000 puestos de trabajo), sería necesario que se mantuvieran en España los empleos de mayor valor añadido y que se llegara a promocionar lo made in Europe.

Las realidades de un mundo cambiante son ineludibles, pero hay que sacar el mejor partido de ellas, particularmente en el ámbito del empleo emigrante.

(163 palabras.)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

La nouvelle peur des pays riches

Por la calidad de su mano de obra cualificada, China e India son capaces de inundar el mercado de una amplia gama de producciones de bienes de consumo corriente (zapatos, televisores, vitaminas) a precios altamente competitivos.

El temor de los países occidentales es tanto más justificado cuanto que jamás ha habido tal oleada de deslocalizaciones hacia estos dos países. Los chinos y los indios saben arreglárselas para apoderarse cada vez más rápidamente de la tecnología, del saber hacer, de los capitales de los países industrializados. ¿Qué papel desempeñarán Estados Unidos y

ESPAGNOL

CORRIGÉ

Europa cuando la mayor parte de los servicios informáticos, pongamos por caso, vayan a implantarse allá?

Pero el miedo a las deslocalizaciones a gran escala no es nada racional porque, desde el punto de vista macroeconómico, serán los países desarrollados los que cosecharán el fruto de lo que han sembrado: el aumento del poder de compra en los países emergentes acarreará más consumo e importaciones.

A fin de cuentas, no hay mal que por bien no venga.

(168 palabras.)



III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

¿Qué habría pasado si, cuando la agricultura empezó a extenderse, los líderes locales hubieran boicoteado su expansión diciendo que ésta comportaba pérdidas de puestos de trabajo entre cazadores y recolectores?

¡Pues sencillamente, que hoy seguiríamos viviendo de la caza y la recolección! Y es que, a mi parecer, en un mundo de constantes mutaciones tecnológicas, las sociedades que sobreviven son las que mejor se adaptan al cambio.

Para que un país pueda aprovechar las oportunidades que se presentan, es necesario actuar en dos frentes: el de la competitividad y el de la astucia.

Competitividad es crear un entorno que permita a todas las personas participar del juego económico, y para ello se requiere un cambio mental: hay que aceptar que el progreso va a seguir mutando nuestro entorno y hay que entender que el listón seguirá subiendo, nos guste o no. La educación debe dejar paso a métodos que nos enseñen a aprender y reciclarnos con facilidad.

La astucia consiste en visualizar el futuro y construir los puentes que nos lleven a él. Un ejemplo: en los próximos diez años, el mundo que nos rodea será digital, móvil y virtual. La pregunta es: ¿nos estamos dotando de la capacidad de adaptación a ese cambio?

Y si en ambos frentes, las empresas actúan con eficacia y equidad para transmitir la confianza y el optimismo necesarios, estoy cien por cien a favor de las deslocalizaciones.

(230 palabras.)

GESTION

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de gestion dans le cadre d'une formation au Licence 2, BTS ou DUT.

Nature de l'épreuve

Tester la compréhension des principes de base de la comptabilité générale, analytique et du contrôle de gestion, la capacité de réflexion de l'étudiant et non sa connaissance de techniques très pointues.

Programme

- Les documents du système comptable.
- Analyse des coûts :
 - utilisation des coûts de revient (coûts complets, variables, directs),
 - coûts marginaux,
 - coûts préétablis.
- Analyse de rentabilité :
 - exploitation du seuil de rentabilité,
 - marges et contributions.
- Notion de base d'organisation.
- Principes de conception d'un système d'information.

Conseils de préparation

- Revoir ses cours de 1^{er} cycle en comptabilité générale, comptabilité analytique et contrôle de gestion.
- Bien comprendre les principes de base de ces matières.
- Faire des exercices simples et les annales du concours en temps limité.
- Bien lire les énoncés.
- Réfléchir à l'intérêt des différentes techniques étudiées.

Bibliographie

- G. ENSELME, *Comptabilité financière de l'entreprise*, éd. Litec.
- C. RAULET, *Comptabilité analytique et contrôle de gestion*, éd. Dunod.
- M. LEBAS, *Comptabilité analytique de gestion*, éd. Nathan.
- T. CUYAUBERE, J. MULLER, *Contrôle de gestion : la comptabilité analytique*, t. I, éd. La Villeguerin, 1997.

M

MÉTHODOLOGIE

PASSERELLE
1

GESTION

S
SUJET

GESTION

Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

PASSELLE
1

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

ÉTUDE DE CAS

(sur 17 points)

Le Groupe Gollandière, groupe non coté en bourse, exploite des maisons de retraites et des centres de convalescence. Il dispose d'environ 15 établissements essentiellement situés dans l'est de la France. La capacité d'accueil du groupe, mesurée en nombre de lits, s'élève à 1 025. Sa stratégie de développement le conduit depuis quelques années à investir dans l'ouest de la France et plus particulièrement sur la côte atlantique.

Lors de ses recherches d'acquisition de nouveaux établissements, le groupe a été contacté par le professeur Passerose qui dirige la maison de retraite créée en 1989 par lui même et messieurs Remard et Goimont « La Régoimière » à Saint-Martin de Ré, petit port de l'île de Ré.

La capacité d'hébergement de celle ci s'élève à 80 lits ce qui garantit une intimité, une ambiance à la fois conviviale et chaleureuse tout en permettant un suivi rigoureux de la santé et de la sécurité des pensionnaires. En effet, à partir d'une soixantaine de lits une équipe paramédicale et des équipements performants peuvent financièrement être amortis. Le restaurant et l'équipe médicale sont adaptés pour faire face à la demande d'une population d'environ 80 à 100 personnes. Avec 80 pensionnaires, la structure fonctionne à plein régime.

Il n'y a aucune marge en hôtellerie car lorsqu'une chambre est occupée elle ne peut pas être proposée à un autre pensionnaire. En revanche le restaurant et le service « soins » peuvent éventuellement accueillir quelques personnes supplémentaires sans que la qualité de service ou de travail pour le personnel) en pâtisse de manière significative.

L'établissement est propriétaire des locaux destinés à l'hôtellerie, à la restauration, aux soins médicaux et aux services généraux. Le personnel, expérimenté, est composé d'une équipe administrative et d'animation, de personnel de ménage et d'entretien, de cuisiniers et serveurs et de personnels chargés du suivi médical. Malheureusement la gestion n'est pas informatisée et la rentabilité est assez faible selon les critères du groupe Gollandière qui considère qu'une telle structure doit avoir un ratio

Résultat d'exploitation/chiffre d'affaires d'au moins 10,5 %.

GESTION

HOTELLERIE/RESTAURATION

Les chambres d'une personne (dénommées chambres simples) de 15 mètres carrés peuvent être décorées ou personnalisées. Elles sont munies de prise télévision et d'une ligne téléphonique ainsi que d'un système d'appel d'urgence relié au personnel de surveillance de l'hôtel. Elles comprennent une salle de bain ergonomique (douche assise accessible en fauteuil roulant, W-C rehaussé, barre de relèvement, sol antidérapant et appel d'urgence).

Le ménage et les changements de draps sont assurés par le service entretien.

Quatre salons sont à la disposition des hôtes de la structure :

- Salon réception pour recevoir des proches.
- Salon de jeux où différentes activités sont proposées telles que scrabble, cartes, jeux vidéo...
- Salon détente pour lire, se reposer, converser avec d'autres pensionnaires.
- Un salon de coiffure est également mis à disposition d'une coiffeuse extérieure à la maison de retraite deux fois par semaine. Charge au résident de prendre rendez vous et de régler directement la coiffeuse.

Les repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) sont servis chauds dans la salle de restaurant ou en chambre en cas de maladie.

La surface des locaux hôteliers s'élèvent à 1 400 mètres carrés et comprennent 1 200 mètres carrés de chambres, et les parties communes de l'hôtel (couloirs, salons, etc.) pour 200 mètres carrés.

Un mètre carré de chambre génère donc 1/6 mètre carré de parties communes.

SOINS MÉDICAUX

Service ouvert de 9 h à 18 h.

Les résidents sont libres du choix de leur médecin traitant. En plus du suivi effectué par celui-ci une équipe paramédicale, composée d'infirmières, de kinésithérapeutes, d'aides soignantes et d'auxiliaires de vie, soucieuse de préserver une hygiène sans faille et d'assurer des soins parfaitement adaptés, est à disposition des résidents.

Cette équipe peut être notamment chargée :

- du suivi des traitements médicaux ;
- du suivi psychologique ;
- de la psychomotricité ;
- de la rééducation et de la kinésithérapie ;
- du respect des régimes alimentaires adaptés aux prescriptions du médecin traitant.

Les locaux destinés à ces soins se composent :

- d'une salle de kinésithérapie ;
- d'une salle de soins ;
- d'une piscine permettant des massages aquatiques ou de la rééducation.

S
SUJETPASSELLE
1

SERVICES GÉNÉRAUX

Le directeur, docteur en médecine et diplômé en gestion, dirige la structure. Il consacre également une partie de son temps à écouter, renseigner et rendre service aux résidents.

Il est assisté d'une équipe administrative, chargée de la comptabilité et de la gestion et d'une équipe d'animateurs proposant des activités (jeux, lecture de romans ou de journaux, conversations...) aux hôtes de la maison de retraite. Ces animateurs sont rattachés aux services généraux car leur activité peut s'effectuer pendant que le pensionnaire qui en bénéficie est dans sa chambre, au restaurant ou même en soins.

Actuellement les 80 pensionnaires paient chacun pour la totalité des prestations (hôtellerie, restauration et soins médicaux), qu'ils les utilisent pleinement ou non. Le tarif unique s'élève à 73 euros par jour et par personne.

Les personnes seules disposent d'une chambre de 15 mètres carrés, celles qui vivent en couple bénéficient de la surface de deux chambres. La volonté initiale de ne créer que des chambres simples a permis à M. Passerose de bénéficier d'une très grande souplesse d'accueil. Jusqu'en 2000, l'âge avancé des pensionnaires potentiels était tel que peu d'entre eux vivaient encore avec leur conjoint. De plus la rareté de maisons d'accueil permettait à la maison de retraite de bénéficier d'une liste d'attente composée de personnes seules mais également de quelques couples n'ayant pas trouvé d'autres structures d'accueil et donc prêts à payer deux fois 73 euros par jour. Mais depuis 4 ou 5 ans les demandes de couples sont en forte progression au niveau national et la concurrence se fait plus vive, par conséquent le fait de ne disposer que de chambres simples risque à l'avenir de pénaliser la « Régoimière ».

Le groupe Gollandière souhaite, s'il acquiert cet établissement :

- Amener le ratio résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires au niveau habituel du groupe soit 10,5 % ;
- Proposer une tarification différenciée des services offerts, comme le font les concurrents les plus compétitifs ;
- Aménager une vingtaine de chambres doubles proposées à un tarif spécifique ;
- Accueillir un groupe de personnes fortement handicapées nécessitant des services spécifiques.

DOSSIER N° 1

(sur 7 ou 8 points)

Attention : certaines informations sont peut être inutiles.

Tous les calculs doivent figurer sur la copie. Les tableaux doivent être recopiés sur la copie.

Pas de TVA ni d'imposition des bénéfices par mesure de simplification.

GESTION

Étude de l'existant et de la tarification

- 1) Déterminer le résultat d'exploitation de la structure. (les matériels sont amortissables en linéaire sur 5 ans).
- 2) Déterminer la valeur du ratio résultat d'exploitation/chiffre d'affaires. Commenter en deux lignes au maximum le résultat obtenu. Quel devrait être le prix facturé par jour et par personne pour que le ratio résultat d'exploitation/chiffre d'affaires soit de 10,5 % en prenant comme hypothèse qu'il y a 360 jours par an (12 mois de 30 jours) et sachant que les charges sont indépendantes du chiffre d'affaires? (arrondir au centime supérieur).
- 3) Déterminer le coût de revient complet des centres Hôtellerie, Restauration, Soins et Services Généraux en répartissant les charges données en annexe 1.
- 4) Déterminer le coût par personne et par jour de chacun de ces centres.
- 5) Déterminer le coût par personne et par jour des trois premiers centres après avoir réparti le coût du centre « Services Généraux » de la manière suivante : 20 % sur l'hôtellerie, 30 % sur la restauration et 50 % sur les soins.
- 7) À quel prix faudrait-il facturer par jour et par personne l'usage de chacun des trois centres pour obtenir par centre (avec la fréquentation constatée) le ratio obtenu en question 2, résultat d'exploitation/chiffre d'affaires ? Arrondir au centime supérieur.
- 8) À quel prix faudrait-il facturer par jour et par personne l'usage de chacun des trois centres pour obtenir (avec la fréquentation constatée) un ratio résultat d'exploitation/chiffre d'affaires égal à 10,5 % ? Arrondir au centime supérieur.
- 9) Sachant que les concurrents directs facturent la nuitée à 19,00 €, la restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner) à 31,90 € par jour et le suivi médical et paramédical journalier pour un prix forfaitaire de 29,90 €, l'objectif de 10,5 % est-il réaliste ?

Réponse en moins de 5 lignes.

Annexe 1

Éléments	Hotellerie	Restaurant	Soins	Services Généraux	Totaux
Capacité maxi journalière	80	80/100	80/100		
capacité journalière utilisée	80	80	80	80	80
superficie en mètres carrés	1 400	400	200	100	2 100
Valeur des locaux	2 100 000	600 000	300 000	150 000	3 150 000
Valeur des Matériels ⁽¹⁾	240 000	120 000	160 000		520 000
Nombre de femmes de ménage (rémunérées au même tarif)	7	2	1	0,5	10,5
 Produits					 2 102 400

SUJET

PASSELLE
1

GESTION

S
SUJETPASSELLE
1

Charges :

Rémunération des femmes de ménage					210 210
Rémunération des serveurs					207 360
Rémunération des cuisiniers					101 920
Rémunération accueil et surveillance de l'hôtel					103 680
Rémunération du personnel médical					349 440
Rémunération de la direction					78 260
Rémunération des agents direction et des animateurs					182 000
Autres achats et services extérieurs	35 180	11 400	4 020	2 500	53 100
fournitures administratives	0	0	0	7 730	7 730
Nourritures					345 600
Produits de soins					144 000
amortissements locaux	105 000	30 000	15 000	7 500	157 500
amortissements matériel	48 000	24 000	32 000	0	104 000
Totaux		à déterminer	à déterminer	à déterminer	à déterminer

(1) Les 240 000 € pour l'hôtellerie correspondent à 3000 de matériel par chambre simple.

$$3000 \times 80 = 240\,000.$$

DOSSIER N° 2

(sur 2 ou 3 points)

Accueil d'un groupe de handicapés moteurs

Le professeur Passerose, souhaitant mettre en valeur ses capacités de gestionnaire, dévoile le projet qu'il envisageait de réaliser dès janvier prochain : accueillir, dans des locaux loués situés à côté de la maison de retraite, un groupe de 12 handicapés moteurs âgés de plus de 65 ans. Selon lui ce petit groupe de pensionnaires supplémentaires pourrait être facilement absorbé par les services restauration, soins et services généraux sans coûts marginaux importants. Le montant payé directement par les personnes handicapées auquel s'ajoute un complément accordé par les organismes sociaux revient à encaisser 97.50 € par jour et par personne.

Selon lui, hormis l'aspect social très important à ses yeux, cet accueil permettrait d'accroître les indicateurs suivants :

- Résultat ;
- Ratio résultat d'exploitation/chiffre d'affaires.

GESTION

Attention : certaines informations sont peut être inutiles.

1. Les affirmations de M. Passerose sont elles exactes ?
2. Si tel est le cas, l'opération prise isolément correspond-t-elle aux exigences du groupe Gollandière ?
3. Quel est le coût marginal par personne et par jour de l'accueil de ce groupe des centres hôtellerie, restauration et soins ? Appliquer les critères de répartition des charges du centre services généraux utilisés dans le dossier 1.
4. Commenter ces résultats en 5 lignes au maximum.
5. Le groupe Gollandière doit-il retenir ce projet ?

Annexe 2

Nombre de personnes handicapées	12
Tarification journalière par personne	97,50 €
Coût annuel supplémentaire d'hôtellerie	58 320 €
Coût annuel supplémentaire de restauration	103 680 €
Coût annuel supplémentaire de soins	210 360 €
Coût annuel supplémentaire de services généraux	29 440 €

DOSSIER N°3

(sur 6 ou 7 points)

Projet de création de chambres doubles

Le groupe Gollandière souhaite étudier la possibilité de créer dans un an des chambres doubles, adaptées pour recevoir des couples, et mesurer l'incidence financière de cette transformation.

Le groupe estime que sur les 80 chambres simples, de 15 mètres carrés chacune, actuellement en service, 28 pourront être transformées en 21 chambres doubles de 20 mètres carrés chacune. Cette modification entraînera des dépenses de réaménagement, amortissables sur 10 ans, estimées à 1 200 € par chambre double.

L'investissement en matériel s'élèvera à 4 500 € par chambre double. Ces investissements seront amortis sur 5 ans.

L'investissement en matériel s'élève à 3 000 € par chambre simple et est amortissable sur 5 ans.

S
SUJET

PASSELLE
1

En supposant que cette transformation n'aura aucun impact sur les services soins restauration, et services généraux, et que toutes les chambres seront occupées :

1. Déterminer le nombre de personnes qui pourront être accueillies dans la structure si les 28 chambres simples sont transformées en 21 chambres doubles.
2. Déterminer le coût de revient journalier hôtelier après transformation (mais avant prise en compte des frais des services généraux) d'un couple occupant une chambre double, celui d'un couple occupant deux chambres simples et celui d'une personne occupant une chambre simple. Les frais de ménage, d'accueil et de garde resteront constants. Les 35 180 € de services extérieurs seront répartis comme les charges de ménage en fonction de la surface.
Les frais de garde et d'accueil seront répartis en fonction du nombre de résidents.
3. Quel tarif faut-il pratiquer (au minimum) aux chambres doubles pour que la marge sur les 52 chambres simples et les 21 chambres doubles excède la marge dégagée par les 80 chambres simples (avant la transformation) en supposant que le prix facturé journalièrement pour une chambre simple est de 19 € avant et après la transformation ? Arrondir au centime supérieur.
4. Combien économisera annuellement un couple en retenant une chambre double plutôt que deux chambres simples (retenir comme prix journalier facturé pour une chambre double le prix obtenu à la question précédente et 19 € pour une chambre simple) ?
5. Quelle évolution constate-t-on au niveau du coût de revient journalier d'une personne occupant une chambre simple avant transformation des chambres simples en chambres doubles et après ? Comment l'expliquer ? Réponse en 3 lignes au maximum.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

(sur 3 points environ)

Le directeur financier du groupe Gollandière, groupe non coté en bourse, hésite entre un financement par emprunt et un financement par capitaux propres pour réaliser un investissement relativement important. Il vous demande de lui présenter de manière synthétique les avantages et inconvénients de chaque modalité de financement. Vous utiliserez un tableau de la forme suivante :

GESTION

	Emprunt	Capital
Avantages	• argument 1 • argument n	• argument 1 • argument n
Inconvénients	• argument 1 • argument n	• argument 1 • argument n

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

CORRIGÉ

DOSSIER N°1

1. Ratio

$$RE/CA = 576\,000/2\,102\,400 \approx 2,74\%$$

Le résultat est positif mais effectivement le ratio semble assez faible, moins de 3 %.
Sur 100 € de CA il reste 2,74 € de Résultat d'exploitation (bien inférieur à 10 %).

2. Prix à facturer par jour pour obtenir 10,5 % :

$$\frac{CA - 2\,044\,800}{CA}$$

$$D'où CA = \frac{2\,044\,800}{0,895} = 2\,284\,693$$

$$\text{soit par jour et par personne } \frac{2\,284\,693}{360 \times 80} = 79,33$$

3. Coût de revient global par centre :

Hôtellerie :	432 000
Restauration :	760 320
Soins :	564 480
Services généraux :	288 000

Vérification : 2 044 800 OK

GESTION

CORRIGÉ

4. Coût par jour et par personne

Hôtellerie :	15
Restauration :	26,40
Soins	19,60
Services généraux	10,00

PASSERELLE 1

5. Répartition services généraux

Hôtellerie :	288 000 x 20 % = 57 600
Restauration :	288 000 x 30 % = 86 400
Services généraux :	288 000 x 50 % = 144 000
288 000 vérification OK	

Hôtel	432 000 + 57 600 = 489 600	→ 17,00
Restaurant	760 320 + 86 400 = 846 720	→ 29,40
Soins	564 480 + 144 000 = 708 480	→ 24,60
	2 044 800	OK

6. À quel prix faudrait il facturer pour avoir le même ratio

$$\left. \begin{array}{l} \frac{17}{(1 - 0,0274)} = 17,478 \rightarrow 17,48 \\ \frac{29,40}{(1 - 0,0274)} = 30,228 \rightarrow 30,23 \\ \frac{24,60}{(1 - 0,0274)} = 25,293 \rightarrow 25,30 \end{array} \right\} \approx 73 \text{ prix actuel}$$

7. Pour avoir 10,5 %

$$\left. \begin{array}{l} \frac{17}{(1 - 0,0105)} = 18,994 \approx 19,00 \\ \frac{29,40}{(1 - 0,0105)} = 32,849 \approx 32,85 \\ \frac{24,60}{(1 - 0,0105)} = 27,486 \approx 27,49 \end{array} \right\} \approx 79,34$$

GESTION



8. Comparaison avec concurrents

Hôtel	19,00	19,00	Égalité
Restaurant	32,85	31,90	ns sommes + cher de 3 %
Soins	27,49	29,90	nous sommes - cher de 8 %
Total	79,34	80,80	nous sommes - cher de 2 %

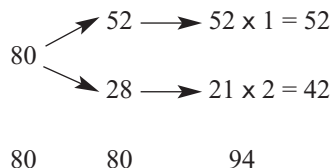
L'objectif de 10,5 % semble réaliste.



DOSSIER 2

Chambres doubles

1. Nombre de personnes qui pourront être accueillies



On passe de 80 pensionnaires à 94 soit 17,5 % d'augmentation (mais -100 donc le restaurant et les soins peuvent supporter...)

2. Coût de revient d'un couple

Hôtel après transformation en chambres doubles :

Charges	Total	Chambre simple	Chambre double
Femmes de ménages	140 140	1 751,75	2335,67
Accueil et garde	103 680	1102,98	2205,96
Services extérieurs	35 180	439,75	586,33
Locaux 1400 m ²	105 000	1 312,50	1 750,00
Matériels CS	156 000 / 5	600,00	
CD	94 500 / 5		900,00
Réaménagement	25 200 / 10		120,00
	436 620	5 206,98	7 897,96

Locaux : 1400 m² pour 80 × 15 m² de chambre par an → 1 200
donc 200 m² communs soit 1/6 par m².

CORRIGÉ

Chambres simples	15	→	17,5 m ² × 52	→	910
Chambres doubles	21	→	23,33 m ² × 21	→	490
					1 400

Donc par jour et par chambre

Nombre de personnes	1	2
Chambre Simple	14,4638	28,93
Chambre Double	21,94	



3. Tarif à appliquer

- Avant transformation

$$(80 \times 360 \times 19) - 432\,000 \geq 115\,200$$

- Après transformation

$$(52 \times 360 \times 19) + (x \times 360 \times 21) - 436\,620 \geq 115\,200$$

$$355\,680 + 7560x - 436\,620 \geq 115\,200$$

$$\text{d'où } 7560x \geq 196\,140$$

$$x \geq 25,944$$

$$\rightarrow 25,95$$

4. Économie réalisée

$$(360 \times 25,95) - (360 \times 19) \times 2 = 9\,342 - 13\,680 = 4\,338 \text{ €}$$

Économie de 31,71 %.

5. Économie sur prix journalier d'une personne

avant transformation	15,00	} 0,54 € d'économie par jour
après transformation	14,46	

Pourquoi par an ?

	Avant	Après	
Ménage	1 751,75	1 751,75	→ Idem 0
Garde de nuit	1 296,00	1 102,98	→ 193,02 soit 0,54 par jour
Services extérieurs	439,75	439,75	→ Idem 0
Locaux	1 312,50	1 312,50	→ Idem 0
Matériel	600,00	600,00	→ Idem 0

garde car 94/80.

DOSSIER N°3

CORRIGÉ

1. et 2.

Résultat d'exploitation / CA

$$\frac{(12 \times 97,50 \times 360) - 401800}{(12 \times 97,50 \times 360)} = \frac{421\,200 - 401\,800}{421\,200} = 4,60\%$$

PASSERELLE
13. **Coût marginal**

	Hotel	Restaurant	Soin	Totaux
	58 320	103 680	210 360	372 360
	5 888	8 832	14 720	29 440
	64 208	112 512	225 080	401 800
	14,86	26,04	52,10	
Coût dossier 1	17,00	29,40	24,60	

4. Effectivement en hôtel-restauration le coût marginal est plus faible que pour les 80 autres pensionnaires, mais en revanche les soins entraînent un coût nettement supérieur (plus du double).

5. Non, il ne faut pas le retenir

	KP	Emprunt
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de dette ni de remboursement - Pas d'intérêts - Risque de faillite - Améliore la solvabilité (image de solidité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de levier positif possible - Facile, rapide - Pas de risque de perte de contrôle - Pas de dividendes à payer
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Rentabilité exigée - risque perte de contrôle - difficulté de trouver des actionnaires - pas d'effet de levier - dividendes éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de levier négatif possible - Intérêts/remboursement - Dégrade la solvabilité

GESTION

CORRIGÉ

BARÈME

DOSSIER 1*Sur 8,5 points*

1. Résultat d'exploitation	1
2. Ratio + Com	1
3. Prix à facturer	1
4. Coût revient	1
5. Coût/J/pers	1
6. Coût après répart SG	1,5
7. Pris à facturer	0,75
8. Prix à facturer 10,5 %	0,75
9. Comparaison concurrents	0,5

PASSELLE
1**DOSSIER 2***Sur 2,5 points*

1. Affirmations	0,5
2. Ratio isolé	0,5
3. Coût marginal	0,5
4. Commentaires	0,5
5. Décision Groupe	0,5

DOSSIER 3*Sur 6 points*

1. Nbre de personnes	0,5
2. Coût de revient	2
3. Tarif	1
4. Économie	1
5. Évolution	1

QUESTION*Sur 3 points environ*

GESTION

INFORMATIQUE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau DUT ou BTS Informatique.

Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie Algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à compléter pour la partie Systèmes d'informations.

Programme

Réviser le programme suivant :

Informatique générale :

- Les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- La structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- Les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND) ;
- Internet et e-business.

Algorithmique :

- Les séquences simples ;
- Les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- Les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- Procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- L'utilisation de tableaux.

Systèmes d'informations :

- Les entités et les associations ;
- Les dépendances fonctionnelles ;
- Les cardinalités ;
- Les modèles conceptuels de données ;
- Les modèles logiques de données.

Bibliographie

- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Modèles de données : Bertrand Bisson, *Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Economica.
- Jean-Louis Peaucelle, *Systèmes d'information*, éd. Economica.
- Hugues Angot, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.

M

MÉTHODOLOGIE

PASSE
RELLE
1

INFORMATIQUE

INFORMATIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque.

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A) GÉNÉRALITÉS

Qu'entend-on par procédure d'authentification ?

À quoi cela sert-il ?

Qu'est-ce qu'une unité logique ?

Citez quelques unités logiques sur un micro-ordinateur.

À quoi cela sert-il de vérifier et défragmenter le disque dur ?

B) CODAGE DE DONNÉES

Le code ASCII permet de représenter les caractères.

Que signifie le mot ASCII ?

Pour les lettres majuscules, il commence à 41 en hexadécimal et à 65 en décimal.

Recopier et compléter le tableau suivant :

	B	O	N	N	E		A	N	N	E	E
hexa						20	41				
décimal						32	65				

C) CAPACITÉ MÉMOIRE

Le micro-ordinateur X a une mémoire vive de 512 Mo

Que signifie le sigle Mo ?

Combien d'octets exactement comprend cette mémoire ?

Si une page de texte comprend 2 000 caractères, combien de pages peut-on stocker dans la mémoire centrale de ce micro-ordinateur ?

D) CONVERSIONS

Recopier et compléter le tableau ci-dessous

Base 10	7				25				77				100		50		2005	
Base 8		7	10		20		30		16			100		77			50	
Base 16				100				32		1A			5B			77		50

E) FONCTIONS LOGIQUES

- Écrire la table de vérité de la fonction OR
- Écrire la table de vérité de la fonction AND
- Écrire la table de vérité de la fonction NOR
- Écrire la table de vérité de la fonction NAND
- Écrire la table de vérité de la fonction XOR

F) SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

Simplifier l'équation suivante :

$$(a \cdot b) \oplus (a \cdot \bar{b}) \oplus (\bar{a} \cdot b) \oplus (\bar{a} \cdot \bar{b})$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui permette de saisir 10 éléments entiers dans un tableau, de rechercher le minimum et le maximum, de calculer la moyenne de ces dix éléments. On supposera que tous les éléments saisis sont différents.

PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

Le système d'informations à mettre en place concerne la gestion des commandes et des livraisons d'un magasin d'électro-ménager.

- Un produit est caractérisé par un n° de produit, un libellé et un prix.
- Un fournisseur est caractérisé par un n° de fournisseur, un nom de fournisseur et des coordonnées postales et téléphoniques.
- Un client est caractérisé par un N° de client, un nom de client et des coordonnées postales et téléphoniques.
- Une commande est caractérisée par un n° de commande, une date, un ensemble de lignes de commandes comportant des n° de produits et des quantités.
- Les clients passent des commandes de produits.
- Les fournisseurs livrent des produits.

Travail demandé

1. Quels sont les entités utilisées ?
2. Quelles sont les associations entre ces entités ?
3. Créer le modèle conceptuel de données (MCD).
4. Justifier par une phrase chaque cardinalité.
5. Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?
6. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant.

CORRIGÉ

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A. GÉNÉRALITÉS

Qu'entend-on par procédure d'authentification ? À quoi cela sert-il ?

C'est la procédure permettant d'identifier un utilisateur et de vérifier ses droits d'utilisation des ressources.

Dans l'entreprise, un identifiant (*Login*) et un mot de passe (*password*) sont donnés par l'informatique à l'utilisateur. Des droits lui sont accordés pour accéder à certaines des ressources (logiciels, espace disque, fichiers partagés).

En dehors de l'entreprise, d'autres mots de passe sont générés pour accéder à Internet, à des services (bancaires, administratifs).

Qu'est-ce qu'une unité logique ? Citez quelques unités logiques sur un micro-ordinateur.

Pour pouvoir retrouver les informations, l'ordinateur (et son utilisateur) doit pouvoir identifier les emplacements logiques des programmes, des dossiers et des fichiers ; sur ces emplacements sont définis par le concept d'unité logique. L'ensemble des informations de l'ordinateur est organisé en « unités logiques » : la disquette, les disques durs, les accès réseau sont regroupées sous une unité appelée Bureau.

La disquette est appelée A: , le disque dur principal est appelé C: .

D'autres unités logiques existent et portent également une lettre, le CD-ROM, le DVD, la clé USB, les lecteurs réseau...

À quoi cela sert-il de vérifier et défragmenter le disque dur ?

Vérifier ou « scanner » un disque, c'est le faire inspecter pour y détecter des erreurs et éventuellement les corriger. L'opération de vérification (Scandisk) peut être utile dans les cas où des fichiers ont été endommagés.

Défragmenter le disque, c'est réorganiser l'espace physique occupé par les fichiers pour optimiser les performances. L'opération de défragmentation permet de réorganiser l'espace physique du disque en essayant de rapprocher les secteurs contenant les données d'un fichier, et surtout en augmentant les espaces libres et leurs tailles.

B. CODAGE DE DONNÉES

ASCII = American Standard Code for Information Interchange American

	B	O	N	N	E		A	N	N	E	E
hexa	42	4F	4E	4E	45	20	41	4E	4E	45	45
décimal	66	79	78	78	69	32	65	78	78	69	69

C. CAPACITÉ MÉMOIRE

Le micro-ordinateur X a une mémoire vive de 512 Mo.

Que signifie le sigle Mo ? Mégaoctet.

Combien d'octets exactement comprend cette mémoire ?

$512 \times 1024 \times 1024 = 512 \times 1\,048\,576 = 536\,870\,912$ octets.

Si une page de texte comprend 2000 caractères, combien de pages peut-on stocker dans la mémoire centrale de ce micro-ordinateur ? Environ 270 000 pages.

CORRIGÉ

D. CONVERSIONS

Base 10	7	7	8	256	16	25	24	50	14	26	77	64	91	63	100	119	50	40	80	2005
Base 8	7	7	10	400	20	31	30	62	16	32	115	100	133	77	144	167	62	50	120	3725
Base 16	7	7	8	100	10	19	18	32	E	1A	4D	40	5B	3F	64	77	32	28	50	7D5

PASSELLE
1

E. FONCTIONS LOGIQUES

Fonction	A	B	résultat
OR	0	0	0
OR	0	1	1
OR	1	0	1
OR	1	1	1

Fonction	A	B	résultat
AND	0	0	0
AND	0	1	0
AND	1	0	0
AND	1	1	1

Fonction	A	B	résultat
NOR	0	0	1
NOR	0	1	0
NOR	1	0	0
NOR	1	1	0

Fonction	A	B	résultat
NAND	0	0	1
NAND	0	1	1
NAND	1	0	1
NAND	1	1	0

Fonction	A	B	résultat
XOR	0	0	0
XOR	0	1	1
XOR	1	0	1
XOR	1	1	0

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

F. SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

$$\begin{aligned}
 & (a \bullet b) \oplus (a \bullet \bar{b}) \oplus (\bar{a} \bullet b) \oplus (\bar{a} \bullet \bar{b}) \\
 &= a \cdot (b \oplus \bar{b}) \oplus \bar{a} \cdot (b \oplus \bar{b}) \\
 &= a \oplus \bar{a} \\
 &= 1
 \end{aligned}$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme qui permette de saisir 10 éléments entiers dans un tableau, de rechercher le minimum et le maximum, de calculer la moyenne de ces dix éléments. On supposera que tous les éléments saisis sont différents.

En langage Pascal :

```

Program min_max_moy ;
Const  x = 10 ;
Var    i, somme, min, max : integer ;
        moyenne : real ;
        tab : array [1..x] of integer ;

Begin
  for i := 1 to 10 do
    begin
      write('tab[',i,'] ?');
      readln(tab[i])
    end;
  somme := tab[1] ;
  min := tab[1] ;
  max := tab[1] ;
  for i := 2 to x do

```

CORRIGÉ

PASSELLE 1

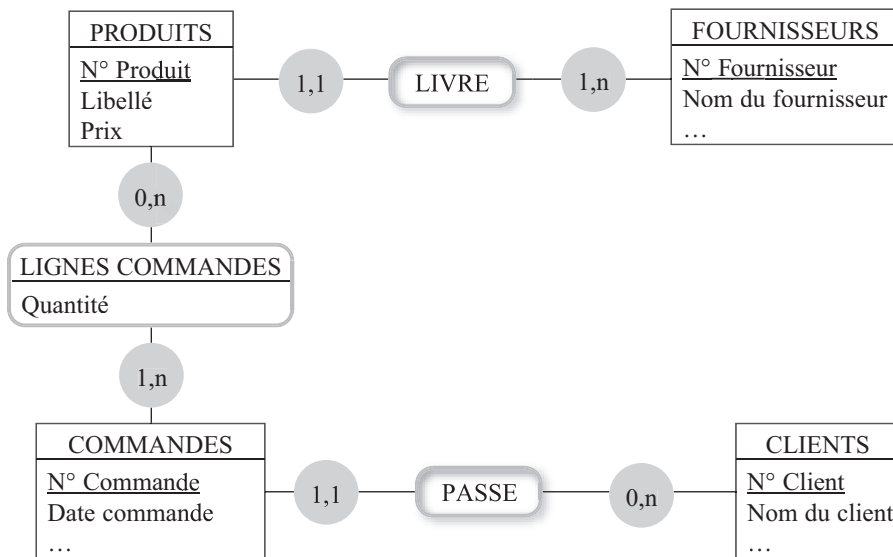
```

begin
    somme := somme + tab[i] ;
    if tab[i] < min then min := tab[i] ;
    if tab[i] > max then max := tab[i]
end ;
moyenne := somme / x ;
writeln('min : ',min) ;
writeln('max : ',max) ;
writeln('moyenne : ',moyenne)
End.
    
```

PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

Le système d'informations à mettre en place concerne la gestion des commandes et des livraisons d'un magasin d'électro-ménager.

1. Les entités utilisées : fournisseurs, produits, commandes, clients ;
2. Les associations : livre, lignes commandes, passe ;
3. Le MCD :



4. Justifier par une phrase chaque cardinalité :
 - Un fournisseur livre un ou plusieurs produits ;
 - Un produit est livré par un et un seul fournisseur ;
 - Un produit n'apparaît pas ou apparaît au moins une fois dans une commande ;

INFORMATIQUE

- Une commande comporte un ou plusieurs produits ;
 - Un client passe aucune ou plusieurs commandes ;
 - Une commande est passée par un et un seul client.
5. Caractéristiques et rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?
- **Clé primaire** : Une clé primaire (ou identifiant) est un champ de la table qui permet d'identifier de façon non ambiguë (pas d'homonymes sur la clé primaire) chaque enregistrement.
 - **Clé étrangère** : une clé étrangère dans une table est un champ qui est clé primaire dans une autre table.
6. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant :
- PRODUIT(N°produit, libellé, prix, #N°fournisseur)
FOURNISSEUR(N°fournisseur, nomfournisseur,)
COMMANDES(N°commande, datecommande, #N°client)
CLIENTS(N°client, nomclient, ...)
LIGNESCOMMANDES(#N°produit, #N°commande)

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

MARKETING

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de marketing dans le cadre d'une formation au Licence 2, BTS ou DUT.

Nature de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif la mise en valeur des capacités d'analyse, de compréhension synthétique et de proposition du candidat.

Le recours à des outils techniques marketing peut être utile mais l'épreuve n'est pas une application technique.

Programme

- Les fondements du marketing ;
- L'analyse du marché, essentiellement :
 - les études et recherches commerciales,
 - comportement d'achat,
 - les marchés cibles et la segmentation ;
- Les éléments du marketing mix, essentiellement :
 - la gestion des produits et des marques,
 - la fixation des prix,
 - choisir et animer les circuits de distribution,
 - concevoir une stratégie de communication,
 - gérer des vendeurs ;
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

Conseils de préparation

À partir des annales, bien comprendre l'objectif de l'épreuve qui peut être différent de celui des travaux demandés dans les cycles suivis par les étudiants avant le concours. Donc la méthodologie d'approche du sujet peut être différente.

Revoir les bases marketing (démarche marketing, comportement du consommateur), indicateurs permettant d'analyser un marché.

Bibliographie

- A. Zeyl et J. Brouard, *Marketing en pratique*, éd. Vuibert.
- *Annales « Passerelle »*, éd. Espace Études Éditions (www.passerelle-esc.com).

MARKETING

Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

Darling

Les féministes ont brûlé leurs soutiens-gorge dans les années 70, mais les jeunes femmes d'aujourd'hui en raffolent. La lingerie a rejoint les produits de mode et le marché de la lingerie a connu de profondes mutations.

Darling est une petite chaîne spécialisée dans la lingerie féminine. À l'origine, Monsieur Dumas était un commerçant indépendant qui présentait essentiellement les grandes marques de lingerie traditionnelle : Playtex, Chantelle, Aubade, Simone Pérèle, Chantal Thomass, La Perla... puis il a constitué sa propre ligne de lingerie : *Joly Cœur* en s'approvisionnant auprès de différents fournisseurs en France et à l'étranger, et il a ouvert 20 boutiques en région parisienne. Nous trouvons donc dans ses boutiques les grandes marques de lingerie et la gamme *Joly Cœur* : marque propre de l'enseigne qui fournit l'entrée de gamme.

L'année 2003 a été difficile et le résultat d'exploitation de la chaîne Darling est déficitaire. Monsieur Dumas vient d'organiser une réunion avec l'ensemble de ses directeurs de magasins, le directeur des achats, la directrice commerciale et une consultante spécialisée dans le domaine de la lingerie. Les propos recueillis montrent des contradictions dans l'analyse de la situation et il souhaiterait avoir une vision plus objective de la situation. C'est pourquoi il souhaite pouvoir répondre aux questions qu'il se pose :

- Qu'est-ce qui explique la contre-performance de la société Darling en 2003 ?
- Est-ce que cette situation est normale et correspond aux tendances de notre marché ?
- Que doit-il faire pour redresser la situation ?
- Quelles propositions doit-il retenir ?

Pour cela vous devez :

- Faire une analyse du marché de la lingerie et mettre en évidence les principales tendances ;
- Faire un diagnostic de la situation de *Darling* ;
- Évaluer l'intérêt et les implications des différentes propositions évoquées par les différents cadres de la société ;

SUJET

PASSELLE
1

MARKETING

- Argumenter et justifier le choix que vous retenez.
- Vous trouverez dans le dossier qui suit :
- le compte-rendu de la réunion du 4 janvier ;
 - un dossier synthèse sur le marché de la lingerie ;
 - une présentation des résultats commerciaux de la société Darling.

Dans un souci de simplification, nous utiliserons les termes suivants :

- Pièces (de lingerie) : tous types de produits aussi bien soutiens-gorge que bas de sous vêtements ;
- Bas de sous-vêtements désignant l'ensemble des culottes et strings ;
- Culottes pour tous types de culottes boxer... ;
- Strings pour les strings, tangas et assimilés.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 4 JANVIER 2004

Présents :

Monsieur Fabre et Madame Joly : directeurs des boutiques Darling
 Monsieur Dumas : directeur général de la société Darling
 Monsieur Merlot : directeur des achats et responsable de la collection Joly Coeur
 Madame Avril : directrice commerciale
 Madame Lafleur : consultante cabinet « tendance mode ».

Ordre du jour :

- Point de la situation
- Orientation de la politique commerciale pour 2004-2005

Monsieur Dumas (*directeur général de Darling*) – Nous venons d'établir les résultats pour l'année 2003 et nous enregistrons une baisse de notre chiffre d'affaires de 3 % et surtout une baisse de notre résultat d'exploitation. Cette situation est préoccupante et touche tous les magasins du groupe. Nous allons donc essayer d'analyser la situation et nous allons faire un tour de table afin de mieux comprendre.

Madame Lafleur (*consultante cabinet « tendance mode »*) – Le marché de la lingerie féminine est le marché le plus dynamique de l'industrie textile, la consommation française de textile habillement dans son ensemble a reculé de 0,9 % en valeur en 2003. L'achat lingerie n'est plus seulement un achat nécessaire c'est aussi un achat plaisir. Les femmes attachent beaucoup d'importance au confort, à l'esthétisme, et les notions de plaisir et de séduction ne sont plus taboues. Les femmes achètent de la lingerie féminine toute l'année mais on note un pic de consommation au moment des fêtes de fin d'année et de la Saint Valentin. La femme française dépense par an en moyenne 83 euros pour ses achats de lingerie, ce qui la situe en deuxième position en Europe après les Anglaises (105 euros). Selon les âges, nous trouvons la répartition suivante :

Tranches d'âge	Budget moyen par femme et par an (2003)	Nombre moyen de pièces achetées (attention arrondis)
15-24 ans	127,70 €	10
25-34 ans	113,80 €	9
35-44 ans	108,90 €	7
45-64 ans	103,20 €	6
+ 65 ans	52,10 €	3

Les produits classiques représentent l'essentiel du marché mais le marché est dynamisé par les produits sophistiqués (dentelle, produits techniques : microfibre, tissus antibactériens...) et par les produits mode comme le string dont le développement a suivi le phénomène des tailles basses.

Madame Avril (*directrice commerciale*) – Il est de plus en plus difficile de suivre la mode et nous subissons la concurrence des chaînes d'entrée de gamme comme H&M qui très vite s'inspirent des modèles de grandes marques et qu'elles vendent à des prix très compétitifs. Aujourd'hui c'est surtout le prix qui compte et nous ne pouvons réagir à cette offre.

Monsieur Merlot (*directeur des achats*) – Grâce aux campagnes de communication des grandes marques type Aubade, les femmes recherchent des produits sophistiqués et sont toujours prêtes à investir dans l'achat de la lingerie. Je vous rappelle que pour faire un soutien-gorge il faut 20 à 30 composants et que le textile est une industrie de main d'œuvre. Il est donc difficile de jouer sur le prix de revient. Notre seule chance est la montée en gamme et il nous faut donc proposer toujours des produits plus sophistiqués donc plus chers.

Monsieur Fabre (*directeur du magasin de Parly 2*) – L'année a été difficile pour nous mais aussi pour nos confrères, mes collègues dans le centre commercial de Parly 2 connaissent le même problème. Les consommatrices recherchent des produits moins chers et attendent les soldes pour acquérir leurs pièces de lingerie. Je pense donc que nous n'avons pas de produits suffisamment abordables pour notre clientèle et que la marque Joly Cœur n'est pas assez compétitive.

Madame Joly (*directrice du magasin de Chantilly*) – Nous rencontrons aussi un autre problème, nous n'avons pas les produits attendus par la clientèle et particulièrement la clientèle jeune qui souvent repart sans avoir trouvé le produit recherché.

Madame Lafleur (*consultante tendance mode*) – Effectivement il y a peut-être une érosion des prix mais je suis surprise de votre remarque concernant la situation de vos confrères, mes clients appartenant eux aussi à des chaînes spécialisées connaissent encore une croissance soutenue.

S
SUJET

Monsieur Dumas (*directeur général de Darling*) – J'ai un peu de mal à vous suivre, faut-il faire des produits plus chers comme le propose Monsieur Merlot ou proposer des produits meilleur marché ? Sommes-nous dans le prix de marché ? Nous avons créé la marque Joly Cœur pour rendre nos produits accessibles, est-ce une bonne stratégie ?

Madame Avril – Je pense que nous devrions positionner Joly Cœur plus en entrée de gamme et trouver des produits à un prix plus attractif.

Monsieur Merlot – Je ne vous suis absolument pas, pour moi il faudrait développer l'offre haut de gamme que ce soit pour la marque Joly Cœur ou pour les marques.



LE MARCHÉ DE LA LINGERIE FÉMININE

Évolution du marché en volume			
	2001	2002	2003
en nombre de pièces	165 520 000	175 710 000	183 800 000
Évolution du marché en valeur			
	2001	2002	2003
en euros	2 400 000 000	2 460 000 000	2 470 000 000

Évolution en volume du marché selon les produits en millions de pièces			
	2001	2002	2003
Soutiens-gorge	55,50	56,00	56,50
Bas de sous-vêtements	110,02	119,71	127,30
Dont culottes	99,52	98,91	95,48
Dont strings	10,50	20,80	31,82
Nombre de pièces	165,52	175,71	183,80

MARKETING

Évolution en valeur du marché selon les produits en millions d'euros			
	2001	2002	2003
Soutiens-gorge	1470,75	1457,54	1442,48
Bas de sous-vêtements	929,25	1002,46	1027,52
Dont culottes	847,91	841,72	788,66
Dont strings	81,34	160,74	238,86
Total en euros	2400,00	2 460,00	2 470,00

Répartition en valeur des ventes selon les circuits en %				
	1996	2001	2002	2003
Indépendants	22,00	16,00	15,60	15,00
Hyper	26,60	25,00	24,90	24,00
Chaines spécialisées	15,50	23,40	24,90	26,10
GM & MP	8,60	8,40	8,00	8,00
VPC	16,20	16,10	15,50	15,60
Autres	11,10	11,10	11,10	11,30
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Répartition en volume des ventes selon les circuits en %				
	1996	2001	2002	2003
Indépendants	21,0	14,0	12,8	11,0
Hyper	30,0	28,0	27,0	26,5
Chaines spécialisées	15,8	24,0	26,0	28,0
GM & MP	9,0	8,2	8,0	8,0
VPC	15,5	16,0	15,8	15,8
Autres	8,7	9,8	10,4	10,7
Total	100	100	100	100



SUJET
PASSERELLE
1

Prix moyen en Euro	2001	2002	2003
Indépendants	16,55	17,06	18,34
Hyper	12,96	12,92	12,17
Chaines spécialisées	14,15	13,40	12,52
G.M. & M.P.	14,82	13,96	13,44
VPC	14,58	13,72	13,29
Autres	16,44	15,00	14,17

RÉSULTATS COMMERCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DARLING

Évolution du chiffre d'affaires de Darling			
	2001	2002	2003
CA en euro	19 000 000	20 000 000	19 400 000

Évolution des ventes de Darling en pièces			
	2001	2002	2003
Nbr de pièces	1 151 500	1 150 000	1 048 600

Structure en % de la clientèle de Darling (enquête carte de fidélité)			
	2001	2002	2003
15-24 ans	12	11	10
25-34 ans	18	16	15
35-44 ans	25	24	24
45-64 ans	25	26	27
plus de 65 ans	20	23	24
Total	100	100	100

MARKETING

CORRIGÉ

Dans ce guide d'analyse vous trouverez les principaux points que le candidat devait évoquer et les pistes de réflexion qu'il devait suivre.

1. ANALYSE DES DONNÉES**PRISE EN COMPTE DU PROBLÈME**

Darling est une chaîne de magasins spécialisés, il est donc nécessaire d'analyser le circuit de distribution auquel Darling appartient et de proposer des solutions pour un distributeur et non un producteur. La société connaît des difficultés, le candidat doit donc s'interroger sur les raisons de ses difficultés et notamment mesurer si Darling fait vraiment moins bien que les autres chaînes spécialisées.

Évolution générale du marché

	2002/2001	2003/2002	2003/2001
Évolution volume	+6,16 %	+4,60 %	+11,04 %
Évolution valeur	+2,5 %	+0,41 %	+2,92 %

Le marché de la lingerie connaît une progression soutenue en volume et beaucoup plus faible en valeur. Les candidats doivent donc comprendre et analyser ces tendances et notamment calculer les prix moyens.

Les dépenses moyennes par Française sont de 83 euros avec une forte variation selon l'âge de la consommatrice : plus forte consommation chez les jeunes (le candidat doit donc mettre en perspective ces données et évoquer des pistes de compréhension : ici le comportement d'âge selon l'âge).

Structure du marché en volume et évolution

	Poids			Évolution		
	2001	2002	2003	2002/2001	2003/2001	2003/2001
En volume						
Total marché	165 520 000	175 710 000	183 800 000	+ 6,16 %	+4,60 %	+ 11,04 %
Soutien gorge	33,53 %	31,87 %	30,74 %	+ 0,90 %	+ 0,89 %	+ 1,80 %
Bas de ss vêtement	66,47 %	68,13 %	69,26 %	+8,81 %	+6,34 %	+15,71 %
Dont culottes	60,13 %	56,29 %	51,95 %	-0,61 %	-3,47 %	-4,06 %
Dont strings	6,34 %	11,84 %	17,31 %	98,10 %	52,98 %	+203,05 %

Structure du marché en valeur et évolution

	Poids			Évolution		
	2001	2002	2003	2002/2001	2003/2001	2003/2001
Total marché	2 400 000 000	2 460 000 000	2 470 000 000	2,50 %	0,41 %	+2,92 %
Soutien-gorge	61,28 %	59,25 %	58,40 %	-0,90 %	-1,03 %	-1,92 %
Bas de ss vêtement	38,72 %	40,75 %	41,60 %	7,88 %	2,50 %	+10,58 %
Dont culottes	35,33 %	34,22 %	31,93 %	-0,73 %	-6,30 %	-6,99 %
Dont strings	3,39 %	6,53 %	9,67 %	97,61 %	48,60 %	+193,66 %

Prix moyen du marché et évolution des prix

Prix moyen en euros	2001	2002	2003	Évolution 2002/2001	Évolution 2003/2002	Évolution 2003/2001
Total	14,50	14,00	13,44	-3,44 %	-4,01 %	-7,32 %
Soutien-gorge	26,50	26,03	25,53	-1,78 %	-1,91 %	-3,66 %
Bas de ss vêtement	8,45	8,37	8,07	-0,85 %	-3,61 %	-4,43 %
Culotte	8,52	8,51	8,26	-0,12 %	-2,94 %	-3,05 %
String	7,75	7,73	7,51	-0,24 %	-2,86 %	-3,10 %

Caractéristiques du marché

Les principaux points devant être notés :

- les soutien-gorges représentent 1/3 du marché, en volume ils représentent 60 % environ du marché en valeur (notion de prix moyen).
- pour un soutien gorge acheté il y a environ 2 bas de sous-vêtements ;
- le prix moyen des soutiens-gorges est plus élevé que le prix d'un bas de sous-vêtements ;
- la tendance est à la baisse relative des soutien-gorges ;
- le string est en forte progression au détriment des culottes ;
- baisse du prix moyen de toutes les pièces de lingerie.

Structure des circuits de distribution

Volume	1996	2001	2002	2003
Indépendants	21,0 %	14,0 %	12,8 %	11,0 %
Hypers	30,0 %	28,0 %	27,0 %	26,5 %
Chaines spécialisées	15,8 %	24,0 %	26,0 %	28,0 %
G.M. & M.P.	9,0 %	8,2 %	8,0 %	8,0 %
VPC	15,5 %	16,0 %	15,8 %	15,8 %
Autres	8,7 %	9,8 %	10,4 %	10,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

MARKETING

CORRIGÉ

PASSELLE
1

Valeur	1996	2001	2002	2003
Indépendants	22,0 %	16,0 %	15,6 %	15,0 %
Hypers	26,6 %	25,0 %	24,9 %	24,0 %
Chaînes spécialisées	15,5 %	23,4 %	24,9 %	26,1 %
G.M. & M.P.	8,6 %	8,4 %	8,0 %	8,0 %
VPC	16,2 %	16,1 %	15,5 %	15,6 %
Autres	11,1 %	11,1 %	11,1 %	11,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

PRIX MOYEN en Euro	2001	2002	2003
INDEPENDANTS	16,55	17,06	18,34
HYPERS	12,96	12,92	12,17
CHAINES SPECIALISEES	14,15	13,40	12,52
G.M. & M.P.	14,82	13,96	13,44
VPC	14,58	13,72	13,29
Autres	16,44	15,00	14,17
Prix moyen	14,50	14,00	13,44

Les indépendants ont vu leurs poids en volume et en valeur fortement chuter ces 3 dernières années. Les hypers ont vu eux aussi leur poids diminuer. La compétitivité des prix en hyper n'est plus aussi déterminante, le prix n'a pratiquement pas bougé en 3 ans alors que la tendance est à la baisse des prix et les prix en chaînes spécialisées sont très proches des hypers (le service en plus).

Ce sont les chaînes spécialisées qui ont fortement progressé, Darling est donc sur un circuit porteur.

On peut constater que les chaînes spécialisées ont un prix moyen en dessous du prix moyen du marché. La variable prix est donc importante.

Le prix moyen par circuit est donné mais pas le prix moyen du marché, le candidat devait donc le calculer.

Résultats commerciaux de la société

	2002/2001	2003/2002	2003/2001
Évolution du CA	+5,26 %	-3,00 %	+2,11 %
Évolution du Volume	-0,13 %	-8,82 %	-8,94 %
Évolution du prix moyen	+5,40 %	+6,38 %	+12,12 %

MARKETING

Si le CA progresse légèrement on constate une baisse importante du volume. C'est l'augmentation des prix qui permet cette croissance. Darling est donc atypique par rapport à son circuit qui a vu une augmentation des volumes et de la valeur notamment grâce à une compétitivité prix plus forte.

Part des différents produits dans les ventes en volume de Darling et comparaison avec la structure du marché en volume.

En volume	Darling			Marché		
	2001	2002	2003	2001	2002	2002
Soutien-gorge	35 %	37 %	34 %	33,53 %	31,87 %	30,74 %
Bas de ss vêtement	65 %	63 %	66 %	66,47 %	68,13 %	69,26 %
Culotte	60 %	56 %	55 %	60,13 %	56,29 %	51,95 %
String	5 %	8 %	11 %	6,34 %	11,84 %	17,31 %

Part des différents produits dans le C.A de Darling et comparaison avec la structure du marché en valeur

En valeur	Darling			Marché		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Soutien-gorge	63 %	65 %	62 %	61,28 %	59,25 %	58,40 %
Bas de ss vêtement	37 %	35 %	38 %	38,72 %	40,75 %	41,60 %
Culotte	34 %	30 %	31 %	35,33 %	34,22 %	31,93 %
String	3 %	5 %	7 %	3,39 %	6,53 %	9,67 %

POSITION DE DARLING PAR RAPPORT AU MARCHÉ

On constate que les soutiens gorges représentent un poids plus important chez Darling que dans le marché. C'est surtout au niveau des strings que l'on constate une forte distorsion : 17,31 % du marché en volume et 11 % chez Darling. Darling a peut-être tardé à répondre aux évolutions de marchés.

CORRIGÉ

PASSELLE
1**Structure des ventes selon les gammes**

En volume	2001	2002	2003
Joly Cœur	35,6 %	31,3 %	26,7 %
Marques	64,4 %	68,7 %	73,3 %
En valeur			
Joly Cœur	31,6 %	27 %	22 %
Darling	68,4 %	73 %	78 %

Prix moyen des gammes Darling

	2001	2002	2003
Joli cœur	14,63	15,00	15,36
Marques	17,53	18,48	19,65
Darling (global)	16,50	17,39	18,50
Joly cœur	14,63	15,00	15,36
Soutien-gorge	20,59	22,00	20,00
Bas de ss vêtement	10,42	10,00	11,88
Marques	17,53	18,48	19,65
Soutien-gorge	36,72	35,93	41,10
Bas de ss vêtement	8,82	9,42	10,28
Darling (global)	16,50	17,39	18,50
Soutien-gorge	29,89	30,95	33,94
Bas de ss vêtement	9,33	9,59	10,65

On constate que la gamme Joly Cœur (l'entrée de gamme) perd du poids dans la contribution au volume et au CA. Cette gamme n'a pas permis de répondre aux tendances du marché notamment au niveau de la baisse des prix. Les prix moyens n'ont pratiquement pas bougé et paradoxalement le prix moyen des bas de sous-vêtements de Joly Cœur sont supérieurs aux prix de la gamme marque.

2. DIAGNOSTIC

La société Darling réalise une contre-performance, elle appartient pourtant à un circuit dynamique : les chaînes spécialisées. Elle n'a pas suffisamment anticipé l'évolution des tendances du marché :

- Une baisse des prix, des articles à prix plus compétitifs ;
- La fortement progression des strings.

MARKETING

3. LES DIFFÉRENTES ALTERNATIVES ET LEURS ÉVALUATIONS

Adaptation de la gamme en prix

- Montée en gamme :
 - pour Joly Cœur ;
 - pour les marques.

On est dans la stratégie de l'indépendant. Darling est un indépendant qui a évolué vers la création d'une chaîne, cette stratégie peut se défendre à condition qu'elle se traduise par une forte valorisation des produits.

- Gamme Joly Cœur plus compétitive (la stratégie la plus défendable).

On suit la stratégie des confrères du même circuit. Il s'agira donc de trouver en sourcing des fournisseurs plus compétitifs.

Adaptation de la gamme de produits

- Développement de l'offre string.

Il paraît évident de proposer de suivre le marché en termes de produit.

On jugera la cohérence et l'argumentation des choix retenus. La définition des alternatives est évoquée dans le dialogue.



CORRIGÉ

PASSERELLE
1

MARKETING

CORRIGÉ

PASSELLE
1

4. GRILLE DE CORRECTION

THÈME	0*	-	--	+	++	COMMENTAIRES	Notes
Prise en compte du problème							/1
Analyse du Marché							
• Évolution du marché en global Volume/Valeur Prix moyen							/2
• Évolution par produits Volume/Valeur Prix moyen							/2
• Analyse qualitative marché							/1
Analyse distribution							/2
• Analyse évolution circuit • Compréhension des évolutions							
Analyse de la société							/2
• Darling par rapport à son circuit • Évolution des ventes volume/valeur • Prix moyen • Analyse des produits • Analyse des gammes							/3
TOTAL ANALYSE							/13
Diagnostic							/2
• Formulation du diagnostic							
Alternatives et évaluation							/3
• Mise en évidence des alternatives • Argumentation • Proposition							
Clarté logique							/2
NOTE FINALE							/20

MARKETING

MATHÉMATIQUES

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat bachelier ayant suivi deux années universitaires (Licence 2 Sciences, Licence 2 Économie...) ou de niveau équivalent (BTS, IUT, classes préparatoires Math Spé...).

Nature de l'épreuve

Première partie

L'épreuve de mathématiques du concours Passerelle 1 a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

Deuxième partie

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'algèbre linéaire, l'analyse et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

Programme

A) Algèbre linéaire

- a) Espaces vectoriels de dimension finie :
 - vecteurs de \mathbb{R}^n : opérations internes et externes sur \mathbb{R}^n (généralisation à partir de $n=2$ et $n=3$) ;
 - structure d'espace vectoriel ;
 - dépendance et indépendance linéaires ;
 - vecteurs générateurs ;
 - base d'un espace vectoriel : définition.
- b) Matrices :
 - définition (tableau de nombres) ;
 - addition, multiplication par un scalaire, multiplication de deux matrices ;
 - calcul de l'inverse d'une matrice carrée et application à l'équation matricielle $AX=B$.
- c) Applications linéaires en dimension finie :
 - rang d'une application linéaire, formule reliant le rang, la dimension du noyau et celle de l'espace de départ ;
 - image par une application linéaire d'une famille liée, d'une famille génératrice, d'un sous-espace vectoriel de l'espace de départ.

M

MÉTHODOLOGIE



MATHÉMATIQUES

B) Analyse

- a) Suites
- b) Fonctions numériques :
 - fonctions logarithme népérien, exponentielles et puissances ;
 - limites, asymptotes ;
 - dérivation ;
 - primitives d'une fonction continue sur un intervalle ;
 - maxima et minima d'une fonction ;
 - représentation graphique.
- c) Calcul intégral :
 - intégrale d'une fonction continue sur un segment ;
 - propriétés de l'intégrale ;
 - intégration par parties.

C) Statistiques et probabilités

- a) Définition d'une probabilité et propriétés ;
- b) Événements indépendants et dépendants relativement à une probabilité ;
- c) Variable aléatoire (ou aléa numérique) prenant un nombre fini de valeurs réelles ;
- d) Distribution (ou loi) de probabilité ;
- e) Fonction de répartition ;
- f) Espérance mathématique, variance, écart type ;
- d) Distributions usuelles de probabilité ;
- h) Distribution de Bernoulli, binomiale ;
- i) Distribution de Poisson : approximation de la distribution binomiale par la loi de Poisson ;
- j) Distribution normale.

Conseils de préparation

Après avoir bien lu le programme, le candidat doit noter les points inconnus ou trop flous.

Il doit avant tout revoir le cours pour consolider ou apprendre les différentes notions définies dans le programme, ainsi que les résultats (théorèmes et leurs corollaires...) qui en découlent. À chaque notion acquise, le candidat doit tester son degré d'assimilation en faisant de petits exercices.

Les différentes notions du programme étant acquises, le candidat doit faire beaucoup d'exercices et d'annales (en particulier du concours Passerelle 1) sans surtout se précipiter sur la correction.

Bibliographie

- Jean-Marie Monier, *Cours et Exercices*, collection « J'intègre », éd. Dunod.
- Simon et Blume, *Mathématiques pour économistes*, éd. Economica.
- *Recueil d'exercices et résumés de cours*, coll. «Flash U», éd. Armand Collin.
- Tout livre d'analyse et d'algèbre linéaire de 1er cycle universitaire (1^{re} année).

MATHÉMATIQUES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices non autorisées.

Barème : exercice 1 : 6 points; exercice 2 : 6 points; exercice 3 : 8 points.

SUJET

SUJET

PASSELLE
1

Exercice 1

On considère 3 urnes numérotées de 1 à 3 et on suppose que pour tout nombre k compris entre 1 et 3 l'urne numéro k contient k boules numérotées de 1 à k .

On choisit au hasard une urne parmi les 3 et dans cette urne on tire au hasard une boule. On note N le numéro aléatoire de la boule obtenue.

Déterminer la loi de N ainsi que son espérance et sa variance.

Exercice 2

On considère les matrices suivantes:

$$A = \begin{pmatrix} 0 & 2 & 4 \\ \frac{1}{2} & 0 & 2 \\ \frac{1}{4} & \frac{1}{2} & 0 \end{pmatrix} \quad I = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{pmatrix}.$$

On pose: $C = \frac{-1}{3}(A - 2I)$ et $D = \frac{1}{3}(A + I)$.

- Calculer C^2 , D^2 , CD , DC et $C + D$.
- Montrer par récurrence que pour tout $n \in \mathbb{N}$,

$$A^n = (-1)^n C + 2^n D.$$

- (i) Calculer $(-C + 2D) \left(-C + \frac{D}{2}\right)$.
(ii) En déduire que A est inversible et donner la valeur de A^{-1} .

Exercice 3

Soient les intégrales $I = \int_0^1 \frac{x-1}{1+x^3} dx$ et $J = \int_0^1 \frac{x^4 - 2x^3}{(1+x^3)^2} dx$.

- Montrer, à l'aide d'une intégration par parties, que $I = \frac{-1}{4} + \frac{3}{2}J$.
- (i) Déterminer les constantes A , B et C telles que:

$$\forall x \in \mathbb{R} \setminus \{-1\}: \frac{x-1}{1+x^3} = \frac{A}{x+1} + \frac{Bx+C}{x^2-x+1}$$

- (ii) En déduire la valeur de I puis celle de J .

Barème :

6 pts pour l'exercice 1; 7 pts pour l'exercice 2; 7 pts pour l'exercice 3

MATHÉMATIQUES

CORRIGÉ

Exercice 1

L'ensemble des valeurs que peut prendre N est $\{1, 2, 3\}$.

La probabilité de choisir une urne parmi les 3 est $\frac{1}{3}$, et la probabilité de choisir une boule dans l'urne numéro k est $\frac{1}{k}$. Ainsi:

$$P(N = 1) = \frac{1}{3} + \frac{1}{3} \times \frac{1}{2} + \frac{1}{3} \times \frac{1}{3} = \frac{11}{18}.$$

$$P(N = 2) = \frac{1}{3} \times \frac{1}{2} + \frac{1}{3} \times \frac{1}{3} = \frac{5}{18}.$$

$$P(N = 3) = \frac{1}{3} \times \frac{1}{3} = \frac{1}{9}.$$

$$E(N) = \frac{11}{18} + 2 \times \frac{5}{18} + 3 \times \frac{1}{9} = \frac{27}{18} = \frac{3}{2}.$$

$$E(N^2) = \frac{11}{18} + 4 \times \frac{5}{18} + 9 \times \frac{1}{9} = \frac{49}{18}.$$

$$V(N) = \frac{49}{18} - \frac{9}{4} = \frac{17}{36}.$$

Exercice 2

On a

$$C = \begin{pmatrix} \frac{2}{3} & \frac{-2}{3} & \frac{-4}{3} \\ \frac{-1}{6} & \frac{2}{3} & \frac{-2}{3} \\ \frac{-1}{12} & \frac{-1}{6} & \frac{2}{3} \end{pmatrix} \quad D = \begin{pmatrix} \frac{1}{3} & \frac{2}{3} & \frac{4}{3} \\ \frac{1}{6} & \frac{1}{3} & \frac{2}{3} \\ \frac{1}{12} & \frac{1}{6} & \frac{1}{3} \end{pmatrix}.$$

1. $C^2 = C$, $D^2 = D$, $CD = 0$, $DC = 0$ et $C + D = I$.
2. On a $A^0 = I = C + D = (-1)^0 C + 2^0 D$ et $A^1 = A = -C + 2D = (-1)^1 C + 2^1 D$.
Soit $n \in \mathbb{N}$ tel que $A^n = (-1)^n C + 2^n D$. En utilisant la question 1., on obtient alors
 $A^{n+1} = A^n \cdot A = ((-1)^n C + 2^n D)(-C + 2D) = (-1)^{n+1} C^2 + (-1)^n 2C D - 2^n D C + 2^{n+1} D^2 = (-1)^{n+1} C + 2^{n+1} D$.

On a donc établi par récurrence:

$$\forall n \in \mathbb{N}, \quad A^n = (-1)^n C + 2^n D.$$

3. (i) Compte tenu de la question 1., on a:
 $(-C + 2D)(-C + \frac{D}{2}) = C^2 - \frac{CD}{2} - 2DC + D^2 = C + D = I$.
- (ii) Comme $A = -C + 2D$, On déduit de la question précédente que A est inversible et que $A^{-1} = (-C + \frac{D}{2}) = \frac{1}{2}(A - I)$. D'où

$$A^{-1} = \begin{pmatrix} \frac{-1}{2} & 1 & 2 \\ \frac{1}{4} & \frac{-1}{2} & 1 \\ \frac{1}{8} & \frac{1}{4} & \frac{-1}{2} \end{pmatrix}.$$

Exercice 3

Soient les intégrales $I = \int_0^1 \frac{x-1}{1+x^3} dx$ et $J = \int_0^1 \frac{x^4 - 2x^3}{(1+x^3)^2} dx$.

1. On intègre par parties en prenant $u(x) = \frac{1}{1+x^3}$, $v'(x) = x-1$ alors $u'(x) = \frac{-3x^2}{(1+x^3)^2}$,

$v(x) = \frac{x^2}{2} - x$. D'où

$$I = \left[\frac{\frac{x^2}{2} - x}{1+x^3} \right]_0^1 + 3 \int_0^1 \frac{\frac{x^4}{2} - x^3}{(1+x^3)^2} = \frac{-1}{4} + \frac{3}{2}J.$$

2. (i) Déterminons les constantes A , B et C telles que:

$$\forall x \in \mathbb{R} \setminus \{-1\} : \frac{x-1}{1+x^3} = \frac{A}{x+1} + \frac{Bx+C}{x^2-x+1}. \quad (*)$$

Pour calculer A on multiplie les deux membres de l'égalité (*) par $x+1$ et on fait tendre x vers -1 . On obtient $A = \frac{-2}{3}$.

Pour calculer B on multiplie les deux membres de l'égalité (*) par x et on fait tendre x vers $+\infty$. On obtient $A+B=0$, donc $B = \frac{2}{3}$.

Pour calculer C on prend $x=1$. On obtient alors $\frac{4}{2} + B + C = 0$, donc $C = \frac{-1}{3}$.

(ii) D'après la question précédente:

$$\forall x \in \mathbb{R} \setminus \{-1\} : \frac{x-1}{1+x^3} = \frac{-2}{3} \frac{1}{x+1} + \frac{1}{3} \frac{2x-1}{x^2-x+1}$$

d'où

$$I = \left[\frac{-2}{3} \ln|x+1| + \frac{1}{3} \ln|x^2-x+1| \right]_0^1 = \frac{-2}{3} \ln 2$$

et par suite:

$$J = \frac{2}{3} \left(I + \frac{1}{4} \right) = \frac{1}{6} - \frac{4}{9} \ln 2.$$

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

MATHÉMATIQUES

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Programme, conseils, bibliographie

PHILOSOPHIE



Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins.

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de terminale du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...).
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors de la deuxième année d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague ; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...).
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

Programme

- En 2003, le thème était « Puissance du langage ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? ».
- En 2005, le thème était « Le désir ».
- En 2006, le thème était « L'Histoire : science impossible, mais savoir indispensable ? ».
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « La liberté de penser : un idéal inaccessible ? »

Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est, toutefois, accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

Sur le plan des connaissances à posséder

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lecture bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi conseillons-nous ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphes et alinéas séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction – développement – conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

En ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) L'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même, de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie.
- b) L'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant, par exemple, les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguiser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

Bibliographie

Instruments de travail

- É. Clément (dir.), C. Demonque, P. Khan et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, Ménon, Phédon, Phèdre, Timée.
- C. Roux-Lanier (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis Grateloup, *Anthologie philosophique*, nouveaux éléments pour la réflexion, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

Textes fondamentaux

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate* ; *Ménon* ; *Gorgias* ; *La République* ; *Phèdre*, *Le Banquet*... Aristote : *Éthique à Nicomaque* ; *La Politique*.../Épictète : *Manuel*/Épicure : *Lettre à Ménécée*/Machiavel : *Le Prince*/Hobbes : *Le Citoyen* ; *Léviathan*/Descartes : *Méditations métaphysiques* ; *Le Discours de la méthode*.../ Pascal : *Pensées*/Spinoza : *Éthique* ; *Traité théologico-politique*/Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; *Le Contrat social*.../ Kant : *Critique de la raison pure* ; *Fondements de la métaphysique des mœurs* ; *Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire universelle, Projet de paix perpétuelle)*.../Hegel : *La Raison dans l'histoire* ; *Esthétique* ; *La Phénoménologie de l'esprit*.../Marx (et Engels) : *Le Manifeste du parti communiste*.../Nietzsche : *Généalogie de la morale* ; *Par-delà le bien et le mal* ; *Crépuscule des idoles*, *Le Gai Savoir*.../Freud : *Cinq leçons sur la psychanalyse* ; *Sur le rêve* ; *Malaise dans la civilisation*.../Alain : *Idées* ; *Éléments de philosophie* ; *Propos (sur les pouvoirs ; sur le bonheur)*.../Bergson : *L'Évolution créatrice* ; *Le Rire* ; *La Pensée et le Mouvant* ; *L'Énergie spirituelle*.../Bachelard : *La Formation de l'esprit scientifique* ; *la Philosophie du non* ; *La Psychanalyse du feu*.../Merleau-Ponty : *Phénoménologie de la perception* ; *Éloge de la philosophie* ; *L'Œil et L'Esprit*.../Sartre : *L'Être et le Néant* ; *L'existentialisme est un humanisme*.../Arendt : *Le Système totalitaire* ; *Du mensonge à la violence* ; *Condition de l'homme moderne*.../Lévi-Strauss : *Tristes tropiques* ; *Race et histoire*.../Michel Foucault : *L'Ordre du discours* ; *Histoire de la folie à l'âge classique* ; *Les Mots et les Choses*...

LETTRES

Public concerné

L'épreuve de lettres telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

Nature de l'épreuve

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- Connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de seconde et première ;
- Connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- Connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

Programme

- En 2003, le thème était « Le temps ».
- En 2004, le thème était « Bonne et mauvaise littérature ».
- En 2005, le thème était « Le rire ».
- En 2006, le thème était « La mort ».
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « L'éducation dans la littérature ».

Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- Une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée.
- Qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant.
- Qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres).
- Qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées.
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur.
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale.
- La capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (historique, socioculturel...) est appréciée.
- Les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur Internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire », etc.).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.

SCIENCES HUMAINES**Public concerné**

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale : il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

Programme

- En 2003, le thème était « Religion et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème était « Le désir ».
- En 2006, le thème était « Les métamorphoses de l'État-Providence ».
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Sociologie historique du capitalisme ».

Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie). Première recommandation donc : procéder à des lectures.
- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la



copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.

- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

Bibliographie

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

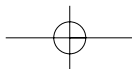
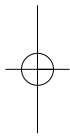
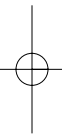
- Laurent Fleury, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric Vandenberghe, *La Sociologie de George Simmel*, La Découverte, coll. « Repères », 2001.

M

MÉTHODOLOGIE



PHILOSOPHIE, LETTRES



PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes.

Durée : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois sujets proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie.

SUJETS

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Pourquoi s'intéresser au passé ?

SUJET N° 2 : LETTRES

Ballade des pendus

Frères humains qui après nous vivez,
N'ayez les cuers contre nous endurcisz,
Car, se pitié de nous pouvres avez,
Dieu en aura plus tost de vous merciz.
Vous nous voyez cy attachez cinq, six :
Quand de la chair, que trop avons nourrie,
Elle est pieça, dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.
De nostre mal personne ne s'en rie :
Mais priez Dieu que tous nous veuille absouldre !

Si frères vous clamons, pas n'en devez
Avoir desdain, quoy que fusmes occiz
Par justice. Toutefois, vous savez
Que tous hommes n'ont pas le sens rassiz ;
Excusez-nous, puis que nous sommes transsis,
Envers le fils de la Vierge Marie.

Que sa grace ne soit pour nous tarie,
 Nous préservant de l'infemale foudre.
 Nous sommes morts, ame ne nous harie ;
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoldre !

La pluye nous a debuez et lavez,
 Et le soleil dessechez et noirciz :`
 Pies, corbeaulx nous ont les yeulx cavez
 Et arraché la barbe et les sourciz.
 Jamais nul temps nous ne sommes assis ;
 Puis ça, puis là, comme le vent varie,
 A son plaisir sans cesser nous charie,
 Plus becquetez d'oiseaulx que dez a couldre.
 Ne soyez donc de notre confrarie ;
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoldre !

Prince Jhesus, qui sur tous a maistrie,
 Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :
 A luy n'ayons que faire ne que souldre.
 Hommes, icy n'a point de mocquerie :
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoldre !

François Villon.

Après avoir analysé le texte proposé, vous le commenterez en insistant sur le message que l'approche de la mort conduit François Villon à délivrer.

SUJET N°3 : SCIENCES HUMAINES

Crise de la protection sociale et montée de l'exclusion

CORRIGÉS

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

COMPRENDRE ET PROBLÉMATISER LE SUJET

Les termes-clés, pris isolément, ne posent guère de problème quant à leur sens, mais l'énoncé dans sa globalité comporte une ambiguïté.

Principaux repères définitionnels :

- Pourquoi : pour quelles raisons ;
- Le passé : ensemble d'actions achevées, terminées ; temps écoulé qu'on ne vivra plus ; cela peut être le passé individuel (vécu personnel) ou le passé collectif (passé familial, et surtout, à une échelle plus large : passé d'un peuple, d'une nation ; ou passé de toute l'humanité) ;
- S'intéresser à : s'attacher à, se pencher sur, se tourner vers, porter son attention sur, examiner ;

L'énoncé, sous son apparente simplicité, peut s'interpréter de deux manières, ce qui donnerait lieu alors à deux formes de plans, dont l'un risque d'être insatisfaisant :

- Premier niveau de traduction de l'énoncé : pourquoi les hommes, ou certains d'entre eux, s'intéressent-ils au passé ? pourquoi se penche-t-on sur le passé ? On prendrait pour acquis l'intérêt pour le passé : fait établi et évident, cet intérêt ne serait ici pas problématisé. Que le passé suscite de l'intérêt, cela relève du simple constat, d'autant plus aisé à établir qu'il se décline au pluriel : grandes commémorations, succès des « journées du patrimoine », création d'une chaîne « Histoire », passion pour les brocantes, prolifération des enquêtes généalogiques, etc., l'engouement pour les choses ou les événements du passé n'a, semble-t-il, pas à être démontré. Partant de ce fait, il resterait alors simplement à s'interroger sur les significations de cet intérêt : qu'est-ce qui peut expliquer ces démarches très diverses ? À quels besoins répondent-elles, à quelles motivations obéissent-elles ? Dans quels buts se tourne-t-on vers le passé, pour quoi faire ? On s'orienterait alors, et il y a là un écueil, vers un travail avant tout descriptif et un plan « catalogue » sur la base de différents « cas » : les uns se tournent vers le passé pour se mettre en quête de leurs origines, de leurs ancêtres, d'autres par envie de collectionner tels ou tels objets chargés de la patine du temps, d'autres par désir de comprendre le présent, d'autres au contraire pour fuir le présent (regret nostalgique d'un passé plus ou moins idéalisé), d'autres (les historiens) par souci de connaissance, souci d'établir la vérité sur tel événement ou époque, d'autres encore (États, hommes politiques) pour orienter l'opinion... Au pire, ces « cas » et hypothèses seraient simplement juxtaposés, sans ordre ni classement. Au mieux, un questionnement serait mené sur le sens et la valeur de ces diverses manières de s'intéresser au passé, débouchant alors sur un plan qui hiérarchise ces intérêts (des plus superficiels et subjectifs aux plus essentiels pour le devenir collectif). Quelle qu'elle soit, cette approche s'avère insuffisante, car elle occulte toute interrogation sur le passé en tant que tel comme objet nécessaire d'examen. Or c'est d'abord ce qui est au cœur du sujet.
- Deuxième niveau de traduction de l'énoncé : pourquoi faudrait-il s'intéresser au passé ? y a-t-il de bonnes raisons pour se tourner vers ce qui est révolu, achevé ? L'intérêt à l'égard du passé n'est plus ici présupposé comme allant de soi. Il faut d'abord tenir compte de réserves possibles quant à l'intérêt même du passé ; la critique de ces soupçons peut aider alors à cerner ce qui fait du passé non seulement un objet digne de considération, mais surtout un enjeu important et même capital de l'existence présente et de la conscience des hommes. C'est seulement à partir de là que pourront mieux se justifier des hiérarchisations dans les diverses

manières de s'intéresser au passé. On croise alors en partie la première lecture du sujet (il y a différentes manières de s'intéresser au passé, et elles sont d'inégale valeur), mais les enjeux se placent à un autre niveau, étant articulés à une réflexion sur le besoin fondamental ou non qu'a l'homme d'être relié à son passé.

PLAN

I – Inutilité voire danger du retour sur le passé

- 1) Le passé comme temps révolu et mort ne présenterait pas grand intérêt. Référence : Nietzsche – se tourner vers le passé, signe d'une attitude morbide, d'une négation de la vie.
- 2) Le ressassement stérile des épisodes douloureux du passé (échecs, erreurs, conflits, humiliations...), sur le plan individuel comme sur le plan collectif.
- 3) L'histoire, toujours sous influence et instrument de propagande ? Avertissement de Paul Valéry : « L'Histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré... »

II – Faire totalement « table rase du passé » est impossible et serait désastreux

- 1) Le passé, dimension constitutive de l'homme comme être conscient et inscrit dans une culture.
- 2) Lutter contre les défaillances de la mémoire, sauver des choses de l'oubli : préoccupation fondamentale de l'humanité.
- 3) Importance du « devoir de mémoire ».

III – Articuler la question du « pourquoi » à celle du « comment »

Le véritable problème est de savoir comment s'intéresser au passé afin qu'il serve à éclairer le présent et à préparer l'avenir ; déterminer les conditions de la connaissance et de la reconnaissance du passé pour en fonder un bon usage.

- 1) Distinctions entre « mémoire » et « histoire » ; insuffisances de la mémoire pour assurer la connaissance historique.
- 2) Distinction nietzschéenne entre « histoire antique » et « histoire critique » : Nietzsche dénonce les tendances au passéisme (regard « antique » qui stérilise le présent), mais estime nécessaire le regard « critique » qui apprend à juger les erreurs, les aberrations et aide à réformer nos conduites.
- 3) S'intéresser au passé de manière « désintéressée » : exigences de rigueur scientifique et d'indépendance dans le travail des historiens, afin d'éviter les dangers de l'histoire instrumentalisée.

SUJET N° 2 : LETTRES**GÉNÉRALITÉS**

Cette partie générale a pour objet de présenter les éléments proposés sur le thème de la mort.

***Le thème de la mort***

Les principaux éléments pouvant être avancés pour expliquer l'intérêt du thème de la mort, en particulier mais non exclusivement dans la littérature, sont les suivants :

- La mort est un phénomène profondément humain. Ne dit-on pas de l'homme qu'il se caractérise par la conscience de sa finitude, donc la certitude de sa mort ? Lorsqu'il faut tenter de définir le moment de la naissance de l'esprit humain, les chercheurs le déterminent souvent par l'apparition de l'art (Lascaux), ou de rites religieux et donc d'ensevelissement des morts (apparition des sépultures, dépouilles entourées d'objets destinés à accompagner le mort dans une « autre vie » : provisions, armes, argent pour le passeur...).
- La mort est un phénomène universel et absolu. Nul individu ne peut donc se penser en tant qu'humain sans intégrer cette dimension inéluctable. La mort de l'autre, tel qu'il la perçoit, l'anticipe, la craint ou la subit, est un avertissement de notre propre mort.
- Comme plus récemment celui de la naissance, le moment du passage de la vie à la mort reste difficile à définir. Longtemps le signe « officiel » de la mort a été l'arrêt de la respiration, comme en témoignent des expressions telles que « le dernier souffle », « le dernier soupir ». L'arrêt des battements du cœur a relayé dans les indices l'arrêt de la respiration avant que la mort légale ne se définisse comme l'arrêt de toute activité cérébrale. Cette absence de ligne de démarcation nette pointe l'intérêt d'une réflexion, non seulement sur le moment, mais sur l'articulation entre deux états.
- La mort provoque une « horreur physique », que dans certains cas, le vieillissement de l'organisme annonce. Une question vient alors contrebalancer ce sentiment face au corps qui semble vidé de toute vie : qu'est-ce qui meurt en nous ? Quelle place faut-il donner alors à la croyance à un principe immatériel, que les religions appellent l'âme ?
- La mort s'accompagne de rituels sociaux qui témoignent à la fois d'un respect pour la personne disparue et d'une peur presque superstitieuse devant la malédiction que le non-respect des rituels pourrait engendrer (Antigone).
- La représentation de la mort fait partie de notre culture depuis les plus anciennes civilisations : dieux ou déesses de la mort, représentations de la vie dans l'au-delà, légendes et récits folkloriques, images sous formes de sculptures ou de peintures... Ainsi, sommes-nous confrontés à la représentation de la mort, au rappel de sa réalité et à la réflexion sur son sens, dès l'enfance (contes, par exemple) et parfois au quotidien (monuments et lieux, par exemple).

- La mort invite à une réflexion sur la condition humaine : dimension finie de l'homme, certitude de la mort et incertitude des conditions de sa survenue, universalité de la souffrance et du vieillissement, nivellement des conditions sociales devant cet événement, futilité des aspects matériels de la vie...
- La mort est un thème constant dans toute forme de création artistique : littérature, poésie, théâtre, peinture, sculpture, musique...

L'ensemble de ces éléments éclaire le traitement littéraire qui a été fait du thème de la mort.

Le traitement littéraire du thème de la mort : un thème transversal

La mort représente un thème traité en permanence dans la littérature, quelles que soient les époques, quels que soient les genres. Afin de traiter les sujets proposés au concours et d'illustrer ses points de vue, le candidat pourra prendre appui autant sur les œuvres étudiées dans le cursus scolaire que dans ses lectures personnelles.

En littérature, la mort peut revêtir des formes différentes : héroïque, symbolique, pathétique, catastrophique, philosophique... Le thème apparaît essentiellement comme transversal aux genres, car aucun genre ne peut être identifié comme lui étant particulièrement consacré, si ce n'est celui de l'oraison funèbre (Bossuet et, plus près de nous, André Malraux dans son célèbre discours lors de l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon).

Il n'est donc pas attendu que soient citées des œuvres exclusivement consacrées à ce thème de la mort mais plutôt qu'il soit montré comment ce thème est traité de façon transversale. De nombreux auteurs pourront, dans cette perspective, être cités. À titre personnel, voici des pièces que le rédacteur des sujets verserait au dossier...

- *La Chanson de Roland*, première œuvre majeure de la littérature française ;
- *Les Romans de la Table Ronde*, Chrétien de Troyes et la valeur symbolique de la mort ;
- Les oraisons funèbres, Bossuet par exemple ;
- Les textes littéraires de nature philosophique : Montaigne (*Essais*, livre I), Pascal (*Pensées et opuscules*)... ;
- Les passages de romans se rapportant à la mort d'un personnage : Flaubert (la mort d'Emma Bovary), Zola (la mort de Gervaise), Camus (*in L'Étranger*, partie I), Malraux (*in La Condition humaine*, partie IV)... ;
- De nombreuses poésies de Villon, d'Aubigné, Ronsard à Éluard ou Neruda.

Extension du traitement du thème de la mort

Une extension du traitement du thème de la mort est envisageable au travers de la réflexion d'auteurs sur le temps :

- Fuite du temps ;
- Regret du temps passé ;
- Invitation à jouir du temps présent.

Dans cette optique, la mort devient le miroir de la vie, lui donnant ainsi tout son sens.

De nombreuses œuvres peuvent être citées, particulièrement dans le domaine de la poésie :

1. Ronsard (« *Mignonne, allons voir si la rose...* », « *Quand vous serez bien vieille...* ») ;
2. Lamartine (*Le Lac*) ;
3. Apollinaire (*Sous le pont Mirabeau*) ;
4. Queneau (*Si tu t'imagines*).



Les candidats pourront prendre appui sur ces éléments pour construire leurs réflexions.

ATTENDUS

Ce sujet doit permettre au candidat de faire montre de sa capacité à comprendre, résumer et commenter un texte.

Préalablement, le candidat pourra resituer l'auteur et son œuvre.

À François Villon est attachée l'image du « poète mauvais garçon ». À son époque, la littérature et particulièrement la poésie restaient le privilège d'une classe lettrée et noble. La vie de François Villon est loin de s'inscrire dans cette vision !

François Villon est né entre 1431 et 1432. D'origine pauvre, orphelin élevé par un chapelain dont il prit le nom, il reçut une éducation universitaire, à la faculté de la Sorbonne où il obtint le grade de « Maître ès arts » en 1452.

Cependant, la vie de François Villon fut pour le moins tumultueuse. Il fut condamné une première fois en 1455 pour avoir assassiné un prêtre au cours d'une rixe. Sa vie sera alors continuellement semée de fuites, de périodes d'emprisonnement... Cependant, un temps, Charles d'Orléans le prit sous sa protection.

Le dernier avatar connu de la vie de François Villon est sa condamnation à mort en 1462. Cet épisode donna naissance à la *Ballade des pendus*. Grâcié par le Parlement, il fut interdit de séjour à Paris. À partir de cet événement, sa trace est perdue et permet d'imaginer de nouveaux épisodes aussi romanesques qu'incertains : fuite à l'étranger, nouveaux « mauvais coups » le conduisant à une fin fatale, rachat en se consacrant au théâtre religieux...

Les principales œuvres de François Villon sont :

- *Le Lais* (legs) (1456) ;
- *Le Testament* (1461) ;
- Des poésies diverses dont « *La Ballade des pendus* ».

Le sujet proposé permettra au candidat :

- De développer une analyse de texte mettant en valeur les différents temps de la poésie, soulignant les idées forces... ;
- De construire un commentaire reprenant les éléments sur le thème de la mort présentés dans la « partie générale » de ce document (voir plus haut).

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (présentation de la poésie, analyse et commentaire).

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

SUJET N°3 : SCIENCES HUMAINES

La protection sociale peut être définie dans un sens strict. Il s'agit alors du système collectif de prise en charge d'un certain nombre de risques (maladie, vieillesse, chômage) et/ou de situations économiquement contraignantes (maternité et familles nombreuses, invalidité). Mais si l'on dépasse cette dimension juridique, ou institutionnelle, fondée sur la définition de catégories de risques, il est possible de considérer une conception plus large de la protection sociale. Cette seconde définition repose sur une conception plus large des objectifs plus ambitieux de la protection sociale. Loin de se limiter à des mécanismes d'assurances collectives et de transferts financiers, elle s'apparenterait à un dispositif qui se donnerait pour visée d'être un système de solidarité nationale, chargé de favoriser la cohésion sociale, ou, du moins, d'éviter la mise en cause du lien social. Cette double acception trouve un écho dans une définition stricte ou extensive de l'exclusion. Celle-ci peut également être entendue dans un sens strict. Elle caractérise alors la situation d'individus, de groupes, démunis de ressources jugées essentielles et se trouvant dans une grande précarité. L'exclusion se définit alors de façon économique et s'apparente alors à la pauvreté. Elle ouvre ainsi aux distinctions classiques entre pauvreté absolue et pauvreté relative. La notion d'exclusion peut cependant être comprise dans un sens plus large. Elle caractérise alors la situation d'individus en marge de la société même, menacés de disqualification, pour reprendre la notion de Serge Paugam. L'exclusion n'est plus seulement économique, elle devient sociale. La lutte contre la pauvreté devient combat pour la prévention de l'exclusion, tant ce qui semble en jeu devient la rupture du lien social.

L'exclusion, qu'elle soit entendue comme résultat d'une absence de droit ou/et comme rupture de lien social a une double conséquence. La première est celle de fragiliser la société, qui encourt le risque de voir un dualisme la traverser. La seconde est celle de ruiner, à terme, le système de protection sociale, au plan économique en diminuant d'autant sa possibilité d'intervention par l'augmentation des dépenses qu'elle suppose et la diminution des ressources qu'elle implique, et au plan politique, en prêtant le flanc à la critique néo-libérale selon laquelle, loin d'avoir favorisé une quelconque disparition de l'exclusion, le système de protection sociale aurait contribué à sa production. Cette double évolution, contradictoire, est à l'origine de remise en cause théorique de ce même État providence qui, non seulement incapable d'endiguer l'exclusion, se voit presque accusé d'en favoriser le développement.

L'interrogation sur la prévention de l'exclusion prend alors toute sa valeur. En effet, la logique sur laquelle s'est construite la protection sociale est une logique de prévoyance qui a succédé aux insuffisances de l'assistance. En d'autres termes, il convenait de prévoir, en épousant le mécanisme de l'assurance, qui permettait de ne pas connaître l'exclusion en cas de la réalisation du risque. Un autre problème est de

prévenir le risque, et donc de s'attacher moins à réparer les conséquences de la survenue d'un risque que d'écartier sa survenue même. Or, actuellement la logique qui prime semble plus être de prévoyance que de prévention ; la logique de la protection sociale doit-elle être inversée ? Elle ne serait dès lors plus de « rattrapage » mais bien d'« anticipation ». « *Plutôt prévenir que guérir* » souligne René Lenoir dans le chapitre V de son ouvrage sur *Les Exclus*.

Alors que la protection sociale a connu en France une extension continue depuis 1945, l'exclusion sociale, croissante depuis le début des années 1970-80, vient poser le soupçon sur l'efficacité même du système de protection sociale. Comment ne pas voir dans la multiplication des populations victimes de l'exclusion, un des signes les plus paradoxaux de la montée en puissance de l'État providence ? Inscrite dans le titre du rapport de Lionel Stoléro, *Combattre la pauvreté dans les pays riches*, la contradiction logique prend les traits d'une dispute idéologique, lorsque l'exclusion est mise sur le compte, non plus des mutations du système productif ou des crises économiques, mais sur les effets mêmes de la protection sociale, jugés pervers par les libéraux qui aiment à dénoncer les effets paradoxaux des mécanismes de redistribution et de réallocation des ressources. Ainsi, la dénonciation des effets pervers de l'État providence trouve ainsi dans l'assimilation d'une protection sociale et d'une montée concomitante de l'exclusion l'un de ses plus vigoureux arguments. Pour dépasser les débats polémiques il convient donc d'analyser les rapports entre exclusion et protection sociale.

I – CRISE DE LA PROTECTION SOCIALE ET MONTÉE DE L'EXCLUSION

La découverte de nouvelles formes d'exclusion pose problème à la protection sociale. La fin des années de croissance qui avaient favorisé le développement de l'État providence et le financement de la protection sociale combinée aux mutations démographiques expliquent pour partie l'existence de nouvelles formes d'exclusion.

1. L'impuissance de la protection sociale à éviter l'exclusion

L'exclusion est massive et diversifiée depuis 1974 : les exclus peuvent se décliner en trois catégories selon René Lenoir. Les inadaptés physiques (2 300 000 en 1989, dont 175 000 mineurs), les débiles mentaux et les inadaptés sociaux (300 000 malades mentaux [que René Lenoir distingue des débiles mentaux] ; 165 000 suicidaires ; environ 200 000 alcooliques ; 260 000 délinquants adultes ; 150 000 marginaux ou sociaux...). Le chômage massif, qui augmente avec la demande accrue de travail (jeunes du *baby-boom*, féminisation de l'activité) => la mise en cause de la société salariale. Les nouveaux exclus, parmi les vieux : la dépendance et autre forme de désocialisation (phénomènes démographiques = allongement de la longévité). Les personnes âgées invalides sont 1 500 000 (soit 20 % des personnes âgées de plus de 65 ans).

Les explications sociologiques de la montée de l'exclusion : que se passe-t-il lorsque l'individu se trouve en dehors des systèmes de régulation et d'affiliation sociale ? Les formes de l'exclusion : disqualification sociale (Paugam), désaffiliation (Castel), situation de seuil (marge) et produit de processus multidimensionnels, etc.

2. La montée de l'exclusion pèse sur la protection sociale

Diminution des cotisations et augmentation des dépenses de prise en charge = le RMI en offre une illustration.

II – BILAN DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LA PRÉVENTION DE L'EXCLUSION

Malgré les critiques, la protection sociale a été et demeure aujourd'hui un instrument efficace de prévention de l'exclusion en termes quantitatifs.

1. Les critiques adressées à la protection sociale

Idée : loin de lutter, la protection sociale favoriserait l'exclusion. Quelques topiques de ce discours peuvent être rappelées : « la protection sociale générerait des effets d'éviction ; effets négatifs sur l'offre » ; « la protection sociale développe une culture de la dépendance » ; « protection sociale développe le chômage volontaire : trappe à chômage = ne pas dépasser les seuils ». La trappe (ou piège) du chômage est un mécanisme multidimensionnel qui maintient les bénéficiaires d'allocations dans une situation d'exclusion de toute activité rémunérée déclarée. Le triple mécanisme qui transforme la trappe du chômage en véritable fosse de l'exclusion conjugue d'abord un différentiel de revenu net insuffisant, parfois même nul ou négatif entre la situation où l'on effectuerait le travail rémunéré que l'on est susceptible de trouver et la situation de chômage indemnisé, ensuite une incertitude inhérente aux changements de statut (peur de quitter la sécurité d'allocations régulièrement payées pour dépendre des incertitudes) et, enfin, le double processus d'érosion des capacités et des motivations et de réorientation des conceptions et aspirations des individus qui n'est pas sans conséquence sur le moindre intérêt des entreprises pour ces chômeurs. C'est pourquoi l'on parle d'une trappe du chômage qui paraît pouvoir devenir une véritable fosse de l'exclusion.

2. L'efficacité de la protection sociale dans la prévention de l'exclusion

On peut évaluer à 12 millions, le nombre de personnes qui ne seront jamais pauvres grâce aux revenus sociaux. La Constitution de 1793 en appelait déjà à une prise en charge des invalides... première esquisse d'une responsabilité collective et d'une obligation morale de la société vis-à-vis d'elle-même... développement au début du XIX^e avec le solidarisme, fait de l'exclusion, un phénomène ancien... mais la logique d'intervention a plus été de réparation que de prévention. L'éradication de la pauvreté durant les années 1960 et 1970 (minimum vieillesse pour nombre de femmes n'ayant pas cotisé durant leur existence) mais une prévention d'autant moins nécessaire que le contexte est celui de croissance et de plein emploi. Le problème de l'exclusion par sa complexité et son ampleur oblige néanmoins aujourd'hui à réfléchir à une politique globale ou à un réaménagement de cette politique sociale.

TECHNOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau BTS ou DUT en technologie.

Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par exemple, modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculette et une règle graduée sont indispensables.

Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
 - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
 - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
 - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
 - Quels procédés mettre en œuvre ?
 - Quelles machines utiliser ?
 - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
 - Comment maîtriser la qualité attendue ?
 - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
 - Comment maîtriser les délais ?

Conseils de préparation

Prérequis : lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.

Bibliographie

- C. Barlier, L. Girardin, *Memotech Productique Matériaux et Usinage*, éd. Éducalivre, coll. « A. Capliez ».
- A. Chevalier, J. Bohan, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. Trotignon, L. Benoist, J. Nowak, B. Dupont, G. Boutier, D. Sacquepey, *Organisation et technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

Remarque : la réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.



TECHNOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrice autorisée.



SUJET

La chaîne de production d'un médicament est assez complexe. En effet, il ne suffit pas de produire la substance active ; il faut également la « mettre en forme ». Cette science est la « Galénique » et fait appel à des connaissances en physico-technie.

C'est pourquoi, l'entreprise pharmaceutique Pharmapoudre vous a recruté. Vous devez pour chaque étape de la fabrication (broyage, tamisage et solubilisation ; cf. schéma ci-dessous), choisir les appareils ou les méthodes les mieux adaptés en fonction des performances, du coût et des besoins en personnel.

Schéma de production

Schéma de production	
Entreprise de pharmacochimie moléculaire	Synthèse de la molécule active
	Mise sous formulation : « Actif Brut »
	Test activité de l'Actif Brut
	Mise en sachet de 5kG « e »*
<i>Livraison</i>	▼
Entreprise Pharmaceutique « Pharmapoudre »	Broyage
	Tamisage
	Solubilisation
	Flaconnage
<i>Livraison</i>	▼
Pharmacie	Vente et conseil
	▼
	Patient

*Le « e » certifie l'exactitude de la masse contenue dans le sachet (norme ISO). Le sachet contient donc exactement 5 Kg de substance active.

I. BROYAGE ET TAMISAGE

La substance active, l'*Actif*, livrée en paquet de 5 kg certifié, présente une granulométrie (taille des grains) trop importante pour une solubilisation (mise en solution liquide) rapide et homogène.

Il est donc utile de le broyer et de ne récolter que les particules dont la granulométrie répond au cahier des charges présenté ci-dessous :

Cahier des charges de solubilisation

Taille (μm)	Solubilisation	Effet toxique
0 à 125	+++++	Fort
125 à 250	++++	Nul
250 à 375	++++	Nul
375 à 500	++++	Nul
500 à 625	+++	Nul
625 à 750	++	Nul
750 à 875	+	Nul
875 à 1000	-	Nul
Plus de 1000	---	Nul

Pour cette étape vous avez le choix entre deux types d'appareils :

- le broyage à billes (*cf.* schéma 1)
- le broyage à marteau (*cf.* schéma 2).

Schéma 1 : Broyeur à billes (schéma simplifié)

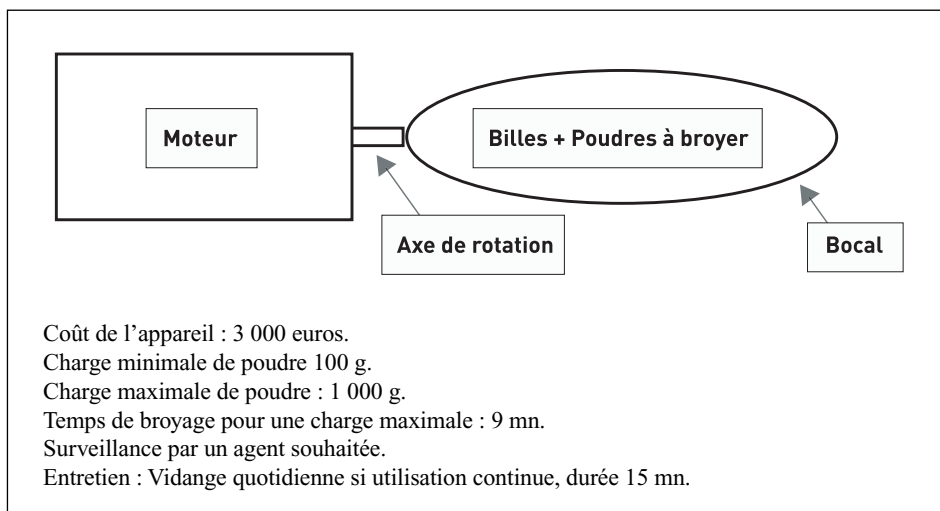
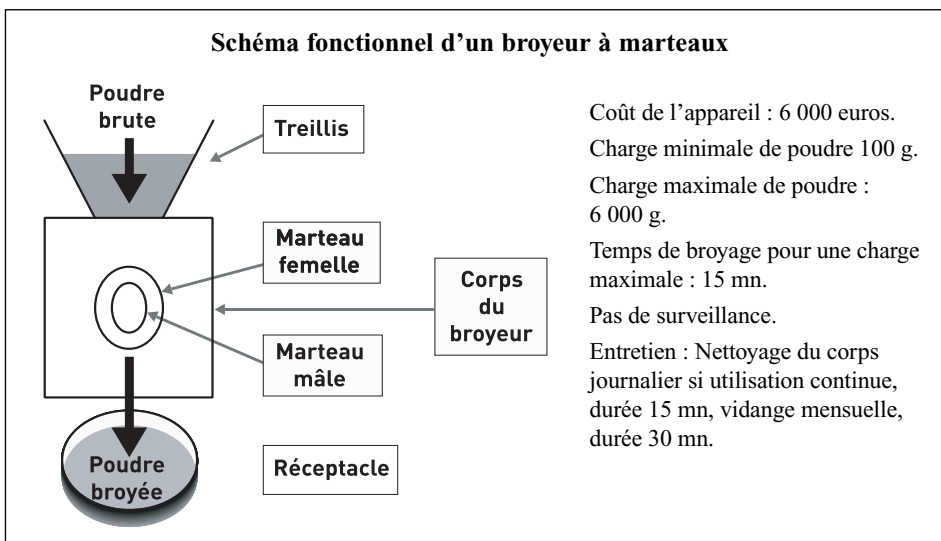


Schéma 2 : Broyeur à Marteaux



Pour vous aider, un technicien a broyé 250 grammes d'actif brut et a effectué un test granulométrique par tamisage (cf. encadré pour définition du tamisage).

Voici les résultats du technicien :

Taille (µm)	Marteau (g)	Billes (g)
0 à 125	7	1
125 à 250	19	5
250 à 375	48	29
375 à 500	87	57
500 à 625	46	84
625 à 750	29	46
750 à 875	12	17
875 à 1000	2	8
Plus de 1000	0	3
	250	250

Tamisage

Un tamis est une sorte de passoire avec un diamètre de pores défini.

Le tamisage consiste à disposer des tamis de porosité différente.

Les tamis à gros pores en haut, les plus fins en bas et cela graduellement.

Ensuite, en procurant grâce à un appareil vibrant, un « Tamiseur », les particules les plus fines descendent.

Ainsi les particules sont bloquées par un tamis en fonction de leur taille.

Exemple : Un tamis de porosité 1mm retiendra les particules dont la taille est supérieure à cette dimension et laissera passer les particules plus fines.

- Question 1.1:** Présentez les résultats sous forme d'un histogramme en bâton représentant la distribution massique en fonction de la taille des particules et du mode de broyage.
- Question 1.2:** Commentez les résultats en tenant compte du cahier des charges.
- Question 1.3:** En tenant compte des résultats et du coût de la production (Cf. tableau coût de la main d'œuvre ci-dessous), quel type d'appareil recommanderiez-vous et pourquoi ? Il est question d'une grande distribution, plusieurs centaines de kilogrammes.

Coût de la main d'œuvre

Agent technique	17 euros brut par heure
Technicien	25 euros brut par heure

- L'agent technique réalise des tâches simples, comme la pesée au kilogramme, le fonctionnement des appareils et la surveillance. Il doit suivre un protocole simple et en référer à ses supérieurs. En aucun cas, il ne prend d'initiative. Un agent technique est toujours sous la coupe d'un technicien.
- Le technicien possède des savoirs pour intervenir en cas de problème, pour s'adapter aux situations et peut également réaliser la maintenance des appareils. Seul un technicien peut effectuer les tâches de pesée résultant du tamisage (pesage fin au millième de gramme).

II. PESAGE

L'actif fin (actif brut broyé et tamisé suivant cahier des charges) doit être pesé précisément et mis en sachet en vue de sa dissolution qui se fera dans un autre service.

L'agent chargé de cette mission doit peser 3,5 grammes d'actif avec une marge d'erreur de plus ou moins 2 % au maximum.

Il dispose de douze balances réparties en trois catégories (4 identiques dans chaque catégorie) :

- la première catégorie, précision au centième de gramme,
- la seconde, précision au dixième,
- la troisième, précision au millième.

- Question 2.1:** En fonction des données, quelle catégorie de balance conseilleriez-vous et pourquoi ?

Vous décidez de vérifier les quatre balances correspondant à votre choix.

S
SUJETPASSELLE
1

Un technicien effectue le test suivant : il pèse onze fois une masse étalon de 3,5 grammes sur une même balance puis recommence de la même façon sur les autres. Les résultats sont les suivants :

Balance	A	B	C	D
m1 (g)	3,57	3,78	5,4	2,51
m2 (g)	3,45	3,55	2,04	4,59
m3 (g)	3,52	3,85	2,87	3,52
m4 (g)	3,55	3,65	4,89	2,21
m5 (g)	3,42	3,73	2,15	4,98
m6 (g)	3,39	3,8	2,89	2,41
m7 (g)	3,51	3,65	3,87	3,49
m8 (g)	3,49	3,97	3,01	4,75
m9 (g)	3,43	3,98	3,87	2,25
m10 (g)	3,53	3,5	4,1	4,39
m11 (g)	3,5	3,04	2,43	3,49

Question 2.2: Calculez pour chaque balance, la moyenne, l'écart type ainsi que le pourcentage d'erreur entre la moyenne et la valeur de référence. Soignez la présentation puisque celle-ci vous servira à la présentation de votre rapport.

Question 2.3: Quelle balance retenez-vous ? Argumentez.

Question 2.4: Définissez les termes suivants : justesse et reproductibilité en fonction des paramètres calculés. Pour vous aider, nous pouvons dire que si la balance B n'est pas « juste », ses résultats sont « reproductibles », alors que la C n'est ni l'un ni l'autre.

III. MISE EN SOLUTION

Protocole

L'agent doit verser le sachet d'actif fin (préalablement pesé) dans un bécher d'une contenance de trois litres, puis compléter avec exactement (1% d'erreur maximum) deux litres d'une solution commerciale de Kolidon 30, et l'agiter mécaniquement sur une plaque magnétique jusqu'à dissolution complète.

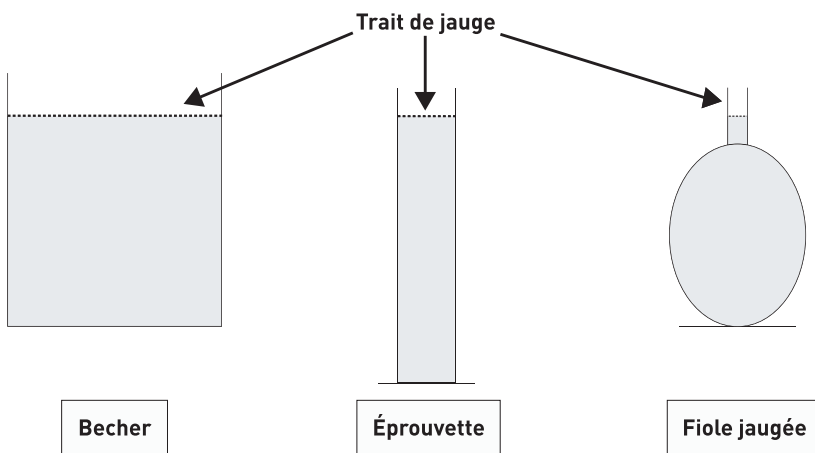
Pour mesurer précisément la solution, l'agent dispose de trois types de verrerie de deux litres (*cf.* schéma verrerie) :

- bécher,
- éprouvette,
- fiole jaugée.

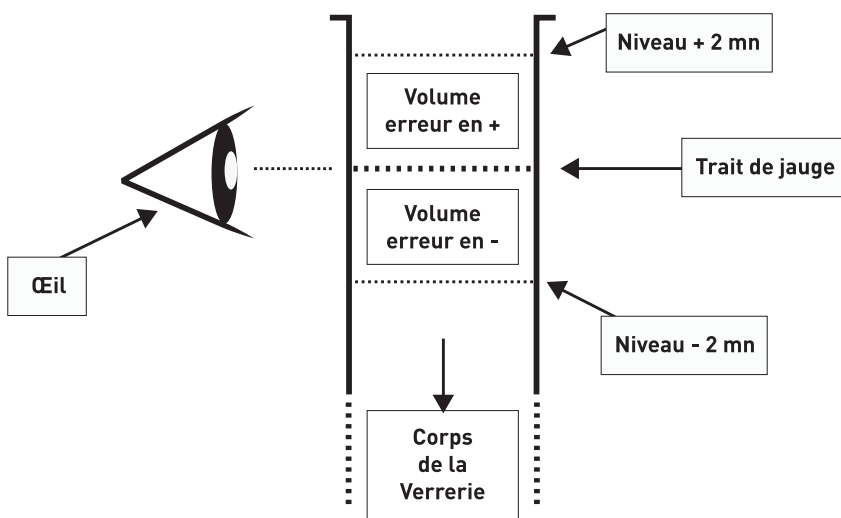
Schéma Verrerie

Schéma simplifié des différents types de verrerie

(Attention les éléments ne sont pas à la même échelle)



L'agent doit ajuster visuellement le niveau de liquide à 2 L au trait de jauge comme on vous le montre dans le schéma ci-dessous (Parallaxe).



CORRIGÉ

Question 3.1: Sachant que l'erreur de parallaxe tolérable est de deux millimètres maximum, que ce soit au-dessous ou en dessous du trait de jauge, calculez le pourcentage maximum d'erreur pour chaque type de verrerie.

	bécher	éprouvette	fiolle jaugée
Diamètre au niveau de jauge (cm)	15	10	2

Rappel : Volume d'un cylindre = $\Pi \cdot r^2 \cdot h$



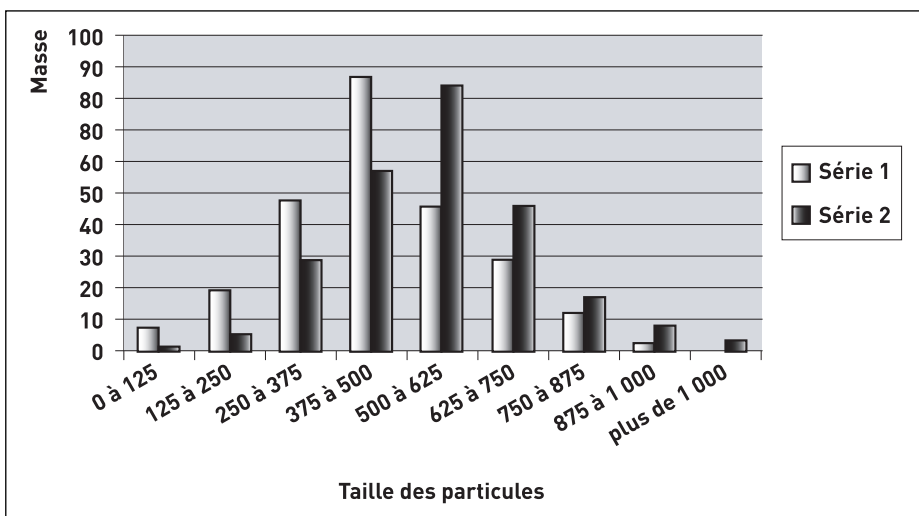
Question 3.2: En fonction des résultats, des contraintes (techniques, médicamenteuses) et du coût de la verrerie (cf. tableau ci-dessous), quel type de verrerie choisissez-vous et pourquoi ?

Verrerie	Coût
bécher	8 euros HT l'unité
éprouvette	12 euros HT l'unité
fiolle jaugée	21 euros HT l'unité

CORRIGÉ

Question 1.1 (3 points)

Histogramme à bâtons :



Série 1 : Broyage à marteau.

Série 2 : Broyage à billes.

Question 1.2 (4 points)

Nous remarquons que le broyeur à marteaux est plus performant que celui à billes :

- pic à 375-500 contre 500-625 pour les billes,
- dans la zone de 250 à 625 le broyeur à marteau enregistre un score de 72,4 % $(48 + 87 + 46 / 250)$ contre 68 % $(29 + 57 + 84 / 250)$ pour celui à billes.

Néanmoins, si l'on tient compte du cahier des charges, en enlevant les zones 0-125 du fait de leur toxicité, 875-1000 et plus de 1000 pour leurs problèmes de non dissolution, nous obtenons 96,4 % pour le broyeur à marteaux et 95,2 pour celui à billes ; soit un score équivalent pour obtenir un Actif fin que l'on pourra dissoudre facilement.

Question 1.3 (4 points)*Choix de l'appareil de broyage*

Le choix se portera sur le broyeur à marteau malgré un plus lourd investissement : En effet, l'utilisation du broyage à bille nécessite :

- de partager les sacs d'actif brut en des parts de 1kg (charge maximale de ce type de broyeur),
- plus de temps, exemple pour 100 kg, il faudra hors maintenance, 15 heures pour celui à billes contre seulement 5 heures pour celui à marteaux,
- une surveillance par au moins un agent, soit pour 100 kg, c'est-à-dire 15 heures, 255 euros bruts ; alors que pour celui à marteau, même un technicien à 25 euros bruts, les 100 kG ne reviendront qu'à 125. Le technicien pouvant de plus pendant ces 15 minutes effectuer des pesées.

Question 2.1 (1,5 point)*Choix de la balance :*

Nous conseillerons une balance avec un affichage au centième :

2 % de 3,5 grammes représente une erreur de pesée de plus ou moins 0,07 gramme soit des valeurs de pesée de 3,43 à 3,57. Nous nous apercevons donc qu'il faut deux chiffres après la virgule, d'où une précision au centième.

Question 2.2 (2,5 points)

Balance	A	B	C	D
Moy. (g)	3,49	3,68	3,41	3,51
Ecart Type	0,05	0,25	1,05	1,01
% / 3,5 g	0,36	5,19	2,55	0,23

CORRIGÉ

Question 2.3 (1,5 point)*Choix de la balance :*

Le choix se portera sur la balance A du fait de la moyenne qui rentre dans la marge d'erreur (0,36 % d'erreur) et un écart type faible.

La D aurait pu aussi être sélectionnée si elle ne présentait pas un écart type aussi fort.

PASSELLE
1**Question 2.4 (1 point)***Définitions :*

La justesse peut se définir par la capacité que possède une balance à afficher en moyenne une masse proche de la valeur réelle ; la reproductibilité, la capacité à afficher toujours la même masse.

Ainsi on pourra qualifier la A de « juste » et « reproductible » alors que la D ne sera que « juste » et « non reproductible » du fait de son fort coefficient de variation.

Question 3.1 (1,5 point)*Calculs d'erreurs :*

	Becher	Eprouvette	Fiole jaugée
Diamètre au niveau de jauge (cm)	15	10	2
Erreur de parallaxe absolue	0,2	0,2	0,2
Volume d'erreur en absolu (+/-) en mL	35,36	15,71	0,63
% d'erreur (Vol.erreur / volume total voulu)	1,77	0,79	0,03

Question 3.2 (1 point)*Choix de la verrerie :*

L'éprouvette a effectivement un pourcentage d'erreur acceptable (en dessous du seuil de 1 % requis) ; elle dispose de plus d'un coût nettement inférieur à celui de la fiole jaugée (de 43 à 75 % suivant que l'on se base sur le prix de l'un ou de l'autre).

Néanmoins le choix doit se porter sur la fiole jaugée pour sa plus grande précision (% d'erreur de 0,03) ; la santé n'a pas de prix.

CONCOURS PASSERELLE 2



ÉPREUVES COMMUNES

PASSERELLE 2

Synthèse de dossier p. 173

Test TAGE-MAGE p. 190

Test d'anglais p. 195



SYNTHÈSE DE DOSSIER

Programme, conseils, bibliographie

Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

Méthodologie proposée

A) Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- La première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- La seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'opposition, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

B) Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

C) Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

Le style doit être sobre, concis : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

M

MÉTHODOLOGIE



SYNTHÈSE DE DOSSIER

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est indispensable en fin d'introduction.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente* : les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- Lecture et analyse : 45 minutes ;
- Élaboration du plan : 15 minutes ;
- Rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- Formulation d'un plan rigoureux ;
- Pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- Clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Ce cas a été rédigé par le CERAM Sophia-Antipolis.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans ce dossier par ordre chronologique) tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de 3 pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un PLAN aux structures apparentes (1^{re} partie : titre – A : titre – B : titre...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc. 1 ou doc. 3,4).

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

LE LANCEMENT DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)

- Doc. 1 :** Les chaînes de la TNT devraient créer un nouvel équilibre du marché publicitaire (17 mars 2005) ;
- Doc. 2 :** L'adaptateur TNT, nouvelle porte d'entrée vers la télévision numérique (21 mars 2005) ;
- Doc. 3 :** Révolution dans le paysage audiovisuel français (30 mars 2005) ;
- Doc. 4 :** Nouvelles chaînes, nouveaux programmes (30 mars 2005)
- Doc. 5 :** TNT mode d'emploi (30 mars 2005) ;
- Doc. 6 :** La TNT italienne cherche à s'imposer avec le football (30 mars 2005) ;
- Doc. 7 :** Les chaînes publiques se préparent à l'arrivée de la TNT (30 mars 2005) ;
- Doc. 8 :** 24 heures sur 24, France 5 va tenter de séduire avec « une autre télévision » (30 mars 2005).

La télévision numérique terrestre arrive le 31 mars 2005 en France avec de belles promesses : davantage de chaînes, une meilleure image, un meilleur son et l'interactivité. Dans un premier temps, seuls 35 % des foyers seront concernés par le bouquet de quatorze chaînes, accessibles gratuitement et sans abonnement après achat d'un adaptateur. Outre les sept chaînes hertziennes classiques, les nouvelles venues se nomment France 4, NT1, Direct 8, W9, NRJ 12, TMC ainsi que les chaînes parlementaires Public Sénat et LCP Assemblée nationale.

S
SUJET



SYNTHÈSE DE DOSSIER

Les chaînes de la TNT devraient créer un nouvel équilibre du marché publicitaire

À la date du 31 mars, la mise à disposition dans 35 % des foyers français de la télévision numérique terrestre, la TNT, viendra clore le chapitre de la numérisation des supports de diffusion des chaînes de télévision. Tour à tour, le satellite, le câble, l'ADSL (les réseaux haut débit) et enfin le réseau hertzien se sont convertis au numérique.

L'avènement de la TNT devrait modifier les rapports de forces entre les cinq chaînes généralistes actuelles et leurs nouvelles rivales. D'emblée, Thomas Valentin, directeur des programmes de M6, veut relativiser cette concurrence « *Tout le monde parle de parts d'audience mais on en oublie de parler d'audience. Ce qui est important c'est le nombre de téléspectateurs qui regardent la télévision* », poursuit Valentin.

« *Depuis dix ans les gens regardent de plus en plus la télévision*, explique le directeur des programmes de M6. *Plus il y a de chaînes, plus les gens regardent la télévision. 3 h 32 par jour pour les abonnés du satellite et du câble contre 3 h 24 en moyenne pour les autres téléspectateurs* ».

Selon lui, il ne faut pas extrapoler les futures audiences de la TNT d'après les audiences semestrielles du Médiacabsat. « *La TNT sera une offre de quelques chaînes gratuites supplémentaires alors que câble et satellite rassemblent des abonnés à des offres payantes*. » Il prévoit que « *dans l'univers des quinze chaînes gratuites de la TNT, les télévisions généralistes historiques rassembleront 80 % de parts d'audience* ». À l'exemple de la Grande-Bretagne, où les chaînes généralistes réunissent ainsi 82 % de part d'audience sur la TNT.

Le directeur des programmes de M6, prévoit aussi « *qu'en tant que supports publicitaires, les grandes télévisions hertziennes ne seront pas égalées avant longtemps par les nouvelles chaînes numériques* ». « *À court terme, la publicité n'existera pas sur la TNT* », affirme même Régine Tournier, responsable du département TV à l'agence média MPG. À preuve, elle n'a toujours pas reçu les grilles tarifaires des nouvelles chaînes, quinze jours avant leur lancement.

Alors même que certains clients annonceurs demandent à être présents dans les premiers écrans publicitaires pour faire « *un coup* ». « *La montée sera lente, la chaîne de Vincent Bolloré n'a-t-elle pas dit qu'elle ne serait pas rentable avant 2012?* », ajoute M^{me} Tournier. Cette chaîne n'a pas encore choisi de régie publicitaire. Dans une étude présentée jeudi 10 mars et intitulée Les Enjeux de la TNT, l'agence Carat a tenté d'évaluer l'engouement pour la TNT. Son hypothèse haute prévoit plus de 17 millions de foyers équipés dans dix ans. Une autre moins favorable n'en trouve que 10 millions en 2014.

Cette montée en puissance sera déterminante. Médiamétrie a d'ailleurs décidé de publier régulièrement les chiffres du taux d'équipement des foyers. En parallèle, Médiamétrie s'est dit prêt à prendre en compte les foyers qui s'équiperont d'un adaptateur pour recevoir ce nouveau bouquet de chaînes gratuites. Et ce, dès le lancement de la TNT. Dans un premier temps, les téléspectateurs des nouvelles chaînes hertziennes seront comptabilisés avec ceux qui regardent les chaînes numériques du câble et du satellite. Médiamétrie propose donc aux chaînes de créer un échantillon

spécifique de foyers recevant la TNT, pour qu'elles puissent se mesurer dans cet environnement concurrentiel.

Pour résister à ces nouvelles rivales, les TF1 et autres acteurs privés du secteur vont miser sur leurs programmes. « *Cela va obliger les grandes chaînes, et notamment TF1, à avoir les programmes les plus événementiels possibles* », affirme Etienne Mougeotte, vice-président de TF1. Selon lui : « *Plus il y a de chaînes et plus le besoin d'exclusivités et de produits inédits est grand.* » M. Valentin annonce déjà : « *Il n'y aura aucune réduction du coût de grille de M6. Au contraire !* » Nombre des nouvelles venues à l'écran risque de ne pas être présentes longtemps. « *Il n'y en a qu'une ou deux qui vont s'en sortir* », prévoit M. Mougeotte. Jean-Pierre Cottet, patron des activités audiovisuelles de Lagardère, admet que « *les grandes chaînes partent avec une avance difficile à rattraper pour les nouveaux entrants* ».

« *Les annonceurs vont attendre que les résultats soient là. Mais dans un marché qui, par période, se trouve en situation de pénurie d'espaces publicitaires, les nouveaux potentiels d'investissement sont bienvenus* », précise Didier Beauclair, de l'Union des annonceurs (UDA). Pour Guillaume Astruc, directeur commercial de France Télévisions Publicité : « *Il y aura une montée en charge de la TNT. Elle devrait avoir une taille critique significative lorsque le secteur de la grande distribution aura accès à l'ensemble des chaînes hertziennes pour faire sa promotion.* » Une échéance fixée au 1^{er} janvier 2007. À cette date, il estime que le potentiel publicitaire de la TNT pourrait commencer de se déployer. À plus long terme, il n'a pas de doute : « *La TNT va créer un nouvel équilibre du marché. Un marché aujourd'hui verrouillé par la position dominante de TF1* ».

La TNT d'abord accessible à 35 % des Français

Jeudi 31 mars, seuls 35 % de la population française auront accès à la TNT. Le numérique hertzien sera d'abord déployé en Ile-de-France, en Normandie, en Bretagne, en Aquitaine, en Rhône-Alpes et sur une partie du Sud-Est. Les grandes agglomérations seront d'abord desservies : Bordeaux, Paris, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse et Rouen. En septembre, la télévision numérique terrestre sera accessible pour 50 % des foyers après son extension sur le Centre et le Sud-Ouest.

Dans le courant du premier semestre de l'année 2006, 65 % des téléspectateurs devraient avoir accès à la TNT, qui couvrira presque intégralement le nord, l'ouest, le centre et le sud-ouest de la France. En 2007, il est prévu que la couverture de la TNT atteigne 85 % de la population. Toutefois, l'Est, les Alpes et une partie du Massif central n'auront pas droit à la TNT avant longtemps.

Document 2

L'adaptateur TNT, nouvelle porte d'entrée vers la télévision numérique

Nul n'est censé l'ignorer, la télévision numérique terrestre (TNT) arrive en France le jeudi 31 mars. Du moins dans certaines parties du territoire couvertes par ce nouveau mode de diffusion de la télévision.

Dans sa hotte, la TNT débarque avec 5 nouvelles chaînes (France 4, Direct 8, W9, NRJ 12, NT1), 2 chaînes déjà présentes sur le câble et le satellite (TMC, Public Sénat-LCP Assemblée nationale), ainsi que les 7 chaînes hertziennes traditionnelles (TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5, Arte et M6). Le tout en qualité numérique (norme MPEG-2), c'est-à-dire avec des images et un son multicanal (Dolby et 5.1) comme on en trouve sur les DVD vidéo. Autre avantage et non des moindre, la TNT est gratuite. Enfin presque. Car s'il n'est pas besoin de souscrire un abonnement pour la recevoir, ni d'installer une parabole, le téléspectateur qui souhaite profiter des nouvelles chaînes doit prévoir l'achat d'un adaptateur pour sa télévision, ou d'une carte spécifique pour son ordinateur (type Instant TV d'ADS tech). Coût de l'opération : entre 80 et 500 euros ! Les belles images ne sont pas si gratuites que ça...

Un petit tour dans les rayons de la Fnac, Darty ou de grandes surfaces comme Carrefour confirme que la TNT est déjà une réalité, à une dizaine de jours de son lancement. Les premiers modèles d'adaptateurs ont trouvé leur place en rayon à côté des téléviseurs et des magnétoscopes. Grands constructeurs d'électronique (Philips, Thomson, Sagem, Nokia) et marques moins connues (Metronic, Twinner, Woorldsat) se disputent le marché.

Seul petit souci, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans la jungle de ces boîtiers qui se ressemblent tous. D'autant que tous les adaptateurs ne proposent pas les mêmes services et qu'il y a des différences entre les premiers prix et les modèles plus onéreux.

Plusieurs points importants sont à vérifier avant achat : le nombre de prises PÉritel (2 minimum pour le téléviseur et un autre périphérique), la connectique (sorties audio numérique et analogique et S-vidéo recommandées pour profiter du son numérique), la mise à jour automatique et à distance du logiciel, l'aide à la navigation et à la programmation.

Autour de 80 euros, il existe plusieurs modèles tout à fait satisfaisants, à l'image du Visiosat TVT 300, qui constitue une entrée de gamme conviviale (79 euros). Même constat pour le Woorldsat DT 5100, malgré sa taille, et le Metronic Single avec verrouillage parental (79 euros aussi).

Entre 100 et 150 euros, on trouve surtout des produits de marque comme le Philips DTR 300 (120 euros) ; le Nokia M 110T (119 euros) ; le Thomson DTI 1 001 (115 euros) ou encore le Sagem ITD 65 (120 euros). Ces adaptateurs ne sont pas forcément plus performants (le Nokia n'a qu'une seule prise PÉritel) mais ils peuvent « rassurer » le consommateur qui découvre l'univers de la réception numérique. Chaque marque propose également son petit plus, comme la compatibilité avec le décodeur Canal+ (DTR 300) ou la navigation ergonomique entre les chaînes (DTI moi).

Au-dessus de 150 euros, les adaptateurs TNT se perfectionnent. Certains proposent ainsi le double tuner, qui permet de regarder une chaîne numérique tout en enregistrant une autre chaîne numérique. Le Metronic Zapbox Easy (179 euros) dispose de cette fonction bien pratique, de même que le Sagem PVR 66 160T (449 euros), qui propose en plus un disque dur de 160 Go pour stocker les enregistrements et un lecteur de cartes amovibles (SD, Compact Flash). Une philosophie du produit « tout en un » que l'on retrouve chez Nokia avec le M 260T (499 euros) et son disque dur de 80 Go.

Il faut toutefois garder à l'esprit que les constructeurs n'en sont qu'au début de leur implication sur le marché français de la TNT, D'autres modèles vont apparaître, qui

de nouveaux rendez-vous dont certains ont déjà été éprouvés sur le câble et le satellite, comme « C.U.L.T. » (samedi à 18 heures) ou « Phenomania », magazine décryptant un succès culturel (le vendredi à 21 heures). À 19 heures, toute la semaine, la chaîne rediffuse « Le Magazine de la santé au quotidien », suivi à 20 heures de « Jean-Luc Hees raconte... », où le journaliste présente un documentaire à caractère historique. Du lundi au jeudi, de 21 à 22 heures, diffusion en alternance de magazines et de documentaires.

Le vendredi soir est consacré à la culture avec de nouveaux magazines comme « Club majipoor », sur l'actualité culturelle, ou encore l'émission littéraire « Décalages », en alternance. À l'antenne aussi le vendredi, des documentaires sur la chanson ou la danse. Le samedi à 21 heures, France 5 propose plusieurs magazines en alternance. Parmi eux, « Dossier Scheffer » consacré à la police scientifique, « Les Détectives de l'Histoire », où Laurent Joffrin et Jean-Michel Gaillard étudient un fait historique controversé. Dans « Classe d'acteurs », un comédien est confronté à des apprentis acteurs. Marcel Rufo joue le thérapeute familial dans « Quand les ados changent les règles ». Dans « Les Héritiers du savoir », un professionnel transmet ses connaissances à un adolescent qu'il emmène sur des lieux de mémoire. À 22 heures, tous les jours de la semaine, reprise de « C dans l'air ». Le dimanche, à 21 heures, les présentateurs vedettes de la chaîne proposent de nouveaux magazines, comme « La Planète des autres », d'Yves Calvi. Cette programmation TNT riche de quinze émissions inédites fera l'objet d'un bilan fin mai.

Arte (canal 7)

La grille de la journée d'Arte conjugue rediffusions et émissions inédites. Désormais, la chaîne franco-allemande ouvre son antenne à 14 heures en semaine et à 8 heures le week-end. Du lundi au vendredi, à 14 heures, la chaîne rediffuse la case « Arte découverte » de la semaine précédente. À 15 h 15, les lundi et mardi, est programmé un film de cinéma. Le week-end, Arte lance sept nouveaux rendez-vous. Le samedi matin est consacré à la connaissance et à la découverte, le dimanche matin aux spectacles et à l'Histoire. Parmi les émissions inédites : « Un oeil sur le monde » (samedi, 10 heures) qui explore le paysage audiovisuel étranger ; « Lola » (dimanche, 8 heures 30), magazine féminin présenté par Isabelle Giordano ; « Têtes d'affiche » (dimanche, 11 h 30) avec des documentaires sur des personnalités de la mode, du cinéma, de la littérature et du théâtre.

Direct 8 (canal 8)

Se positionnant comme « une grande chaîne populaire alternative » s'adressant à tous « de 8 à 88 ans », cette chaîne du groupe Bolloré privilégie, comme son nom l'indique, les magazines en direct et en plateau. Plusieurs d'entre eux traiteront d'environnement, tels que « Complément Terre » (du lundi au vendredi à 9 heures) ou « Éléments Terre » (du lundi au vendredi à 18 heures). Le commerce équitable et le développement durable seront au coeur de « Nord-Sud » (du lundi au vendredi à 10 heures 30). « Solidarités et 2^e chance » (du lundi au vendredi à midi et le week-end à 11 h 30) veut donner « la parole à ceux que l'on n'entend pas ». Direct 8 fait une large place aux émissions pédagogiques comme « J'aimerais comprendre », « Dieu merci ! »,

émissions : « Le Contrat », rendez-vous politique présenté par le journaliste de France 2 David Pujadas, avec Fadela Amara, de Ni putes ni soumises, et l'écrivain Denis Tillinac, autour d'un invité, tous les mercredis à 20h30 ; et « Entre les lignes » (mardi à 9h30 et 21 heures, jeudi à 21h15) où s'affrontent deux journalistes politiques de la presse écrite, Nicolas Domenach, de Marianne, et François Dufay, du Point.

France 4 (canal 14)

La dernière-née du groupe France Télévisions, anciennement baptisée Festival, a fait peau neuve dans la perspective de la TNT gratuite. Un tiers des oeuvres diffusées sont de nouvelles productions. Destinée en priorité aux 25-49 ans, France 4 veut être la « chaîne de spectacle et d'événement » : festivals, concerts en direct, pièces de théâtre, films. Parmi les exclusivités, des séries européennes inédites (le mercredi à 20h50 à partir du 6 avril), et « Taratata », qui revient à partir du 8 avril après cinq ans d'absence.

L'émission musicale produite par Air Production et présentée par Nagui reviendra un vendredi par mois sur France 4 et sera ensuite rediffusée sur France 3. La soirée de lundi est occupée par un magazine omnisports en direct de quatre-vingt minutes. Le mardi soir est consacré aux captations de spectacle vivant. Le samedi soir, place aux téléfilms de création française et le dimanche soir aux films français et européens.

30 mars 2005.

Document 5

TNT mode d'emploi

Quels sont les avantages de la TNT ? Aujourd'hui, 75 % des foyers ne disposent d'aucun abonnement au câble ou au satellite et ne reçoivent donc que les sept chaînes hertziennes. La télévision numérique terrestre (TNT) leur permettra de disposer gratuitement de sept chaînes supplémentaires, soit un total de quatorze chaînes sans aucun abonnement. D'autres chaînes gratuites feront leur apparition dans les prochains mois. La TNT offre également une qualité d'image (720 pixels sur 576 lignes) et de son (Dolby 5.1) très proche de celle d'un DVD. Elle permettra aussi l'accès à des menus interactifs pour choisir ses programmes.

Comment faut-il s'équiper ? L'adaptateur TNT est indispensable pour capter et décoder le signal numérique des chaînes de la TNT. Les téléviseurs actuels ne peuvent en effet décoder que le traditionnel signal hertzien. Il n'est pas nécessaire en revanche de toucher à sa bonne vieille antenne « râteau ». En théorie. Car dans la pratique, certaines antennes devront subir un réglage de la part d'un professionnel. Des mini antennes intérieures spéciales TNT sont également disponibles (à partir de 30 euros). Des téléviseurs équipés d'un adaptateur TNT sont déjà disponibles dans les magasins spécialisés. Compter un surcoût d'une centaine d'euros pour ces postes « IDTV ».

Comment choisir son adaptateur ? De nombreuses marques (Thomson, Nokia, Grundig, etc.) proposent des adaptateurs TNT. On trouve aussi dans les grandes surfaces et les magasins spécialisés des adaptateurs sans marque. Dans les deux cas, il

les téléspectateurs ne résidant pas dans une zone couverte par la TNT (essentiellement le long des frontières de l'Est), les chaînes numériques seront disponibles, selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), par le biais du câble, du satellite ou des offres de télévision par ADSL. À terme « 100 % des Français recevront les chaînes gratuites de la TNT », assure le CSA.

30 mars 2005.



Document 6

La TNT italienne cherche à s'imposer avec le football

« *Le football va servir de locomotive au numérique terrestre.* » Piersilvio Berlusconi, vice-président de Mediaset, l'empire télévisuel fondé par son père, Silvio, ne cache pas les espoirs fondés par son groupe sur la retransmission en direct sur les écrans, à partir du samedi 22 janvier, des rencontres du championnat italien sur son bouquet Mediaset Premium. Pour cette première journée des matches retour, les téléspectateurs italiens pourront voir, en paiement à la séance (*pay per view*), Inter Milan-Chievo Vérone à 20 h 30. Auparavant, ils auront pu visionner de la même manière Bologne-Cagliari sur les canaux en numérique terrestre de La 7, l'une des deux chaînes détenues par Telecom Italia.

Lancée en décembre 2003, la télévision numérique terrestre (TNT) italienne fait une entrée remarquable sur le marché du football, exploité jusque-là par Sky Italia, le bouquet satellitaire de Rupert Murdoch. Ce dernier a négocié avec les clubs de football les droits de diffusion sur le satellite.

Mais Mediaset et Telecom Italia arrivent aujourd'hui par le biais du numérique terrestre. À partir de juin 2004, Mediaset a acquis, pour 125 millions d'euros, les droits de diffusion jusqu'en 2007 des matches à domicile de huit équipes, dont les trois plus grands clubs de la Péninsule : la Juventus de Turin, l'Inter Milan et le Milan AC, présidé jusqu'à ces dernières semaines par Silvio Berlusconi lui-même. Son concurrent, La 7, a acheté pour 32 millions d'euros, également pour trois saisons, les droits de neuf autres équipes de Série A, la première division italienne. Seuls Udinese, Sienne et la Lazio n'ont pas encore signé. Les deux groupes ont conclu un accord d'échange des images de buts dont ils ont les droits.

Pour avoir accès à cette offre sportive, il suffit d'acheter un décodeur adapté, puis de se procurer, dans les bureaux de tabac ou dans les kiosques, une carte prépayée. Par décision du gouvernement Berlusconi, les décodeurs de TNT bénéficient d'une subvention (ramenant leur prix de 140 à 70 euros), contrairement à ceux de Sky. Il suffit ensuite d'insérer sa carte dans le décodeur : 10 euros pour 5 matches chez Telecom Italia ; 9 euros pour 3 matches chez Mediaset. Les 140 000 cartes Mediaset Premium mises en vente le 10 janvier ont été épuisées en trois jours.

La TNT italienne couvre 70 % du territoire, mais elle n'offre jusqu'à présent que les programmes fantomatiques, et essentiellement gratuits, de cinq multiplexes répartis entre la télévision publique (RAI), Mediaset et La 7. Moins d'un million d'Italiens se

sont équipés d'un décodeur. Avec une offre football simple et peu coûteuse, elle devrait connaître une forte montée en puissance. L'enjeu est de taille : une loi de 2001, confirmée par la loi Gasparri sur l'audiovisuel de 2004, fixe à décembre 2006 le passage obligé du système actuel de retransmission analogique au mode numérique.

Sur la période 2003-2005, Mediaset a décidé d'investir 200 millions d'euros dans cette technologie, suivie par la RAI, qui a dépensé 160 millions d'euros pour ses quatre canaux thématiques gratuits. Pour sa part, Telecom Italia a consacré 70 millions d'euros à la TNT, tout en développant d'autres technologies. Ainsi, grâce à un accord avec Mediaset, Telecom Italia propose aux amateurs de football les matches de 22 équipes de Série A et de Série B sur son portail à large bande Rosso Alice, accessible aux ordinateurs reliés au réseau ADSL ou de fibre optique.

Les clubs s'inquiètent

Sky Italia fait mine de ne pas craindre cette nouvelle concurrence : « *Nous avons atteint le seuil de 3 millions d'abonnés avec un mois d'avance sur notre tableau de marche et nous comptons en avoir 3,4 millions d'ici à la fin du premier semestre* », dit-on dans le groupe Murdoch, en faisant valoir qu'un abonnement mensuel de 47 euros n'ouvre pas seulement le droit au football italien et étranger, mais aussi au meilleur du cinéma. Toutefois, le porte-parole de Sky redoute de voir « *le produit football dévalué* ». Il évoque la possibilité de réviser à la baisse la somme de 406 millions d'euros payés par Sky.

Les huit clubs dont les contrats avec Sky Italia doivent être renégociés dès le mois de juin s'inquiètent d'une baisse de leurs revenus. D'autant que la RAI menace aussi de ne plus verser les 65 millions d'euros qu'elle paie pour pouvoir diffuser les buts du championnat et de la Coupe d'Italie dans ses émissions sportives. Dans un entretien au quotidien sportif Gazzetta dello Sport, Piersilvio Berlusconi a voulu rassurer les clubs qui ont signé avec Mediaset : « *Nous les dédommagerions si Sky venait à réduire leurs contrats* », a-t-il déclaré, dimanche 16 janvier. Pour les autres, le président de la Ligue professionnelle, Adriano Galliani, avance une étude du cabinet spécialisé Italmedia Consulting selon laquelle les droits du Calcio devraient monter à 597 millions d'euros en 2007 contre 433 millions en 2004. Selon la même source, la télévision numérique terrestre, dopée par le football, représentera 17 % des revenus de la télévision payante en 2010, contre 56 % pour le satellite et 27 % pour les opérateurs du câble et de l'ADSL.

30 mars 2005.

Document 7

Les chaînes publiques se préparent à l'arrivée de la TNT

France télévisions s'agrandit. France 4, la petite dernière du groupe public, sera lancée le 31 mars dans le cadre de l'offre gratuite de la télévision numérique terrestre (TNT). « *Ce sera une chaîne à part entière* », a assuré Marc Tessier, PDG de France Télévisions, lors de sa présentation, mercredi 9 mars.

France 4 se substitue à la chaîne thématique Festival (disponible jusqu'à maintenant sur le câble et le satellite). Elle s'adressera aux jeunes adultes et sera, selon M. Tessier, « *complémentaire des autres antennes publiques* ». « *L'arrivée de cette nouvelle chaîne publique est l'aboutissement d'un projet porté depuis longtemps par le groupe* », a-t-il souligné.

Ainsi, pour le lancement de l'offre de la TNT gratuite, France 4 a totalement été repensée. « *Le style, le ton, le choix des programmes et les formats retenus seront résolument modernes et novateurs* », assure Ghislain Achard, président de la chaîne et directeur général de France Télévisions. Une ligne éditoriale que Philippe Chazal, directeur général, résume ainsi : « *France 4, c'est le droit au plaisir.* »

Spectacle et événement

Les téléspectateurs pourront retrouver plusieurs rendez-vous avec la musique, les spectacles vivants, le cinéma, la fiction, les séries européennes et le sport. Côté musique, France 4, qui veut être une chaîne « de spectacle et d'événement », proposera, un vendredi par mois, une nouvelle formule de l'émission musicale « Taratata » animée par Nagui.

Du lundi au vendredi de 20h20 à 20h50, la chaîne diffusera aussi une quotidienne sur les répétitions de l'émission. France 4 se déplacera aussi dans les festivals (Printemps de Bourges, Francofolies de La Rochelle ou Vieilles Charrues de Carhaix) avec le Britannique Ray Cokes, ancien présentateur vedette de MTV.

France 4 diffusera en outre des documentaires consacrés aux arts et aux spectacles comme « Rendez-vous avec Jane », sur Jane Birkin, ou « Autour deux minuits » sur Claude Nougaro.

Tous les jours à 20h20 à partir du lundi 11 avril, le magazine quotidien « Un peu plus près des étoiles » – produit par l'agence Capa – suivra des personnalités de la culture ou du sport à un moment clé de leur vie professionnelle.

Le soir à 20h50, à partir du 6 avril, la chaîne proposera plusieurs séries européennes inédites, comme « Strange », produite par la BBC, « L'équipe de rêve », mélange d'intrigues et de glamour dans le football d'aujourd'hui produite par Sky One, mais aussi la série américaine à succès « Fame ».

12 millions d'euros

Le sport aura sa place sur la chaîne, avec la rediffusion de grands événements sportifs dont France Télévisions détient les droits. Au programme : football, rugby, cyclisme, basket, tennis, etc. Ces rediffusions seront enrichies par des images inédites tournées par les équipes de France Télévisions. Le lundi soir, le magazine omnisports « Soyons sports ! » sera présenté par le journaliste Patrick Montel et par l'ancienne championne de France du 100 mètres, Frédérique Bangué. Le magazine accueillera aussi des témoins et des journalistes, qui confronteront leur point de vue.

Selon M. Chazal, le budget de la chaîne est de 18 millions d'euros, dont 12 millions d'euros sont consacrés aux programmes. Pour son lancement, les objectifs d'audience ne sont pas fixés, mais M. Chazal estime que France 4, détenue à 89 % par France Télévisions et à 11 % par Arte, devra toutefois se situer au même niveau que les chaînes de nature semblable comme Paris Première, qui atteint près de 1 % d'audience.

« Nouvelles habitudes »

Avec la mise en valeur de cette émission, France 5 réitère son choix d'une programmation qui rompt avec celles de ses grandes concurrentes: TF1, France 2, France 3 et M6. « *Nous avons fait le pari de séduire les téléspectateurs avec une grille très lisible qui proposera des rendez-vous à chaque heure* », précise Alexandre Michelin, directeur de l'antenne et des programmes. Un agencement comparable à ceux adoptés par les radios dont les émissions s'enchaînent d'heure en heure. France 5 n'a pas adopté cette démarche au hasard. « *Dans un univers multichaine, l'important est de créer de nouvelles habitudes et de se différencier de la concurrence* », ajoute M. Michelin.

Toutefois, « *pour donner du sens en procurant du plaisir* », selon le mot du directeur d'antenne, France 5 devra faire avec une cagnotte hors de proportions avec celles des autres grandes chaînes hertziennes. En 2005, le budget consacré aux programmes augmentera de 8,5 % soit un peu plus de 8 millions d'euros, qui viendront grossir une enveloppe d'environ 100 millions d'euros.

Depuis trois ans, a précisé M. Tessier, le budget a progressé de plus de 40 % pour préparer la TNT. Une manne sans commune mesure avec celle consacrée par TF1 en 2004 (893,2 millions d'euros) ou France 2 qui, en 2003, a investi 712,8 millions d'euros dans ses programmes. Même l'économe M6 avec 250 millions d'euros dépense plus du double de France 5 dans sa grille. Pour M. Michelin, « *France 5 est une grande chaîne parmi les petites – télévisions thématiques – et une petite chaîne parmi les grandes télévisions hertziennes. Un poids moyen – de l'audiovisuel* ».

Mieux qu'Arte

L'ancien directeur général Jean-Pierre Cottet, aujourd'hui à la tête des activités audiovisuelles du groupe Lagardère, a aidé France 5 à accroître son audience en diffusion hertzienne (7,3 %). Un score flatteur que la chaîne publique ne reproduit pas lorsqu'elle doit affronter la concurrence des télévisions du câble et du satellite. Face aux dizaines de chaînes thématiques, France 5 n'obtient plus que 1,3 % de part d'audience. Mieux toutefois qu'Arte qui atteint 1 %.

Ce faible résultat a incité France Télévisions à demander à Médiamétrie une mesure spécifique des chaînes de la TNT. Une exigence qui ne susciterait pas l'enthousiasme de TF1 ou de M6, signale la présidence de France Télévisions. Toutefois, fait-elle savoir, une absence de réactions de Médiamétrie sur la TNT laisserait le champ libre à « *l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché de la mesure d'audience* ».

L'Audimat de la TNT n'est pas le seul combat du service public. Marc Tessier veut obtenir « *une continuité* » dans la diffusion des chaînes publiques sur le câble et le satellite. Le PDG de France Télévisions souhaite que la numérotation de France 2, France 3, France 4 et France 5 soit « *regroupée* ». Il ne veut pas, comme c'est le cas aujourd'hui sur TPS, que France 5 soit exilée avec le numéro 35 parmi les chaînes documentaires du bouquet numérique.

30 mars 2005.

CORRIGÉ

Le sujet portait sur la Télévision Numérique Terrestre ou TNT. Il permettait de traiter deux axes :

I. D'abord, l'émergence d'un **véritable marché** :

- A) **Grâce à la TNT**, dont il fallait préciser les caractéristiques ;
- B) Mais, qui apparaissait sous la forme d'un **marché déséquilibré**.

II. Ensuite, l'**existence d'une offre pour le téléspectateur** :

- A) Qui apparaissait **attractive** ;
- B) même s'il fallait relever **ses limites**.

CORRIGÉ



TAGE-MAGE

Programme, conseils, bibliographie

Cette épreuve, dont vous trouverez ci-dessous le contenu, est proposée sur une durée de 2 heures.

Attention : Il n'est possible de passer le test TAGE-MAGE qu'une seule fois par an.



PRÉSENTATION DU TEST : PRINCIPES ET EXEMPLES

Ce test de 2 heures a un double objectif :

- Évaluer les aptitudes des candidats désirant entreprendre un cursus de formation dans une filière de management,
- Établir un classement des uns par rapport aux autres.

Il ne nécessite aucune connaissance particulière dans les disciplines de gestion.

Il se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM) de 90 questions réparties en six épreuves de 15 questions d'une durée de 20 minutes chacune, permettant d'obtenir 600 points au maximum.

Des épreuves différenciées permettent de mesurer trois catégories d'aptitudes des candidats :

- Aptitudes verbales (compréhension d'un texte écrit et expression) ;
- Aptitudes à la résolution de problèmes (*calcul* : maîtrise de savoirs mathématiques, *conditions minimales* : capacités de raisonnement) ;
- Aptitudes au raisonnement logique.

APTITUDES VERBALES

COMPRÉHENSION D'UN TEXTE ÉCRIT

Les textes peuvent porter sur des sujets les plus divers choisis dans les sciences humaines, sociales, exactes.

Pour bien réussir cette épreuve, il faut une bonne pratique de la lecture, de l'explication de texte, de la rigueur et bien respecter le texte.

Exemple : *Le camembert et l'atome*

« Sur les aliments, les irradiations produisent des phénomènes un peu analogues à certains effets de la cuisson. Le choc des photons casse les grosses molécules comme l'ADN, porteur du code génétique, empêchant toute multiplication des cellules et des micro-organismes. Les énergies utilisées sont beaucoup trop faibles pour induire une radioactivité artificielle par modification des noyaux atomiques, comme cela se passe dans les réacteurs nucléaires. Par ailleurs, la source des rayonnements ionisants n'est jamais en contact avec les denrées alimentaires, qui ne peuvent donc pas être contaminées. Cependant, tous les doutes ne semblent pas avoir été encore totalement levés et cette technique conserve un certain nombre d'adversaires ».

Question 1 :

À quoi peut-on comparer les effets des irradiations sur les aliments ?

- A) à une cuisson
- B) à une stérilisation
- C) à une ionisation
- D) à une lyophilisation
- E) à une congélation

La bonne réponse est « E ».

Question 2 :

Qu'est-ce qui provoque la segmentation de l'ADN, dans le cadre d'une irradiation ?

- A) les neutrons lents
- B) les électrons
- C) les photons
- D) les ions
- E) les neutrons rapides

La bonne réponse est « C ».

**EXPRESSION****Question 1 :**

Mon voisin avait dû subir une intervention chirurgicale inattendue. Avant de lui rendre visite à l'hôpital, je lui ai téléphoné pour lui demander qu'est-ce qui lui fera plaisir.

- A) qu'est-ce qui lui fera plaisir
- B) qu'est-ce qu'il lui ferait plaisir
- C) qu'est-ce qui lui ferait plaisir
- D) ce qui lui fait plaisir
- E) ce qui lui ferait plaisir

La bonne réponse est « E ».

APTITUDES À LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES**CALCUL**

Les champs de connaissances requis sont :

- Les entiers relatifs, les décimaux et nombre réels ;
- Les pourcentages et les proportions ;
- Les puissances et les racines carrées ;
- Les identités remarquables ;
- Les progressions arithmétiques et géométriques ;
- Les équations du 1^{er} et 2nd degré ;
- Les systèmes d'équations ;
- L'analyse combinatoire simple ;
- La moyenne statistique ;
- Les propriétés des triangle, cercle, rectangle et carré ;
- Les propriétés des droites parallèles et perpendiculaires.

APTITUDES AU RAISONNEMENT LOGIQUE

RAISONNEMENT/ARGUMENTAIRE

Énoncé 1 :

La recherche de la vie extraterrestre est devenue une quête permanente depuis quelques années chez beaucoup d'astronomes. Les espoirs les plus immédiats se tournent vers la planète Mars. Certes, on n'est pas assuré qu'il y ait actuellement de la vie sur cette planète mais que probablement il y en a eu, car les scientifiques pensent que durant les deux premiers milliards d'années de la vie de Mars, ses conditions étaient proches de celles de la Terre.

Question : Parmi ces cinq argumentations, quelle est celle qui est utilisée dans ce propos pour asseoir l'hypothèse d'une ancienne vie sur Mars ?

- A) Sophie et Albertine sont deux bonnes élèves du même âge. Sophie est en seconde, donc Albertine doit être en seconde.
- B) Les enfants bons élèves se couchent tôt. Le fils de ma voisine regarde la télévision le soir. C'est un bon élève.
- C) Les personnes âgées ont des performances intellectuelles inférieures à celles des jeunes. Malgré tout, certaines conservent un haut niveau d'activité.
- D) L'air est aux mammifères ce que l'eau est aux poissons.
- E) Sur la route, Paul est doublé par Jacques et Jacques est doublé par Benjamin.

Son traitement nécessite autant une analyse de l'énoncé que de chacune des réponses proposées.

Une reformulation de l'énoncé permet de dire que « la Terre et Mars sont comparables à leur début. La Terre accueille la vie. Mars a dû accueillir la vie à ses débuts ». Il s'agit d'un raisonnement de type syllogistique.

Un syllogisme comprend trois propositions :

- La majeure (la Terre et Mars sont comparables) ;
- La mineure (la Terre accueille la vie) ;
- La conclusion qui est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure (Mars a dû accueillir la vie à ses débuts).

La réponse, qui est un raisonnement syllogistique, est la réponse « A »

LOGIQUE

Exemple 1 :

		OUI		
		NHK		
ZDT	UEA	?	RGW	SHC
		LXO		
		KYQ		

Les réponses proposées sont :

- A) VFB
- B) MHO
- C) MFM
- D) ZIK
- E) MLM

M

MÉTHODOLOGIE

PASSERELLE
2

TAGE-MAGE

Dans la liste verticale des lettres, en commençant par le bas, 1^{re} lettre, la logique suivante apparaît : **K, L, ?, N, O** on en déduit que « ? » doit être « **M** ».

Toujours dans la liste verticale, on prend la 3^e lettre en commençant cette fois-ci par le haut **I, K, ?, O, Q**. On constate *un écart d'une lettre* à chaque fois. On en déduit donc que « ? » est un « **M** ». Il nous reste ainsi deux réponses possibles « **C** » et « **E** ».

Prenons la liste horizontale, au niveau des lettres du milieu, la suite suivante apparaît nettement, soit **D, E, ?, G, H**, la lettre manquante sera donc « **F** ».



Exemple 2 :

GNH

OAP

JCK

UFV

?

OLK

WTS

ZED

IXW

Les réponses proposées sont :

A) IBH

B) NDP

C) IKJ

D) UBA

E) QOR

Prenons la série verticale de lettres, nous constatons que les 1^{res} et 3^{es} lettres de chaque série se suivent, soit **G** et **H** ; **O** et **P** ; **J** et **K** ; **U** et **V**. Nous pouvons donc enlever les réponses « **A** », « **B** » et « **D** ».

Sur la série horizontale, nous constatons que l'ordre alphabétique des 2^e et 3^e lettres est inversé, soit dans **OLK** nous avons **L** et **K** au lieu de **K L**, dans **WTS** nous avons **T** et **S** au lieu de **ST**, dans **ZED** nous avons **E** et **D** au lieu de **DE**, dans **IXW** nous avons **X** et **W** au lieu de **WX**.

Nous ne retrouvons la logique que dans la série **IKJ** où nous avons **K** et **J** au lieu de **J** et **K**.

Cette présentation n'est qu'un aperçu des épreuves constitutives du test TAGE-MAGE. Vous pouvez compléter votre entraînement par le biais des annales, disponibles à la FNEGE, par correspondance : 2, avenue Hoche – 75008 Paris, ou les commander en ligne via le site www.tagemage.com.

TEST D'ANGLAIS

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type Bac + 2/3/4.

Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais: elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.

Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales: il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évaluée; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.).

Bibliographie

- J. BROSSARD et S. CHEVALIER, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. THOMSON, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain LE HO, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.

M

MÉTHODOLOGIE



ANGLAIS

ENGLISH TEST

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 1 heure 30.

PRÉSENTATION



Aucun document n'est autorisé.

1. This exam is divided into 4 sections:

Section 1	Grammar exercises	20 questions	(15 minutes)
Section 2	Find the error	15 questions	(20 minutes)
Section 3	Vocabulary exercises	25 questions	(15 minutes)
Section 4	Reading comprehension	20 questions	(40 minutes)
Total	80 questions		

2. Please use your answer sheet to record your answers. If you think you have made a mistake on the first line of your answer sheet, there is a second line provided and it is this answer which will be taken into account.

3. Each section has its own instructions.

There is only one right answer to each question

Each correct answer receives: 3 points

Each incorrect answer receives: -1 point

Each unanswered question receives: 0 point

4. At the end of the exam, you will give the supervisor your test paper and your answer sheet.

SUJET

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

Choose the correct answer.

- Work related stress is cause of absenteeism in the this brokerage firm.
a) the most highest b) the less c) the leading d) the bigger
- David first obtained a degree in medicine before he wanted to get into law.
a) decided b) deciding c) decision d) to decide
- The Super Bowl in Jacksonville this year; last year it was in Houston.
a) is to be played b) will to play
c) have played d) can have played

24. Legal reform can come / through gradual change or / it can be forced upon the
 governmentby / actions of social disobey.
 A B C
 D
25. Wilbur Wright, one of the inventors / of the first success airplane, / was once heard
 to say, / "Man will never fly."
 A B C
 D
26. The agriculture minister argued / that genetically engineered food had some great
 potential benefits / for feeding people but the audience / was noisy in his disagreement.
 A B
 C D
27. The philosophy of the Stoics, / stated briefly, was that the wise man / must to be
 free from passion and emotion, / an idea we would do well to remember.
 A B C
 D
28. It was not certain that the economy / will turn around; the currency was weak and /
 the trade deficit was greater than / at any other time in the country's history.
 A B
 C D
29. Many people around the world / have to be eating insects for years / but the practice is.
 not common / in most western countries.
 A B C
 D
30. With several league games / being played outdoors of the USA / and even as far
 away as Japan, the NBA is truly becoming / a world basketball organization.
 A B C
 D

31. In an attempting to improve his contact / with the voters, the prime minister is participating / in a program by which it is possible / to ask him questions via SMS.
A B
C D
32. If we had been early we have time / to buy a gift before boarding the plane. / In fact, we were late / and missed the flight.
A B C
D
33. Despite living in Tokyo for almost two years ago, / I never really became accustomed / to the Japanese culture or way of life / and thus did not learn the language.
A B
C D
34. Customer service is recognised / as the most important facet of company operations. It is for this why reason the company has decided / to double the customer care budget.
A B
C D
35. Writings skill were the main requirement / for the position. So when asked, / the job applicant said that / he had a lot of experience.
A B C
D

SECTION 3 – VOCABULARY 1

Choose the word/words which has/have the closest meaning to the word/words underlined.

36. His doggedness was viewed as the key to his success.
a) alertness b) determination c) indifference d) wildness
37. When preparing your presentation, always remember to tailor it to your audience.
a) adapt b) simplify c) speak d) complete
38. You have the possibility to resume the course if you want to.
a) summarise b) stop c) continue d) try

39. The results were evaluated every month.
a) appraised b) exaggerated c) changed d) reported
40. His attitude was a deterrent to a satisfactory solution.
a) help b) way c) reference d) prevention
41. They both resigned shortly after the incident took place.
a) went away b) quit c) continued d) came back
42. Perhaps I have been overly critical of your work.
a) wrongly b) barely c) not enough d) too
43. Training was light the first week and then progressively harder.
a) recuperation b) railroad c) preparation d) concentration
44. Two of the companies were mixed up in the convention centre scandal.
a) considered b) repaired c) involved d) started
45. The entire staff was hired just for the project.
a) let go b) seen c) paid d) taken on

VOCABULARY 2

Choose the word which has a similar meaning to the word in bold type.

46. **cite**
a) provoke b) mention c) position d) ask
47. **alleviate**
a) lighten b) make worse c) give out d) stop
48. **claim**
a) assert b) speak loudly c) go up d) repeat
49. **immeasurable**
a) accusation b) endless c) long d) tiny
50. **buzz**
a) jump b) break c) truck d) hum
51. **cast**
a) trash b) throw c) theatre d) price

52. **thick**
a) lean b) solid c) danger d) slice
53. **aim**
a) objective b) shoot c) soul d) to be
54. **polished**
a) nice b) eastern c) heavy d) refined
55. **presume**
a) discuss b) suppose c) worry d) summarise
56. **retain**
a) stay b) hold on to c) eye d) go back
57. **however**
a) on the other hand b) moreover c) always d) indeed
58. **cross**
a) angry b) trellis c) pillar d) go up
59. **delay**
a) payment b) postponement c) report d) issue
60. **ruse**
a) bad manners b) streets c) trick d) make up

SECTION 4 – READING COMPREHENSION

Text 1

The Big Apple Bargain Blitz

The great European shopping invasion of New York is in full-swing, with Britain leading the charge. Sterling and the Euro are riding high against the US dollar, and cheap transatlantic flights abound. “The shopping pays for the whole trip. If you want a weekend away, for nothing – this is the place,” said Gary Chute, 41, who was visiting New York with his wife Samantha, and their friends Chris and Claire Sills. “Seven hours, and you’re here. If you get the early flight you can be in the shops at lunchtime,” said Chris, 33, holding up a full bag of new clothes from the discount designer store near Ground Zero, Century 21. The foursome are veterans of the New York shopping scene: “It feels like we’ve spent 90 per cent of our time shopping, and around ten per cent sleeping,” said Samantha. Her prize bargain of the trip had been a pair of Diesel trainers on sale for \$40 – a quarter of the

price she'd have to pay back home in Surrey. "There are loads of Brits and Irish here. I even bumped into one lady I knew," said Gary.

They arrived at their midtown hotel on Thanksgiving Day – when most stores are closed – but were in Toys R-Us at seven the following morning, to begin a full day of relentless spending. "The bags we've got with us now – this is nothing compared with what we've got back at the hotel. We've got very big bags," said Claire, beaming but clearly exhausted.

Passing by on the same stretch of busy pavement, Graham Petherick, 46, was also laden down with goodies from several hours of intensive clothes shopping. "It's basically the same price in dollars as in pounds back home in London," he said with a contented sigh. He was steering clear of buying anything American that you need to plug in, for fear of electronic incompatibilities.

Clare Grantham, 29, had no such qualms. I met her coming out of the Apple Store in the heart of Soho – a busy downtown shopping district that 20 years ago, was home to New York's impoverished art crowd. "So far I've bought a watch and an i-Pod," said the euphoric media researcher, who had been in the city for less than 24 hours. "Shortly I'm going to get a lot of clothes, trainers – possibly some records – and it's all for me!" Having saved around £60 on her Apple purchase compared with UK prices, she said she was looking forward to a full week of letting her pounds go a long way: "I'm loving it already here – I may not be leaving." It's not only the British and Euro-zone customer who is enjoying the current boom.

Many of New York's downtown store owners appreciate their purchasing power and its impact on their businesses. "Over 40 per cent of our business now is coming from European tourists," said Julia Lee, who is weekend manager for an upmarket fashion store on Broadway. "After 9/11, our figures went really down; however in the past few months we've been doing pretty well thanks to tourists," she added. The only downside for her family-owned store is that imported goods from places like Italy now cost them more, thanks to the weak dollar. She said: "I had one British customer who bought four pairs of shoes, and spent about \$800. We can tell who comes from where by the credit cards. We're definitely getting many English, French, Italian and Spanish. They love our styles." But while New Yorkers in the downtown shops are enjoying the influx of high-spending Britons, others in the service sector are not so chuffed.

It is a long-established practice in New York's bar and restaurant trade to leave tips of 15-20 per cent – even for a pint of beer at the bar. "We've noticed a lot more Brits coming in, but they're lousy tippers", said Jennifer, one of the bartenders at Fanelli's. Sometimes there are just a couple of dimes on the table after running up a big tab," she said with a look of mild outrage. As we talked across the weathered dark-wood bar, another waitress walked by, nodding her head vigorously at the suggestion that perhaps UK visitors could be a bit more generous. "That's especially true given that your currency is so strong right now. Maybe you guys could bear that in mind?" she added with a grin.

Matthew Wells, *BBC News*, Nov 2004, New York.

Text 1: Questions

61. In the article's title, a "bargain blitz" probably means:
- a long and tiring week
 - night time shopping
 - shopping in noisy New York traffic
 - a lot of good buys in a short time
62. Why did the 1st four shoppers mentioned not start shopping until the day after their arrival?
- It was a holiday
 - They wanted to do some sightseeing first
 - They wanted to spend time giving thanks
 - They were very tired
63. Shoppers bought all of the following except:
- designer clothes
 - personal electronics goods
 - footwear
 - art
64. The New York shop keepers generally are:
- grateful for the influx of Europeans
 - not happy with European attitudes
 - indifferent; they are used to foreigners in their stores
 - waiting for the dollar to get stronger
65. According to the article, European shoppers get a weekend in New York "for nothing" because:
- the shops pay for their trips to get their business
 - the airlines offer promotional travel deals
 - New York prices offset the cost of travelling
 - they don't have anything to do
66. This shopping phenomenon is mostly due to:
- the passage of time after 9/11
 - currency exchange rates
 - no Value Added Tax in New York
 - a decrease in anti American feelings by Europeans
67. The "Brits" are lousy tippers means:
- British tourists drink too much
 - British tourists don't tip generously
 - British tourists like to tip
 - British tourists travel a lot

68. Which of the following can be said about Clare Grantham:
- She had less than 24 hours for her shopping trip
 - She bought only electronic goods
 - She seemed to have a larger budget than the others
 - She planned on staying in New York
69. In the article, which of the following is not true ?
- Shopkeepers knew where the shoppers came from
 - Tourists accounted for a bit less than half of a shop's sales
 - U.S. products don't always work in Europe
 - Imported goods are among the best deals to be had
70. The shopping invasion is in "full swing" means:
- many people are taking advantage of the situation in New York
 - much music is being played in the stores
 - shopping is the same as "playing" for these Europeans
 - there is a full range of products available

Text 2

Pay Closer Attention: Boys are Struggling Academically

Girls are taking the nation's colleges by storm. They're streaming to campuses in greater numbers, earning better grades and graduating more often. The same phenomenal success shows in high schools, where girls dominate honor rolls, hold more student government spots and rake in most of the academic awards. So says a just-released report from the U.S. Department of Education.

Impressive. But the real news is tucked into the deeper, darker corners of the report. Boys are doing miserably, and nobody knows quite why. On measures ranging from writing ability to the likelihood of needing special education, boys are flat-lining - or worse. The phenomenon is most serious in inner cities, but it's evident in even the wealthiest school districts. And it's not confined to the United States. The same trend is turning up throughout the industrialized world.

The impact could hardly be overstated. College-educated people earn twice as much as high school graduates. If boys can't get to the good-jobs starting line, which these days is a bachelor's degree, they won't get a chance to use their natural competitive skills in the marketplace. And when fewer men earn college degrees there are fewer partners whom educated women find desirable to marry. That's a debilitating social phenomenon African-American women have struggled with for years.

The problem has already grown so severe that three out of every four private colleges (an informal estimate from admissions directors) quietly practice affirmative action for boys, favoring them over girls in admissions to get near balance. Yet for most educators - from kindergarten on up - the problem is invisible. Any teacher looking for national

research that might define classroom solutions won't find any. They don't exist. The small group of experts who research the problem only now is beginning to trace its outlines.

It isn't so much that schools have changed in ways that hurt boys. It's that society has changed in ways that help girls. Increasingly, success requires verbal skills, which everyone agrees come more naturally to girls. Industrial-age jobs that required minimal verbal skills are disappearing, replaced by information-age jobs that range from filing insurance claims to law. Even in technical fields, verbal skills are at a premium. An auto mechanic or TV repairman now needs to master complex technical manuals.

School reformers eventually spotted the need and reacted strongly, setting standards and writing tests that demand verbal skills. The SAT and ACT required for college applicants, for instance, now have an essay component. This puts boys at a huge handicap, and schools haven't begun to adapt. One hint of the inadequacy can be found in research done by Michael Gurian, author of *Boys and Girls Learn Differently*. He surveyed the course offerings of schools of education throughout the country. His discovery: 99% of universities and teacher colleges do not offer a course on the biological differences between how girls and boys learn.

So teachers enter classrooms unprepared to turn boys into successful readers.

Other factors also come quickly into play, setting off a downward spiral that looks something like this: At home, dads read to their daughters and throw footballs to their sons. In elementary school overwhelmingly female teaching staffs naturally teach in ways that connect better with girls. Fidgety boys are quickly defined as suffering from reading disabilities. In middle school, teachers – still unattuned to the boys' disadvantages – take no action to correct swelling reading gaps. That brings boys to the pivotal ninth grade, the first year when they run up against the heavily verbal, college-track curriculum that school reforms demand of most schools. And the boys flounder.

The trend holds through the remaining school years: Girls shine; boys fade. Some responses suggested by researchers appear easy. Assign boys books that they find more appealing, for example. And bring them along gradually, so they don't quit. But in the end, the problem runs much deeper. It surely won't be fixed until educators first come to see that it exists.

USA Today op-ed, Fri Dec 3, 2004.

Text 2: Questions

71. One of the main ideas of the text is that:
- there is a slight difference between the performance of boys and girls in school
 - girls do considerably better than boys in school
 - boys are more competitive than girls
 - girls are smarter than boys
72. The key reason for boys not doing well in school is:
- a change in society
 - there more girls in the school system
 - because they are too competitive
 - not really known

73. This phenomenon mentioned in question 72 is:
- a) limited to rural areas
 - b) limited to inner city areas
 - c) widespread
 - d) just beginning to spread
74. Of the following, which is not cited by the author as a reason for the problem?
- a) Girls are benefiting more than boys from changes in society
 - b) Verbal skills are becoming more important for success
 - c) Girls tend to be more consensus building
 - d) Girls are naturally better at verbal skills
75. The source for this information is:
- a) a government paper
 - b) the book, Boys and Girls Learn Differently
 - c) school district test records
 - d) anecdotal records
76. Standardised test makers have included writing components in their tests now:
- a) to show boys they must improve in this area
 - b) to give girls a better chance to succeed
 - c) because schools require it
 - d) to reflect the needs of the job market
77. Within the context of the article, the expression “Girls shine: boys fade” refers to the idea that:
- a) once set, the pattern is hard to break
 - b) this is the natural order of things
 - c) with time, girls improve and boys stay the same
 - d) this is an old idea, no longer true
78. “Fidgety” boys means:
- a) quick
 - b) restless
 - c) disabled
 - d) funny
79. The author believes that:
- a) the problem is being dealt with in an appropriate manner
 - b) the problem will continue to get worse
 - c) boys will quit reading if not encouraged
 - d) girls will gain power
80. Michael Gurian thinks that:
- a) the problem should be approached on a more basic level
 - b) there should more men teaching in elementary schools
 - c) enough research has been done on the subject, already
 - d) boys flounder in ninth grade

CORRIGÉS

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
c	b	a	c	a	d	d	c	a	b
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
d	b	c	d	a	b	d	c	b	b

SECTION 2 – FIND THE ERROR: A, B, C, OR D

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
d	d	a	d	b	d	c	b	b	b
31	32	33	34	35					
a	a	a	c	a					

SECTION 3

Vocabulary 1

36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
b	a	c	a	d	b	d	c	c	d

Vocabulary 2

46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
b	a	a	b	d	b	b	a	d	b
56	57	58	59	60					
b	a	a	b	c					

SECTION 4 – READING COMPREHENSION

Text 1

61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
d	a	d	a	c	b	b	c	d	a

Text 2

71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
b	d	c	c	a	d	a	b	b	a

ALLEMAND

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Les Échos...*, *Die Zeit*, *Die Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *FOCUS*, *Die Süddeutsche Zeitung*, *Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

M

MÉTHODOLOGIE



ALLEMAND

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ALLEMAND

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.

SUJET

Verlagerungen

Travail à faire

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „Bye, Bye, Made in Germany“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Paraphrase!

10 Punkte.

- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text „Délocalisations : la filière roumaine“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!

10 Punkte.

- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema :
Analysieren Sie die Problematik um die Verlagerungen in unseren
Industrielländern.
Mindestens 200 Wörter.

20 Punkte.

SUJET



ALLEMAND

Text 1

Bye-Bye „Made in Germany“

Die Globalisierung erreicht eine neue Qualität: Sie bedroht die Basis der deutschen Wirtschaft – den industriellen Kern. Immer mehr Konzerne und Mittelständler verlagern Teile der Produktion ins Ausland. Lässt sich dieser Prozess noch stoppen?

Irgendwann in den kommenden Wochen muss es passieren. Vielleicht geht der Arbeiter in Rente, oder er findet einen neuen Job im Büro, oder er wird einfach entlassen. Jedenfalls wird er nicht mehr in der Industrie beschäftigt sein. Dann stellt die deutsche Wirtschaft einen neuen Rekord auf. Einen traurigen Rekord.

Erstmals werden in Deutschland weniger als zehn Millionen Menschen in der Produktion arbeiten. Das Land der Maschinenbauer und der Autohersteller, der Ingenieure, Mechaniker und Laboranten – allmählich verliert es seine industrielle Basis. Zum Beispiel bei Volkswagen: Im VW-Konzern geht es um die Zukunft von 176 000 Stellen in Deutschland. Nur wenn die Personalkosten um 30 Prozent gesenkt würden, hat der Vorstand errechnet, wären die Jobs zu sichern. Die Alternative ist klar: Arbeitsplätze würden in die neuen Fabriken in Polen, Tschechien, der Slowakei und Ungarn verlagert. (...)

Kaum eine Woche vergeht, in der Unternehmen nicht ankündigen, Anlagen und Arbeitsplätze in Deutschland abzubauen und dorthin zu gehen, wo der Arbeiter ein bis zwei Euro pro Stunde kostet und nicht 27 bis 28 Euro und wo die Wachstumsraten sieben bis acht Prozent betragen und nicht ein bis zwei Prozent. (...)

Wer bekommt schon mit, dass der ostwestfälische Kunststoffverarbeiter Balda eine Lackieranlage für Handys in Ungarn eröffnet und eine Anlage im Schwarzwald schließen will? Wer registriert denn die Meldung, dass der Nahrungsmittelhersteller Nadler seine Heringe und Matjesfilets nicht mehr in Bremerhaven zu Salat verarbeiten möchte, sondern in Polen? Wer nimmt schon wahr, dass der Aufzugbauer Otis ein Werk in Stadthagen dichtmacht und nach Tschechien geht? Deutschland bleibt Export-Weltmeister – vor allem von Arbeitsplätzen. (...)

Seit Mitte der neunziger Jahre haben Unternehmen in Deutschland bereits 2,2 Millionen Stellen in der Produktion abgebaut, jeden Tag gut 600 Jobs. Damals wurde die Welle, die über Deutschland hereinbrach, erstmals als Folge der Globalisierung begriffen, nun rollt eine weitere an: Sie ist noch breiter, mächtiger, schneller, und viele halten sie für weitaus bedrohlicher.

Sie strömt tief hinein in die deutsche Volkswirtschaft, sie erfasst den industriellen Kern – und droht große Teile förmlich wegzuspülen. (...)

Und es sind nicht mehr nur die einfachen Tätigkeiten an den Fließbändern und Werkbänken, die aus Deutschland verschwinden. Auch anspruchsvollere Aufgaben werden inzwischen verlagert, selbst Forscher und Entwickler sind nicht mehr davon gefeit, dass nun Kollegen im Ausland ihre Aufgaben erledigen – ebenso gut, aber zu einem Bruchteil der Kosten.

Der Exodus geht weiter. Dabei ist schon so vieles verschwunden in den vergangenen Jahrzehnten oder existiert nur noch als Markenzeichen: Rolle, Voigtländer, Telefunker, Dual und Grundig. Heute werden kaum noch in Deutschland Radios montiert, Uhren gefertigt, Hosen genäht, Kameras zusammengebaut oder Fernseher hergestellt. (...)

Das ist eben der Strukturwandel, könnte man einwenden, diffizile Handarbeit hat in einem Hochlohnland keine Chance. Inzwischen aber flaggen auch jene Industrien aus, die gegenwärtig das Rückgrat der deutschen Wirtschaft bilden. 90 Prozent der deutschen Maschinen- und Anlagenbauer wollen laut einer Umfrage der Beratungsfirma Roland Berger und der Universität Aachen bis 2009 Teile ihres Betriebs verlagern. Und von den Automobilzulieferern, so eine Studie von Ernst & Young, zieht es immerhin jedes zweite Unternehmen ins Ausland. „Der Automobilstandort Deutschland ist durchaus in Gefahr“, warnt Peter Fuß, Autoexperte der Beratungsgesellschaft. „Wer glaubt, dass dies nur die lohnintensive Produktion betrifft, gibt sich einer Illusion hin.“ (...)

Gefährlich ist dies vor allem, weil niemand weiß, ob diese Arbeitsplätze zu ersetzen sind, beispielsweise durch neue Jobs im Dienstleistungssektor. Denn längst werden auch dort Arbeitsplätze verlagert: Die Lufthansa lässt neuerdings die Aufgaben des Rechnungswesens in Krakau erledigen. Die Deutsche Bank wickelt einen Teil ihres elektronischen Zahlungsverkehrs in Bangalore ab. (...)

Doch die Industrienation Deutschland, die in Branchen wie Maschinenbau und Automobilen noch zur Weltspitze zählt, kann den Abstieg verhindern – trotz aller Alarmzeichen. Gefordert sind Unternehmen, Politik und Forschung.

Nach *Der Spiegel*, 25/10/04.

(645 mots.)

Texte 2

Délocalisation : la filière roumaine

Le CAC 40 a lancé une OPA sur la Roumanie. Et les PME françaises suivent. Ici, c'est l'Europe. Mais à des tarifs défiant toute concurrence. Bienvenue au pays où la main-d'œuvre est moins chère. Ingénieurs bon marché, ouvriers qualifiés, couturières, on trouve de tout... Voyage dans les réseaux roumains de délocalisation.

On appelle cela du *body shopping*. En français, faire du « marché de corps ». Les corps en question ? Des ingénieurs. On les choisit comme des tomates. La quantité d'abord. En fonction du budget de son projet informatique, l'entreprise soupèse le nombre de « jours-hommes ». Ensuite il faut déterminer la variété : experts d'internet, développeurs en langage informatique Java... Enfin, et c'est le plus important, on choisit la provenance. En fonction du rapport qualité-prix. La France et les autres pays de l'Ouest ? Trop chers. L'Inde ? Très en vogue chez les entreprises américaines, mais trop loin, d'où quelques soucis logistiques. Alors aujourd'hui les entreprises européennes n'hésitent plus : c'est en Roumanie qu'elles vont à la pêche. (...)

Ici c'est l'Europe. Mais quasiment aux tarifs chinois. Le salaire moyen ? 160 euros par mois. L'équivalent du SMIC atteint péniblement les 70 euros mensuels. Couturières, ouvriers dans la métallurgie, artisans du bois, ingénieurs, comptables : on

trouve de tout en Roumanie. Encore mieux, le pays est de culture et de langue latines. La population exceptionnellement francophone. Et très bien formée. Prenez Mihaela, une brunette aux yeux bleus de 30 ans et qui parle un français parfait. C'est une tête. Au lycée, elle a été la lauréate nationale des olympiades de géographie. Elle est bac + 5, a reçu une bourse pour faire une année d'études à Bruxelles puis a passé son agrégation de géographie pour devenir professeur. Mais avec son salaire de misère de 60 euros par mois – c'est ce que touchent à peu près tous les agents de la fonction publique : profs, médecins, infirmières... – elle n'arrivait pas à joindre les deux bouts. Quand Web Help, le centre d'appels américains a ouvert en 2000, Mihaela a démissionné et posé sa candidature. Ici on traite les relations clients pour Noos et d'autres fournisseurs internet. Mais juste par mails ou via les chatrooms : pour les relations téléphoniques, Noos et les autres préfèrent le Maroc. « *Les Roumains manient parfaitement la grammaire, mais ils ont un léger accent* », explique t-on chez Web Help. Bref, quand vous avez un souci avec votre abonnement, vous pouvez tout à fait avoir d'abord affaire au téléphone à un jeune Marocain, rebaptisé Thomas, puis par la suite par mail à une jeune Roumaine de Bucarest, qui écrit sous le pseudo de Roxane ! Mihaela, elle, a commencé comme opératrice de base à répondre aux mails sous le pseudo de Béatrice. 150 euros par mois, trois fois plus que son salaire de prof. La voilà aujourd'hui « manager », avec 100 euros mensuels en plus en poche. Ses comparses sont tous hyperdiplômés : un Sciences-Po, une ex-prof de lettres... L'Allemagne avait jeté son dévolu sur la Pologne, le CAC 40, lui, a fait une OPA sur la Roumanie. Renault, Alcatel, Carrefour, La Société Générale, Ubisoft... Mais attention, n'allez pas employer ce vilain mot de délocalisation ! C'est tabou. « *Nous, ce qui nous intéresse, c'est le marché de l'Est. Et pas les salaires plus bas* », affirme Dan Bedros, directeur d'Alcatel Roumanie. Tout comme Renault précise que la Logan, sa voiture à 5 000 euros fabriquée en Roumanie, n'est pas destinée au marché français. C'est oublier que dans leur sillage ces entreprises font venir un aréopage de sous-traitants. (...)

Avec l'entrée attendue dans l'Union européenne pour 2007 voire 2008, les salaires roumains vont fatalement s'orienter vers la hausse. Alors aujourd'hui les chasseurs de coûts commencent à lorgner aussi vers des terres inconnues. C'est la loi impitoyable du capitalisme mondialisé. Toujours plus loin, toujours moins cher. (...) Et il paraît que les ingénieurs bulgares et ukrainiens sont très bon marché...

Le Nouvel Observateur, septembre 2004.

(652 mots.)

CORRIGÉ

CORRIGÉ

Bye, Bye, « made in Germany »

Die Globalisierung hat neuerdings andere Dimensionen angenommen und bedroht nun den industriellen Kern der deutschen Wirtschaft.

Der Vorstand des VW-Konzerns, zum Beispiel, spielt mit dem Gedanken einer Verlagerung einiger Produktionsstätten in die neulich in die EU eingetretenen Ostländer, wo die Arbeitskräfte beträchtlich weniger kosten. Es geht um 176 000 Arbeitsstellen.

Der aktuelle Trend betrifft die unterschiedlichsten Branchen: Maschinenbauer, Autoproduzenten, Nahrungsmittelhersteller, Dienstleistungsanbieter.

Deutschland war bisher und schon immer Export-Weltmeister. Nun erreicht es eher den traurigen Rekord des Exports von Arbeitsplätzen. Seit ein paar Jahren gehen dadurch täglich 600 Jobs verloren.

Wenn man bis jetzt einfache Tätigkeiten verlagerte, betrifft heute die Welle alle Sektoren: sogar Forscher sind im Ausland billiger und genauso kompetent.

Deutschland blutet langsam aber sicher aus. Telefonken und Grundig existieren auf deutschem Boden nur noch als Marken, nicht mehr als konkrete Werke. Das „made in Germany,, gab es mal, heute soll sich die deutsche Industrie durch diesen Strukturwandel neu orientieren.

*(155 mots.)***Délocalisations : la filière roumaine**

Heutzutage rekrutieren weltweite Konzerne Ingenieure auf dem Weltmarkt, als würden sie Gemüse auf dem Wochenmarkt einkaufen: wichtig sind der Ursprung, das PreisLeistungsverhältnis, die Qualität, die Frische.

Während Amerika sich in Indien bedient, hat sich Westeuropa Rumänien ausgesucht, für die geographische Nähe und die unschlagbaren Lohnkosten. Hochqualifizierte Akademiker –oft Beamte– verdienen in Rumänien im Durchschnitt 70 Euro im Monat und werden leicht von den Angeboten internationaler Konzerne angelockt, die sie innerhalb kurzer Zeit ausbilden und ihnen schnell ein verdreifachtes Gehalt anbieten. Diese jungen, dynamischen und cleveren Rumänen, die ferner unsere Muttersprache gut beherrschen, arbeiten zum Beispiel für Internet- oder Mobiltelefonfirmen, aber auch für Banken und Supermarktkettenzentralen.

Was jene anbelangt, ist das Wort „Verlagerung“ tabu: man spreche lieber von einer Osterweiterung des Marktes.

Mit dem 2007 vorgesehenen Eintritt Rumäniens in die EU darf man wetten, dass dieses neue Konzept des „Body Shopping“ weiter östlicher rücken wird und noch eine schöne Zukunft vor sich hat!

*(155 mots.)*PASSERELLE
2

ALLEMAND

BIOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Accessible à toute personne ayant préparé ou titulaire d'une licence 3 et, *a fortiori*, d'un master de :

- Biochimie ;
- Biologie des organismes ;
- Biologie cellulaire et physiologie mention physiologie animale ;
- Biologie mention biologie générale et sciences de la terre et de l'univers.



Programme

- Fonctions cellulaires fondamentales ;
- Physiologie des cellules excitables ;
- Les fonctions du système nerveux ;
- Les hormones ;
- Pharmacologie de la communication cellulaire ;
- Homéostasie et grandes fonctions physiologiques (milieu intérieur, défenses de l'organisme, circulation, respiration, digestion, excrétion).

NB : Ce programme suppose l'acquis de connaissances : en biologie et sur les techniques actuelles appliquées à la biologie (patch-clamp, binding, dosage RIA...).

Conseils de préparation

D'un point de vue pragmatique, il n'y a pas de solution miracle sinon qu'il faut beaucoup travailler, c'est-à-dire acquérir et surtout dominer (pour les utiliser à bon escient) des connaissances dans tous les domaines du programme affiché (ce qui demande un investissement temporel et matériel).

Étant donné que nous sommes dans le domaine scientifique, la précision du vocabulaire et la concision du langage sont requises pour répondre aux questions à développer.

Pour chaque domaine du programme étudié, il est vivement recommandé d'entreprendre un travail de réflexion en rédigeant des fiches résumant de façon synthétique les temps forts d'un chapitre du programme.

Il est conseillé, si possible, de prendre contact avec le centre régional de pédagogie ou avec le Scuo universitaire pour s'y procurer les corrigés d'annales portant sur des sujets abordant le programme. En librairie, il est actuellement possible de trouver des ouvrages questions/réponses (pour travailler les QCM) couvrant l'ensemble du programme.

Sur Internet, en utilisant des mégamoteurs de recherche tels que Copernic et Ariane (à chargement gratuit), il est possible de trouver réponse à toute question ponctuelle sur les sujets abordés et de confronter ses connaissances quand on y trouve des sites informatifs ou des cours. Enfin, à la télévision, l'analyse des émissions scientifiques apporte des enseignements sur la façon d'aborder un sujet, de développer ses idées et d'argumenter en faisant valoir ses connaissances.



Bibliographie

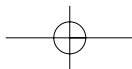
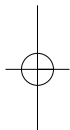
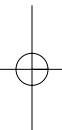
- E. N. MARIEB, *Anatomie et physiologie humaine*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2000, 560 p.
- R. WEHNER et W. GEHRING, *Biologie et physiologie animales. Bases moléculaires, cellulaires, anatomiques et fonctionnelles*, éd. De Boeck Université.
- S. IDELMAN et J. VERDETTI, *Endocrinologie et Communications cellulaires*, éd. EDP Sciences, coll. « Grenoble Sciences ».
- J.-P. REVILLARD, *Immunologie*, éd. De Boeck Université.
- D. PURVES, G. J. AUGUSTINE, D. FITZPATRICK, L. C. KATZ, A.-S. LA MANTIA et J. O. McNAMARA, *Neurosciences*, éd. De Boeck Université.

M

MÉTHODOLOGIE



BIOLOGIE



BIOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

1. Questions à réponse unique (10 points sur 30)

*Porter sur la feuille de composition la bonne et unique réponse qui rapporte 1 point.
(Exemple : 1a, 2b, 3c...).*

2. Question de réflexion à développer (20 points sur 30)

SUJET

QUESTIONS À RÉPONSE UNIQUE

1. Toutes les propositions suivantes concernant le potentiel d'action d'un neurone isolé sont inexactes, sauf une. Laquelle ?
 - a) Au cours du potentiel d'action, le potentiel de membrane change de polarité.
 - b) Un potentiel d'action peut s'additionner avec un potentiel d'action précédent.
 - c) Le potentiel d'action est lié à une augmentation de la perméabilité de la membrane de l'axone aux ions potassium (K^+).
 - d) L'amplitude du potentiel d'action augmente avec l'intensité du stimulus.
 - e) La durée moyenne d'un potentiel d'action est de l'ordre de 10 ms.

2. Toutes les propositions suivantes concernant les synapses sont exactes, sauf une. Laquelle ?
 - a) On donne le nom de synapse à la jonction spécialisée au niveau de laquelle un axone atteint sa cellule cible.
 - b) La cellule cible est appelée cellule post-synaptique.
 - c) La cellule nerveuse qui donne naissance à l'axone est appelée neurone pré-synaptique.
 - d) La plupart des synapses chez l'homme sont du type électrique.
 - e) Au niveau d'une synapse chimique l'axone du neurone pré-synaptique est séparé de la membrane post-synaptique par la fente synaptique.

3. Toutes les propositions suivantes concernant les synapses chimiques sont exactes, sauf une. Laquelle ?
- Le potentiel de membrane de la cellule post-synaptique est modifié par l'union du neuromédiateur à des récepteurs spécifiques de la membrane post-synaptique.
 - Le potentiel post-synaptique d'excitation ou PPSE est dû à l'activation d'une synapse excitatrice.
 - Le potentiel post-synaptique d'inhibition ou PPSI est dû à l'activation d'une synapse inhibitrice.
 - Les potentiels post-synaptiques obéissent à la loi du « tout ou rien ».
 - L'acétylcholine est un exemple de neurotransmetteur.
4. Toutes les propositions suivantes concernant la transmission synaptique sont exactes, sauf une. Laquelle ?
- Les effets d'un médiateur synaptique sont toujours terminés par une destruction enzymatique.
 - Au cours d'un potentiel synaptique d'excitation, le neurone post-synaptique subit toujours une dépolarisation.
 - Les potentiels post-synaptiques peuvent s'additionner.
 - Le potentiel post-synaptique d'inhibition est caractérisé par une hyperpolarisation de la membrane post-synaptique.
 - Au niveau d'une synapse chimique, la libération d'un neuromédiateur par les terminaisons nerveuses est liée à l'afflux d'ions calcium (Ca^{2+}).
5. Lequel parmi les éléments suivants détermine si la libération d'un neuromédiateur au niveau des jonctions synaptiques aboutit à un effet excitateur ou inhibiteur sur les neurones post-synaptiques ?
- Quantité d'ions calcium (Ca^{2+}) libérés par les axones pré-synaptiques.
 - Vitesse de capture du neuromédiateur dans les cellules pré-synaptiques.
 - Propriétés du récepteur post-synaptique.
 - Structure chimique du neuromédiateur.
 - Vitesse du transport dans l'axone du neurone pré-synaptique.
6. Parmi les propositions suivantes concernant la synapse chimique laquelle est exacte ?
- Chaque synapse chimique possède de multiples médiateurs.
 - Il existe des récepteurs sur les membranes pré et post-synaptiques.
 - L'activation de la synapse se fait par compétition entre le neuromédiateur et un antagoniste physiologique.
 - Le neuromédiateur provoque directement la modification du potentiel de membrane post-synaptique.
 - La libération du neurotransmetteur se fait par endocytose.

6. L'iode est mis en réserve dans la glande thyroïde sous quelle forme ?
- Diiodotyrosine ou DIT.
 - Monoiodotyrosine ou MIT.
 - Thyroxine ou T4.
 - Triiodothyronine ou T3.
 - Thyroglobuline.
8. Parmi les propositions suivantes concernant les hormones thyroïdiennes une seule est exacte. Laquelle ?
- Elles sont représentées par la monoiodotyrosine.
 - Elles sont fabriquées à partir de la thyroglobuline iodée.
 - La thyroglobuline est fabriquée dans les lysosomes.
 - La thyroxine est excrétée directement dans le sang par le réticulum endoplasmique.
 - Le follicule thyroïdien est digéré par les lysosomes permettant la dégradation de la thyroglobuline iodée.
9. Parmi les propositions suivantes concernant l'étude de la dynamique de la biosynthèse des hormones polypeptidiques laquelle est inexacte ?
- Utilisation de la méthode de bioconversion.
 - Utilisation de l'autoradiographie en microscopie électronique.
 - Utilisation de l'immunocytochimie en microscopie électronique.
 - Utilisation de la méthode conventionnelle de biologie moléculaire de « Northern blot »
 - Utilisation de méthodes d'hybridation in-situ sur préparations cytologiques ou histologiques.
10. Parmi les propositions suivantes concernant l'insuline laquelle est inexacte ?
- L'insuline est une hormone protéique.
 - L'insuline est constituée de deux chaînes liées par 5 ponts de type di-sulfure.
 - Les deux chaînes de l'insuline proviennent du clivage d'une chaîne polypeptidique unique.
 - La biosynthèse de la pro-insuline est localisée dans le réticulum endoplasmique.
 - La pro-insuline après clivage donne l'insuline et un peptide résiduel qui est appelé peptide C.

QUESTION DE RÉFLEXION À DÉVELOPPER

L'eau dans l'organisme

Répartition, Importance, Régulation de la balance hydrique.

CORRIGÉ



2) *Intégrité*

2.1. Structurale

- eau et composés hydrophiles (synovie, humeur vitrée, matrice extracellulaire) ;
- eau et composés hydrophobes (membranes biologiques).

2.2. Fonctionnelle

- eau et composés hydrophobes (site actif des enzymes, le métabolisme se fait en milieu aqueux) ;
- eau moléculaire (hydrolyse, chaîne respiratoire d'oxydo-réduction).

C. LA RÉGULATION DE LA BALANCE HYDRIQUE

1) *Régulation physique*

Hyperhydratation et déshydratation, régulation osmotique entre les compartiments liquidiens.

2) *Régulation physiologique*

- 2.1. Des excès (augmentation de la pression de filtration glomérulaire et de la diurèse).
- 2.2. Des pertes (régulation neuroendocrinienne : hormone anti-diurétique (ADH), régulation comportementale : soif).

CONCLUSION

L'eau, c'est la vie (animaux et végétaux) – Équilibre hydrique lié à l'équilibre minéral (électrolytes) – L'eau et les biotopes (milieux aquatiques, désert chaud) – Le cycle de l'eau.

DROIT

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

L'épreuve « Passerelle 2 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (licence 3 Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leur formation de type licence 3 et/ou master AES.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.

Programme

- Introduction au droit : la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes : les personnes physiques, les personnes morales, l'état et la capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations ; techniques contractuelles ; clauses pénale, résolutoire, de non concurrence, attributive de compétence matérielle et/ou territoriale, de conciliation... classification des contrats ; formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités ; la force obligatoire du contrat *inter partes* ; l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers ; les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution ; les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses ; les quasi-contrats.
- Les principaux contrats : contrat de vente, contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de mandat, contrat de prêt...
- Droit commercial : le commerçant ; les actes de commerce ; le fonds de commerce ; les opérations sur le fond de commerce ; le statut des commerçants.
- Droit social : le contrat de travail, formation du contrat, typologie des contrats de travail, la durée du travail, les conditions d'exécution du travail, le salaire, les modifications du contrat de travail, la rupture du contrat de travail ; les licenciements, les juridictions compétentes en matière de litige de « droit social » ; la représentation du personnel dans l'entreprise, la présence syndicale dans l'entreprise.
- Droit des sociétés : le contrat de société, la typologie des sociétés, la formation, le fonctionnement, la dissolution, la liquidation des sociétés, la société en nom collectif, la SARL, l'EURL, la SA.

Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle 2 » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

M

MÉTHODOLOGIE



DROIT

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en « récitant » un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

Bibliographie

Le programme des épreuves « Passerelle 2 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants, à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. Lefebvre, E. Mollaret-Laforêt et al., *Droit et entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

DROIT

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Barème : question 1 – 5 points ; question 2 – 8 points ; question 3 – 7 points.

SUJET : CAS PRATIQUE

QUESTION 1

Un particulier, Monsieur X, a récemment acheté dans la succursale lyonnaise de la S.A. des magasins « Y », dont le siège social est à Paris, un ordinateur de marque « Z », un scanner, une imprimante laser couleur, un rétroprojecteur, une clef USB faisant lecteur MP3, un écran « LCD » de 19 pouces, et de très nombreux logiciels pour un prix global de 4 300 euros. L'ordinateur a été fabriqué dans l'union européenne. Il a, dans la foulée, commandé en « ligne » sur Internet, une dizaine de DVD sur le site marchand « DVDmania.fr ». Deux DVD reçus par Monsieur X ne correspondent pas du tout à la commande effectuée.

Monsieur X peut-il utiliser le bon de commande numérique qu'il avait envoyé à « DVDmania.fr » et qu'il avait pris le soin d'archiver sur le disque dur de son ordinateur ainsi que l'accusé de réception numérique renvoyé après l'envoi de la commande par « DVDmania.fr » ? Pourquoi ?

QUESTION 2

Après avoir reçu livraison du matériel dans le délai prévu, Monsieur X a pu constater que le lecteur/graveur de DVD ne fonctionnait pas correctement au bout d'une heure d'utilisation. Un DVD récemment acheté à « DVDmania.fr » a ainsi été abîmé en raison de la chaleur dégagée par le lecteur/graveur. Le DVD abîmé a été remplacé gratuitement par la S.A. des magasins « Y ». En outre, Monsieur X a découvert que le rétroprojecteur ne pouvait pas être utilisé avec cet ordinateur. Monsieur X a averti le service après-vente du magasin « Y », mais cela n'a eu aucun effet positif durable pour ces différents problèmes techniques, malgré l'intervention de ce dernier au domicile de Monsieur X situé à Villeurbanne en périphérie de Lyon, et cela à deux reprises. Monsieur X est maintenant décidé à agir en justice contre la S.A. des magasins « Y » pour obtenir la « remise en cause totale » de la vente des différents matériels.

S
SUJET

PASSERELLE
2

DROIT

CORRIGÉ

Monsieur X s'interroge sur les fondements juridiques adéquats lui permettant d'obtenir cette remise en cause du contrat en justice pour mauvaise exécution des obligations contractuelles du vendeur envers un consommateur. Sur quels fondements juridiques précis peut-il agir contre le vendeur ? Quelles actions spécifiques lui conseillez-vous d'exercer en justice, dans cette perspective ? Pourquoi ?

QUESTION 3

PASSELLE
2

La S.A. des magasins « Y » a indiqué à Monsieur X que l'action en justice devrait impérativement être exercée devant le Tribunal de commerce de Paris, conformément à une clause-type figurant dans le contrat de vente conclu, et parce que c'est à cet endroit que se trouve son siège social. Le service juridique de la S.A. des magasins « Y » soutient en outre, que seul le fabricant « Z » de l'ordinateur est juridiquement responsable de la situation, et que Monsieur X devrait exclusivement agir contre ce dernier.

Que pensez-vous de l'argument de la S.A. des magasins « Y » ? La clause mentionnée est elle opposable à Monsieur X ? Pourquoi ? Monsieur X pense pouvoir agir au Tribunal de Grande instance de Lyon ? Qu'en pensez-vous ? Est-il exact que Monsieur X ne puisse agir en justice que contre le fabricant « Z » de l'ordinateur ? Pourquoi ? Si Monsieur X le souhaitait pourrait-il agir directement contre le fabricant « Z » ? Pourquoi ? La S.A. des magasins « Y » peut-elle appeler en garantie le fabricant « Z » Pourquoi ?

CORRIGÉ

QUESTION 1

La question posée porte ici, sur la thématique de la preuve. Le droit français a établi une typologie des modes de preuves, en opposant d'une part, les modes de preuve parfaits, aux modes de preuves imparfaits. En outre, les dispositions de l'article 1341 du Code civil imposent la « preuve littérale », c'est-à-dire la preuve par un écrit préconstitué, pour prouver l'existence et le contenu des actes civils supérieurs à 1 500 euros... En matière d'opérations commerciales, et d'actes de commerce, en revanche, la preuve est, selon les dispositions de l'article L. 110-3 du Code de commerce, libre entre commerçants.

Le contrat de vente est naturellement un acte juridique, mais on soulignera qu'il présente, dans le cas pratique proposé, les caractéristiques d'un acte mixte, au sens de l'article L. 110-4 du Code de commerce, puisqu'il a été conclu, d'un côté par un simple particulier, consommateur, et la succursale d'une S.A. ayant la qualité de personne morale commerçante (les S.A sont commerciales par la forme, indépendamment de leur objet). Les actes mixtes présentent plusieurs particularismes, notamment en matière de preuve.

DROIT

Le demandeur, lorsqu'il est un particulier, agissant contre un commerçant peut prouver librement l'existence du contrat par tous les modes de preuves, qu'ils soient parfaits ou imparfaits, la preuve littérale n'est pas obligatoire quel que soit le montant de l'acte. L'écrit n'est donc pas requis dans cette hypothèse.

Plus particulièrement, la question posée porte sur l'utilisation des techniques numériques. Le droit français a adapté la législation à la montée en puissance de l'économie numérique du point de vue de la preuve, et des modalités de formation des contrats. La loi du 13 mars 2000 a posé aux articles 1316-1 à 1316-4 du Code civil, la règle selon laquelle la preuve littérale pouvait résulter aussi bien d'un support classique, que d'un support électronique, sans que l'une des techniques ait une force probante supérieure à l'autre.

Monsieur X a donc parfaitement la possibilité d'établir la preuve de l'existence et du contenu des opérations conclues en faisant appel aux supports électroniques archivés dont il dispose, le bon de commande numérique, et la signature électronique, que l'on peut penser raisonnable sécurisée (cf. article 1316-4 du Code civil), lui permettront parfaitement d'établir l'existence du contrat de vente formée avec la succursale lyonnaise de la S.A. « Y ». Les modalités de formation des contrats en ligne ont été précisées, quant à elles à deux reprises par la loi L.C.E.N du 21 juin 2004 d'abord, et par l'ordonnance n° 2005-674 du 16 juin 2005, ensuite (cf. articles 1369-1 et suivants du Code civil).

On soulignera, que selon la règle « *actor incubit probatio* » reprise par les dispositions du premier alinéa de l'article 1315 du Code civil, la charge de la preuve incombe au demandeur. Monsieur X est confronté à la déception que lui procure le matériel commandé après livraison : quels sont ses moyens juridiques d'action ? S'agissant de prouver des faits juridiques, la preuve peut, même en matière civile, et cela quel que soit le montant des sommes concernées, être établie par tout moyen. L'expertise, au besoin, par une procédure de référé dite « référé expertise » est l'un des moyens d'établir les défaillances des produits livrés, encore faut-il tenir compte du coût indénié qu'elle représente dans la perspective d'un procès initié par l'acquéreur mécontent contre le vendeur ou le fabricant.

QUESTION 2

Monsieur X est confronté à plusieurs problèmes quant aux caractéristiques techniques de son matériel informatique, et au-delà plus globalement de sa « qualité ».

Le contrat de vente, contrat synallagmatique par excellence (articles 1582 et suivants du Code civil), oblige d'une part, l'acquéreur au paiement du prix et au retraitement de la chose (articles 1650 à 1657 du Code civil). Le vendeur (article 1603 du Code civil) est tenu, quant à lui à deux obligations principales : l'obligation de délivrance (articles 1604 et suivants du Code civil) et aux garanties contre l'éviction (articles 1626 et suivants du Code civil) et les vices cachés (articles 1641 du Code civil) dans le droit commun de la vente.

La jurisprudence a ajouté, par « forçage » du contrat des obligations complémentaires, par exemples les obligations attachées à l'information de l'acquéreur

CORRIGÉ

PASSELLE
2

(obligation de renseignement, obligation de conseil, etc.) et l'obligation de sécurité de droit commun.

En outre des lois particulières sont venues imposées dans le domaine du droit de la consommation des obligations particulières aux vendeurs professionnels au profit des acquéreurs simples consommateurs ou non-professionnels.

Ainsi les articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation imposent des obligations de renseignements très précises à la charge des vendeurs professionnels. De la même manière, l'article L 221-1 du Code de la consommation impose une obligation de sécurité renforcée au profit des consommateurs contre les dommages aux personnes... Enfin, très récemment les articles L 211-1 et suivants ont été introduits dans le Code de la Consommation et imposent aux vendeurs professionnels une obligation nouvelle appelée « garantie de conformité ». Il faut également indiquer que les producteurs à titre principal et les vendeurs professionnels, mais désormais à titre très subsidiaire pour ces derniers, sont responsables des dommages aux personnes et aux biens provoqués par un défaut de sécurité d'un produit mobilier, selon les modalités des articles 1386-1 à 1386-18 du Code civil introduits par la loi du 19 mai 1998 transposant la directive européenne du 25 juillet 1985 avec beaucoup de retard.

Dans le cas proposé, Monsieur X est confronté en réalité à des situations contrastées et différentes. La perte du DVD en raison du mauvais fonctionnement du lecteur/graveur n'ouvre a priori droit à aucune action en réparation puisque le disque abîmé a été remplacé par le vendeur du matériel : en l'absence d'un préjudice subsistant il serait vain d'initier une action contre le fabricant sur le fondement des articles 1386-1 et suivants au titre de la responsabilité du fait des produits défectueux.

En revanche, le lecteur/graveur ne fonctionne toujours pas correctement malgré l'intervention du service après-vente du magasin. Ce mauvais fonctionnement révèle que le lecteur/graveur est impropre à l'usage auquel il est normalement destiné ; cette situation est caractéristique, selon la jurisprudence, d'un « vice caché » (*cf.* article 1641 du Code civil) à la garantie duquel le vendeur, et au-delà, les fabricants, vendeurs initiaux, (dans l'hypothèse d'une chaîne de contrats translatives de droits réels), sont soumis. L'hypothèse offre une option (article 1644 du Code civil) à l'acquéreur entre l'action réhibitoire qui équivaut à une résolution du contrat de vente, et l'action estimatoire qui impose une diminution proportionnelle du prix de vente au prorata du défaut de la chose. L'acquéreur doit faire le choix, lui-même, entre ces deux actions, à défaut c'est le juge qui choisirait à sa place... En principe, l'action réhibitoire s'impose lorsque le vice est tel, qu'il rend la chose impropre à l'usage auquel elle est destinée.

Monsieur X a fait le choix de demander en justice la remise en cause pure et simple du contrat : cela correspond manifestement à la remise en cause pure et simple du contrat : cela correspond manifestement à l'exercice de l'action réhibitoire. Dans cette perspective, Monsieur X devra prouver, par tout moyen, le caractère occulte et grave du vice, le vendeur étant un professionnel sera de son côté, censé connaître les marchandises qu'il vend à sa clientèle et donc présumer connaître les défauts qui les affectent. L'action en garantie des vices cachés, qu'elle soit réhibitoire ou estimatoire, doit impérativement être exercée dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice, selon les dispositions du nouvel alinéa 1^{er} de l'article 1648 du Code civil. Cette nouvelle disposition introduite par ordonnance remplace le trop fameux bref délai qui

DROIT

avait donné lieu par le passé à de nombreuses controverses. Monsieur X a la faculté d'interrompre ce délai en initiant l'action en justice (y compris par un « référé-expertise », Cass. com., 6 mars 2001) contre le vendeur (ou le fabricant : selon les modalités de la jurisprudence « Lamborghini » Cass. 1^{re} civ., 7 octobre 1979). Une fois interrompu le délai de prescription particulier de deux ans sera remplacé par le droit commun de la prescription, c'est-à-dire dix ans à compter de la date de conclusion du contrat selon les dispositions de l'article L. 110-4 du Code de commerce applicables aux actes mixtes.

Par ailleurs, Monsieur X est confronté au problème de l'incompatibilité entre le rétroprojecteur et l'ordinateur qui rend impossible leur usage en commun.

Il ne s'agit pas d'un vice caché proprement dit, mais plutôt d'un cas dans lequel le vendeur aura manqué à deux obligations particulières mises à sa charge.

D'une part, le vendeur n'a pas respecté son obligation d'information envers son client, qui était un simple particulier et donc un consommateur profane qui aurait donc dû obtenir sur des produits « techniques » des renseignements et des conseils aussi complets et précis que possible, ce qui manifestement n'a pas été le cas. Cette constatation pourra être prouvée par tout moyen, elle permettra à l'acquéreur d'obtenir réparation, en engageant la responsabilité contractuelle du vendeur sur le fondement combiné des articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation et de l'article 1147 du Code civil. La prescription extinctive de cette action serait, là encore, décennale par application de l'article L. 110-4 du Code de commerce.

D'autre part, le vendeur est tenu d'une délivrance conforme aux spécifications du contrat selon l'interprétation jurisprudentielle désormais largement consacrée, des dispositions des articles 1604 et suivants du Code civil.

On constatera d'abord, que si les renseignements fournis par le vendeur indiquaient la compatibilité entre les deux appareils il n'en est rien en réalité, l'information étant de toute évidence inexacte, l'acquéreur pourrait, sans doute obtenir l'annulation du contrat. En effet, Monsieur X peut prétendre que son consentement a été vicié (article 1109 du Code civil) sinon par un mensonge délibéré du vendeur ou des fabricants, quant aux spécifications de leur matériel, ce qui révélerait un dol (article 1116 du Code civil), du moins pourra-t-il tenter de prouver l'existence d'une erreur portant sur les qualités substantielles de la chose vendue, (article 1110 du Code civil). La nullité serait relative, l'action devra donc être initiée dans le respect de la prescription quinquennale (article 1304 du Code civil).

On relèvera ensuite, que la délivrance doit être réellement conforme à ce qui avait été spécifié par contrat, et que dans le cas contraire, l'acquéreur a droit à la résolution du contrat (articles 1610 et 1184 du Code civil) ce qui correspond à la demande de Monsieur X alors même qu'il pourrait également demander des dommages et intérêts, ou la mise en possession d'une chose réellement conforme. On soulignera que l'action peut être initiée, selon la jurisprudence relative aux chaînes de contrats translatives de droits réels, non seulement contre le vendeur avec lequel l'acquéreur a contracté directement, mais aussi contre le fabricant alors même que l'acquéreur n'a pas de relation contractuelle directe avec lui (Cass. Ass. plén., 7 février 1986, deux arrêts).

Enfin, et surtout dans les rapports entre vendeurs professionnels et acheteurs profanes l'ordonnance du 17 février 2005 a imposé une obligation supplémentaire sous

CORRIGÉ

PASSELLE
2

la forme d'une « garantie légale de conformité », pouvant en outre être complétée par une garantie commerciale (ou conventionnelle) de conformité. Les modalités sont détaillées par les dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code de la consommation. L'exercice de l'action fondé sur cette obligation particulière est soumis à un délai de 2 ans à compter de la mise à disposition de la chose que l'acquéreur considère comme « non-conforme ». Précisément cette nouvelle obligation couvre de manière très large l'ensemble des défauts qu'une chose vendue peut présenter. Il s'agit non seulement des cas dans lesquels la chose ne présenterait pas les caractéristiques annoncées au contrat, mais aussi celles dans lesquelles la chose ne fonctionnerait pas comme elle le devrait selon sa nature. On constate que dans le périmètre d'application des articles L. 211-1 et suivants du Code de la consommation la séparation entre garantie de vices cachés et exigence d'une délivrance conforme est largement remise en cause. Cette observation permet de penser que dans le cas particulier de Monsieur X, qui est à la fois confronté au mauvais fonctionnement de certains appareils et à une incompatibilité d'usage commun, c'est le voie idéale pour agir contre le vendeur car le délai de prescription peut ici être parfaitement respecté, et que les nouveaux textes donnent, selon leur « faisabilité » des choix gradués à l'acquéreur, remplacement du matériel défaillant, réparations adéquates afin qu'il fonctionne réellement, résolution de la vente, dommages et intérêts, etc.

QUESTION 3

La clause-type à laquelle fait référence la S.A. des magasins Y n'est pas opposable à Monsieur X, conformément aux dispositions d'ordre public de l'article 48 du Nouveau code de procédure civile. Le texte de cet article limite le recours aux clauses attributives de compétence territoriales aux seuls contrats conclus par des commerçants, ce qui n'est bien sûr pas le cas de Monsieur X, dont le cas nous précise qu'il n'est qu'un simple particulier. Cette clause est dépourvue de toute efficacité envers Monsieur X, qui doit donc initier le procès devant la juridiction adéquate selon les règles de procédure et d'organisation judiciaire.

Monsieur X est demandeur, la S.A. des magasins Y et le fabricant Z sont donc les défendeurs.

Monsieur X pense agir devant le T.G.I. de Lyon.

Du point de vue de la compétence d'attribution ou compétence matérielle, il faut rappeler qu'en matière d'acte mixte, lorsque le demandeur est le particulier, et que le défendeur est *a contrario*, le commerçant, le demandeur peut à son choix initier la procédure, soit devant une juridiction civile, soit une juridiction commerciale.

Du côté des juridictions civiles, pour que le T.G.I. soit compétent encore faut-il que l'opération litigieuse dépasse la somme de 10 000 euros ; si tel n'est pas le cas mais qu'elle est supérieure à 4 000 euros c'est la compétence du tribunal d'instance qui devra être retenue, si elle était inférieure encore à 4 000 euros le litige pourrait être initiée devant le juge de proximité.

Du côté, des juridictions commerciales, Monsieur X pourrait décider d'agir devant un Tribunal de commerce quel que soit le montant du litige.

DROIT

En ce qui concerne la question de la compétence territoriale ou géographique les principes sont les suivants : en règle générale les juridictions compétentes sont celles qui se trouvent dans le ressort territorial à l'intérieur duquel le débiteur a son domicile. Pour les personnes morales la notion de domicile est relayée par celle de siège ; par voie de conséquence, les juridictions compétentes territorialement pourraient être les juridictions parisiennes dans la mesure où le siège social de la S.A. des magasins Y se trouve précisément à Paris... Mais cette règle peut être écartée par application de la jurisprudence dite des « gares principales ». Cette théorie d'abord mise en œuvre par la jurisprudence en matière d'accidents ferroviaires au début du XX^e siècle, a été par la suite étendue au-delà de ce domaine pour être appliquée aux succursales et autres établissements principaux d'une personne morale. Précisément on relèvera ici, que l'achat du matériel litigieux a été effectué dans une succursale lyonnaise de la S.A. des magasins Y, ce qui permet, par voie de conséquence, de retenir la compétence territoriale des juridictions lyonnaises. Enfin on soulignera que, lorsque le contentieux est relatif à la mauvaise exécution d'un contrat, le demandeur peut aussi retenir la compétence territoriale des juridictions correspondant au lieu où l'obligation litigieuse devait être exécutée... On précise que l'acquéreur a son domicile dans la banlieue lyonnaise à Villeurbanne et dès lors que les obligations relatives à la qualité et au fonctionnement du matériel étaient censées s'exécuter au lieu même d'utilisation dans la région de Lyon une fois encore.

Monsieur X pourrait agir effectivement contre le fabricant Z sur le fondement de la garantie des vices cachés (article 1641 et suivants du Code civil) pour le mauvais fonctionnement des appareils fournis, la jurisprudence ayant admis maintenant de longue date (Cass. 1^{re} civ., 7 octobre 1979 « Lamborghini »), que l'accessoire suit le principal, et que par voie de conséquence l'acquéreur peut exercer l'action directe de nature contractuelle en garantie des vices cachés contre le fabricant dans les mêmes conditions que le vendeur intermédiaire pourrait l'exercer contre le fabricant, car ses actions et garanties sont attachées à la chose en qualité d'accessoire et sont transmises en même temps qu'elle, « *intuitus rei* ». Le principal ayant été transmis lors d'une vente successive d'un contractant à l'autre, le sous-acquéreur doit agir contre le vendeur initial sur le même fondement contractuel que celui sur lequel le vendeur intermédiaire aurait dû agir contre ce vendeur initial, car les actions en justice et les garanties diverses en sont l'accessoire. Encore faut-il préciser que pour que l'accessoire soit transmis la chaîne de contrats doit être translative de droit réels, par exemple, composée de ventes successives, sans qu'il soit pour autant nécessaire que la chaîne de contrats en question soit nécessairement homogène. En ce qui concerne la délivrance non-conforme d'une marchandise par rapport aux spécifications fournies par le fabricant l'action fondée sur les articles 1604 et 1610 du Code civil, elle est également transmise par accessoire au profit du sous-acquéreur qui peut donc l'exercer contre le fabricant, vendeur initial... Enfin, la rédaction des articles L. 211-1 et suivants du Code de la consommation introduits par l'ordonnance du 17 février 2005 ne permet pas, faute d'interprétation donnée pour le moment par la Cour de cassation, de savoir si la nouvelle garantie de conformité pourra ou non être directement utilisée contre le fabricant, en qualité de vendeur originaire, il est, pour le moins, pour le moment, permis d'en douter...

Pour conclure, la question posée de savoir si la S.A. des magasins Y pourrait exercer une action récursoire en forme d'appel en garantie contre le fabricant Z doit


CORRIGÉ

recevoir une réponse affirmative. Le vendeur professionnel doit pouvoir agir contre le fabricant, en qualité du vendeur initial sur les mêmes fondements que ceux sur lesquels a précédemment agi l'acquéreur contre lui ; nous retrouvons pour l'essentiel la problématique de la garantie des vices cachés et celle de l'obligation d'une délivrance d'un chose conforme aux spécifications contractuelles. Les conditions et les délais pour agir sont les mêmes, en revanche, les clauses limitatives de responsabilité qui n'ont pas d'efficacité entre professionnel et consommateur reprennent dans cette relation entre professionnels toute leur efficacité. L'appel en garantie du vendeur professionnel contre le fabricant est donc une réalité très fréquente, en revanche les dispositions nouvelles des articles LL 211-1 du Code de la consommation ne sont pas utilisables dans cette perspective car elles ne bénéficient qu'au consommateur agissant contre un professionnel.

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Il s'agit du public autorisé à se présenter au concours tel que le règlement le stipule. Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau requis et précisé dans la définition de l'épreuve : licence 3 ou master ès sciences économiques, licence 3 ou master d'AES.

Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte ;
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production ;
- Le progrès technique et l'innovation ;
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés ;
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire ;
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique ;
- L'intégration européenne ;
- Les grands courants de la pensée économique ;
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances ;
- L'analyse de la croissance économique (facteurs, fluctuations) ;
- L'internationalisation des échanges et de la production ;
- Les relations monétaires internationales.

Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer

M

MÉTHODOLOGIE



ÉCONOMIE

l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes sur le site Internet du concours Passerelle est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes des correcteurs.



Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. ECHAUDÉMAISON intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. STIGLITZ édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives économiques* publiée chaque année deux hors-série, l'une sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

Les politiques économiques doivent-elles rechercher la stabilité des prix ?

Vous répondrez selon un plan logique et clair en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier. Les documents sont présentés dans un ordre quelconque : les paraphraser est inutile.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

Dans les années 70, globalement, les politiques monétaires expansionnistes ont partout contribué à une accélération de l'inflation, ce qui rendait la vie facile aux emprunteurs à taux fixe, sans pour autant parvenir à relancer la croissance. On inventa alors le terme de « stagflation ». Devant l'échec des politiques keynésiennes, les monétaristes conquièrent d'abord l'hégémonie théorique. Ils dénoncèrent les effets pervers de l'inflation sur la croissance et affirmèrent que le seul objectif de la politique économique devait être de préserver la valeur de la monnaie.

[...] En économie, les idées n'ont de force que portées par des groupes d'acteurs puissants. La victoire des thèses monétaristes, c'est la victoire des épargnants sur les emprunteurs. Durant les années 70, les premiers subirent des taux très faibles ou négatifs en raison de l'accélération de l'inflation, qui provoquait des transferts massifs de richesse des épargnants vers les emprunteurs.

P-N. Giraud, *Le commerce des promesses, petit traité sur la finance moderne*, Seuil, 2001.

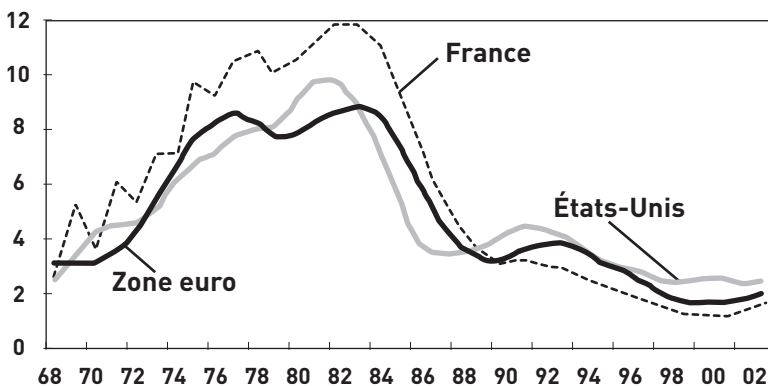
SUJET

PASSERELLE
2

ÉCONOMIE

DOCUMENT 2**Inflation en France, aux États-Unis et dans la zone euro**

En glissement annuel

OFCE, *L'économie française 2004 - 2005*, Repères n° 394, La Découverte.**DOCUMENT 3**

Dans les années 90, la politique monétaire de la zone euro s'est vue assigner la tâche de faire baisser l'inflation, tandis que la politique budgétaire devait réduire les déficits publics. Aux États-Unis, ces deux instruments sont utilisés pour soutenir la croissance. Le pacte de stabilité s'est concentré sur des objectifs arbitraires, comme la limite de 3 % pour les déficits publics ou l'objectif de solde public au moins en équilibre à moyen terme. Au cours de la récession des années 2001-2003, la Commission a consacré son énergie à obliger les pays membres à entreprendre des politiques budgétaires restrictives. Une tentative qui s'est soldée, en novembre 2003, par une crise ouverte avec plusieurs États membres, entraînant la suspension du pacte de stabilité.

On ne voit pas ce qui justifiait l'accent mis sur le niveau des déficits publics, au moment où le problème est clairement celui de l'insuffisance de la demande dans des pays qui ont des niveaux d'inflation très faibles. Au risque de retarder la reprise, l'Allemagne et la France ont pourtant accepté de pratiquer des politiques budgétaires restrictives en 2004 et 2005 (de l'ordre de 0,6 % du PIB par an).

Fin 2003, prenant prétexte d'une inflation légèrement supérieure à 2 %, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu son taux d'intérêt à court terme à 2 %. Un point de plus qu'aux États-Unis, qui ont pourtant une inflation similaire et des perspectives de production plus élevées. De 1999 à 2001, le bas niveau du taux de change de l'euro par rapport au dollar était dans l'intérêt de l'Europe (pour impulser la croissance) et des États-Unis (pour lutter contre l'inflation). Mais l'euro est revenu à un niveau élevé en 2003, ce qui permet aux États-Unis, désormais, de soutenir leur croissance au détriment de l'Europe. Pourtant, la BCE s'est refusée à réagir par la baisse des taux d'intérêt ou la menace d'une intervention sur le marché des changes.

Alternatives économiques, Hors-série n° 60, 2^e trimestre 2004.

DOCUMENT 4

On ne peut réduire le chômage sans augmenter l'inflation. Mais on peut aussi y voir une possibilité d'arbitrage politique dont on percevra mieux l'importance dans les années 1970, quand elle aura disparu : on peut réduire le chômage en acceptant une inflation plus élevée. L'arbitrage est éventuellement coûteux, mais il a le mérite d'exister. Au moins, à cette époque*, les deux problèmes sont contradictoires et ne peuvent coexister.

L'inflation ne peut apparaître en période de chômage important ; elle se développe seulement quand l'économie approche du plein emploi et que l'offre n'est plus assez élastique pour répondre aux pressions de la demande.

J. Généreux, *Introduction à la politique économique*, Seuil, 1993.

* Cette époque désigne les décennies 1950 et 1960.

CORRIGÉ

PASSERELLE
2

CORRIGÉ

1. OBSERVATIONS DU JURY

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte quoique relativement bref doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation.

La moyenne est de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu.

Le jury demande expressément aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Trop de copies restent très lacunaires.

A. REMARQUES SUR LA FORME

Année après année, la présentation des copies est en progrès :

- Introduction, parties et conclusion sont visibles. Il faudrait faire un effort sur la structuration interne des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : dissenter, c'est démontrer. La rédaction d'une phrase-titre pour chaque partie et sous-partie est

ÉCONOMIE

impérative pour donner plus de cohérence aux devoirs, à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante. Peu importe que le plan soit matérialisé par des numéros et des phrases soulignées ou non.

- Concernant l'orthographe, l'accord de genre pour les adjectifs en -al (mondial, international, etc.) continue à être réalisé de façon fantaisiste. Il ne s'agit pourtant pas là d'un piège de la grammaire française. Un peu plus de rigueur pourrait permettre d'y remédier.

Les exigences de forme se justifient en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Rappelons également que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'amener le sujet, d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (saut de lignes).

B. ANALYSE DU SUJET

Encore trop de copies ne comportent pas de définition des termes clés du sujet en introduction : stabilité des prix, politique économique.

Cela se répercute sur l'explication de la question posée (la problématique). Ainsi, comment espérer répondre à une question qui n'est pas expliquée ?

Pour l'an prochain, le jury réitère sa demande : l'introduction doit comporter impérativement dans son contenu :

- La définition de tous les mots contenus dans le sujet ;
- Une explication de la question posée ;
- Une définition du champ spatial et temporel de la question ;
- Une annonce de l'idée générale et du plan.

1. Le libellé

La stabilité des prix signifie ni inflation, ni déflation (trop souvent négligée). L'indice du niveau général des prix ne connaît pas de variation significative auto-entretenu à la hausse ou à la baisse. Des prix stables signifient la stabilité interne de la monnaie et la préservation de son pouvoir d'achat.

La politique économique désigne un ensemble de mesures visant à atteindre des objectifs : elle est le fait des autorités publiques.

Le carré magique de Kaldor fournissait une référence bien utile en situant la stabilité des prix par rapport aux autres objectifs de ce que l'on appelle une croissance équilibrée. C'était un outil commode pour formuler une problématique.

Le terme « doivent » indiquait un aspect normatif, une obligation, un impératif.

Le champ spatial est ouvert et dépend de la connaissance plus ou moins large d'exemples pertinents.

Le champ temporel du sujet demande de connaître des tendances d'évolution des prix depuis une cinquantaine d'années.

Il s'agissait donc de réfléchir aux avantages et inconvénients de la recherche de la stabilité des prix et ceci dans une situation où il existe plusieurs objectifs de politique économique qui peuvent rentrer en conflit avec la recherche d'un niveau général des prix stable. Dans le contexte européen, l'objectif de stabilité des prix assigné à la BCE renforçait le questionnement sans toutefois circonscrire le sujet au seul cas de la zone euro.

2. Les documents

Surtout pour une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi de manière à aider les candidats en leur fournissant des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. De nombreux candidats n'ont même pas utilisé les amorces d'arguments fournis par les documents destinés à les aider.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'un épreuve de synthèse de documents que certains vont jusqu'à transformer en une opération exclusive visant à résumer leur contenu.

Les documents fournissent des amorces d'arguments volontairement très partielles. C'est la réflexion du candidat qui nous intéresse.

C. QUELQUES REMARQUES

Comme chaque année, le sujet était traité dans de nombreux articles de publications à caractère pédagogique disponibles dans les bibliothèques et les centres de documentation. On trouve même sur Internet des synthèses de qualité mises en ligne par des enseignants sur cette même question.

Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts clés de l'analyse économique au regard du programme du concours. Sans quoi, il ne faut pas espérer de miracles.

Les sujets posés sont extrêmement classiques de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux de la science économique.

Attention lors de l'usage de modèles économiques : de longs développements sur le modèle IS/LM étaient peu pertinents compte tenu de l'absence du niveau général des prix... L'usage du modèle AS/AD, offre globale /demande globale, aurait été plus utile ; encore faut-il ne pas se complaire dans une narration fastidieuse des positions des courbes et de leur déplacement.

Des références aux débats autour de la courbe de Philips étaient les bienvenues, intégrées à un raisonnement d'ensemble.

Des connaissances historiques minimales sont souhaitables : pour de nombreux candidats, il n'y a rien de significatif pour le sujet entre le premier choc pétrolier et le passage à l'euro...

Dans la présentation des approches keynésiennes, éviter de faire de lui une « machine à relancer l'économie » pour qui l'inflation résorberait le chômage.

Les monétaristes préconisent une politique monétaire de base et non pas de taux : l'erreur est extrêmement fréquente.

D. PRÉCISIONS

1. *L'alliance des mécanismes, des théories et des faits*

Précisons enfin qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La copie doit intégrer du vocabulaire scientifique, des concepts, des mécanismes, des auteurs cités à bon escient. Bref, les copies doivent refléter les apports de la science économique sur le sujet.

2. *Références pour préparer l'épreuve*

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.

Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.

La revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.

La consultation des numéros récents des *Cahiers Français* à la Documentation Française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2. PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer *a priori* de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet. Il faut proposer un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

On se concentrera sur la présentation des principaux axes de l'argumentaire, des exemples seront à insérer.

INTRODUCTION

1. On amène le sujet

Le souci de l'évolution des prix est une préoccupation ancienne des sociétés.

Le xx^e siècle est marqué par des périodes d'inflation (définition) et de désinflation (définition).

La recherche forte de prix stables (définition) par les politiques économiques (définition) est un trait original de la fin du xx^e siècle (indications chiffrées). L'économie de marchés financiers y est pour beaucoup.

2. On pose le problème

Pour les politiques économiques, les objectifs à poursuivre sont multiples (Carré magique de Kaldor), sans parler des différences d'interprétation selon les différents courant de pensée.

Faut-il se focaliser sur la stabilité des prix et laisser le marché pourvoir à la réalisation de l'équilibre économique selon une perspective dichotomique néo-classique ou la recherche de la croissance équilibrée oblige-t-elle à composer entre différents objectifs en acceptant éventuellement une stabilité des prix définie dans un sens moins strict en privilégiant croissance et lutte contre le chômage ?

3. On annonce le plan et l'idée générale

Il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phases-titres des parties I et II).

I. LA STABILITÉ DU NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX EST UN OBJECTIF DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE RECHERCHÉ COMPTE TENU DES DIFFICULTÉS ENGENDRÉES PAR SON INSTABILITÉ

A. La négligence par rapport à l'inflation peut sembler permettre des ajustements économiques moins conflictuels

- 1) Sans parler d'une économie de guerre, les Trente glorieuses ont été une période où une inflation tolérée a permis des ajustements économiques plus aisés : incitation à investir accrue, résolution de conflits de répartition (1968) [doc. 2]. L'inflation de croissance à l'approche du revenu national de plein emploi occasionnait des plans de lutte contre la « surchauffe », politiques de « stop » Pinay, Giscard.
- 2) La relation de Phillips (1958) avec le *trade off* entre inflation-chômage indiquait un choix social de priorité à l'emploi au prix d'un peu d'inflation (« Mieux vaut l'inflation que le chômage », G. Pompidou) [doc. 4].

CORRIGÉ

PASSELLE
2

B. Le fait de s'accommoder de l'inflation est porteur d'effets pervers : la stagflation des années 70

- 1) L'inflation fausse les anticipations des agents à travers leurs calculs en monnaie. Les investisseurs emprunteurs bénéficient d'un effet de levier excessif incitant au surinvestissement, d'autant plus que les remboursements d'emprunts se font à taux d'intérêt réel faible ou négatif et que le capital à rembourser se trouve déprécié [doc. 1].
- 2) Le risque de crise s'accroît. Les monétaristes avec M. Friedman réinterprètent la relation de Phillips. Les agents seraient victimes d'illusion monétaire à court terme et s'adapteraient à moyen long terme (offre globale verticale au niveau du plein emploi dans le quadrant Y, P du modèle IS/LM complet, AS/AD).
- 3) L'inflation domestique est un facteur de perte de compétitivité-prix à l'exportation, source de déséquilibres externes (déficit courant) et de dépréciation externe de la monnaie.

C. La fin des années 70 voit le revirement des politiques économiques qui doivent absolument rechercher la stabilité des prix

- 1) La politique monétaire des États-Unis s'inspire du monétarisme et vise à rendre la monnaie neutre en limitant très strictement la progression de la masse monétaire de façon à obtenir une croissance sans inflation sur long terme (« l'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire », M. Friedman). Aux EU, les taux d'intérêt progressent de façon vertigineuse en conséquence ; l'inflation recule mais la récession est historique, avec un fort chômage à la clé.
- 2) En Europe, la répercussion à la hausse des taux d'intérêt des EU (parité des taux d'intérêt) et le début des politiques de désinflation aboutissent à des prix stables [doc. 2] et à un rétablissement de l'équilibre extérieur au prix d'une croissance molle et d'un chômage de masse. Mais, les prêteurs dans une économie de marchés financiers sont désormais en position de force et demandent la tolérance zéro vis à vis de l'inflation car ils ne veulent courir aucun risque de dépréciation de leurs actifs par ce canal.
- 3) Avec le traité de Maastricht préparant l'union monétaire européenne, le processus de convergence et la mission assignée à la nouvelle BCE mettent explicitement en avant l'objectif d'un niveau général des prix très stable.

Conclusion partielle

- 1) Reprise de l'idée de la phrase titre du I.
- 2) Transition vers le II : le *policy mix* a un déséquilibre quant aux objectifs de la croissance équilibrée.

II. UNE RECHERCHE TROP STRICTE DE LA STABILITÉ DES PRIX POSE DES PROBLÈMES : ELLE N'EST PAS LE SEUL OBJECTIF DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE À POURSUIVRE POUR UNE CROISSANCE ÉQUILBRÉE

A. La recherche très stricte de la stabilité des prix semble être un facteur de croissance molle et de chômage

- 1) La période de désinflation des années 80 a été marquée par des politiques de rigueur (blocage des salaires de droit ou de fait, politiques monétaires restrictives pesant sur le crédit à la consommation et la trésorerie des entreprises).
 - 2) L'investissement est en « panne » : la croissance « molle » (J-P. Fitoussi) et le chômage de masse sont au rendez-vous.
 - 3) Le risque est que la désinflation poussée se transforme en déflation : continuer à combattre l'inflation ou rechercher des prix très stables alors que les tensions inflationnistes sont faibles pourrait entraîner des baisses de prix poussant les firmes à la faillite, du chômage, une crise de l'investissement.
- La déflation japonaise actuelle est d'une autre nature, alimentée par des problèmes politico bancaires et financiers propres au Japon.

B. La définition des prix stables n'est pas sans importance

- 1) Le niveau général des prix est une grandeur moyenne qui reflète l'évolution des prix de produits de différents secteurs d'activité, certains en hausse (faible productivité), certains en baisse (forte productivité). La définition des prix stables dans l'espace Euro n'est ainsi pas un taux d'inflation de 0 % qui obligerait à une compensation entre hausses et baisses générant des tensions déflationnistes.
- 2) La FED aux États-Unis a une définition moins stricte de la stabilité des prix. Elle s'accommode de taux d'inflation supérieurs à 2 %. À la décharge de la BCE, il faut remarquer que l'euro est une monnaie jeune et qu'il a fallu donner des gages de stabilité pour asseoir sa crédibilité (anticipations rationnelles), au risque d'en faire trop [doc. 3].
- 3) La FED doit plus explicitement rechercher la stabilité des prix et favoriser la croissance économique, un objectif ne devant pas prendre le pas sur l'autre. C'est pour l'instant moins le cas pour la jeune BCE. Le Pacte de stabilité tient lieu de coordination budgétaire dans la zone euro laissant les prix stables à la BCE, dans une optique par trop dichotomique entre sphère réelle et monétaire.

CORRIGÉ

PASSELLE
2

C. La recherche de la stabilité des prix doit être intégrée dans le cadre d'un policy mix adapté à la recherche de la croissance équilibrée

- 1) La stabilité des prix est un des objectifs de la croissance équilibrée (carré magique de Kaldor pour la politique conjoncturelle). Cette stabilité ne devrait donc pas être recherchée au détriment des autres objectifs mais en parallèle. Cela pose bien sûr des risques de conflits d'objectifs, voire de difficultés à structurer instruments et objectifs (règles de Mundell et de Tinbergen).
- 2) L'analyse keynésienne incite à chercher à coordonner politique conjoncturelle et politique structurelle. Les tensions inflationnistes se manifestant essentiellement à l'approche du plein emploi, une politique structurelle adaptée doit chercher à déplacer le niveau de revenu de plein emploi des facteurs de manière à résorber les goulets d'étranglement (recherche, formation, concurrence, etc.). Les politiques anti-chômage, conjoncturelles et structurelles (NAIRU) en fournissent un exemple.

Conclusion partielle : reprise de la phrase-titre du II. Pas de transition.

CONCLUSION

- 1) Reprise de l'idée générale (*cf.* la partie 3 de l'introduction).
- 2) Ouverture : la politique économique comme expression de choix sociaux : le chômage comme préoccupation principale.

ESPAGNOL

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte extrait de la presse espagnole d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en espagnol un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Espagne et/ou l'Amérique du Sud, peuvent traiter de questions spécifiquement hispaniques (un homme politique, une entreprise, un aspect de la société, un événement...), mais aussi s'attacher aux relations franco-espagnoles (coopération entre les pays hispanophones dans le cadre européen et/ou mondial, position dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Les Échos...*, *El País*, *El Mundo*, *ABC*, *La Vanguardia*, *Epoca*, *Noticias de la Comunicacion...*) et aussi de consulter les sites Internet.

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition sine qua non pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe,

M

MÉTHODOLOGIE



ESPAGNOL



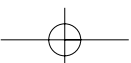
M
MÉTHODOLOGIE

l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ESPAGNOL



ESPAGNOL

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20 :

I – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en espagnol : 150 mots \pm 10 % ;

II – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en français : 150 mots \pm 10 % ;

III – Production libre en espagnol : 200 mots \pm 10 %.

Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.

SUJET

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

Vuelve la guerra de los horarios comerciales

A siete meses para que entre en vigor la libertad total de horarios que establece la Ley de Comercio de enero de 1996 (liberalización que fue retrasada en el año 2000 hasta el 2005), comienza a perfilarse una nueva batalla política, económica y social, con grandes intereses de por medio y que a nadie deja indiferente porque forma parte de la vida misma de las ciudades.

La iniciativa, en favor de una mayor restricción, al igual que en 1996, procede de Cataluña, aunque en esta ocasión desde las filas del PSOE. Entonces fue promovida por CiU, el socio parlamentario de un PSOE acosado política y socialmente y a punto de convocar elecciones generales para perderlas en marzo de 1996. La letra y la música del texto legal aprobado entonces recogía las reivindicaciones de los botiguers (pequeños comerciantes catalanes), con muchos votantes de CiU, que se veían atacados por el avance de las grandes superficies.

Hablar de horarios comerciales es hablar de división. Divide a los grupos políticos, al sector de la distribución e incluso, a los consumidores. La Ley de Comercio de enero de 1996 sufrió un accidentado y largo trámite parlamentario que se cerró con el consenso a última hora de todos los grupos. De todos los puntos del texto los horarios comerciales eran la verdadera estrella de las disensiones. Se optó por fijar ocho domingos de apertura como mínimo y se estableció la libertad de horarios para 2001, como fórmula para desatascar la ley.

Pero llegó el año 2000 y resurgió la polémica. El PP, más afín a los intereses de las grandes superficies, optó por una fórmula intermedia. Mediante un decreto amplió un domingo más al año hasta llegar a los 12 actuales y de 72 a 90 horas semanales de apertura.

Ahora se enfoca de nuevo el problema. Abrió el fuego el titular de Industria y Comercio, José Montilla, al anunciar que quiere reducir de 12 a 8 los domingos abiertos,

SUJET

PASSERELLE
2

ESPAGNOL

y de 90 a 72 horas las horas semanales, es decir, la situación de 2000, tal como recoge en el programa electoral del PSOE y afín a las reivindicaciones defendidas en Cataluña, comunidad de donde procede Montilla. Éste, en su calidad de secretario general de los socialistas catalanes, es uno de los artífices del Gobierno tripartito de Cataluña, comunidad que ya ha preparado una ley en este sentido. El vicepresidente del Gobierno y ministro de Economía, Pedro Solbes apuesta por mantener los 12 domingos como punto de partida que los gobiernos autónomos luego amplíen las aperturas si lo estiman oportuno.

¿Y el sector qué opina? Hay tres frentes claramente definidos. Las grandes superficies son las que más han presionado en los últimos años por la libertad total de horarios y de hecho son quienes más cuota de mercado han perdido al pasar del 20,8 % en 1999 hasta el 18,4 %. Según Anged⁽¹⁾, los horarios « deben adaptarse a las necesidades de los consumidores y no a la inversa. » Por su parte, Asedas⁽²⁾, considera que hay que abrir en domingo cuando haya circunstancias excepcionales, por ejemplo, cuando haya dos festivos seguidos. Según los supermercados, « *abrir los domingos supone que los trabajadores de comercio, más de 1,5 millones de personas no puedan compartir el descanso con su familia y es especialmente duro para las mujeres que son el 70 % de las plantillas.* » Para la CEC⁽³⁾ que aglutina a 400 000 pequeños comerciantes es acertado el recorte anunciado por el ministro de Industria y Comercio porque permite la « natural y legítima competencia entre los grandes y los pequeños comercios. » En cuanto a los consumidores, la mayoría de ellos critica abiertamente el intento restrictivo del ministro Montilla.

El País, domingo 30 de mayo de 2004.

(608 palabras)

(1) Asociación Nacional de Medianas y Grandes Empresas de Distribución.

(2) Asociación Española de Distribuidores, Autoservicios y Supermercados.

(3) Confederación Española del Comercio.

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

Coup de frein à la libéralisation commerciale

Le processus de libéralisation de la grande distribution en Espagne sera affecté négativement par le changement de majorité intervenu le 14 mars. Le Parti populaire avait prévu que pratiquement toutes les restrictions créés par la loi de 1996 soient supprimées à partir du 1^{er} janvier 2006, mais le nouveau gouvernement socialiste (PSOE), qui n'a pas la majorité absolue, sera plus sensible aux pressions des nationalistes catalans et basques, favorables au petit commerce traditionnel. Le PSOE a l'intention de fixer le nombre de dimanches et jour fériés ouvrables à 8 par an et de permettre aux autorités régionales d'avoir le dernier mot pour l'ouverture de nouveaux centres de plus de 500 m². À l'heure actuelle, le minimum légal de dimanches et jours fériés ouverts est de 12 par an, mais il varie beaucoup d'une communauté autonome à l'autre. À Madrid, par exemple, il y a 21 dimanches et jours fériés ouvrables par an, contre 5 aux Baléares et en Catalogne et aucun au Pays basque.

S'agissant de l'ouverture de nouveaux centres, l'exigence d'une nouvelle licence délivrée par les autorités régionales ne vise actuellement que les établissements de plus de 2 500 m². Outre l'exigence d'une deuxième licence régionale pour les magasins de plus de 500 m², le PSOE envisage de permettre aux communautés autonomes de refuser l'ouverture de nouveaux établissements aux chaînes contrôlant déjà plus de 25 % d'un marché local ou régional, ce qui pourrait affecter des groupes d'hypermarchés (Carrefour, Alcampo, Eroski) et les grandes chaînes de supermarchés comme Mercadona et Capabro. D'autre part, la grande distribution alimentaire est de plus en plus divisée : avec 69 hypermarchés, le basque Eroski, qui fait partie des coopératives Mondragón, manifeste l'intention de fermer tous les dimanches et jours fériés. « *Le plus important, c'est la qualité de vie des travailleurs* », dit Eroski, justifiant ainsi la rupture du front créé par les grandes surfaces en faveur d'une libéralisation totale des jours d'ouverture. Le groupe leader de supermarchés Mercadona avait déjà pris la même décision de ne plus ouvrir aucun des ses 800 centres les dimanches et jours fériés, répondant à la demande de ses 44 000 employés, dont 77 % de femmes.

Autorisations

Le ministère de l'Économie et des Finances souhaite assouplir les règles d'ouverture des commerces le dimanche, avec une autorisation passant de cinq dimanches d'ouverture à une dizaine, assurait, hier, le *Journal du dimanche*. Interrogé par l'AFP, Bercy n'a ni confirmé ni démenti, renvoyant à la conférence de presse que donnera demain le ministre, Nicolas Sarkozy. L'hebdomadaire indique par ailleurs que « les zones touristiques où les boutiques ne ferment pas devraient être élargies ». En contrepartie, les hypermarchés devront améliorer leurs prix de vente. Tant le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, que Nicolas Sarkozy ont d'ailleurs récemment fait des allusions aux « marges », pénalisantes pour les producteurs comme pour les consommateurs. Bercy insisterait donc, selon le « JDD », pour que les ristournes consenties par les producteurs aux distributeurs pour valoriser leurs produits (les marges arrière) se retrouvent davantage dans les prix de vente. La vente à perte resterait interdite. Parmi les gages que le ministre veut donner aux distributeurs pour les inciter à baisser les prix, figure la nécessité sinon d'abolir du moins de restreindre les accords de gammes, une pratique des grands industriels visant à réserver des conditions plus intéressantes aux distributeurs qui prennent tout ou partie de l'offre d'une ou plusieurs marques, cela ayant pour effet d'exclure les produits des PME.

De notre correspondant à Madrid – José Alves, *Les Échos*, lundi 3 mai 2004.

(580 mots)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

¿Está usted a favor de « la libertad absoluta » de horarios en materia de apertura y cierre de las tiendas? Alegue razones para presentar las ventajas y los inconvenientes de la liberalización de los horarios comerciales.

CORRIGÉ

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL**La guerra de los horarios comerciales**

Nueve años después de la Ley de Comercio de 1996 que sufrió un accidentado trámite parlamentario, hay una gran polémica, sobre todo en Cataluña, acerca de la entrada en vigor de la libertad total de horarios.

Los horarios comerciales vienen siendo la manzana de la discordia entre los grupos políticos. En efecto, en 1996 era CiU la que estaba a favor de una mayor restricción (8 domingos de apertura al año), hoy es el PSOE, mientras que en el 2000 el PP velaba por los intereses de las grandes superficies (los 12 domingos actuales). Como botón de muestra está el pulso entre José Montilla, a favor de 8 domingos, y Pedro Solbes, a favor de 12.

La división también afecta a los tres frentes del sector comercial. Están los que quieren una libertad total de horarios (las grandes superficies y los consumidores) y los que abogan por una mayor restricción (los distribuidores).

Hay mucha tela que cortar con respecto a un tema tan candente.

(164 palabras.)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS**Frenazo a la plena libertad de apertura y cierre de los establecimientos comerciales**

La libertad total de horarios incluida en las enmiendas de la Ley de Comercio de enero de 1996 tiene que entrar en vigor a principios del 2005. Pero con la llegada del PSOE al poder en marzo del 2004, el proceso de liberalización de los comercios, iniciado por el PP, se ve estancado.

En efecto, los Socialistas se muestran favorables a los pequeños comercios: proponen que el número de domingos y festivos abiertos pase de los 12 actuales a 8, y dejan a las CC. AA. cierto margen de maniobra en el ámbito de la concesión de licencias para las cadenas de gran distribución alimentaria de más de 500 y 2 500 m².

Algunos supermercados (Eroski, Mercadona) ya han tomado la decisión de no abrir los domingos.

Permisos

En Francia, el tema de la apertura los domingos está sobre el tapete (pasar a diez domingos). Pero Nicolas Sarkozy aboga por una mejora de la relación distribuidor / hipermercado en materia de disminución de los precios de venta.

(165 palabras.)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

Actualmente en la mayoría de los países europeos los horarios comerciales y la apertura de comercios en domingos y festivos están limitados por ley. Personalmente, teniendo en cuenta mis hábitos de compra, no me siento en absoluto perjudicado por esta limitación de apertura de establecimientos comerciales.

Con una amplitud media de apertura de doce horas diarias, seis días a la semana, según el tipo de establecimiento, me parece que cualquier consumidor (por muy adicto que sea) puede encontrar tiempo de sobra para hacer compras sin hallarse ante las cortinas echadas.

Tampoco soy partidario del sistema de plena libertad de apertura y cierre porque pienso que cada trabajador tiene derecho a descansar después de una larga jornada laboral, aún más los domingos. La religión ya no es lo que era, pero el descanso dominical debe seguir mostrando la primacía de la dignidad de las personas por sobre las exigencias económicas.

Son sobre todo los grandes almacenes, los hipermercados y los hipermercados los que abogan por una libertad absoluta de horarios, pero hay que poner puertas al campo.

Aunque el consumidor disponga de un horario de apertura más amplio, no por ello comprará en mayor cantidad. Y los gastos adicionales a los que habrá de hacer frente el sector comercial repercutirán en el precio final. ¡Así que al buen entendedor, pocas palabras bastan !

(222 palabras.)

CORRIGÉ



ESPAGNOL

GESTION

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

- Licence 3 AES ;
- Licence 3 Économie/Gestion ;
- MSG ou MIAGE ;
- Tout étudiant en licence 3 ou master ayant suivi des enseignements en comptabilité générale, gestion budgétaire, gestion des coûts et gestion financière.



Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation fictive d'entreprise. Les candidats ont à traiter des questions susceptibles de porter sur le diagnostic financier, l'élaboration de comptes de résultats et bilans prévisionnels, le calcul de seuils de rentabilité, la réalisation d'un budget de trésorerie, les calculs de coûts de revient, etc.

Conseils de préparation

Avoir plutôt compris les mécanismes que mémorisé des tableaux et des procédures.

Savoir distinguer produits et encaissements, ressources et encaissements, ressources et produits, notions de résultat et de liquidité, etc. Bref, dominer les concepts de base et les mécanismes fondamentaux de finance et de gestion.

La question n'est pas d'avoir mémorisé les numéros du plan comptable ni de connaître de mémoire le calcul de la capacité d'autofinancement par la méthode additive ou la méthode soustractive, elle est de savoir ce que sont la capacité d'autofinancement et la logique de son calcul.

L'épreuve est généralement conçue pour traiter différents aspects et balayer plusieurs outils de gestion différents, une connaissance générale est donc préférable à un grand savoir spécialisé dans l'une ou l'autre technique.

Bibliographie

Un bon manuel de base dans chaque secteur est suffisant (finance d'entreprise, coûts de revient, contrôle budgétaire et contrôle de gestion) ainsi que les quelques cas et exercices qui ont forcément appuyé ces enseignements.

GESTION

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

LE VOLET ROULANT MARSEILLAIS

La société du « Volet roulant marseillais » a été créée dans les années soixante-dix par Achille Aiello, grand-père de l'actuel dirigeant. Menuisier, Achille Aiello avait compris très tôt le rôle que joueraient les matériaux modernes tels le PVC. Aussi, dès qu'il lui fut possible de fabriquer des volets roulants en PVC, il le fit. Le développement de son activité de fabrication le contraint peu à peu à abandonner celle de menuisier. De plus, il ne pouvait pas être le concurrent de ses clients.

La gestion d'Achille Aiello fut à la fois prudente et avisée mais peu orientée vers le développement. L'objectif d'Achille n'était pas de devenir le numéro 1 français ou européen du volet roulant, il consistait à assurer la pérennité de l'affaire et à permettre à son dirigeant de vivre bourgeoisement.

Pour le reste, Achille n'aurait jamais sacrifié la pêche en mer avec son frère Antoine Aiello, ni la chasse, ni les rendez-vous à la terrasse du « Bon Accueil » à l'heure de l'apéritif, etc.

Aujourd'hui, Achille a décidé de prendre sa retraite et de confier la direction de l'entreprise à son fils Ange.

Ange Aiello partage avec son père une certaine philosophie de la vie. Après un DUT GEA, il a intégré une bonne ESC de province qui lui a permis de réaliser des stages et une partie de sa formation à l'étranger. Le stage en Floride lui avait beaucoup plu. Quelques années d'expérience dans un grand cabinet d'audit lui ont permis de parfaire sa connaissance de la gestion qui fut complétée par deux ans auprès de son oncle Dominique Aiello, propriétaire d'un hypermarché Leclerc.

C'est donc tout à fait normalement qu'il succède aujourd'hui à son père. Il sera aidé par son cousin Toussaint qui s'occupe depuis plusieurs années de l'action commerciale.

Ange a décidé de faire appel à un stagiaire pour lui préparer une analyse des comptes financiers de l'entreprise. Il lui fournit les documents des exercices 2002 et 2003. En effet, les comptes 2004 définitifs ne seront pas disponibles avant la mi-mai 2005.

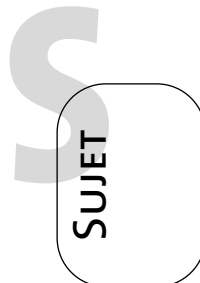
Ange a déjà un peu travaillé les comptes mais faute de temps, n'a pu terminer. Il confie au stagiaire les éléments qui figurent en Annexe 1 ci-après :

- Bilans 2002 et 2003 (le résultat est affecté, les éléments hors bilan réintroduits et les bilans déjà « retravaillés »),
- Comptes de résultat 2002 et 2003 faisant apparaître les soldes intermédiaires de gestion,

SUJET

PASSERELLE
2

GESTION



La rentabilité des capitaux propres se mesure par le rapport :

$$\frac{\text{Résultat}}{\text{Capitaux propres avant affectation}}$$

Expliquez la rentabilité des capitaux propres en 2003 par la formule suivante et commentez-en le résultat :

$$\frac{\text{Résultat}}{\text{Capitaux Propres}} =$$

$$\frac{\text{Résultat}}{\text{Chiffres d'Affaires}} \times \frac{\text{Chiffres d'Affaires}}{\text{Actif}} \times \frac{\text{Passif}}{\text{Capitaux Propres}}$$



Question 4 : **3 points**

4.1. Les seules charges proportionnelles au chiffre d'affaires sont les consommations de matières dont on prévoit qu'elles seront de 60 % du chiffre d'affaires en 2004.

Ange Aiello prévoit l'évolution suivante des charges en 2004 :

- Autres achats et charges externes	190 000
- Impôts et taxes	11 000
- Salaires et traitements	230 000
- Charges sociales	70 000
- Dotations	15 000

Quel chiffre d'affaires faut-il réaliser pour obtenir un résultat d'exploitation de 250 000 €? Il est prévu de maintenir les stocks de produits finis à leur niveau actuel. En conséquence, pour l'année 2004, on pourra considérer que chiffre d'affaires égale production. 1 point

4.2. Quel est l'impact d'une augmentation de 100 des frais fixes sur le résultat de la question 1 ? 1 point

4.3. De même, quel est l'impact d'une augmentation des consommations de 2 points (elles passeraient à 62 %) Cette augmentation ne se cumule pas avec l'augmentation des frais fixes précédente ? 1 point

Question 5 : **3 points**

Expliquez comment le bilan schématique a été construit à partir du bilan complet ? Quelles réflexions vous inspire ce bilan schématique ?

ANNEXE 1

Ces comptes sont directement issus de la liasse fiscale et ne reprennent pas les centimes d'euros. Ils ne sont pas arrondis à l'euro le plus proche.

Volet roulant marseillais

en euros

	2003	12 mois	2002	12 mois
Immobilisations Incorporelles	0	0,0 %	0	0,0 %
Immobilisations Corporelles	5 456	0,9 %	5 346	1,1 %
Immobilisations Financières	1 829	0,3 %	1 829	0,4 %
Total Immobilisations	7 285	1,2 %	7 175	1,5 %
Stock de matières premières	127 421	20,3 %	119 198	24,2 %
Stock de produits finis et en-cours	9 774	1,6 %	14 918	3,0 %
Clients dont E E N E	460 077	73,2 %	333 209	67,6 %
Autres créances et diverses	15 091	2,4 %	18 258	3,7 %
Total Actifs cycliques	612 363	97,5 %	485 583	98,5 %
Actifs hors exploitation courante	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités & placements	8 546	1,4 %	341	0,1 %
Total Actif	628 194	100,0 %	493 099	100,0 %

	2003	12 mois	2002	12 mois
Capitaux propres après affectation	191 179	30,4 %	40 095	8,1 %
Associés	39 597	6,3 %	39 615	8,0 %
Fonds propres	230 776	36,7 %	79 710	16,2 %
Dettes à LMT bancaires (+ CB + Av. cond.)	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Emprunts et dettes fin. div.	0	0,0 %	0	0,0 %
Total DLMT	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Fournisseurs	142 609	22,7 %	88 786	18,0 %
Dettes fiscales & sociales	58 300	9,3 %	54 595	11,1 %
Acomptes reçus	0	0,0 %	0	0,0 %
Dettes diverses d'exploitation	714	0,1 %	2 574	0,5 %
Passifs cycliques	201 623	32,1 %	145 955	29,6 %
Passifs hors exploitation courante	38 499	6,1 %	2 210	0,4 %
Crédits de trésorerie	153 644	24,5 %	261 572	53,0 %
Total Passif	628 194	100,0 %	493 099	100,0 %

Volet roulant marseillais

en euros

	2003	12 mois	2002	12 mois
Ventes de marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
Achats de marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
+ Variation de stocks marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
= Coût d'achat des ventes	0	0,0 %	0	0,0 %
Marge commerciale	0	0,0 %	0	0,0 %
Taux de marge commerciale	0		0	
Production vendue de biens	1 690 026	99,8 %	1 181 957	100,0 %

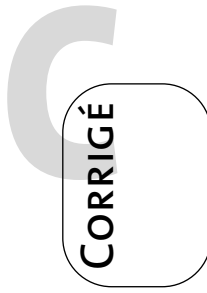
Production stockée de biens	-5 144	-0,3 %	4 100	0,3 %
Production immobilisée	0	0,0 %	0	0,0 %
PRODUCTION TOTALE	1 684 882	99,5 %	1 186 057	100,4 %
Achats de matières premières	1 030 059	60,8 %	716 609	60,6 %
+ Variation de stocks matières premières	-8 223	-0,5 %	-26 919	-2,3 %
= Consommation de matières	1 021 836	60,3 %	689 690	58,4 %
Marge brute sur production de biens	663 046	39,2 %	496 367	42,0 %
Taux de marge sur production de biens	39,4 %		41,9 %	
Production de services	3 244	0,2 %	701	0,1 %
Chiffre d'affaires ht (rappel)	1 693 269	100,0 %	1 182 658	100,1 %
Autres achats et charges externes (hors loyers de Crédit Bail)	180 545	10,7 %	147 360	12,5 %
Valeur ajoutée	485 745	28,7 %	349 708	29,6 %
	2003	12 mois	2002	12 mois
Valeur ajoutée	485 745	28,7 %	349 708	29,6 %
Impôts et taxes	10 876	0,6 %	10 359	0,9 %
Salaires et traitements	212 442	12,5 %	201 375	17,0 %
Charges sociales	61 269	3,6 %	69 971	5,9 %
Subventions d'exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Excédent brut d'exploitation	201 158	11,9 %	68 003	5,8 %
Reprises DAM DAP, transferts charges	10 611	0,6 %	11 190	0,9 %
Autres produits	8		892	
Dotations aux amortissements	5 206	0,3 %	8 268	0,7 %
Dotations aux provisions (immo. et circulant)	2 828	0,2 %	1 292	0,1 %
Dotations aux provisions risques et charges	0	0,0 %	2 211	0,2 %
Autres charges	3 170	0,2 %	2 176	0,2 %
Résultat d'exploitation	200 573	11,8 %	66 138	5,6 %
Produits financiers	6 636	0,4 %	4 138	0,4 %
dont reprise sur dotations	0		0	
Charges financières	10 860	0,6 %	17 361	1,5 %
dont dotations financières	0		0	
dont intérêts	10 860	0,6 %	17 358	1,5 %
Résultat courant avant impôt	196 349	11,6 %	52 915	4,5 %
Produits exceptionnels	0	0,0 %	264	0,0 %
dont opérations en capital	0		0	
dont reprises de provisions	0		0	
Charges exceptionnelles	700	0,0 %	25 087	2,1 %
dont valeur comptable actifs cédés & subv. équipt	0		0	
dont dotations aux provisions	0		0	
Résultat exceptionnel	-700	0,0 %	-24 823	-2,1 %
Participation des salariés	0	0,0 %	0	0,0 %
Impôts sur les bénéfices	44 565	2,6 %	1 603	0,1 %
Résultat de l'exercice	151 084	8,9 %	26 489	2,2 %
Loyers de Crédit Bail Immobiliers	0	0,0 %	0	0,0 %
dont dotations aux amortissements	0	0,0 %	0	0,0 %
dont frais financiers	0	0,0 %	0	0,0 %
Loyers de Crédit Bail Mobiliers	4 565	0,3 %	4 456	0,4 %
dont dotations aux amortissements	3 652	0,2 %	3 565	0,3 %
dont frais financiers	913	0,1 %	891	0,1 %

S
SUJETPASSELLE
2

	2003	12 mois	2002	12 mois
Total Immobilisations	7 285	1,7 %	7 175	2,1 %
Besoin Financement Exploitation	410 740	96,3 %	339 628	97,8 %
Besoin Financement hors Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités & placements	8 546	2,0 %	341	0,1 %
ACTIF	426 571	100,0 %	347 144	100,0 %
Capitaux propres	191 179	44,8 %	40 095	11,5 %
Associés	39 597	9,3 %	39 615	11,4 %
Dettes à LMT bancaires (+ CB)	3 652	0,9 %	3 652	1,1 %
Emprunts et dettes fin. div.	0	0,0 %	0	0,0 %
Besoin Financement Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Besoin Financement hors Exploitation	38 499	9,0 %	2 210	0,6 %
Crédits de trésorerie	153 644	36,0 %	261 572	75,3 %
PASSIF	426 571	100,0 %	347 144	100,0 %

	2003	12 mois	2002	12 mois
En % du total bilan				
Capitaux propres	191 179	30,4 %	40 095	8,1 %
Associés	39 597	6,3 %	39 615	8,0 %
Fonds propres	230 776	36,7 %	79 710	16,2 %
Total DLMT	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Ratios				
Fonds propres / DMLT	63,2		21,8	
Dotations aux amortissements	5 206		8 268	
Résultat de l'exercice	151 084		26 489	
Capacité d'autofinancement	148 507		27 070	
D L M T / C A F	0,0		0,1	
Excédent brut d'exploitation	201 158		68 003	
Intérêts	10 860		17 358	
Intérêts / Excédent brut d'exploitation	5,4 %		25,5 %	
Clients dont E E N E	460 077		333 209	
taux de mobilisation possible (e)	65 %		65 %	
Crédits de trésorerie accessibles	299 050		216 586	
moins				
Crédits de trésorerie utilisés	153 644		261 572	
plus				
Liquidités & placements	8 546		341	
égale				
Marge de manœuvre de trésorerie	153 952		-44 645	
Marge de manœuvre en % du CA ht	9 %		-4 %	

GESTION



	2003	12 mois	2002	12 mois
Résultat net comptable	151 084		26 489	
plus				
Dotations aux amortissements	5 206		8 268	
plus				
Dotations aux provisions	2 828		3 503	
moins				
Reprises sur dotations et transferts	10 611		11 190	
moins				
Subventions d'équipement virées au compte de résultat et Cessions d'actifs	0		0	
plus				
Valeur nette comptable des actifs cédés	0		0	
égale				
Capacité d'autofinancement	148 507		27 070	



CORRIGÉ

Volets roulants de Marseille

en euros	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Immob. Incorporelles	0	0,0 %	0	0,0 %
Immob. Corporelles	5 456	0,9 %	5 346	1,1 %
Immob. Financières	1 829	0,3 %	1 829	0,4 %
Total Immobilisations	7 285	1,2 %	7 175	1,5 %
Stock de matières premières	127 421	20,3 %	119 198	24,2 %
Stock de produits finis et en-cours	9 774	1,6 %	14 918	3,0 %
Clients dt E E N E	460 077	73,2 %	333 209	67,6 %
Autres créances et diverses	15 091	2,4 %	18 258	3,7 %
Total Actifs cycliques	612 363	97,5 %	485 583	98,5 %
Actifs hors exploit. courante	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités & placements	8 546	1,4 %	341	0,1 %
Total Actif	628 194	100,0 %	493 099	100,0 %
	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Capitaux propres après affectation	191 179	30,4 %	40 095	8,1 %
Associés	39 597	6,3 %	39 615	8,0 %
Fonds propres	230 776	36,7 %	79 710	16,2 %
Dettes à LMT bcaires (+ CB + Av. cond.)	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Emprunts et dettes fin. div.	0	0,0 %	0	0,0 %
Total DLMT	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Fournisseurs	142 609	22,7 %	88 786	18,0 %
Dettes fisc. & soc.	58 300	9,3 %	54 595	11,1 %
Acomptes reçus	0	0,0 %	0	0,0 %
Dettes diverses d'exploitation	714	0,1 %	2 574	0,5 %
Passifs cycliques	201 623	32,1 %	145 955	29,6 %
Passifs hors exploit. courante	38 499	6,1 %	2 210	0,4 %
Crédits de trésorerie	153 644	24,5 %	261 572	53,0 %
Total Passif	628 194	100,0 %	493 099	100,0 %

GESTION

CORRIGÉ

PASSELLE
2**QUESTION 1-1***Possibilité de s'appuyer directement sur les données du bilan schématique.*

	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Capitaux propres	191 179	11,3 %	40 095	3,4 %
Associés	39 597	2,3 %	39 615	3,4 %
Fonds propres	230 776	13,6 %	79 710	6,7 %
Dettes à LMT bcaires (+ CB + Av. cond.)	3 652	0,2 %	3 652	0,3 %
Emprunts et dettes fin. div.	0	0,0 %	0	0,0 %
Total DLMT	3 652	0,2 %	3 652	0,3 %
Capitaux permanents	234 428	13,8 %	83 362	7,1 %
Immob. Incorporelles	0	0,0 %	0	0,0 %
Immob. Corporelles	5 456	0,3 %	5 346	0,5 %
Immob. Financières	1 829	0,1 %	1 829	0,2 %
Total Immobilisations	7 285	0,4 %	7 175	0,6 %
Fonds de roulement	227 143	13,4 %	76 187	6,4 %
	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Fonds de roulement	227 143	13,4 %	76 187	6,4 %
Stock de matières premières	127 421	7,5 %	119 198	10,1 %
Stock de produits finis et en-cours	9 774	0,6 %	14 918	1,3 %
Clients dt E E N E	460 077	27,2 %	333 209	28,2 %
Autres créances et diverses	15 091	0,9 %	18 258	1,5 %
Total Actifs cycliques	612 363	36,2 %	485 583	41,1 %
Fournisseurs	142 609	8,4 %	88 786	7,5 %
Dettes fisc. & soc.	58 300	3,4 %	54 595	4,6 %
Acomptes reçus	0	0,0 %	0	0,0 %
Dettes diverses d'exploitation	714	0,0 %	2 574	0,2 %
Passifs cycliques	201 623	11,9 %	145 955	12,4 %
Besoin Financement Exploitation	410 740	24,3 %	339 628	28,7 %
Actifs hors exploit. courante	0	0,0 %	0	0,0 %
Passifs hors exploit. courante	38 499	2,3 %	2 210	0,2 %
Besoin Financement hors Exploitation	-38 499	-2,3 %	-2 210	-0,2 %
Liquidités & placements	8 546	0,5 %	341	0,0 %
Crédits de trésorerie	153 644	9,1 %	261 572	22,1 %
Trésorerie	-145 098	-8,6 %	-261 231	-22,1 %
FR-BHE-BFhE=TR	-145 098	-8,6 %	-261 231	-22,1 %
Chiffre d' affaires ht	1 693 269	100,0 %	1 181 658	100,0 %

GESTION

QUESTION 1-2

Créances clients	460 077	333 209
En cours de crédit autorisé 65 %	299 050	216 586
Crédits de trésorerie utilisés	153 644	261 572
Crédits de trésorerie disponibles	145 406	-44 986
Liquidités & placements	8 546	341
Marge de manœuvre de trésorerie	153 952	-44 645

33 j. de CA ht
Bonne marge de manœuvre

Pas de marge de manœuvre

CORRIGÉ



QUESTION 2

Capitaux propres après affectation	191 179	40 095
Associés	39 597	39 615
Fonds propres	230 776	79 710
Capacité d'autofinancement	148 507	27 070
4 capacité d'autofinancement	594 028	108 279
Capacité d'endettement = le montant le plus faible	230 776	79 710

QUESTION 3

Résultat net	151 084	Rentabilité
Capitaux propres avant affectation	40 095	376,8 %
Résultat net	151 084	Marge
Chiffre d'affaires	1 693 269	8,9 %
Chiffre d'affaires	1 693 269	Rotation
Actif	628 194	2,7
Passif	628 194	Endettement
Capitaux propres	40 095	15,7

GESTION

CORRIGÉ



QUESTION 4

Question 4-1

Autres achats et charges ext.	190 000
Impôts et taxes	11 000
Salaires et traitements	230 000
Cotisations sociales	70 000
Dotations	15 000
Objectif de résultat	250 000
Total charges fixes et résultat	766 000
Taux de marge sur charges variables	40 %
Chiffre d'affaires nécessaire	1 915 000

Question 4-2

Charges fixes	100
Taux de marge	40 %
Chiffre d'affaires	250

Question 4-3

Taux charges fixes et résultat	766 000
Taux de marge sur Ch. Variables	38,0 %
Chiffre d'affaires nécessaire	2 015 789

QUESTION 5

Solde des postes constituant BFE, BFHE et TR.

L'actif est presque totalement constitué du BFE.

Les immobilisations sont presque totalement amorties.

Le passif est constitué essentiellement des fonds propres

Capitaux propres	191 179	44,8 %	40 095	11,5 %
Associés	39 597	9,3 %	39 615	11,4 %

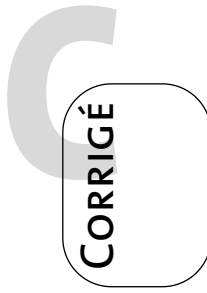
et des crédits de trésorerie

Crédits de trésorerie	153 644	36,0 %	261 572	75,3 %
-----------------------	---------	--------	---------	--------

90,1 % 98,3 %

	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Ventes de marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
Achats de marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
+ Var.de stocks marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
= Coût d'achat des ventes	0	0,0 %	0	0,0 %
Marge commerciale	0	0,0 %	0	0,0 %
Taux de marge commerciale	#DIV/0!		#DIV/0!	
Production vendue de biens	1 690 025	99,8 %	1 181 957	100,0 %
Production stockée de biens	-5 143	-0,3 %	4 100	0,3 %
Production immobilisée	0	0,0 %	0	0,0 %
PRODUCTION TOTALE	1 684 882	99,5 %	1 186 057	100,4 %

GESTION



Achats de matières premières	1 030 059	60,8 %	716 609	60,6 %
+ Var.de stocks matières premières	-8 223	-0,5 %	-26 919	-2,3 %
= Consommation de matières	1 021 836	60,3 %	689 690	58,4 %
Marge brute sur production de biens	663 046	39,2 %	496 367	42,0 %
Tx de marge s production de biens	39,4 %		41,9 %	
Production de services	3 244	0,2 %	701	0,1 %
Chiffre d' affaires ht (rappel)	1 693 269	100,0 %	1 182 658	100,1 %
Autres achats et charges externes (hors loyers de C. Bail)	180 545	10,7 %	147 360	12,5 %
Valeur ajoutée	485 745	28,7 %	349 708	29,6 %
	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Valeur ajoutée	485 745	28,7 %	349 708	29,6 %
Impôts et taxes	10 876	0,6 %	10 359	0,9 %
Salaires et traitements	212 442	12,5 %	201 375	17,0 %
Charges sociales	61 269	3,6 %	69 971	5,9 %
Subventions d'exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Excédent brut d'exploitation	201 158	11,9 %	68 003	5,8 %
Reprises DAM DAP, transferts charges	10 611	0,6 %	11 190	0,9 %
Autres produits	8		892	
Dotations aux amortissements	5 206	0,3 %	8 268	0,7 %
Dotations aux provisions (immo et circulant)	2 828	0,2 %	1 292	0,1 %
Dotations aux prov. risques et charges	0	0,0 %	2 211	0,2 %
Autres charges	3 170	0,2 %	2 176	0,2 %
Résultat d'exploitation	200 573	11,8 %	66 138	5,6 %
Produits financiers	6 636	0,4 %	4 138	0,4 %
dt reprise sur dotations	0	0		
Charges financières	10 860	0,6 %	17 361	1,5 %
dt dotations financières	0	0		
dt intérêts	10 860	0,6 %	17 358	1,5 %
Résultat courant avt impôt	196 349	11,6 %	52 915	4,5 %
Produits exceptionnels	0	0,0 %	264	0,0 %
dt opérations en capital	0	0		
dt reprises de provisions	0	0		
Charges exceptionnelles	700	0,0 %	25 087	2,1 %
dt valeur cptble actifs cédés et subv. équipt	0	0		
dt dotations aux provisions	0	0		
Résultat exceptionnel	-700	0,0 %	-24 823	-2,1 %
Participation des salariés	0	0,0 %	0	0,0 %
Impôts sur les bénéfices	44 565	2,6 %	1 603	0,1 %
Résultat de l'exercice	151 084	8,9 %	26 489	2,2 %
Loyers de Crédit Bail Immobiliers	0	0,0 %	0	0,0 %
dont dotations aux amortissements	0	0,0 %	0	0,0 %
dont frais financiers	0	0,0 %	0	0,0 %
Loyers de Crédit Bail Mobiliers	4 565	0,3 %	4 456	0,4 %
dont dotations aux amortissements	3 652	0,2 %	3 565	0,3 %
dont frais financiers	913	0,1 %	891	0,1 %

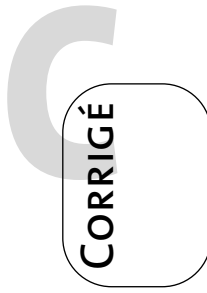
CORRIGÉ

PASSELLE 2

	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Résultat courant avt impôt	196 349		52 915	
+ Intérêts	10 860		17 358	
= Résultat courant avt intérêts et IS (RAFFI)	207 209		70 273	
Total actif	628 194		493 099	
Rendement économique r %	32,98 %		14,25 %	
Capitaux propres début d'exercice	40 095		13 606	
Dettes dont résultat	588 099		479 493	
Coût moyen des dettes i %	1,85 %		3,62 %	
Gain ou perte différentielle (r-i) %	31,14 %		10,63 %	
Levier (Dettes avt résultat / Capx propres)	14,67		35,24	
Taux IS t %	37 %		37 %	
Rentabilité courante	308,52 %		245,01 %	
R = {r + (r - i)D/CP} (1 - t)				
Vérification	308,52 %		245,01 %	
Rentabilité constatée	376,82 %		194,69 %	
Résultat net / Capitaux propres				
Causes de l'écart :				
- résultat exceptionnel	- 700		- 24 823	
- IS	44 565		1 603	
- participation des salariés	0		0	
Rendement économique r %	32,98 %		14,25 %	
Marge = RAFFI / CA ht	12,24 %		5,94 %	
Rotation CA ht / Actif	2,70		2,40	
Immobilisations + BFE	418 025		346 803	
CA HT / (Immo + BFE)	4,05		3,41	

	2003	12 mois	2002	12 mois
Total Immobilisations	7 285	1,7 %	7 175	2,1 %
Besoin Financement Exploitation	410 740	96,3 %	339 628	97,8 %
Besoin Financement hors Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités & placements	8 546	2,0 %	341	0,1 %
ACTIF	426 571	100,0 %	347 144	100,0 %
Capitaux propres	191 179	44,8 %	40 095	11,5 %
Associés	39 597	9,3 %	39 615	11,4 %
Dettes à LMT bcaires (+ CB)	3 652	0,9 %	3 652	1,1 %
Emprunts et dettes fin. div.	0	0,0 %	0	0,0 %
Besoin Financement Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Besoin Financement hors Exploitation	38 499	9,0 %	2 210	0,6 %
Crédits de trésorerie	153 644	36,0 %	261 572	75,3 %
PASSIF	426 571	100,0 %	347 144	100,0 %

GESTION



	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Résultat courant avt impôt	196 349		52 915	
+ Intérêts	10 860		17 358	
= Résultat courant avt intérêts et IS (RAFFI)	207 209		70 273	
ACTIF	426 571		347 144	
Rendement économique r %	48,58 %		20,24 %	
Capitaux propres avt résultat	40 095		13 606	
Dettes avt résultat	386 476		333 538	
Coût moyen des dettes i %	2,81 %		5,20 %	
Gain ou perte différentielle (r - i) %	45,8 %		15,0 %	
Levier (Dettes avt résultat / Capx propres)	9,64		24,51	
Taux IS t %	37 %		37 %	
Rentabilité courante	308,52 %		245,01 %	
R = {r + (r - i)D/CP} (1 - t)				
Vérification	308,52 %		245,01 %	
Rentabilité constatée	376,82 %		194,69 %	
Résultat net / Capitaux propres				
Causes de l'écart :				
- résultat exceptionnel	-700	-24 823		
- I S	44 565		1 603	
- participation des salariés	0		0	
Rendement économique r %	48,58 %		20,24 %	
Marge = RAFFI / CA ht	12,24 %		5,94 %	
Rotation CA ht / Actif	3,97		3,41	

	2 003	12 mois	2 002	12 mois
En % du total bilan				
Capitaux propres	191 179	30,4 %	40 095	8,1 %
Associés	39 597	6,3 %	39 615	8,0 %
Fonds propres	230 776	36,7 %	79 710	16,2 %
Total DLMT	3 652	0,6 %	3 652	0,7 %
Ratios				
Fonds propres/DMLT	63,2		21,8	
Dotations aux amortissements	5 206		8 268	
Résultat de l'exercice	151 084		26 489	
Capacité d'autofinancement	148 507		27 070	
DLMT / CAF	0,0		0,1	
Excédent brut d' exploitation	201 158		68 003	
Intérêts	10 860		17 358	
Intérêts/Excédent brut d' exploitation	5,4 %		25,5 %	
Clients dt E E N E	460 077		333 209	
taux de mobilisation possible (e)	65 %		65 %	



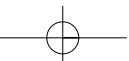
CORRIGÉ

Crédits de trésorerie accessibles	299 050	216 586
moins		
Crédits de trésorerie utilisés	153 644	261 572
plus		
Liquidités & placements	8 546	341
égale		
Marge de manœuvre de trésorerie	153 952	-44 645
Marge de manœuvre en % du CA ht	9 %	- 4 %



	2 003	12 mois	2 002	12 mois
Résultat net comptable	151 084		26 489	
plus				
Dotations aux amortissements	5 206		8 268	
plus				
Dotations aux provisions	2 828		3 503	
moins				
Reprises sur dotations et transferts	10 611		11 190	
moins				
Subventions d'équipement virées au compte de résultat et				
Cessions d'actifs	0		0	
plus				
Valeur nette comptable des actifs cédés	0		0	
égale				
Capacité d'autofinancement	148 507		27 070	

GESTION



INFORMATIQUE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Licence 3 et master d'informatique.

Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à créer pour la partie Systèmes d'informations.

Programme

Informatique générale :

- Les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- La structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- Les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND) ;
- Internet et e-business.

Algorithmique :

- Les séquences simples ;
- Les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- Les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- Procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- L'utilisation de tableaux ;
- L'utilisation de pointeurs (listes chaînées simples ou doublement chaînées, piles, files).

Systèmes d'informations :

- Les entités et les associations ;
- Les dépendances fonctionnelles ;
- Les cardinalités ;
- Les modèles conceptuels de données ;
- Les modèles logiques de données.

Bibliographie

- Algorithmique.
- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Bertrand Bisson, *Modèles de données – Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Economica.
- Jean-Louis Peaucelle, *Systèmes d'information*, éd. Economica.
- Hugues Angot, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.

M

MÉTHODOLOGIE



INFORMATIQUE

INFORMATIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque.

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A. GÉNÉRALITÉS

Qu'est-ce qu'un shareware ? Comment fait-on pour se le procurer ?

Qu'est-ce que la CNIL ? À quoi sert-elle ?

Qu'est-ce qu'un Intranet ? Qu'est-ce qu'un Extranet ?

B. CONVERSION

Pour chaque exercice (sauf 3), il est demandé de détailler les calculs.

- Convertir en décimal le nombre suivant : $(1\ 0\ 0\ 1\ 0\ 1)_2$
- Convertir en binaire, puis en hexadécimal le nombre suivant : $(29)_{10}$
- Recopier et compléter le tableau ci-dessous :

Base 10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Base 16																
Base 5																

- Les entiers négatifs sont représentés sur 8 bits en complément vrai (complément à 2). Effectuer en binaire l'addition suivante : $(-12)_{10} + (3)_{10}$

C. OPÉRATIONS EN HEXADÉCIMAL

Réalisez les opérations suivantes en hexadécimal :

$$13C + 78$$

$$3C1 - 1A$$

D. SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

Simplifier l'équation suivante:

$$(a \cdot b) \oplus (a \cdot \bar{b}) \oplus (\bar{a} \cdot b) \oplus (\bar{a} \cdot \bar{b})$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

Un centre d'élevage canin a enregistré 200 chiens dans un tableau structuré à une dimension comprenant pour chacun :

- le nom du chien (unique) ;
- l'année de naissance du chien ;
- le nom de son père (si le père est inconnu ou ne fait pas partie du chenil, nom = « néant ») ;
- le nom de sa mère (si la mère est inconnue ou ne fait pas partie du chenil, nom = « néant »).

Écrire l'algorithme qui, à partir d'un nom de chien saisi, affiche son année de naissance, le nom de ses parents ainsi que l'année de naissance des parents. Si le chien n'existe pas ou n'a pas de père ou mère connu, vous afficherez un message. Il est conseillé d'utiliser une procédure recherche.

PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS**GESTION DES EMPRUNTS DE LIVRES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE**

- Les ouvrages sont écrits par des auteurs dans des collections différentes, publiés par des éditeurs différents.
- Un livre existe en un ou plusieurs exemplaires dans une ou plusieurs collections, chez un ou plusieurs éditeurs.
- Un livre est emprunté ou non par un ou plusieurs adhérents dans la limite du nombre d'exemplaires disponibles.
- Un adhérent peut emprunter un ou plusieurs livres mais il ne peut pas emprunter plusieurs exemplaires du même livre dans la même collection.

CORRIGÉ



Votre système d'informations, une fois mis en place, devra être capable de répondre à ce type de problèmes :

- Un adhérent souhaite emprunter un livre dont il ne connaît que le titre, un exemplaire de ce livre est-il disponible ?
- Un adhérent souhaite emprunter les livres écrits par un auteur particulier. Ces livres sont-ils disponibles dans la bibliothèque ?
- Liste des adhérents qui détiennent les exemplaires d'un livre particulier.
- Relance auprès des adhérents qui détiennent des livres depuis plus de 3 semaines.

Travail demandé :

1. Quels sont les entités utilisées ?
2. Quelles sont les associations entre ces entités ?
3. Réaliser le modèle conceptuel de données.
4. Justifier par une phrase chaque cardinalité.
5. Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?
6. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant.

CORRIGÉ

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A. GÉNÉRALITÉS

Qu'est-ce qu'un shareware ? Comment fait-on pour se le procurer ?

Les sharewares sont des logiciels divers accessibles facilement par téléchargement sur le réseau. Une licence du logiciel doit être achetée à son auteur après une période d'essai évaluée en nombre de jours ou bien en nombre d'utilisations.

On trouve les sharewares sur des disquettes ou CD-ROM de compilation, mais surtout par téléchargement depuis un site Internet.

Qu'est-ce que la CNIL ? À quoi sert-elle ?

La CNIL est la Commission Nationale Informatique et Libertés. Son rôle est défini par le décret du 17 juillet 1978.

Elle gère et administre les entités (entreprises, associations, pouvoirs publics) qui créent et manipulent des informations personnelles sur les individus. Une demande d'habilitation à détenir des bases de données informatiques de personnes doit être approuvée par la CNIL par toute organisation ayant à connaître ces données.

Qu'est-ce qu'un Intranet ? Qu'est-ce qu'un Extranet ?

Un Intranet est un réseau interne à une entreprise, qui utilise les technologies et processus utilisés dans Internet. Il permet de bénéficier des avantages donnés par les services réseaux et cela à faible coût et avec une grande capacité d'évolution.

Un Extranet est un système en réseau qui permet à plusieurs entreprises de partager, par Internet, des informations (bases de données) ou d'échanger pour réaliser des opérations commerciales. Un Extranet est une combinaison des Intranet de plusieurs entreprises qui communiquent entre eux par Internet selon des règles d'accès et d'échanges sécurisés.

B. CONVERSION

- Convertir en décimal le nombre suivant : $(1\ 0\ 0\ 1\ 0\ 1)_2$
 $= 1 \times 32 + 1 \times 4 + 1 = 37$
- Convertir en binaire, puis en hexadécimal le nombre suivant : $(29)_{10}$
 par une succession de divisions par 2, on obtient :
 $1 \times 16 + 1 \times 8 + 1 \times 4 + 1 = (1\ 1\ 1\ 0\ 1)_2$
 par une succession de divisions par 16, on obtient :
 $1 \times 16 + 13 = (1D)_{16}$ puisque 13 s'écrit D en hexa
- Recopier et compléter le tableau ci-dessous :

Base 10	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Base 16	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A	B	C	D	E	F
Base 5	0	1	2	3	4	10	11	12	13	14	20	21	22	23	24	30

- Les entiers négatifs sont représentés sur 8 bits en complément vrai (complément à 2).
 Effectuer en binaire l'addition suivante : $(-12)_{10} + (3)_{10}$
 $(12)_{10} = (00001100)_2$
 remplacer les 0 par des 1 et les 1 par des 0 pour obtenir le complément à 1 =
 $(11110011)_2$
 ajouter 1 pour obtenir le complément à 2 = $(11110100)_2$
 $(-12)_{10} = (11110100)_2$
 $(3)_{10} = (00000011)_2$

 11110100
 $+ 00000011$
 $= 11110111$ est bien égal à $(-9)_{10}$
 1 c'est-à-dire $(9)_{10}$

CORRIGÉ

C. OPÉRATIONS EN HEXADÉCIMAL

Réalisez les opérations suivantes en hexadécimal :

$$13C + 78 = 1B4$$

$$3C1 - 1A = 3A7$$

D. SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

$$(a \cdot b) \oplus (a \cdot \bar{b}) \oplus (\bar{a} \cdot b) \oplus (\bar{a} \cdot \bar{b})$$

$$= a \cdot (b \oplus \bar{b}) \oplus \bar{a} \cdot (b \oplus \bar{b})$$

$$= a \oplus \bar{a}$$

$$= 1$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE**Un centre d'élevage canin**

Programme chien

Structure chien

Nom : chaîne

Annee : entier

Pere : chaîne

Mere : chaîne

Fin Structure

Variable globale

TabChien[200] : Chien

Variable

IndChien; IndPere, IndMere : entier

Début

Afficher ("Nom du chien recherché : "); Saisir Nom

IndChien ← Rechercher(TabChien, Nom)

Si Indchien = 0 Alors

Afficher ("Le chien n'existe pas")

Sinon

Afficher ("Année de naissance : " + TabChien[IndChien].Année)

Si TabChien[indChien].Pere = "néant" Alors

Afficher ("le père est inconnu ou ne fait pas partie du chenil")


```

Sinon
  IndPere ← Recherche(Tabchien, Tabchien[indChien].Pere)
  Afficher Tabchien[indPere].Nom + ' ' + TabChien[IndPere].Annee
Fin Si
Si TabChien[indChien].Mere = "néant" Alors
  Afficher ("la mère est inconnue ou ne fait pas partie du chenil")
Sinon
  IndMere ← Recherche(Tabchien, Tabchien[indChien].Mere)
  Afficher Tabchien[indMere].Nom + ' ' + TabChien[IndMere].Annee
Fin Si
Fin si
Fin

```

Fonction Recherche(Nom) : entier

```

Debut
  I ← 1
  Tant que I ← 200 et Tabchien[i].Nom ↔ Nom Faire
    I ← I + 1
  Fin Tant Que
  Si TabChien[i].Nom = nom Alors
    Retourner(i)
  Sinon
    Retourner(0)
  Fin si
Fin

```

CORRIGÉ



PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

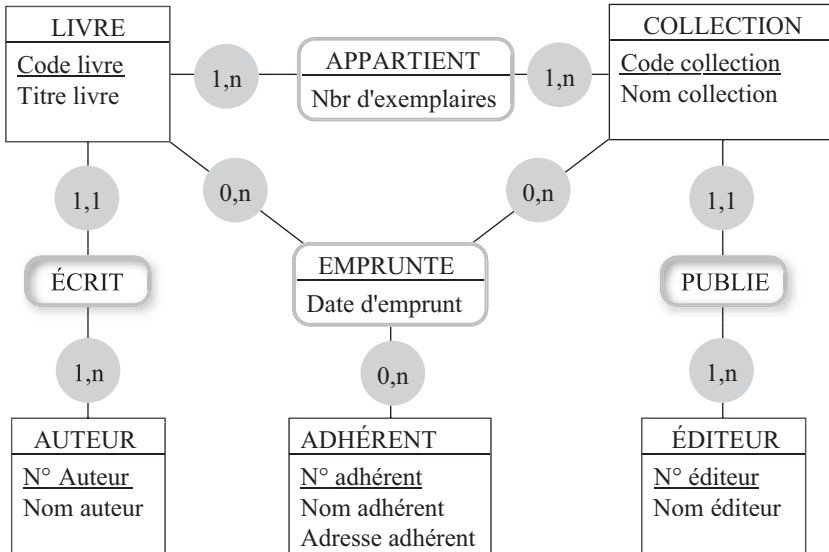
1. Entités :
 - LIVRE (code livre, titre livre)
 - COLLECTION (code collection, nom collection)
 - AUTEUR (N° auteur, Nom auteur)
 - ADHÉRENT (N° adhérent, nom adhérent, adresse adhérent)
 - ÉDITEUR (N° éditeur, nom éditeur)
2. Associations :
 - APPARTIENT (nbre d'exemplaires)
 - EMPRUNTE (date d'emprunt)
 - ÉCRIT
 - PUBLIE

INFORMATIQUE

CORRIGÉ



3. MCD (Modèle conceptuel de données) :



4. Justification des cardinalités :

- Un livre existe en un ou plusieurs exemplaires dans une ou plusieurs collections ;
- Un livre est écrit par un et un seul auteur ;
- Un auteur écrit un ou plusieurs livres ;
- Un adhérent emprunte aucun ou plusieurs livres ;
- Un livre est emprunté par aucun ou plusieurs adhérents ;
- Un éditeur publie une ou plusieurs collections ;
- Une collection est publiée par un et un seul éditeur.

5. Quels sont les caractéristiques et les rôles d'une clé primaire et d'une clé étrangère ?

- Clé primaire : Une clé primaire (ou identifiant) est un champ de la table qui permet d'identifier de façon non ambiguë (pas d'homonymes sur la clé primaire) chaque enregistrement ;
- Clé étrangère : une clé étrangère dans une table est un champ qui est clé primaire dans une autre table.

6. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant

- LIVRE (code livre, titre livre, #N°auteur)
- COLLECTION (code collection, nom collection, #N°editeur)
- AUTEUR (N° auteur, Nom auteur)
- ADHERENT (N° adhérent, nom adhérent, adresse adhérent)
- EDITEUR (N° éditeur, nom éditeur)
- APPARTIENT (#code livre, #code collection, nbre d'exemplaires)
- EMPRUNTE (#code livre, #code collection, N° adhérent, date d'emprunt).

INFORMATIQUE

MARKETING

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné :

- Licence 3 AES ;
- Licence 3 Économie/Gestion ;
- MSG ou Miage ;
- Tout étudiant en licence ou master ayant suivi les concepts de base de marketing.

Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation d'entreprise. À partir de cette présentation, les étudiants sont amenés à répondre à des questions.

Programme

- Les fondements du marketing ;
- L'analyse du marché, essentiellement : les études et recherches commerciales, les comportements d'achat, les marchés cibles et la segmentation ;
- Les éléments du marketing mix, essentiellement : la gestion des produits et des marques, la fixation des prix, choisir et animer les circuits de distribution, concevoir une stratégie de communication, gérer les vendeurs ;
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

Conseils de préparation

S'entraîner à la méthodologie de cas, ce qui signifie :

- Être capable de synthétiser des données de nature différente et provenant de multiples sources ;
- Se préparer à rédiger un plan d'action argumenté et cohérent ;
- Comprendre les principaux concepts de marketing définis dans le programme indiqué ci-dessus ;
- Être capable d'utiliser les concepts marketing dans l'analyse de la situation d'entreprise présentée ainsi que dans l'argumentation des préconisations.

Bibliographie

- LENDREVIE et LINDON, *Le Mercator*, éd. Daloz.
- KOETLER et DUBOIS, *Marketing Management*, éd. Publiunion.
- U. MAYRHOFER, *Marketing*, éd. Bréal.
- LOVELOCK, WIRTZ ET LAPERT, *Marketing des services*, éd. Pearson.

M

MÉTHODOLOGIE



MARKETING

MARKETING

Ce cas a été rédigé par IECS Strasbourg.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

AVERTISSEMENT : *Le cas La Bresse-Honeck a pour but de repérer la capacité à organiser une réflexion autour d'un sujet neuf. Il ne s'agit donc pas de faire la preuve de sa connaissance du marché du ski alpin, mais de proposer une méthodologie d'analyse de ce marché.*

Ce cas présente des divergences d'appréciation entre des protagonistes d'une réunion. Les candidats ne doivent pas s'attarder sur d'apparentes contradictions du cas. Celles-ci font partie de la réalité de la vie professionnelle et il leur appartient de faire preuve d'esprit critique.

Les données du cas sont inspirées des faits et chiffres réels, mais ne décrivent pas l'excellente approche marketing de la station de La Bresse-Honeck.

SUJET

LA BRESSE-HONECK, LE PLUS GRAND DOMAINE SKIABLE DE L'EST DE LA FRANCE

1. PRÉSENTATION DE LA STATION

La station La Bresse-Honeck est située dans le massif des Vosges, à cheval sur l'Alsace et la Lorraine. Culminant à 1 350 m, elle constitue, avec 220 ha, 36 pistes d'une longueur totale de 60 km et 31 télésièges, la plus grande station de ski de l'Est de la France*.

L'activité ski contribue fortement à l'activité économique de la vallée : les remontées mécaniques emploient en moyenne une soixantaine de personnes épaulées par de nombreux saisonniers, auxquels s'ajoutent les activités de location de matériel (six magasins à proximité), dix hôtels et locations meublées, les restaurants...

L'accès

Cette station, située à proximité de grands axes autoroutiers, est aisément accessible à partir des villes du quart Nord-Est de la France, mais également des grandes métropoles européennes. Plus de 100 millions d'habitants sont à moins de 6 heures de route :

- < 1 heure : Epinal, Colmar, Mulhouse ;
- 1 à 2 h : Bâle (CH), Strasbourg, Nancy, Besançon, Metz ;

* à titre indicatif : Chamonix 1 035 – 3 842 m, 74 pistes, 42 km, 50 télésièges.

- 2 à 3 h : Zürich (CH), Karlsruhe (D), Dijon, Luxembourg ;
- 3 à 4 h : Stuttgart (D), Francfort (D), Genève (CH) ;
- 4 à 5 h : Lyon, Milan (I), Bruxelles (B), Paris, Munich (D), Grenoble ;
- 5 à 6 h : Amsterdam (NL).

Les prestations

Station de moyenne altitude, La Bresse-Honeck doit pallier un enneigement irrégulier ; aussi 270 canons à neige ont été installés sur les 14 principales pistes. D'importants investissements ont également été réalisés afin d'éclairer six pistes, et ainsi prolonger le plaisir de skier.

Dans un souci de diversification, La Bresse-Honeck propose également un circuit raquettes-piétons, une piste de ski de fond et un snow-park de 2 ha (avec un master half-pipe de 100 m de long et des bords de 3 m de haut).

Cinq restaurants d'altitude attendent les skieurs pour la pause vin chaud ou le repas.

La Bresse-Honeck est ouverte de décembre à mars.

Signalons enfin que La Bresse-Honeck est également un lieu de villégiature apprécié en été pour les amoureux de marche, randonnée, tennis, tir à l'arc, luge d'été (2 toboggans géants)...

Sa politique tarifaire

La Bresse-Le Honeck a opté pour un positionnement prix inférieur à celui de ses concurrents alpins : 21 € pour les adultes, 18 € pour les enfants et les étudiants.

Sa clientèle

Sur la saison 2004/05, qui, pour une station de moyenne altitude s'étend de décembre à mars, La Bresse-Honeck a attiré plus de 290 000 skieurs pour un chiffre d'affaires de 5,3 millions euros.

Cette clientèle, familiale, se concentre surtout sur les week-ends et les vacances scolaires des académies de Strasbourg et Metz-Nancy (zones A et B) provoquant de véritables goulets d'étranglement (accès et parkings encombrés, attentes chez les loueurs de matériel, aux caisses, aux télésièges, aux restaurants d'altitude...) avec des records d'affluence de 15 000 skieurs certains jours.

2. LES SKIEURS

La France fait partie des grandes nations du ski avec un taux de pratique régulière ou occasionnelle de 10,2 % de la population qui la place en troisième position derrière les pays alpins :

Suisse	46,0 %	USA	5,6 %
Autriche	40,0 %	Canada	5,2 %
France	10,2 %	Japon	5,2 %
Allemagne	8,0 %	Italie	5,1 %

Ces statistiques cachent cependant de profondes disparités régionales et l'on peut observer des rapports de 1 à 10 entre les régions (Grand Ouest vs les départements de Savoie et l'Isère...). En Alsace et en Lorraine, on observe un taux de pratique régulière et occasionnelle du ski de 18 %.

La France, aux côtés de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie constitue une des principales destinations des skieurs européens :

	Nb de skieurs/an	dont en France
Allemagne	12 400	300
France	8 500	7 400
Belgique	780	300
Grande Bretagne	600	320
Pays-Bas	350	160

En milliers de touristes – 2003

3. LA CONCURRENCE

La station La Bresse-Honeck est confrontée à trois types de concurrence :

Les autres stations du massif Vosgien

Six stations de ski, et une vingtaine de sites de ski de moindre envergure, sont en concurrence directe avec La Bresse-Honeck notamment pour les skieurs de proximité (week-end, journée, sorties du mercredi, classes vertes).

Les massifs de moyenne altitude

Situées en Forêt-Noire (D) ou dans le Jura, une vingtaine de stations offrent des prestations similaires en se positionnant pour certaines sur le ski de descente, pour d'autres sur le ski de fond, de randonnée ou encore les raquettes, notamment auprès des clientèles familiales recherchant un bon rapport qualité/prix .

Les stations alpines

Alpes françaises, autrichiennes, et suisses constituent les principaux concurrents de La Bresse-Honeck. La station la plus proche (Engelberg-CH) est située à 2 heures, 200 km du pied des Vosges.

Les stations alpines françaises et autrichiennes ont un prix moyen du forfait journalier compris dans une fourchette de 29 € à 39 € alors que les stations suisses dépassent fréquemment 40 €.

Compte-tenu de la distance ou de l'accessibilité, les stations des Pyrénées ou du Massif Central n'entrent pas en concurrence avec les stations des Vosges.

Enfin les stations « exotiques » dans les Rocheuses américaines et canadiennes, bien que dopées par la chute du dollar, n'attirent pour l'instant qu'une clientèle jet-set, plus amatrice de ski-bar et de soirées branchées que de descentes techniques.

4. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE DIRECTION CONSACRÉE À LA STRATÉGIE COMMERCIALE DE LA BRESSE

Participent à cette réunion : le directeur général, M. Thierry, le directeur commercial M. Bleuval et vous même, M. Lefranc, jeune diplômé d'école supérieure de commerce.

M. Thierry – Messieurs, notre saison 2004/05 a été bonne tout d'abord grâce à l'enneigement favorable et au temps qui nous a permis d'ouvrir la station 90 jours sur les quatre mois décembre-mars, mais aussi grâce à la qualité de notre effort d'investissement en 2004 : 20 canons à neige supplémentaires, une nouvelle piste, 2 télésièges rénovés...

Pourtant, j'ai le sentiment qu'une politique commerciale plus adaptée nous permettrait d'accueillir plus de skieurs.

M. Bleuval – Nous avons la chance d'avoir une clientèle fidèle qui nous suit pour certains depuis plus de 20 ans. Notre marge de manœuvre est cependant très limitée car notre station est pleine comme un œuf durant les vacances scolaires de février (4 semaines pour les zones A et B) et lors des week-ends ensoleillés. Faire davantage de publicité risque de provoquer des goulets d'étranglement.

M. Lefranc – Les habitudes de loisirs et de vacances des Français ont changé. Les 35 heures, et les RTT qui en découlent, ont favorisé les séjours courts et augmenté leur fréquence. Les nouveaux consommateurs adoptent des comportements de switchers et changent de destinations au gré des modes.

M. Bleuval – Vous oubliez l'aspect financier, même à 21 €, notre forfait coûte cher pour une clientèle familiale : en baissant de 10 % nous parviendrons vraisemblablement à fidéliser davantage notre clientèle et sur le long terme nous serons gagnants.

M. Thierry – Cela reste à prouver.

M. Bleuval – Un des reproches fait aux stations de moyenne altitude est le risque de faible enneigement. Pour convaincre les skieurs potentiels, j'ai toujours dans mes cartons un projet de publicité avec le slogan :

*À La Bresse-Honeck,
même quand il n'y a plus de neige,
il y en a encore grâce aux canons à neige !*

M. Thierry – Nous en avons déjà parlé l'an dernier...

M. Bleuval – Une autre idée m'a été soufflée par des clients fidèles qui sont excédés par les snow-boarders : pourquoi ne pas interdire le snow et être la première station de France à proposer 100 % de ski de descente !

M. Lefranc – La cohabitation des surfers et des skieurs n'est pas aisée. J'ai d'ailleurs trouvé une station alpine qui s'est spécialisée dans les nouvelles glisses en décourageant la clientèle familiale, mais en attirant les jeunes urbains branchés. De là à promouvoir la politique inverse ?

M. Thierry – M. Bleuval, je vous avais demandé d'étudier la faisabilité de commercialiser des forfaits tout compris (hôtellerie, location de matériel et remontées mécaniques) par l'intermédiaire de tours opérateurs et commercialisés par les agences de voyages. Où en êtes vous sur ce projet ?

S
SUJETPASSELLE
2

M. Bleuval – Plus j'étudie le dossier, plus je m'oppose à cette proposition. Les tours opérateurs et agences de voyages sont très gourmands en commissions (45 % du prix facturé) et je pense qu'il vaut mieux fidéliser notre clientèle en leur faisant bénéficier d'une légère réduction sur les tarifs (forfaits, séjours, location...) plutôt que de payer chèrement une clientèle volage.

M. Lefranc – Avec la Junior entreprise d'une école de commerce, j'ai réalisé une étude intéressante sur la fréquentation de notre station. Il en ressort :

- que 60 % de notre clientèle ne reste qu'une seule journée.. ;
 - que certains skieurs (qui habitent en général à moins de 40 km), las de skier dans les heures pleines (12 h -15 h) viennent tôt le matin ou arrivent dans la soirée, profitant ainsi des pistes éclairées ;
 - que la moitié de notre fréquentation est réalisée sur les deux jours du week-end.
- Autant de pistes à travailler...

M. Bleuval – En parcourant rapidement votre étude, j'ai été frappé par l'origine géographique de nos clients. J'ai trouvé des Belges ou des Hollandais qui n'hésitent pas à faire cinq ou six heures de route pour rejoindre nos pistes. Or près de 100 millions d'habitants sont à moins de six heures de route. À l'aide d'une communication adaptée, on peut imaginer voir skier demain sur nos pistes des Milanais, des Lyonnais ou des Munichois...

M.Thierry – Beaucoup de pistes en effet, mais tout ceci ne fait pas un Plan d'action commercial. J'attends pour la semaine prochaine des propositions structurées.

TRAVAIL DEMANDÉ

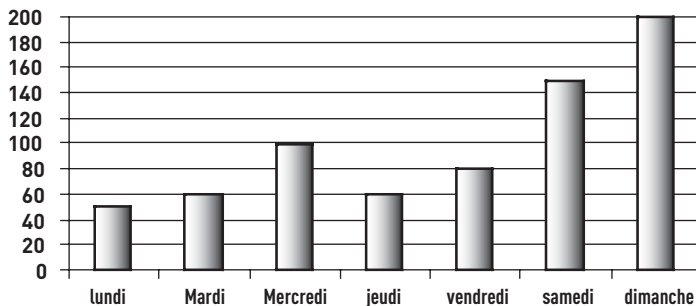
1. *Établissez un diagnostic interne et externe* (7 points)
2. *À partir de votre diagnostic, présentez un Plan d'Actions Commercial structuré et cohérent incluant objectifs, cibles et positionnement. Vous justifierez les actions proposées.* (13 points)

MARKETING

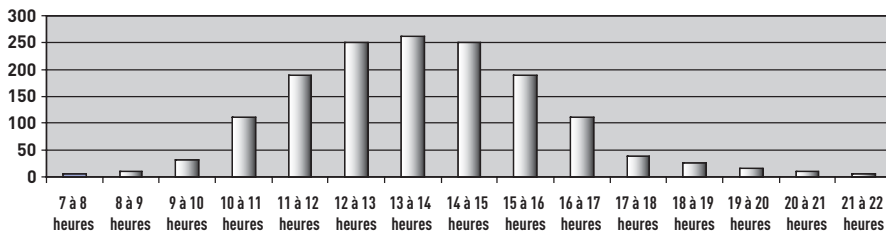
ANNEXES

FRÉQUENTATION DE LA STATION LA BRESSE-HONECK

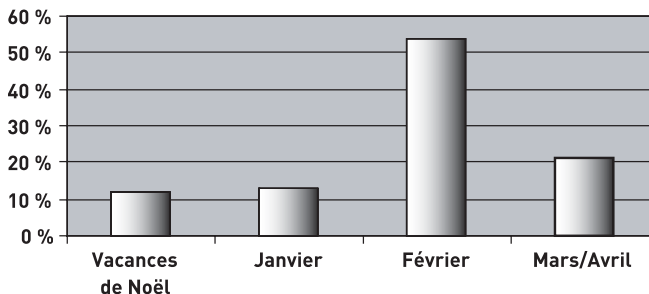
Fréquentation moyenne suivant les jours de la semaine (100 = jour moyen)



Fréquentation moyenne suivant les heures (100 = heure moyenne)



Répartition des séjours dans l'année



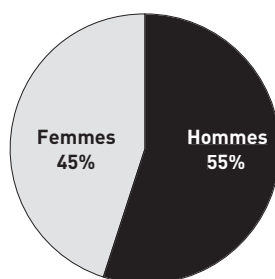
S
SUJETPASSELLE
2

Durée des séjours

	en nb	en %	en jour/homme	en structure
1 jour	72 000	60%	72 000	24,9%
2 jours	15 600	13%	31 200	10,8%
3 jours	6 000	5%	18 000	6,2%
4 jours	3 600	3%	14 400	5,0%
5 jours	3 600	3%	18 000	6,2%
6 jours	6 000	5%	36 000	12,4%
7 jours	10 800	9%	75 600	26,1%
> 7 jours	2 400	2%	24 000	8,3%
TOTAL	120 000	100%	289 200	100,0%

Répartition hommes/femmes

La répartition hommes / femmes pour la station de La Bresse-Honeck est identique à celle observée dans les stations alpines.



Origine géographique des skieurs

Alsace	35 %
Lorraine	33 %
Paris IDF	10 %
Nord + Champagne	9 %
Belgique	5 %
Luxembourg	2 %
Hollande	2 %
Allemagne	1 %
Suisse	1 %
Divers	2 %

MARKETING

CORRIGÉ

Ce corrigé est UNE manière cohérente et structurée de traiter ce cas. En aucun cas, il ne s'agit d'un corrigé type.

Le correcteur devra cependant vérifier que le candidat a compris et intégré dans son raisonnement les concepts de :

- **Positionnement** : plusieurs « fausses-bonnes idées » de Monsieur Bleuval trouvent leur origine dans son absence de positionnement .
- **Ciblage** : M. Bleuval ne perçoit qu'un ciblage géographique (qui d'ailleurs ne fonctionne que pour les secteurs distants de l'espace alpin). D'autres cibpages peuvent être envisagés, et il est possible de repenser la station pour permettre la cohabitation de style de glisse différents (fond, surf, descente, raquette...)
- **Yield-management** : comme toutes les entreprises des services qui doivent faire face à des gestions de capacité (transports, hôtellerie...) une station de ski gagne à mettre en place des politiques flexibles des prix qui permettent de maximiser la rentabilité pour chacun des segments retenus (et non pas maximiser le coefficient de remplissage grâce à des prix cassés).

La quasi-totalité des éléments de réponse ainsi que les pistes de solutions sont dans l'énoncé. Aussi le barème de correction privilégie le respect par le candidat de la méthodologie d'un Plan d'actions commercial (rappelée dans l'énoncé).

Le correcteur appréciera également la capacité du candidat à quantifier son raisonnement en intégrant les données chiffrées contenues dans l'énoncé.

DIAGNOSTIC INTERNE ET EXTERNE

Votre analyse mettra en évidence :

- *les évolutions significatives, opportunités et menaces, de l'industrie du ski*
- *et les forces et faiblesses de La Bresse-Honeck par rapport à ses différents marchés.*

L'industrie du ski est globalement confrontée à une stagnation que ce soit dans les Alpes, dans les stations de moyenne altitude.

Après avoir fortement investi pour améliorer la qualité des prestations proposées, la station La Bresse-Honeck doit redéfinir son positionnement et son offre pour développer son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Les candidats pourront ordonner les opportunités (1 point) et les menaces (1 point), les forces (2 points) et faiblesses (2 points) présentées dans l'énoncé dans une matrice.

Au chapitre « menaces », il conviendra de noter :

- La raréfaction de la neige, qui limite la saison, renchérit les coûts d'exploitation (canons à neige) et influe sur la motivation des skieurs potentiels (l'absence de neige en plaine n'incite pas à monter aux stations) ;
- La concurrence des destinations exotiques (Caraïbes...) moins chères qu'une semaine de ski et qui pour 20 % des skieurs interrogés peut remplacer des vacances à la neige ;

CORRIGÉ

PASSELLE
2

MARKETING

CORRIGÉ

- Le vieillissement de la population (le ski peine à recruter les plus de 50 ans)
- Et même, d'après certaines enquêtes américaines, la concurrence des jeux vidéo...

PLAN D' ACTIONS COMMERCIAL

Vous justifierez les actions proposées.

(14 points)



LES OBJECTIFS

(2 points)

Quantitatifs

En trois ans, La Bresse-Honeck entend :

- Gagner 20 000 journées de forfaits vendus par an (soit + 4,1 % par an) ;
- Développer les forfaits 3-4 jours (qui passeront de 11 % en structure à 18 % en 2007) ;
- Réaliser 15 % du chiffre d'affaires avec des nouveaux clients amenés par des tours opérateurs.

Qualitatifs

- Augmenter son taux de notoriété auprès des skieurs de sa zone de chalandise ;
- Lisser les pics d'affluence (vacances scolaires, week-end, heures pleines) et mieux remplir les périodes de moyenne ou faible influence.

D'autres objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs peuvent être proposés par les candidats.

Le correcteur appréciera leur cohérence et leur pertinence.

CIBLES

(2 points)

Plusieurs critères de ciblage sont à notre disposition ;

- Géographiques :
 - Notre station a su conquérir une clientèle de proximité (73 % restent moins de 2 jours), voire de proximité,
 - En revanche, elle doit arriver à s'imposer sur des séjours plus longs (qui permettent de remplir les jours de semaine) notamment par rapport à des skieurs du Benelux pour lesquels elle constitue la station de ski la plus proche,
 - Cependant, chercher à attirer des skieurs habitant dans l'espace alpin serait une erreur ;
- Composition du foyer : La Bresse-Honeck est une station familiale ; une cible complémentaire composée de célibataires ou jeunes ménages sans enfant peut être retenue pour développer les périodes de faible fréquentation ;
- Styles de glisse : la station peut satisfaire tous les styles de glisse, à condition d'en faciliter la cohabitation.

Justifications :

Les jeunes surfeurs d'aujourd'hui constituent la clientèle familiale de demain.

MARKETING



CORRIGÉ

Les familles skient fréquemment de manière éclatée (enfants en surf, parents en ski ou en ski de fond...)

POSITIONNEMENT

(2 points)

La Bresse-Honeck entend se positionner comme LA station de L'Est de la France capable, par la diversité de son offre et l'étendue de son domaine skiable, de rivaliser avec les grandes stations alpines.



MARKETING MIX

(6 points = 4 x 1,5 point)

Produit

De nombreux investissements ont été entrepris ces dernières années, aussi peu d'innovations produit seront nécessaires. Parmi celles-ci citons :

- Une meilleure cohabitation entre les styles de ski (un Snow-park nettement séparé des autres pistes...);
- Des prestations pour les Néerlandais (cours de ski...) qui constituent une clientèle cible pour les séjours de longue durée ;
- Et surtout des packages « Tout ski » incluant remontées, hébergement en demi-pension, location de ski/surf, parking...

Prix

Baisser les prix (*cf.* proposition de M. Duval) ne contribuera pas à augmenter la demande qui risquerait de se concentrer sur les pics de fréquentation.

En revanche, en plus des traditionnels tarifs (adultes vs enfants, étudiants, seniors ; semaine vs week-end et vacances scolaires ; dégressifs en fonction de la durée), on peut imaginer des formules visant à mieux répartir la demande :

- Demi-journée (avant 13 heures ou après 14 heures)
- Nocturne (après 16 heures) destinées à une clientèle locale et proche qui vient skier après la journée de travail
- Aurore (avant 11 heures) pour les lève-tôt
- Vacances Benelux et zone C (Ile de France)
- Pass Snow qui ne donne accès qu'à un nombre limité de remontées nécessaires pour rejoindre le Snow-park...

Communication

La Bresse-Honeck doit faire face à plusieurs défis en matière de communication :

- Prouver qu'une station de moyenne altitude n'est pas une station moyenne. Afin de prouver la réalité de l'enneigement, des web-cams pourront être branchées pour que chacun puisse de visu vérifier l'état de l'enneigement sur internet ;
- Préempter le positionnement de station de ski la plus proche via un affichage courant janvier (mois creux pour les afficheurs) dans les régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Nord-Pas de Calais, et en Belgique ;

MARKETING

CORRIGÉ

- Mener des actions marketing très ciblées autour d'événements motivants de jeunes skieurs ou surfeurs.

Distribution

Certes, les tours opérateurs et les agences de voyage prennent des commissions... mais ils apportent également une clientèle nouvelle qui n'aurait jamais connu la station autrement.

Nous diffuserons donc notre package « Tout ski » auprès d'agences de voyage du Nord de la France et du Benelux. 1 % de notre clientèle en 2005/06 représentant 5 % de notre activité viendra par l'intermédiaire d'agences.



CONTRÔLE

(1 point)

Une étude de marché sera menée chaque année auprès des skieurs clients de La Bresse-Honeck selon la même méthodologie que celle réalisée en 2004/05 afin de mesurer le degré d'atteinte de nos objectifs.

Elle sera doublée d'une étude de notoriété/image auprès de skieurs de la zone de chalandise de notre station.

CONCLUSION

(1 point)

La Bresse-Honeck est une station qui compense largement son principal handicap qui est sa faible altitude, grâce à des atouts forts :

- sa situation géographique à proximité de l'Europe du Nord ;
- son accessibilité aisée au sein de voies de grande circulation ;
- et un domaine vaste et bénéficiant d'équipements modernes.

Elle en profitera pour développer une clientèle « séjour » grâce à des packages tout compris commercialisés dans les agences de voyage.

À l'aide d'une tarification adaptée, elle fidélisera ses clientèles actuelles en essayant de lisser leur demande, évitant ainsi les encombrements.

MARKETING

MATHÉMATIQUES

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout public possédant les connaissances généralement enseignées dans un cours de mathématiques de 2^e et de 3^e cycle scientifique, économique ou commercial, à l'université ou en classes préparatoires.

Nature de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques d'admissibilité en 2^e année a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'analyse, l'algèbre linéaire et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

Programme

Algèbre

Réduction des endomorphismes, diagonalisation et trigonalisation, systèmes récurrents et différentiels, dualité, formes bilinéaires et quadratiques, orthogonalisation de Schmidt, formes hermitiennes et endomorphismes unitaires, produit mixte et produit vectoriel.

Analyse

Espaces métriques, espaces vectoriels normés, topologie de la convergence uniforme, fonction de la variable réelle, formule de Taylor, intégrale des fonctions réglées et critères de convergence, intégrale paramétrique et dérivabilité, critère de convergence des séries, série de fonction et séries entières, fonction de plusieurs variables, différentiabilité des applications partielles, théorème de Schwartz et recherche d'extrémum local, les multiplicateurs de Lagrange, les équations différentielles du premier et second ordre, géométrie différentielle, études des courbes et des arcs paramétrés, courbes tracées sur une surface, intégrales multiples : aires et volumes.

Statistique

Les variables aléatoires continues, espérance mathématique et variance, les principales lois statistiques, théorie de l'estimation, méthodes de tests d'hypothèses.

Conseils de préparation

Pour une préparation efficace

Une bonne assimilation du cours est indispensable. Il faut donc consacrer assez de temps pour bien connaître les principales définitions, les théorèmes de base et les

M

MÉTHODOLOGIE



MATHÉMATIQUES

propriétés courantes. Il faut faire beaucoup d'exercices. Pour pouvoir contrôler ses résultats, il vaut mieux utiliser des livres d'exercices corrigés. Mais il ne faut pas consulter la solution sans avoir fait l'effort de chercher. Il est aussi conseillé de faire les sujets des années précédentes.

Il faut apprendre à rédiger proprement : justifier ses réponses et ne pas citer la conclusion d'un théorème sans vérifier les hypothèses.

Le jour du concours

Bien lire le sujet pour en comprendre la teneur et saisir l'enchaînement des questions.

Chercher au brouillon avant d'écrire au propre une solution claire et concise.

En cas de blocage sur une question, on doit prendre le temps de relire et de faire la synthèse de tous les résultats obtenus depuis le début, la réponse à la question posée est souvent une application immédiate de l'un de ces résultats.

Écrire lisiblement et encadrer les résultats obtenus.

Bibliographie

- F. Liret, D. Martinais, *Cours de mathématiques. Analyse 2^e année*, éd. Dunod.
- R. Dupont, J.-P. Fleury, *Analyse, exercices avec solutions. Prépas écoles de commerce*, éd. Vuibert.
- C. Boy, A. Nizard, *Analyse mathématique, exercices et corrigés. Prépas économie*, éd. Armand Colin.
- F. Liret, D. Martinais, *Mathématiques pour le Deug : algèbre et géométrie 2^e année*, éd. Dunod.
- R. Dupont, *Algèbre linéaire, rappels de cours et exercices. Classes préparatoires*, éd. Vuibert.
- A. Denmat, F. Héaulme, *Algèbre linéaire, série T. D.*, éd. Dunod.
- C. Lebœuf et al., *Cours de probabilités et de statistiques*, éd. Marketing.
- A. Combrouze, *Probabilités 1 et 2. HEC, option scientifique*, éd. PUF, coll. «Major».
- F. Dress, *Probabilités et statistiques, Deug sciences*, éd. Dunod.
- Tran Van Hiep, *Morceaux choisis de l'oral de mathématiques*, éd. PUF, coll. «Major».
- Tran Van Hiep, *Mathématiques formulaire*, éd. PUF, coll. «Major».

MATHÉMATIQUES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

Barème : exercice 1 : 8 points; exercice 2 : 12 points.

SUJET

SUJET

PASSERELLE
2

Exercice 1

Soit (X, Y) un couple de variables aléatoires à valeurs dans $\mathcal{D} = \{(x, y) \in \mathbb{R}^2; x \geq 1 \text{ et } \frac{1}{x} \leq y \leq x\}$ et admettant pour densité $f(x, y) = \frac{a}{x^3 y^2}$ si $(x, y) \in \mathcal{D}$ et 0 sinon.

1. Représenter dans le plan, le domaine \mathcal{D} . Puis montrer que $a = \frac{3}{2}$.
2. Déterminer les lois de X et Y .
3. Les variables aléatoires X et Y sont-elles indépendantes ?

Exercice 2

Soit $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$ le \mathbb{R} -espace vectoriel des matrices $n \times n$ à coefficients réels et l'application $N : \mathcal{M}(n, \mathbb{R}) \rightarrow \mathbb{R}$ définie pour tout $A = (a_{ij})_{1 \leq i, j \leq n}$ de $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$ par $N(A) = \sum_{1 \leq i, j \leq n} |a_{ij}|$.

- 1.a) Montrer que N est une norme sur $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$.
- b) En admettant que pour tout $(A, B) \in \mathcal{M}(n, \mathbb{R})^2$, $N(AB) \leq N(A)N(B)$, vérifier par récurrence, que pour tout $k \in \mathbb{N}^*$, $N(A^k) \leq N(A)^k$.
- c) Pour tout $k \in \mathbb{N}$, soit $f_k : \mathcal{M}(n, \mathbb{R}) \rightarrow \mathcal{M}(n, \mathbb{R})$ qui à A associe $\frac{1}{k!} A^k$. Montrer que la série d'applications $\sum_{k \geq 0} f_k$ converge normalement sur toute partie bornée de $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$.

Pour tout $A \in \mathcal{M}(n, \mathbb{R})$, on posera $e^A = \sum_{k=0}^{+\infty} \frac{1}{k!} A^k$.

- 2.a) Calculer le rayon de convergence de la série entière $\sum_{k \geq 0} \frac{x^k}{k!}$ et donner sa somme.
 - b) Si $D \in \mathcal{M}(n, \mathbb{R})$ est une matrice diagonale de coefficients diagonaux $\lambda_1, \lambda_2, \dots, \lambda_n$, montrer que la matrice e^D est encore diagonale de coefficients diagonaux $e^{\lambda_1}, e^{\lambda_2}, \dots, e^{\lambda_n}$.
3. Soit $A = \begin{pmatrix} 1 & \frac{1}{2} \\ \frac{1}{2} & 1 \end{pmatrix}$.

- a) Montrer que A est diagonalisable sur \mathbb{R} et déterminer une matrice inversible P de $\mathcal{M}(2, \mathbb{R})$ telle que $P^{-1}AP$ soit une matrice diagonale Δ que l'on explicitera.
- b) Déterminer une matrice B de $\mathcal{M}(2, \mathbb{R})$ telle que $e^B = A$.
On pourra chercher B sous la forme $P\Delta'P^{-1}$ où Δ' est une matrice diagonale à deviner et montrer que $e^B = Pe^{\Delta'}P^{-1}$.

MATHÉMATIQUES

CORRIGÉ

Exercice 1

1. Pour que f soit une densité de probabilité, il faut que $\iint_{\mathbb{R}^2} f(x, y) dx dy = 1$.

$$\begin{aligned} \text{Or } \iint_{\mathbb{R}^2} f(x, y) dx dy &= a \iint_{\mathcal{D}} \frac{1}{x^3 y^2} dx dy \\ &= a \int_1^{+\infty} \left(\frac{1}{x^3} \int_{\frac{1}{x}}^x \frac{dy}{y^2} \right) dx = a \int_1^{+\infty} \frac{1}{x^3} \left[\frac{-1}{y} \right]_{\frac{1}{x}}^x dx = a \int_1^{+\infty} \left(\frac{1}{x^2} - \frac{1}{x^4} \right) dx \\ &= \left(\left[\frac{-1}{x} \right]_1^{+\infty} + \frac{1}{3} \left[\frac{1}{x^3} \right]_1^{+\infty} \right) = a \left(\frac{2}{3} \right). \end{aligned}$$

Alors $a = \frac{3}{2}$ et avec ce a , $f(x, y) \geq 0$ et $\iint_{\mathbb{R}^2} f(x, y) dx dy = 1$.

2. La densité marginale de X est $f_X(x) = \int_{-\infty}^{+\infty} f(x, y) dy = \int_{\frac{1}{x}}^x \frac{a}{x^3 y^2} dy = \frac{3}{2x^3} \left(\frac{-1}{x} + x \right)$ si $x \geq 1$ et 0 sinon.

La densité marginale de Y est $f_Y(y) = \int_{-\infty}^{+\infty} f(x, y) dx$ qui vaut si $y \leq 1$,

$$\int_{\frac{1}{y}}^{+\infty} \frac{a}{x^3 y^2} dx = \frac{3}{2y^2} \left[\frac{-1}{2x^2} \right]_{\frac{1}{y}}^{+\infty} = \frac{3}{4} \text{ et si } y \geq 1, \int_y^{+\infty} \frac{a}{x^3 y^2} dx = \frac{3}{2y^2} \left[\frac{-1}{2x^2} \right]_y^{+\infty} = \frac{3}{4y^4}.$$

3. Comme pour tout (x, y) , on n'a pas $f(x, y) = f_X(x) \cdot f_Y(y)$, les variables aléatoires X et Y ne sont pas indépendantes.

Exercice 2

1.a) N est à valeurs dans \mathbb{R}^+ , $\forall \lambda \in \mathbb{R}, \forall A = (a_{ij})_{ij} \in \mathcal{M}(n, \mathbb{R}), N(\lambda A) = |\lambda| N(A)$, $N(A) = 0 \Rightarrow \forall (i, j), a_{ij} = 0 \Rightarrow A = 0$ et enfin $\forall (A, B) \in \mathcal{M}(n, \mathbb{R})^2$, $N(A + B) \leq N(A) + N(B)$. Donc N est une norme sur $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$.

b) Le résultat se démontre facilement par récurrence sur k .

c) Soit X une partie bornée de $\mathcal{M}(n, \mathbb{R})$, il existe $M \in \mathbb{R}^+$ tel que $\forall A \in X$,

$$N(A) \leq M. \text{ On a alors d'après b), } \forall k \in \mathbb{N}^*, \forall A \in X, N\left(\frac{1}{k!} A^k\right) \leq \frac{1}{k!} N(A)^k \leq \frac{1}{k!} M^k.$$

Comme la série $\sum_{k \geq 0} \frac{1}{k!} M^k$ converge, on obtient le résultat.

2.a) Par la règle de D'Alembert, le rayon de convergence de $\sum_{k \geq 0} \frac{x^k}{k!}$ est infini. Sa somme vaut e^x , pour tout $x \in \mathbb{R}$.

b) Pour tout $k \in \mathbb{N}$, D^k est une matrice diagonale dont les termes diagonaux sont $\lambda_1^k, \lambda_2^k, \dots, \lambda_n^k$.

On conclut sachant que pour tout $i \in \{1, \dots, n\}$, $\sum_{k=0}^{+\infty} \frac{1}{k!} \lambda_i^k = e^{\lambda_i}$.

3.a) La matrice A admet deux valeurs propres distinctes qui sont $\frac{3}{2}$ et $\frac{1}{2}$, donc diagonalisable. On construit P en prenant comme vecteurs colonnes deux vecteurs propres non colinéaires, le premier associé à la valeur propre $\frac{3}{2}$ et le deuxième associé à la valeur propre $\frac{1}{2}$. On

prend $P = \begin{pmatrix} 1 & -1 \\ 1 & 1 \end{pmatrix}$ et on trouve $\Delta = \begin{pmatrix} \frac{3}{2} & 0 \\ 0 & \frac{1}{2} \end{pmatrix}$.

b) Soient $\Delta' = \begin{pmatrix} \ln(\frac{3}{2}) & 0 \\ 0 & \ln(\frac{1}{2}) \end{pmatrix}$ et $B = P\Delta'P^{-1}$. On a $e^B = e^{P\Delta'P^{-1}}$

$$= \sum_{k=0}^{+\infty} \frac{1}{k!} (P\Delta'P^{-1})^k = P \left(\sum_{k=0}^{+\infty} \frac{1}{k!} (\Delta')^k \right) P^{-1} = Pe^{\Delta'}P^{-1}. \text{ Or d'après 2), } e^{\Delta'} = \Delta \text{ donc}$$

une solution est $B = P\Delta'P^{-1} = \frac{1}{2} \begin{pmatrix} \ln(\frac{3}{4}) & \ln(3) \\ \ln(3) & \ln(\frac{3}{4}) \end{pmatrix}$.

CORRIGÉ



PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Programme, conseils, bibliographie

PHILOSOPHIE



Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins :

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de « terminale » du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...);
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors des deuxième ou troisième années d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague ; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...);
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

Programme

- En 2003, le thème était « Puissance du langage ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? »
- En 2005, le thème était « Le désir ».
- En 2006, le thème était « L'Histoire : science impossible, mais savoir indispensable ? »
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « La liberté de penser : un idéal inaccessible ? »

Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est toutefois accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

Sur le plan des connaissances à posséder

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lectures bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi, conseillons-nous, ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies, tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphes et alinéas séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction-développement-conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) l'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie ;
- b) l'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant par exemple les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguiser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

Bibliographie

Instruments de travail

- É. Clément (dir.), C. Demonque, P. Khan et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, *Ménon, Phédon, Phèdre, Timée*.
- C. Roux-Lanier (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis Grateloup, *Anthologie philosophique, nouveaux éléments pour la réflexion*, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

Textes fondamentaux

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate ; Ménon ; Gorgias ; La République ; Phèdre, Le Banquet...* Aristote : *Éthique à Nicomaque ; La Politique...* Épictète : *Manuel* / Épicure : *Lettre à Ménécée* / Machiavel : *Le Prince* / Hobbes : *Le Citoyen ; Léviathan* / Descartes : *Méditations métaphysiques ; Le Discours de la Méthode...* / Pascal : *Pensées* / Spinoza : *Éthique ; Traité théologico-politique* / Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Le Contrat social...* / Kant : *Critique de la raison pure ; Fondements de la métaphysique des mœurs ; Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire universelle, Projet de paix perpétuelle)...* / Hegel : *La Raison dans l'histoire ; Esthétique ; La Phénoménologie de l'esprit...* / Marx (et Engels) : *Le Manifeste du parti communiste...* / Nietzsche : *Généalogie de la morale ; Par-delà le bien et le mal ; Crépuscule des idoles, Le Gai Savoir...* / Freud : *Cinq leçons sur la psychanalyse ; Sur le rêve ; Malaise dans la civilisation...* / Alain : *Idées ; Éléments de philosophie ; Propos (sur les pouvoirs ; sur le bonheur)...* / Bergson : *L'Évolution créatrice ; Le Rire ; La Pensée et le Mouvant ; L'Énergie spirituelle...* / Bachelard : *La Formation de l'esprit scientifique ; La Philosophie du non ; La Psychanalyse du feu...* / Merleau-Ponty : *Phénoménologie de la perception ; Éloge de la philosophie ; l'Œil et l'Esprit...* / Sartre : *L'Être et le Néant ; L'existentialisme est un humanisme...* / Arendt : *Le Système totalitaire ; Du mensonge à la violence ; Condition de l'homme moderne...* / Lévi-Strauss : *Tristes tropiques ; Race et histoire...* / Michel Foucault : *L'Ordre du discours ; Histoire de la folie à l'âge classique ; Les Mots et les Choses...*

LETTRES

Public concerné

L'épreuve de lettres telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

Nature de l'épreuve

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- Connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de seconde et première ;
- Connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- Connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

Programme

- En 2003, le thème était « Le temps ».
- En 2004, le thème était « L'écrivain et l'engagement ».
- En 2005, le thème était « Le rire ».
- En 2006, le thème était « La mort ».
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « L'éducation dans la littérature ».

Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- Une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée ;
- Qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant ;
- Qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres) ;
- Qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées ;
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur ;
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale ;
- La capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (par exemple historique, socioculturel...) est appréciée ;

- Les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire »...).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.

SCIENCES HUMAINES

Public concerné

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale : il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

Programme

- En 2003, le thème était « Religion et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème était « Normes et déviance ».
- En 2006, le thème était « Les métamorphoses de l'État-Providence ».
- En 2007, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Sociologie historique du capitalisme ».

Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie).

Première recommandation donc : procéder à des lectures.

- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.
- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

Bibliographie

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

- Laurent Fleury, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric Vandenberghe, *La Sociologie de George Simmel*, La Découverte, coll. « Repères », 2001.

M

MÉTHODOLOGIE



PHILOSOPHIE, LETTRES

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie : Philosophie (n° 1), Lettres (n° 2), Sciences humaines (n° 3).

SUJETS

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Faut-il effacer le passé pour construire l'avenir ?

SUJET N° 2 : LETTRES

La mort constitue un thème privilégié en littérature comme en témoigne son traitement à travers les époques et les genres.

En prenant appui sur vos connaissances en littérature, ou plus largement dans toute discipline artistique, vous analyserez les grandes caractéristiques du traitement de ce thème.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

En quoi le système français de protection sociale connaît-il une crise susceptible de le transformer ?

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

DÉVELOPPEMENT RÉDIGÉ

*I – Un certain effacement du passé semble nécessaire pour construire l'avenir**1) Se libérer du poids du révolu pour se faire les « architectes de l'avenir »
(Nietzsche)*

Effacer le passé, au sens de l'oublier pour s'en détacher, s'en délester, c'est selon Nietzsche impératif si l'on veut s'inscrire, rester ou revenir dans l'élan de la vie, dans le dynamisme de l'action qui se fait au présent et s'ouvre à l'avenir, seul lieu du possible. Le passé stérilise l'initiative ; sur lui la volonté se brise comme sur un roc : « *Le vouloir ne peut rien sur ce qui est derrière lui.* ». Sans l'oubli l'homme ne peut ni vouloir ni agir : « *Tout acte exige l'oubli.* »

2) Vivre dans le passé empêche de vivre : dangers du traditionalisme et du passéisme

La critique de Nietzsche porte en particulier sur « l'histoire antiquaire », une des manières de se rapporter au passé, analysée dans *Seconde considération intempestive*. « Le sens antiquaire d'un homme, d'une cité, d'un peuple tout entier » mutile la vie car il fige le devenir et réduit l'horizon à la vénération du passé et à sa perpétuation scrupuleuse. Toute nouveauté, perçue comme menace, étrangeté inassimilable, est redoutée et rejetée. « *Quand l'histoire sert la vie passée au point qu'elle mine la vie présente [...], quand le sens historique ne conserve plus la vie mais qu'il la momifie, c'est alors que l'arbre se meurt.* » Nietzsche dénonce cet « amour trompeur pour le passé : amour de fossoyeur – c'est faire tort à la vie, c'est lui voler son avenir ». Parce que la vie veut s'accroître et non pas seulement être préservée, il faut rompre avec la tentation de sacraliser le passé, avec le désir d'un avenir à l'image exacte du passé. Le plus sûr moyen semble bien alors d'effacer le passé, de le laisser de côté, de s'en détourner.

3) Refouler les souvenirs encombrants, douloureux ou honteux : condition d'apaisement

« *Le souvenir est une plaie purulente.* » Cette phrase de Nietzsche s'applique plus particulièrement au passé qui fait mal, qu'il ne sert à rien de rappeler car il n'a que trop tendance à revenir de lui-même hanter la conscience. Quand des plaies sont encore ouvertes, mieux vaut ne pas y « remuer le couteau » pour leur donner une chance de cicatriser. À quoi bon y repenser, remâcher sans fin les échecs, les erreurs, les humiliations ? Solliciter la mémoire serait souffrir une deuxième fois, rouvrir de vieilles blessures. Il serait cruel de rappeler sans cesse à quelqu'un les événements les plus pénibles de son passé. Les effacer au sens de les refouler semble préférable, salutaire, garant de sérénité en soi-même. Il s'agirait de faire disparaître les événements de notre mémoire consciente, de chasser dans l'inconscient des souvenirs insupportables. Dans les

rapports conflictuels entre individus ou entre peuples, l'exigence d'oubli paraît également légitime : savoir tirer un trait sur le passé sanglant aide à construire des relations sereines, apaisées. Après offenses, querelles, il faudrait savoir « passer l'éponge » (« n'en parlons plus, c'est du passé »), savoir « enterrer la hache de guerre ». Sinon, on nourrit la haine, on s'enferme dans la rancune, le ressentiment, avec risque de se déchirer sans fin, de retomber dans l'ornière guerrière. Exemple des relations France/Allemagne : la France, après sa cuisante défaite de 1870, n'a qu'une idée : récupérer l'Alsace-Lorraine. Les petits Français étaient élevés dans le patriotisme et la haine des « Boches ». En 1919, le Traité de Versailles « écrase » l'Allemagne (exigence de lourdes « réparations », limitation du potentiel militaire...). Ce traité de paix crée un risque de guerre car il nourrit le désir de revanche de certains Allemands qui se sentent humiliés en plus d'être vaincus...

II – Mais l'effacement du passé, plus souvent synonyme de barbarie, risque de compromettre l'avenir

1) Eliminer, détruire le passé d'un peuple : geste conquérant ethnocidaire

Procéder à la négation, à l'écrasement ou engloutissement d'une culture participe d'une violence barbare. On pourrait ici opposer la conquête de la Grèce par Rome (la civilisation grecque n'a pas été mise à sac ; ses apports ont enrichi et remodelé celle des vainqueurs), et la volonté dominatrice des conquistadores espagnols (qui, au XVI^e siècle, ont cherché à brûler toutes les traces témoignant de l'ancienne grandeur des vaincus...).

2) Contrôler la mémoire et falsifier l'histoire : une entreprise totalitaire

Reich nazi, URSS, Chine communiste ont montré une volonté de mainmise totale sur la mémoire : tentatives d'effacement et de brouillage systématique du passé (accumulation de mensonges, d'inventions qui prennent la place de la réalité ; interdiction de chercher et de diffuser la vérité ; maquillage de photographies, disparition de documents, d'archives, réécriture de l'histoire à chaque changement d'équipe dirigeante...).

3) Discours négationnistes et révisionnistes : manipulations idéologiques criminelles

Référence : Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*. Nier l'existence des chambres à gaz, c'est se faire complice des génocidaires du passé et les absoudre intégralement. Ceux qui profèrent de telles contre-vérités insultent la mémoire des victimes de l'extermination et déshonorent le métier d'historien en le ravalant à la fonction de propagande, la réécriture de l'histoire servant ici une idéologie radicalement anti-démocratique.

4) Perte de référence au passé : risque de régression à un stade primaire

Ray Bradbury, dans *Fahrenheit 451*, dépeint un monde où les pompiers ont charge de brûler les livres, où la curiosité intellectuelle et la fréquentation des grandes œuvres du passé sont frappées d'interdit ou en voie de disparition. Le système en place organise un décervelage généralisé, déshumanisant. Les individus sont dans le plaisir de l'instant présent, ils s'étourdissent de vitesse, de bruit, d'images et de divertissements de masse. Tourner le dos au passé et à la culture telle qu'elle s'est élaborée, enrichie et transmise au

fil des siècles en particulier grâce à l'écriture, c'est atrophier ou nier sa propre humanité. « *Là où on brûle des livres, on finit aussi par brûler des hommes* » (Heinrich Heine). Eclairage complémentaire : George Orwell, 1984. On y voit des liens étroits entre destruction de la mémoire, manipulation du langage et anéantissement de la pensée. Aucun avenir humain ne peut se bâtir dans un système qui, plus encore qu'à modeler les consciences, vise à annihiler la capacité de réflexion. Celle-ci est entravée voire brisée quand le passé est nié ou falsifié.

III – Nécessité de conserver, de connaître et de reconnaître le passé pour construire l'avenir

1) Sauver des choses de l'oubli : préoccupation fondamentale et constitutive de l'humanité consciente

Les hommes créent des musées, des bibliothèques, des archives, inventent des appareils avec des capacités de « mémoire » toujours plus grandes. Ils écrivent, photographient, filment, recueillent des témoignages... Cette volonté de garder des traces, de donner une durée à ce qui est fragile, et le souci de transmettre cette mémoire, viennent de ce que l'homme n'est pas un animal comme les autres. Doté d'une conscience qui se développe à travers une culture et à travers le temps, l'homme ne vit pas dans la sensation ou le présent immédiats. Ce qui constitue l'homme, ce par quoi il se réalise, s'humanise, repose largement sur les héritages culturels du passé. Dans son action présente, l'homme se porte au-delà du présent, par la réflexion sur ce qu'il a vécu ou ce que d'autres ont vécu, et ses projets d'avenir se nourrissent de ces enseignements.

2) Connaître le passé pour ne pas être exposé à des manipulations et mieux maîtriser sa destinée

L'ignorance ou la méconnaissance de l'histoire (mémoire courte, superficielle) sont des facteurs qui fragilisent, empêchant tout recul et tout jugement critique face aux événements présents d'une part (dont on ne saisit pas les causes ; on ne comprend pas les liens entre ce qui est et ce qui a été), et face aux discours tenus sur les événements présents ou passés. Un peuple sans mémoire n'a pas d'existence cohérente, il méconnaît à la fois d'où il vient et ce qui le constitue. Et il est facilement manipulable : adhésion naïve aux versions « officielles » d'une histoire réécrite au profit du pouvoir en place, incapacité à discerner le vrai du faux, le passé réel du passé simplifié et instrumentalisé. L'ignorance du passé peut rendre indifférent à ce qui s'en dit, ce qui ouvre la porte à la propagation de discours malhonnêtes voire abjects (négationnistes...). Cette perte de vigilance et cette carence de réflexion rendent difficile de tirer des leçons du passé. On risque de se condamner à répéter les mêmes erreurs : « *Ignorer son passé, c'est s'exposer à le revivre* » (Elie Wiesel). Ou l'on risque de se laisser déposséder de droits et de libertés : ainsi par manque de mémoire des luttes civiques ou sociales, on ne soucierait pas d'exercer et de défendre tels droits (ayant le sentiment illusoire qu'ils sont acquis pour toujours, oublieux du fait qu'ils ont une histoire, ont dû se conquérir et peuvent se perdre).

3) *Assumer le passé gênant, plutôt que le refouler : condition pour le dépasser et s'en libérer*

Vouloir occulter les souvenirs encombrants ou honteux expose au risque de « retour du refoulé », tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Refouler ne permet pas de se débarrasser des mauvais souvenirs. Cette forme d'effacement du passé, présentée en première approche comme propice à la sérénité, ne produit qu'un soulagement apparent. En fait, les refoulements sont fréquemment pathogènes. L'oubli est un refoulement qui infeste le présent. La psychanalyse est ici éclairante : lorsque le passé n'est pas connu, il continue à être actif dans l'inconscient, et s'avère source de névrose. Le retour du refoulé (méconnu comme tel par l'individu), produit des effets négatifs. L'enjeu de la cure analytique est d'amener à la conscience du patient l'événement traumatisant dont il ignore la présence active en lui, de faire recouvrer les souvenirs refoulés pour les désamorcer. C'est la confrontation au passé connu qui permet d'échapper au déséquilibre. Une fois que les souvenirs ont été recouverts, intégrés à la mémoire consciente, ils peuvent être domestiqués, marginalisés. Ils ne sont pas refusés ni niés ni ignorés, mais font l'objet d'une forme de connaissance et de reconnaissance qui permet d'assumer ce passé, de le rendre inoffensif, de l'intégrer sans qu'il occupe la place dominante. Le passé lourd ne régit plus l'existence (ce qui était le cas quand les souvenirs inconscients venaient perturber le sujet). De même sur le plan collectif, une nation s'obstinant à ignorer, à entretenir l'amnésie, à mettre aux « oubliettes » certains pans de son passé (les plus sombres ou les moins glorieux), risque d'en souffrir, restant sous l'emprise de ce passé. Elle subit les effets négatifs de ce refoulement, continuant d'être hantée, sourdement travaillée par ce passé non digéré parce que non affronté. Exemples : la France et son passé colonial ; l'Autriche et l'occultation, la non explication de son passé nazi (les tabous persistent, les écrivains cherchant à exorciser les années de l'Anschluss sont gênants)... Ce n'est pas en fuyant son passé qu'on s'en décharge, mais c'est en le prenant en charge. Il faudrait alors corriger une idée posée plus haut : de même que ravalé des rancœurs ne les supprime pas, ce n'est pas l'oubli des offenses qui permet de fonder des relations sereines. Faire silence sur le passé ne suffit pas ni n'est même favorable à une vraie réconciliation entre des peuples ou au sein d'une nation. Pour un véritable apaisement, et pour installer la volonté de construire la paix, il faut une connaissance approfondie et une reconnaissance franche des côtés sombres de l'histoire passée. Des relations saines ne peuvent s'instaurer durablement que s'il y a courage d'assumer le passé, effort pour s'expliquer, reconnaître les torts, établir les responsabilités, dans la participation à une histoire commune. Exemple : travail mené en Afrique du Sud post-apartheid par les commissions « Vérité et réconciliation ».

4) *Bâtir l'avenir à la lumière du passé : rappeler les égarements passés pour construire un monde civilisé*

Il incombe de rappeler le passé, et de ne surtout pas l'effacer, afin d'éclairer le présent et de préparer l'avenir en éveillant l'aspiration à lutter activement contre l'inhumain, contre les résurgences ou les persistance de la barbarie. S'il est relié à un effort constant pour connaître toujours davantage la réalité historique, le rappel du passé (commémorations, enseignement de l'histoire...) n'entretient alors pas les passions (haine...), mais aide à la réflexion, à des prises de conscience, à une meilleure connaissance (lucidité notamment sur le mal que l'homme, tout homme, est capable de faire, pris dans certains contextes). Et ce

rappel du passé n'est pas frein à l'action mais appel à l'action. Rappeler les erreurs et horreurs du passé peut déboucher sur la mise en place d'institutions qui aident à prévenir les guerres et les génocides (traités internationaux, normes et Cours de justice internationales : chantier important mais encore balbutiant de la construction du droit international). Encore faut-il que ce rappel ne soit pas simple ferveur commémorative et s'accompagne de décisions et d'actes conséquents. Or la volonté politique est loin d'être toujours au rendez-vous. Les consciences citoyennes ont leur rôle à jouer : s'efforcer d'être vigilantes et actives pour rappeler les États à leurs devoirs. C'est notamment pour cela qu'elles ont fortement besoin de s'instruire au contact du passé sur la manière dont les hommes peuvent prendre en mains leur histoire, même si bien des obstacles parsèment le chemin de leur libération.

SUJET N° 2 : LETTRES

GÉNÉRALITÉS

Cette partie générale a pour objet de présenter les éléments proposés sur le thème de la mort.

Le thème de la mort

Les principaux éléments pouvant être avancés pour expliquer l'intérêt du thème de la mort, en particulier mais non exclusivement dans la littérature, sont les suivants :

- La mort est un phénomène profondément humain. Ne dit-on pas de l'homme qu'il se caractérise par la conscience de sa finitude, donc la certitude de sa mort ? Lorsqu'il faut tenter de définir le moment de la naissance de l'esprit humain, les chercheurs le déterminent souvent par l'apparition de l'art (Lascaux), ou de rites religieux et donc d'ensevelissement des morts (apparition des sépultures, dépouilles entourées d'objets destinés à accompagner le mort dans une « autre vie » : provisions, armes, argent pour le passeur...).
- La mort est un phénomène universel et absolu. Nul individu ne peut donc se penser en tant qu'humain sans intégrer cette dimension inéluctable. La mort de l'autre, tel qu'il la perçoit, l'anticipe, la craint ou la subit, est un avertissement de notre propre mort.
- Comme plus récemment celui de la naissance, le moment du passage de la vie à la mort reste difficile à définir. Longtemps le signe « officiel » de la mort a été l'arrêt de la respiration, comme en témoignent des expressions telles que « le dernier souffle », « le dernier soupir ». L'arrêt des battements du cœur a relayé dans les indices l'arrêt de la respiration avant que la mort légale ne se définisse comme l'arrêt de toute activité cérébrale. Cette absence de ligne de démarcation nette pointe l'intérêt d'une réflexion, non seulement sur le moment, mais sur l'articulation entre deux états.

- La mort provoque une « horreur physique », que dans certains cas, le vieillissement de l'organisme annonce. Une question vient alors contrebalancer ce sentiment face au corps qui semble vidé de toute vie : qu'est-ce qui meurt en nous ? Quelle place faut-il donner alors à la croyance à un principe immatériel, que les religions appellent l'âme ?
- La mort s'accompagne de rituels sociaux qui témoignent à la fois d'un respect pour la personne disparue et d'une peur presque superstitieuse devant la malédiction que le non-respect des rituels pourrait engendrer (Antigone).
- La représentation de la mort fait partie de notre culture depuis les plus anciennes civilisations : dieux ou déesses de la mort, représentations de la vie dans l'au-delà, légendes et récits folkloriques, images sous formes de sculptures ou de peintures... Ainsi, sommes-nous confrontés à la représentation de la mort, au rappel de sa réalité et à la réflexion sur son sens, dès l'enfance (contes, par exemple) et parfois au quotidien (monuments et lieux, par exemple).
- La mort invite à une réflexion sur la condition humaine : dimension finie de l'homme, certitude de la mort et incertitude des conditions de sa survenue, universalité de la souffrance et du vieillissement, nivellement des conditions sociales devant cet événement, futilité des aspects matériels de la vie...
- La mort est un thème constant dans toute forme de création artistique : littérature, poésie, théâtre, peinture, sculpture, musique...
- L'ensemble de ces éléments éclaire le traitement littéraire qui a été fait du thème de la mort.

Le traitement littéraire du thème de la mort : un thème transversal

La mort représente un thème traité en permanence dans la littérature, quelles que soient les époques, quels que soient les genres. Afin de traiter les sujets proposés au concours et d'illustrer ses points de vue, le candidat pourra prendre appui autant sur les œuvres étudiées dans le cursus scolaire que dans ses lectures personnelles.

En littérature, la mort peut revêtir des formes différentes : héroïque, symbolique, pathétique, catastrophique, philosophique... Le thème apparaît essentiellement comme transversal aux genres, car aucun genre ne peut être identifié comme lui étant particulièrement consacré, si ce n'est celui de l'oraison funèbre (Bossuet et, plus près de nous, André Malraux dans son célèbre discours lors de l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon).

Il n'est donc pas attendu que soient citées des œuvres exclusivement consacrées à ce thème de la mort mais plutôt qu'il soit montré comment ce thème est traité de façon transversale. De nombreux auteurs pourront, dans cette perspective, être cités. À titre personnel, voici des pièces que le rédacteur des sujets verserait au dossier...

- *La Chanson de Roland*, première œuvre majeure de la littérature française ;
- *Les Romans de la Table Ronde*, Chrétien de Troyes et la valeur symbolique de la mort ;
- Les oraisons funèbres, Bossuet par exemple ;
- Les textes littéraires de nature philosophique : Montaigne (*Essais*, livre I), Pascal (*Pensées et opuscules*)...

- Les passages de romans se rapportant à la mort d'un personnage : Flaubert (la mort d'Emma Bovary), Zola (la mort de Gervaise), Camus (in *L'Étranger*, partie I), Malraux (in *La Condition humaine*, partie IV)... ;
- De nombreuses poésies de Villon, d'Aubigné, Ronsard à Eluard ou Neruda.

Extension du traitement du thème de la mort

Une extension du traitement du thème de la mort est envisageable au travers de la réflexion d'auteurs sur le temps :

- Fuite du temps,
- Regret du temps passé,
- Invitation à jouir du temps présent.

Dans cette optique, la mort devient le miroir de la vie lui donnant ainsi tout son sens.

De nombreuses œuvres peuvent être citées, particulièrement dans le domaine de la poésie :

1. Ronsard (« *Mignonne, allons voir si la rose...* », « *Quand vous serez bien vieille...* »...) ;
2. Lamartine (*Le Lac*) ;
3. Apollinaire (*Sous le pont Mirabeau*) ;
4. Queneau (*Si tu t'imagines*).

Les candidats pourront prendre appui sur ces éléments pour construire leurs réflexions.

ATTENDUS

Le sujet proposé doit permettre au candidat :

- De montrer sa capacité à développer une réflexion autour d'un thème littéraire ;
- De témoigner de ses connaissances en littérature ;
- De témoigner de connaissances au-delà de la littérature, en comparaison avec celle-ci.

Le sujet proposé permettra au candidat de développer une réflexion reprenant les éléments sur le thème de la mort présentés dans la « partie générale » de ce document (voir plus haut).

Il est attendu du candidat :

- Qu'il construise sa réflexion en la structurant selon les normes scolaires et universitaires. Ainsi :
 - Il devra dans l'introduction préciser l'approche choisie pour le traitement du sujet ainsi que le plan de ce traitement,
 - Il devra structurer ce traitement en parties différenciées et complémentaires. Ces parties devront également être structurées : annonce de leur intention, développement, conclusion intermédiaire sous forme de transition. Elles devront s'enchaîner de façon complémentaire et dynamique,

– Il devra conclure de façon logique, par rapport à son développement, et ouverte sur des perspectives ;

- Qu'il illustre à partir d'exemples tirés de ses connaissances. Ainsi, il témoignera de sa culture littéraire et de ses capacités d'analyse critique.
- Qu'il argumente ses points de vue ou prises de positions.

Au-delà d'illustrations prises dans la littérature, des références à d'autres domaines artistiques (peinture, musique) contribuant à appuyer le raisonnement, seront appréciées.

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

Les transformations que connaissent nos sociétés plongent les systèmes d'assurance et d'assistance, instaurés dans les sociétés industrialisées après la Seconde Guerre mondiale pour garantir la protection de certains groupes contre un ensemble de risques sociaux, dans une crise multidimensionnelle qui suscitent des débats sur l'avenir même du système de protection sociale.

I – LA CRISE DE LA PROTECTION SOCIALE EN FRANCE

Confrontée au chômage, à la précarité et à la montée de la pauvreté et de l'exclusion, le système français de protection sociale traverse une crise financière mais aussi une crise de légitimité qui touche les principes même du système de protection sociale.

1. Le déficit de la protection sociale

L'accroissement du chômage, le vieillissement de la population, la difficulté d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'augmentation des dépenses de santé, la crise du système des retraites, autant de phénomènes qui menacent l'efficacité économique et l'équité redistributive des politiques sociales. Le déficit de la Sécurité sociale dont le principal déséquilibre provient des retraites ; l'assurance-maladie est déficitaire ; prestations familiales excédentaires. Par ailleurs, on découvre depuis les années soixante-dix un chômage qui n'est pas cyclique mais permanent. Or, une croissance même soutenue, une reprise même vigoureuse, n'est pas à même d'enrayer un chômage permanent. Il n'y a en effet pas de rapport mécanique entre création d'emplois et réduction du chômage. Aussi le déficit de l'Unedic se creuse-t-il.

2. Hausse des dépenses et stagnation des recettes

La croissance des dépenses

Le système de protection sociale est victime de son succès : généralisation et amélioration de la couverture des besoins ; les médecins ont intérêt à la croissance des dépenses (revenus dépendent du nombre de consultation) ; les malades exigent les soins les meilleurs ; les collectivités locales espèrent infrastructures hospitalières modernes et efficaces ; le vieillissement de la population (retraites + consommation de soins) ; la croissance du nombre de demandeurs d'emploi (augmentation des dépenses d'assurance chômage).

La contraction des recettes

La protection sociale est financée à près de 80 % par des cotisations (patronales et salariales) assises sur les salaires. La crise économique depuis 1975 ralentit fortement la croissance de ces cotisations.

3. La crise de légitimité

De la crise de financement à la crise de légitimité par la double mise en cause de l'efficacité économique et de la sous-optimalité de l'équité redistributive. Du côté des recettes, certains évoquent une redistribution à rebours, en soulignant que le mode de financement par cotisations sociales pénalise les catégories de population les moins fortunées. Du côté des dépenses, la solidarité paraît être déviée par l'usage différentiel des prestations sociales selon sa catégorie socio-professionnelle.

II – RÉFORME OU REFONTE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE ?

Les modalités de sortie de crise oscillent entre, d'une part, des volontés de réforme du système par la mobilisation de solidarités de proximité ou le recours à l'assurance privée et, de l'autre, des perspectives plus révolutionnaires de refonte des politiques sociales autour de définition renouvelée de la solidarité.

1. L'efficacité limitée des réformes ponctuelles

Les mesures ponctuelles de redressement

L'impossible réforme de la Sécu peut se lire dans la succession de plans depuis 1976 avec les plans Barre (1976), Barrot (1979), Questiaux (1981), Delors (1983), Dufoix (1985), Seguin (1986), Évin (1988), Durieux-Bianco (1991), Veil (1993), Juppé (1995), Aubry (1997) du nom des premiers ministres ou des ministres des Affaires sociales successifs. Le problème des réformes de financement de la protection sociale n'est pas nouveau. Depuis 1945, près de trente rapports officiels ont été exclusivement consacrés à cette question. Se sont ainsi succédés les débats sur la place de l'État dans

le financement de la protection sociale, le déplaçonnement d'une partie des cotisations, l'idée d'une cotisation sur la valeur ajoutée pour remplacer la cotisation employeur ou encore la mise en place d'un prélèvement proportionnel sur le revenu des ménages.

La privatisation de la prise en charge ?

Parce que les politiques sociales paraissent aujourd'hui moins efficaces, d'autres systèmes sont convoqués, dans les faits ou dans les idées, pour éventuellement s'y substituer. Ces systèmes supposés alternatifs véhiculent des conséquences sur la définition même de la solidarité. Une première alternative tient dans la mobilisation d'autres types de solidarité. L'État se décharge parfois d'une partie de la politique sociale sur d'autres réseaux de solidarité. Ainsi des solidarités « rapprochées » (famille, voisinage, communauté) formelles ou informelles. Cette alternative n'est toutefois possible que si les structures sociales ne sont pas déliquescents. Les pays d'Europe du Sud, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal connaissent une prise en charge sociale des individus par ces réseaux de solidarité plus élevée que dans les pays de l'Europe du Nord. Une autre alternative réside dans le recours au marché.

Les sirènes libérales du démantèlement

Tout se passe comme si l'État social oscillait entre des tentatives de redéploiement pour faire face à ce que la situation actuelle comporte d'inédit, et la tentation d'abandonner à d'autres instances – à l'entreprise, à la mobilisation locale, à une philanthropie affublée de nouveaux oripeaux, et même aux ressources que les orphelins de la société salariale devraient déployer eux-mêmes – la charge d'accomplir son mandat de garant de l'appartenance de tous à une même société (voir Robert Castel, « Conclusion : L'individualisme négatif », in *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995, p. 474). La conception libérale veut alors que les ménages, plus encore les individus, se prennent en charge : en fonction d'une contrainte budgétaire, ils satisfont leurs besoins et doivent couvrir leurs propres risques. Dès lors, ils achètent des services marchands (assurances, système hospitalier privé par exemple), plutôt que de consommer des services non marchands.

La crise de l'État-providence se traduit dans les faits par un mouvement de privatisation, une déréglementation afin d'assurer une plus grande liberté aux entreprises et une plus grande flexibilité aux mécanismes du marché, un ralentissement de la redistribution, des aides sociales et des subventions aux entreprises, une tentative de baisse des prélèvements (en proportion du PIB), une lutte contre le déficit budgétaire et les déficits des organismes sociaux. À l'image des États-Unis, la protection sociale française risque dans l'avenir de se segmenter en trois niveaux :

- 1) celui de la solidarité minimum envers les plus démunis ;
- 2) celui de l'assurance sociale apportant une protection minimale aux salariés stables ;
- 3) celui de l'assurance complémentaire (compagnies d'assurance ou mutuelles) qui garantit une protection supérieure à ceux qui en ont les moyens. L'adoption d'un tel système assainirait les finances de la Sécurité sociale, mais elle détériorerait la protection sociale en mettant en cause la fonction de solidarité de l'État.

2. Les effets d'une refonte du financement

Passage d'un modèle bismarckien (assurances professionnelles) à un modèle beveridgien (universel).

La France entre les modèles bismarckien et beveridgien

Considéré comme le père fondateur de la Sécurité sociale à la fin du XIX^e siècle, le chancelier prussien Bismarck a mis en place le premier dispositif d'assurances sociales autour de quatre grands principes. Une protection exclusivement limitée à ceux qui ont dû s'ouvrir des droits à prestation par leur travail ; une protection obligatoire pour les seuls travailleurs dont le salaire est inférieur à un certain montant ; une protection fondée sur la technique de l'assurance, qui instaure une proportionnalité des cotisations par rapport aux salaires et une proportionnalité des prestations aux cotisations [double proportionnalité] ; une protection gérée paritairement par les représentants des employeurs et des salariés. C'est un système principalement destiné à mettre en œuvre la solidarité professionnelle face aux risques sociaux. En réalité, la conjonction de solutions qui correspond d'ailleurs à la formation historique de notre système de protection sociale : une longue sédimentation. Une première piste a consisté à mettre l'accent sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir de marquer une coupure radicale entre la « logique d'assurance » et « logique de solidarité », partant du constat à la fois de l'interpénétration, au sein de la Sécurité sociale, de mécanismes tant contributifs que non-contributifs et du maintien parallèle de dispositifs d'assistance délivrant de l'aide à caractère alimentaire. Certains en sont arrivés à la conclusion qu'il serait sans doute plus simple et plus logique de tirer toutes les conséquences de cette situation en faisant évoluer le système vers un schéma ternaire : schéma qui comprendrait à un premier niveau, des prestations minima financées par l'impôt ; à un second niveau, des assurances obligatoires financées par les cotisations ; et à un troisième niveau, une protection supplémentaire libre et privée.

Les incidences politiques d'une réforme du financement

Le maintien du modèle bismarckien d'assurances sociales suppose le maintien des organisations représentatives patronales et salariales pour la gestion. La fiscalisation du financement suppose que l'État devienne décideur, car le vote du budget, donc de la ponction fiscale (Assemblée nationale et Sénat). En réalité le paritarisme à la française n'est pas pur : État + partenaires sociaux.. Aujourd'hui bras de fer sur la réforme de l'Unedic : risque d'implosion du paritarisme à la française.

Les conséquences culturelles d'une réforme de financement

Le principe de solidarité change : corporatiste ou universel. La nature de l'assuré change : salarié ou citoyen. La nature de l'assurance change : assurances professionnelles ou garantie liée à la citoyenneté

3. Vers une refondation totale du système ?*Vers la fin du travail ?*

Nous sommes sans doute en passe d'entrer dans une seconde phase des formes de protections collectives... Une rupture fondamentale : le travail n'est plus l'ultima ratio des problématiques sociales. Au XIX^e siècle, la tentative pour échapper à la contradiction entre un principe de solidarité collective, au fondement même de l'idée de contrat social, et un principe de responsabilité individuelle qui découlait naturellement de la reconnaissance de citoyens libres et égaux, s'était soldée par un échec : les dépenses sociales étaient restées extrêmement faibles, et la charité faite aux nécessiteux en était la figure principale. Les citoyens avaient un droit à l'assistance sous réserve qu'ils reconnaissent un devoir de travailler ; celui-ci supposait que la société s'occupât de fournir un emploi à ceux qui n'en disposaient pas, obligation dont l'expérience des ateliers nationaux en montra bien vite les limites. La contradiction fut dépassée de facto par l'invention pratique du secours mutuel, puis des assurances sociales : l'individu par son travail participait à l'effort d'assurance des risques, laquelle constituait un juste retour.

Vers un revenu inconditionnel ?

Une approche entièrement nouvelle de la répartition repose sur l'idée d'un revenu inconditionnel. Il y a dans l'idée du revenu universel un potentiel de destruction de l'organisation existante, du financement par cotisations, du concept même d'assurance sociale (puisque les gens toucheraient leur chèque même si aucun « risque » ne s'est matérialisé). Qu'est-ce que, dès lors, la solidarité nationale ? Le revenu d'existence donné, non au travailleur mais au citoyen, reflète la solidarité nationale, un choix collectif. Pour les tenants de cette thèse, seul un revenu de citoyenneté généralisé et cumulable avec d'autres revenus permettrait d'éviter les effets pervers des politiques de solidarité. En réduisant les inégalités et en offrant les moyens basiques d'un nouveau mode d'existence et de rapports à autrui, le revenu de citoyenneté permettrait sans doute une refondation du contrat social basée sur la solidarité. Les débats suscités par cette idée de « revenu de citoyenneté » permettent de poser diverses questions fondamentales : quelle est la place du travail dans notre société ? Quel est l'avenir de l'État providence ? Comment doit-on redéfinir les normes de la solidarité et le niveau de redistribution ? Faut-il favoriser les dépenses actives, orientées vers l'emploi, ou passives, orientées vers les revenus des chômeurs) ?

TECHNOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Licence 3 ou master.

Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par ex., modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculatrice et une règle graduée sont indispensables.

Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
 - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
 - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
 - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
 - Quels procédés mettre en œuvre ?
 - Quelles machines utiliser ?
 - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
 - Comment maîtriser la qualité attendue ?
 - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
 - Comment maîtriser les délais ?

Conseils de préparation

Prérequis : lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.

M

MÉTHODOLOGIE



TECHNOLOGIE

Bibliographie

- C. Barlier, L. Girardin, *Memotech productique matériaux et usinage*, éd. Éducalivre, coll. « A. Capliez ».
- A. Chevalier, J. Bohan, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. Trotignon, L. Benoist, J. Nowak, B. Dupont, G. Boutier, D. Sacquepey, *Organisation et technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

Remarque : La réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.

TECHNOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrice autorisée.

SUJET

CAS ACTIONNEUR

La société AAT est une PME de la Région Rhône-Alpes spécialisée dans la fabrication d'actionneurs piézoélectriques pour l'industrie. Fondée en 1960, la Direction a été reprise il y a 1 an par le neveu du fondateur, Boris, qui était auparavant Directeur de la Recherche et Développement de la société. Depuis plusieurs années, l'activité stagne mais de très bonnes perspectives s'ouvrent grâce à un brevet que vient de déposer Boris. La question aujourd'hui est de savoir comment le valoriser.

Dans ce contexte, il sollicite votre aide. Il vous fait passer les éléments suivants pour étudier la situation.

1. LES ACTIONNEURS PIEZOÉLECTRIQUES MULTICOUCHES

Les matériaux de type piézocéramiques sont capables de convertir un effet physique tel qu'une pression ou une accélération en quantité électrique et vice versa, convertir un signal électrique en mouvements ou en oscillations mécaniques. Ces matériaux sont donc utilisés dans une large gamme de capteurs et de sondes électroniques. Le marché annuel croît de 10 % par an.

Les actionneurs traditionnels utilisent un bloc de céramique comme élément actif. Cependant, AAT a développé un savoir-faire pointu basé sur le collage de composants céramiques pour réaliser des blocs multicouches et en insérant les électrodes dans le bloc.

Ces nouveaux composants ont une épaisseur de 2 à 3 mm et contiennent entre 10 et 80 couches de céramique mesurant chacune entre 20 et 200 micromètres. Ils présentent l'avantage de dégager une force d'actionnement plus forte à des courants électriques plus faibles que les composants mono-bloc. En outre, l'électronique associée est simplifiée et plus sécurisée.

SUJET

PASSERELLE
2

TECHNOLOGIE

2. LE NOUVEAU SAVOIR-FAIRE AYANT FAIT L'OBJET D'UN BREVET : LES ACTIONNEURS PIÉZOÉLECTRIQUES MULTICOUCHES EN SÉRIE

Le nouveau savoir-faire breveté par AAT consiste à coller des actionneurs multicouches en préservant les qualités de chaque actionneur de manière à décupler l'effet final. Chaque actionneur est capable de créer un déplacement de 2 à 3 micromètres. Ainsi, cinq actionneurs en série produiront un déplacement cinq fois plus grand avec le même courant électrique qu'un seul actionneur multicouches. Ceci élargit encore les possibilités d'application des actionneurs piézoélectriques : ajustement d'optiques et de lasers, réduction des vibrations, moteurs ultrasons, valves d'injection diesel, micro-positionnement...

3. LES APPLICATIONS ACTUELLES

Aujourd'hui, le domaine d'application le plus avancé est l'automobile. Le savoir-faire de AAT est particulièrement intéressant en matière d'injection diesel. Il permet d'améliorer le contrôle du moteur et ainsi les niveaux d'émission de polluants en permettant une meilleure maîtrise de l'ouverture de la valve d'injection : une première ouverture de petite ampleur suivie d'une seconde ouverture plus importante permet de réduire la consommation de diesel tout en améliorant le fonctionnement du moteur. Les autres actionneurs ne permettent pas cela. Les prototypes testés actuellement par AAT permettent en outre de surmonter des conditions d'utilisation extrêmes (pression et température), d'assurer une plus grande durabilité du matériel et des électrodes ainsi qu'une plus grande rigidité de l'actionneur pour un déplacement plus rectiligne. Dans 3 ans, le marché pour ce type d'application et d'actionneur devrait être de :

Applications	Taille du marché dans 3 ans	Volumes de marché dans 3 ans
Actionneurs pour valves d'injection diesel	100 millions de dollars	10 à 20 millions d'unités
Moteurs à ultrason pour l'automobile (actionneurs pour lève-vitres, essuie-glace...)	100 millions de dollars	100 millions d'unités

4. LE PROCÉDÉ DE FABRICATION

À partir de plusieurs actionneurs multicouches, les étapes de fabrication comprennent : le test des actionneurs multicouches ; leur nettoyage ; le dosage des glues ; l'empilement des actionneurs ; le nettoyage des électrodes ; l'application de la glue ; l'application du câblage ; le revêtement du système ; le test de l'actionneur final ; le conditionnement.

Aujourd'hui, AAT produit 100 unités par mois avec un taux de rebut de 15 %. Les principaux coûts de production annuels pour ces prototypes sont les suivants :

Salaires : 147 K€ (147 000 €) pour 4,7 employés ;
Matières premières : 311 K€.

Il convient encore de réduire le coût des électrodes par un programme de R&D, d'étendre les capacités de production en deux temps (moyenne série puis grande série) pour un investissement sur deux ans de 2 millions d'euros. Dans le même temps, on estime que les coûts de production devraient diminuer avec l'augmentation des volumes :

- pour 2 000 à 3 000 unités les coûts de production devraient être environ de l'ordre de 46 % du CA ;
- au-delà de 3 000 unités, les coûts de production devraient être de l'ordre de 43 % du CA.



5. LES ESTIMATIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires actuel (année N_0) avec les prototypes d'actionneurs piézoélectriques multicouches en série vendus correspond à la vente des prototypes à un prix unitaire de 953 €. Les estimations de croissance du CA de AAT sont de + 113 % pour la première année puis d'environ 86 % pour la seconde année (par rapport à la première année) pour un prix de vente unitaire moyen stable.

La commercialisation devrait se faire en Europe pour l'année 1, puis en Amérique du Nord les années suivantes.

QUESTIONS

1. IDENTIFICATION DES APPLICATIONS POSSIBLES

1.1. Identifier au moins trois domaines d'application (secteurs industriels type automobile) des actionneurs multicouches en série et pour chaque domaine, au moins deux applications (utilisations) de ces actionneurs.

(2 points)

1.2. En indiquant les critères techniques et économiques que vous utilisez, classez trois applications par ordre de pertinence, de la plus prometteuse commercialement à celles qui vous paraît la moins porteuse.

(2 points)

S
SUJETPASSELLE
2**2. CONCEPTION DE L'APPLICATION DESTINÉE AUX VALVES D'INJECTION DIESEL**

2.1. Schématiser le fonctionnement d'un actionneur multicouches en série destiné à activer une valve d'injection diesel au sein d'un véhicule de sorte que le constructeur du véhicule en comprenne le fonctionnement.

(1 point)

2.2. Quels sont les avantages techniques de cette solution sur les actionneurs monoblocs et multicouches ?

(2 points)

2.3. Quelles sont les contraintes techniques spécifiques à cet environnement d'utilisation que l'actionneur devra satisfaire ?

(1 point)

2.4. Quels sont les besoins et les attentes à caractère économiques susceptibles de favoriser l'intégration de cette innovation par les constructeurs automobiles ?

*(2 points)***3. FABRICATION D'UN ACTIONNEUR**

3.1. Schématiser le procédé de fabrication d'un actionneur multicouche en série.

(2 points)

3.2. Quels sont, selon vous, les points critiques de la fabrication des actionneurs piézo-électriques en série ?

*(2 points)***4. RENTABILITÉ DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

4.1. Selon vous, ce projet est-il rentable à 3 ans ?

(4 points)

4.2. Quelles recommandations feriez-vous pour limiter les risques et accroître les chances de succès de ce projet de valorisation d'un savoir-faire technique ?

(2 points)

TECHNOLOGIE

CORRIGÉ

CORRIGÉ

PASSERELLE
2

1.1.

Domaines d'application	Applications
Automobile	Injection diesel, essuie-glace, lève-vitres
Aéronautique	Contrôle de vibration, actionneur de train d'atterrissage, contrôle de vol
Télécoms	Système d'insertion des cartes téléphoniques, alignement des fibres optiques
Informatique	Actionnement des têtes d'impression jet d'encre, des lecteurs de disques, des systèmes d'alimentation papier d'imprimantes
Optique	Micro-positionnement de lentilles, rembobinage des films d'appareils photos
Automatismes industriels	Actionnement des valves hydrauliques et pneumatiques, réduction des vibrations machines, mouvements des robots...

1.2.

Applications Critères	Valves d'injection diesel	Système de positionnement de lentilles	Alignement de fibre optique
Degré de complexité et de spécificité technique	OUI	OUI	OUI
Hostilité de l'environnement technique	OUI	Plutôt non	OUI
Logique de performance et non de prix	Plutôt oui	OUI	OUI
Besoins très fort des utilisateurs / du marché	OUI	Plutôt oui	Plutôt oui
Pression forte de l'environnement industriel et politique	OUI	Plutôt non	Plutôt oui
Ouverture de l'industrie à l'innovation	OUI	OUI	OUI
CLASSEMENT	1	3	2

Les candidats peuvent avoir identifié d'autres applications. Il convient que les critères soient techniques et économiques, que leur notation soit compréhensible et cohérente (homogène d'une application à l'autre).

TECHNOLOGIE

CORRIGÉ



- 2.1. Le schéma doit présenter :
- la pédale d'accélérateur ;
 - le câblage électronique jusqu'à l'actionneur ;
 - l'actionneur sous la forme de plusieurs actionneurs chacun comprenant plusieurs couches de matériau piezocéramique ;
 - les électrodes insérées dans l'actionneur et connectées au câble ;
 - la valve de l'injection diesel ;
 - le mouvement d'allongement de l'actionneur qui permet d'activer la valve et qui va ouvrir ou fermer l'arrivée d'essence (donc il faudrait idéalement voir le tuyau d'arrivée d'essence ainsi que le réservoir de l'injection).

- 2.2. • finesse des mouvements donnés à la valve ;
- allongement variable de l'actionneur et donc ouverture variable de la valve en fonction de la pression donnée à la pédale ;
 - faible courant électrique ;
 - temps de réponse très rapide ;
 - force de déplacement plus forte que l'existant ;
 - faible consommation d'énergie ;
 - absence de champ magnétique ;
 - compacité de l'actionneur ;
 - durée de vie allongée ;
 - pas de mécanismes puisque le déplacement est basé sur les seules propriétés du matériau contrairement à d'autres actionneurs.

On attend que les candidats trouvent au moins 6 avantages techniques.

- 2.3. • haute température
- forte pression
 - faible consommation d'énergie
 - fiabilité
 - faible poids
 - insensibilité aux interférences électroniques

- 2.4. • réglementation sur les taux d'émission de polluants ;
- réduction de la consommation de diesel ;
 - réduction du bruit ;
 - diminution de la taille des composants ;
 - fiabilité et qualité des composants – réduction des problèmes d'électronique ;
 - confort de conduite.

Les deux premiers arguments sont incontournables.

- 3.1. Les 10 étapes sont mentionnées explicitement dans le texte.

- 3.2. Ce qui est spécifique est la notion de « en série » donc d'empilement et tout ce qui est relatif à la tenue de cet empilement c'est-à-dire le choix, le dosage et l'application de la glue.

Le positionnement et le collage des électrodes peut aussi être mentionné comme spécifique.

Enfin, la capacité à produire les actionneurs multicouches conditionne aussi la réussite du projet puisque les actionneurs en série repose sur le savoir-faire exclusif de AAT.

- 4.1. Les chiffres disponibles permettent d'établir les prévisions de CA et les principaux coûts (de production) et de trouver ainsi la marge sur production.

	Année en cours	Année + 1	Année + 2
CA	972 K€	2070 K€	3850 K€
Coût production : Salaires + matière première	458 K€	952 K€	1656 K€
Marge sur coût de production	514 K€	1 118 K€	2 194 K€

Le total des marges générées est de : 3 826 K€ sur trois ans en comptant l'année en cours.

Cependant, l'investissement requis est de 2 millions d'euros – ce qui laisse 1826 K€ de marge sur coût de production pour 3 ans soit 600 K€ par an. Les candidats peuvent s'arrêter là en estimant que le projet probablement peu rentable et cela vaut 2,5 points.

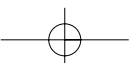
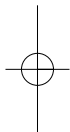
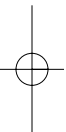
Il convient, en effet, au minimum, d'ajouter quelques charges salariales et dépenses générales :

- 5 personnes : 2 en R&D, 1 Directeur Général, 1 Directeur commercial, une assistante commerciale – si l'on estime les coûts salariaux de ces 5 personnes au même tarif que les coûts salariaux de production (ce qui est nécessairement une forme de sous-estimation des coûts), cela correspond sur 3 ans à : 1 460 K€.

On peut estimer enfin des frais généraux de fonctionnement, d'infrastructure, et des dépenses commerciales d'un minimum de 20 % du CA soit sur les trois ans : 1 380 K€.

Au final, les coûts complémentaires aux coûts de production sur trois ans s'élèvent, selon une hypothèse basse à : 2 840 K€. AAT ne pourra donc sûrement supporter qu'une partie du financement des 2 millions d'investissement et ne pas atteindre les capacités de production escomptées.

- 4.2. L'activité « prototypes » semble rentable. AAT pourrait donc l'exploiter au mieux et chercher des niches de marché sur lesquelles la valeur ajoutée est très forte. Pour les marchés de volume, la valorisation sous forme de licence d'exploitation par de gros industriels partenaires pourrait permettre de générer de nouvelles sources de revenus qui seraient injectées dans l'entreprise pour accroître les capacités de production. Sinon, d'autres modalités de financement devraient être envisagées soit en partenariat avec des industriels, soit auprès d'investisseurs financiers.



À chaque école son entretien

L'entretien est une phase très importante de votre intégration dans une ESC. C'est le moment où vous pourrez affirmer vos motivations, faire part de votre expérience passée, présenter la logique de votre parcours personnel, exposer vos projets. Chaque école a mis en place une procédure d'entretien qui lui appartient et qui est présentée dans les encadrés qui suivent. Pour en savoir plus sur les écoles et leurs caractéristiques, consultez le site www.passerelle-esc.com, rubrique « Écoles ».

CERAM Sophia Antipolis

CERAM Sophia Antipolis
European School of Business

- **Objectif de l'épreuve**

Sélectionner des candidats sur leurs aptitudes à intégrer l'entreprise après une formation supérieure au management.

Critères de sélection: cohérence du discours, motivation pour ce type d'études, ouverture d'esprit, authenticité, goût pour l'international, réflexion sur son avenir professionnel.

Un mini CV à remplir sur place vous sera demandé (cursus, expériences professionnelles, activités extra-scolaires...).

- **Composition du jury**

Jury de deux à trois personnes composé d'un professeur de l'école et d'un professionnel d'entreprise.

- **Entretien individuel**

Exposé de 5 à 10 minutes à partir d'un thème ou d'une citation (au choix) et 20 à 25 minutes d'entretien avec le jury. Préparation 30 minutes.

Ecole de Management de Normandie



- **Entretien individuel**

30 minutes de discussion ouverte à partir du CV du candidat (préalablement rempli par celui-ci). Un CV type est envoyé au candidat par courrier lorsqu'il est déclaré admissible à l'École.

- **Objectif de l'épreuve**

L'entretien permet d'apprécier le potentiel du candidat, ses capacités à exercer de futures responsabilités en entreprise, sa motivation à intégrer l'École. Le jury cherche à cerner la personnalité du candidat, il apprécie son authenticité, son enthousiasme, son ouverture d'esprit, sa capacité d'adaptation et la cohérence de son discours. À l'École de Management de Normandie, chaque candidat est unique et l'École s'enrichit de la diversité des profils et des tempéraments des étudiants qui composent ses promotions.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de deux personnes : un professeur ou un cadre de l'École et un représentant du monde de l'entreprise.

ESC Amiens Picardie



- **Modalité d'entretien:** un entretien collectif et un entretien individuel.

- **Entretien collectif:** réunion de plusieurs candidats autour d'un problème à traiter en commun. Durée: 40 minutes.

- **Entretien individuel:** après un exposé sur un sujet de culture générale tiré au sort, le candidat s'entretient avec les examinateurs. Durée: 30 minutes.

- **Objectif de l'entretien:** cet entretien permet de mesurer les capacités du candidat à exercer de futures responsabilités dans l'entreprise, de déceler ses qualités humaines et son aptitude à assimiler l'enseignement de l'ESC Amiens Picardie. Il est tenu compte du parcours antérieur et des motivations du candidat.

- **Objectif de l'épreuve:** cette épreuve vise à évaluer la faculté du candidat à s'intégrer et à travailler dans une équipe ainsi qu'à apprécier son comportement social

- **Composition du jury:** un représentant de l'école et deux professionnels dont un ancien élève de l'école. Un CV type est demandé.

ESC Clermont



- **Entretien individuel**

Exposé à partir d'un thème, d'une citation puis dialogue avec le jury à partir d'un CV.

- **Objectif de l'épreuve**

Évaluation du potentiel général à partir de la qualité d'expression orale, qualité relationnelle, largeur du champ culturel, profondeur de l'analyse, réflexion sur l'avenir professionnel.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes : un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Dijon



- **Entretien individuel**

Durée : 30 minutes. Discussion ouverte à partir du CV du candidat (rempli avant l'entretien par celui-ci).

- **Objectif de l'épreuve**

En complément des épreuves écrites, l'entretien a pour objectif de déceler les motivations et les potentialités du candidat.

Il s'agit avant tout d'apprécier l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses projets et le cursus de formation à l'ESC Dijon.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes dont un professeur de l'ESC Dijon.

ESC Grenoble



- **Entretien individuel** : Exposé sur un sujet tiré au sort et préparé (30 min de préparation) : 5 min. Interview d'un membre du jury : 10 min. L'interview est intégrée à l'entretien. Elle consiste, pour vous étudiant, à sélectionner un membre du jury et à l'interviewer sur le sujet de votre choix. Sujet que vous êtes libre d'annoncer ou non avant l'interview. Entretien avec les membres du jury : 15 min.

- **Objectifs de l'épreuve** : Apprécier les aptitudes à organiser un plan logique, mesurer la créativité et l'adaptation face à une personne inconnue, évaluer la capacité d'écoute du candidat et son aisance à communiquer.

- **Composition du jury** : Un représentant de l'École et deux de l'entreprise. Le candidat devra remplir une fiche signalétique.

ESC Lille



- **Entretien individuel** : (venir muni de son CV personnel). Choix d'un des deux sujets proposés. Préparation : 15 minutes.
Exposé : 5 minutes. Entretien : 25 minutes.

L'entretien porte sur l'exposé, le contenu du CV, les perspectives professionnelles, les activités culturelles et les expériences en entreprise.

- **Objectif de l'épreuve**

Avec les réponses aux différentes questions, le jury évalue la richesse, la curiosité, la culture, la détermination, la simplicité et l'authenticité des candidats. À la fin de l'entretien, le jury demande au candidat s'il a quelque chose à ajouter.

- **Composition du jury**

Deux ou trois personnes (un permanent ou intervenant de l'École et un ou deux représentants d'entreprise).

ESC Montpellier



- **Entretien individuel** : Durée : 25 min

Le candidat a le choix entre une dizaine de situations proposées par le jury et expose avec clarté et authenticité des expériences récentes vécues personnellement dans un cadre professionnel, familial, associatif, sportif... en relation avec la situation choisie.

- **Objectifs de l'épreuve**

Le témoignage du candidat, sur le fond comme sur la forme, permet au jury d'identifier les caractéristiques personnelles indispensables et le potentiel requis à un futur cadre et dirigeant d'entreprise. Les questions posées par les membres du jury au fil du récit visent à approfondir progressivement la connaissance du candidat, et à évaluer entre autres sa capacité d'adaptation, d'anticipation, sa curiosité, son ouverture d'esprit, et son intégrité...

- **Composition du Jury**

Il se compose de 2 ou 3 personnes : d'un professeur ou d'un responsable de l'ESC Montpellier, ainsi que d'un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Pau



- **Entretien individuel**

Durée : 30 min (10' + 10' + 10'). Jury : 1 professeur + 1 chef d'entreprise
10 min pour présenter vos centres d'intérêts et vos passions au jury.
10 min pour échanger avec le jury autour de votre curriculum vitae.
10 min pour répondre, sans préparation, à une problématique déroutante.

Objectif : Mieux connaître le candidat, ses expériences, ses motivations, ses projets, ses rêves... L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité.

- **Entretien collectif**

Durée : 35 à 40 min. Jury : 2 professeurs.

En compagnie de 8 à 10 candidats, vous débattrez d'une problématique commune qui vous sera proposée par le jury.

Objectif : Évaluer la capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit et de force de proposition du candidat au sein d'un groupe qu'il ne connaît pas.

ESC Rennes School of Business



managing diversity

- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Il se conduit à partir du CV type que le candidat aura rempli au préalable. Il prend la forme d'une discussion ouverte.

- **Objectif de l'épreuve**

Comprendre qui est le candidat, quels sont ses expériences, ses projets. L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité. Pas de sujet de culture générale à préparer.

- **Composition du jury**

Le jury est constitué de deux personnes: un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Tours-Poitiers (ESEM)



Entretien individuel : Préparation 30 min. Durée 30 min se décomposant comme suit :

- Exposé : 5 à 10 min à partir d'un thème ou d'une citation (au choix) ;
- Questions sur le sujet exposé : 5 à 10 min ;

- Entretien avec le jury à partir d'un mini CV préalablement rempli par le candidat, lui permettant de présenter ses différentes expériences et d'orienter le jury sur des sujets qui lui tiennent à cœur.

- **Objectif de l'épreuve** : l'objectif est de mieux connaître les candidats et de cerner leur motivation à intégrer l'ESC Tours-Poitiers. Le jury cherche à évaluer leur aisance relationnelle, leur précision, leur rigueur, leur capacité d'analyse, leur ouverture d'esprit et leur aptitude à s'investir dans différents types de projets. L'école ne cherche pas des profils stéréotypés mais des étudiant(e)s à vrai potentiel.

- **Composition du jury** : il se compose de deux ou trois personnes: un cadre ou professeur de l'ESC Tours-Poitiers et un ou deux représentants du monde de l'entreprise.

IECS - Ecole de management de Strasbourg



- **Entretien individuel**

Durée: 45 minutes (préparation 15 minutes).

Le candidat expose le sujet choisi (parmi deux) pendant 10 minutes. S'ensuit l'entretien proprement dit, qui se déroule sous la forme d'une interview à partir du CV rempli préalablement par le candidat.

- **Objectif de l'épreuve**

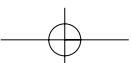
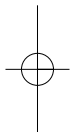
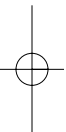
Déterminer le potentiel de l'étudiant à exercer de futures responsabilités en entreprise. Le jury apprécie aussi son goût pour l'international, son ouverture d'esprit, sa personnalité, la cohérence de son discours et sa motivation pour ce type d'études.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de trois personnes: un professeur ou responsable de l'École, un professeur en BTS/DUT et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ÉCOLE

À CHAQUE ÉCOLE SON ENTRETIEN



Les écoles Passerelle ESC se présentent

CERAM Sophia Antipolis	p. 328
Ecole de Management de Normandie	p. 330
ESC Amiens-Picardie	p. 332
ESC Clermont	p. 334
ESC Dijon	p. 336
ESC Grenoble	p. 338
ESC Lille	p. 340
ESC Montpellier	p. 342
ESC Pau	p. 344
ESC Rennes School of Business	p. 346
ESC Tours-Poitiers (ESCEM)	p. 348
IECS Strasbourg	p. 350

CERAM Sophia Antipolis
European School of Business

BP 085
06902 Sophia-Antipolis Cedex
Tél. : 0820 424 444 (0,12 €/min)
Fax : +33 (0)4 93 65 45 24
E-mail : info-esc@ceram.fr
Internet : www.ceram.fr

CERAM Sophia Antipolis

European School of Business

L'école

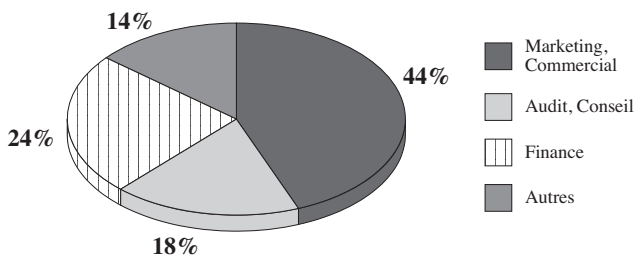
Date de création : 1963
Statut : Établissement consulaire
Visa et labels : Diplôme Bac+5 visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. École habilitée à délivrer le grade de Master. Membre du SAI (Service des Admissions Internationales) créé par la CCI Paris avec HEC, ESCP-EAP, EM Lyon. Membre fondateur du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, membre de l'EFMD et membre de l'AACSB.

Dir. Enseignement Supérieur : Alain Van Bockstaël
Directeur Délégué : Alice Guilhon
Responsable concours : Bernadette Dalmasso-Lani

En pratique

Scolarité : 7 400 €/an pour l'année universitaire 2007/2008
Financement : Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires à taux préférentiels ; apprentissage : frais de scolarité payés par l'entreprise et étudiant rémunéré.
Apprentissage : Frais de scolarité payés par l'entreprise et étudiant rémunéré
Logement : Fichier de l'école + Résidence Campus
+ Résidences universitaires
Assoc. des diplômés : Contact au CERAM : Annette Dulac
Tél. : 0493 65 45 57

Les diplômés par fonctions



International

- 67 accords d'échange sur l'ensemble des continents.
- Possibilité, en 2^e année, de choisir le programme « International Master » délivré en anglais et impliquant une expérience académique ou professionnelle à l'étranger puis, en 3^e année, suivre un Master of Science (programme international – voir liste plus bas) ou une majeure en anglais.
- Membre du Réseau Doctoral Européen en Knowledge Management EUDOKMA.
- 400 étudiants étrangers sur le campus de 40 nationalités différentes.
- 30 % des professeurs de nationalité étrangère.

Apprentissage

Depuis plus de 10 ans, le CERAM Sophia Antipolis offre à ses étudiants la possibilité d'effectuer un apprentissage pendant leur parcours. Directement lié au tissu économique de la Région PACA, c'est l'un des plus grands centres de formation d'apprentis (CFA) de grade Master.

L'apprentissage est une remarquable formule d'alternance entre École et Entreprise. Il permet à l'étudiant d'accentuer son expérience et facilite son insertion professionnelle.

Spécificités

- 12 majeures de spécialisation en 3^e année : Finance de Marché / Finance d'Entreprise / Audit & Expertise / GRH & conduite du changement / Entreprendre et Innover / Global Management & European Business / Conseil en Systèmes d'Information / Marketing Grande Consommation / Management du Service / Marketing et Management de Projet / Recherche / Banque Finance.
- 40 options de parcours.
- Choix d'un cours sur trois dès la 1^{re} année.
- Choix de parcours optionnel (préparation au L2 de Droit, au DECF...).
- Méthode LINK d'accompagnement au développement personnel des étudiants.
- Utilisation des nouvelles technologies éducatives (plateforme e-learning, campus virtuel, cours en e-learning).
- Un incubateur étudiant pour les projets de création et d'innovation.

Les stages :

- 1^{re} année (ESC1) : 3 mois minimum de mai à fin août.
- 2^e année (MIM 1) : de 6 à 8 mois de janvier à fin août.
- 3^e année (MIM 2) : stage de pré-embauche 6 mois d'avril à septembre.

Année en Entreprise possible entre la 2^e et la 3^e année sous forme de stage ou CDD.

L'école est située à Sophia Antipolis, premier parc européen d'entreprises innovantes.

3^{es} cycles

Masters of Science – Programmes en langue anglaise

- International Business
- International Finance
- International Marketing
- International Project Management
- Logistics and Supply Chain Management
- Strategic Tourism Management

Mastères (MS) Spécialisés – Label de la Conférence des Grandes Écoles

- Finance de Marchés, Innovations et Technologies
- Ingénierie et Gestion Internationale de Patrimoine
- Intelligence Economique et Knowledge Management
- Management Stratégique du Développement Durable
- Ressources Humaines et Changement Social
- Qualité et Certification dans les Industries de Santé



Ecole de Management de Normandie

Groupe Ecole de Management de Normandie

Campus du Havre
30, rue de Richelieu
76087 Le Havre Cedex
Tél. : 02 32 92 59 99 – Fax : 02 35 42 11 16

Campus de Caen
9, rue Claude Bloch
14052 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 46 78 78 – Fax : 02 31 43 81 01
passerelle@ecole-management-normandie.fr
www.ecole-management-normandie.fr

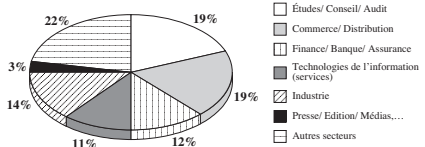
L'école

Date de création:	1871
Statut:	Établissement consulaire
Visa et labels:	Diplôme visé par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche. Grade de Master. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles et des réseaux internationaux EFMD, AACSB et EMBS.
Dir. Général du groupe:	Jean-Guy Bernard
Directeur Académique:	Didier Chabaud
Responsable concours:	Roger Soulieux

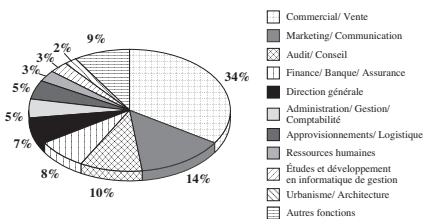
En pratique

Scolarité:	6 200 € (année 1 : niveau Bachelor) 6 600 € (années 2 et 3 : Master 1 et Master 2)
Financement:	Bourses de l'Enseignement Supérieur, prêts d'honneur de l'Éducation Nationale, bourses des Régions, Conseils Généraux et Villes dont sont issus les élèves, bourses Socrates-Erasmus, FACE, CROUS, fonds de solidarité géré par l'Ecole et les CCI de Caen et du Havre dans certains cas particuliers, prêts bancaires à taux préférentiels, filière apprentissage : frais de scolarité pris en charge par l'entreprise.
Logement:	Cité universitaire, logements privés à proximité de l'école (fichier à disposition des étudiants)
Association des anciens:	Réseau de 8 000 diplômés 30 rue de Richelieu – 76087 Le Havre Cedex Tél : 02 35 41 16 03 - Fax : 02 35 42 11 16 E-mail : diplomes@ecole-management-normandie.fr Annuaire des diplômés : oui

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



- 76 % des étudiants ont signé un contrat de travail moins de 2 mois après la sortie de l'Ecole.
- Salaire brut moyen annuel : 32 500 €.

*Selon l'enquête 2006 sur l'insertion professionnelle des Jeunes Diplômés 2005.

International

- 105 universités partenaires dans 28 pays
- 51 doubles diplômes ou diplômes communs :
 - Master, MBA, Magister, Licenciatura, Maestria... en Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Espagne, Honduras, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède, USA
 - EMBS (European Master of Business Sciences) : Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni
- 170 étudiants étrangers à l'Ecole en 2006
- 100 % des étudiants de l'Ecole ont une expérience à l'étranger durant leur cursus (stage, mission, séjour d'études, double-diplôme)
- 36 professeurs visitants par an à l'Ecole
- Stages à l'étranger : Tous les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger au choix de l'étudiant
 - 1 stage d'un mois minimum (en fin de 1^{re} année - niveau Bachelor)
 - 1 stage de 3 mois minimum (en fin de 2^e année - Master 1)
 - 1 stage de 6 à 12 mois (dans le cadre de l'année optionnelle située entre les années de Master 1 et Master 2)
 - 1 stage de 3 mois minimum (en fin de 3^e année - Master 2)

Apprentissage

- Possibilité de suivre la filière apprentissage en 2^e et 3^e année du cursus.
- Durée : 2 ans. Rythme alternant cours à l'Ecole (4 x 9 semaines répartis autour de 4 grands thèmes : marketing, finance, management, management stratégique) et périodes en entreprise (4 x 17 semaines, soit un total de 68 semaines, congés payés inclus).
- L'étudiant apprenti est rémunéré par son entreprise d'accueil et exonéré des frais de scolarité pendant 2 ans qui sont pris en charge par l'entreprise.
- 60 % des apprentis sont recrutés par leur entreprise d'accueil.
- 30 places par an sont ouvertes dans cette filière (campus de Caen).

Spécificités

Le nouveau programme Master de l'Ecole de Management de Normandie permet aux étudiants d'accéder à un programme d'excellence reposant sur une pédagogie résolument fondée sur l'ouverture : **internationale, culturelle, professionnelle...** Afin de former des esprits ouverts pour progresser, s'épanouir et se réaliser. La **pédagogie des missions** HEC Entrepreneurs (immersion répétée en entreprise en situation professionnelle concrète), la **pédagogie de la mobilité** (international et multiculturel) et la **pédagogie du comportement** (développement du savoir-être), constituent les principes fondamentaux du programme et favorisent chez les étudiants l'émergence de comportements socialement actifs. Acteur dans la construction de son parcours, chacun développe ainsi son potentiel, son employabilité et acquiert les valeurs et les compétences nécessaires pour s'adapter, tant sur le plan personnel que professionnel, à l'échelle des cultures et des modes de vies de la planète.

Cycle de formation à la gestion : 1^{re} année (niveau Bachelor)

- Acquisition des fondamentaux de la gestion et connaissance des langues et cultures étrangères.
- Réalisation de 2 missions et d'un stage en entreprise.
- Projets associatifs tutorés et intégrés au dispositif de formation.

Cycle de formation au management : 2^e année (Master 1) et 3^e année (Master 2)

- **Master 1** : appropriation des connaissances managériales dans un environnement multiculturel avec près d'un tiers des cours de gestion enseignés en anglais, une mission de 6 semaines et un stage en entreprise.
- **Master 2** : année de la professionnalisation fondée sur 13 parcours personnalisés au choix : généraliste (Entrepreneurs), spécialisés par grands types de fonctions (Audit-Finance, Finance Internationale, Marketing-Vente, Marketing et Négociation Internationale, Supply Chain & Logistics Management*, Logistique Opérationnelle) ou de métiers (Tourism Management*, International Events Management*, Prévention des Risques Technologiques et Fiabilité des Organisations, Management du Développement Territorial) ou encore international avec possibilité d'année de double-diplôme chez un partenaire universitaire étranger.
- **Filière apprentissage** (Master 1 et 2) : alternance pendant 2 ans de périodes de formation à l'Ecole et en entreprise.
- **Année optionnelle** (entre Master 1 et 2) : année de stage en entreprise (en France ou à l'étranger) ou année d'études universitaires à l'étranger ou combinaison de ces 2 types d'expériences.

* Enseignements 100 % en anglais.

3^{es} cycles

- 3^e cycle en Logistique Globale et Transports Internationaux (Le Havre)
- MSc in Supply Chain & Logistics Management (Le Havre)*
- Master (MA/MSc) in Tourism Management (Deauville)*
- Master in International Events Management (Deauville)*
- Mastère Spécialisé Entrepreneurs (Le Havre)
- Mastère Spécialisé Management du Développement Territorial (Caen)
- Mastère Spécialisé Prévention des Risques Technologiques et Fiabilité des Organisations (Cherbourg)

(*programmes 100% en anglais)



ESC Amiens Picardie

École Supérieure de Commerce
d'Amiens Picardie

18, place Saint-Michel
80038 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 82 23 00
Fax : 03 22 82 23 01

E-mail :
melanie.bontant@supco-amiens.fr
Internet : www.supco-amiens.fr

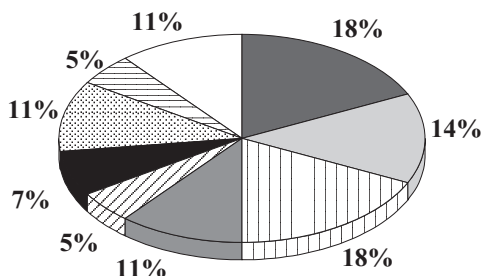
L'école

Date de création:	1942
Statut:	Association loi 1901
Visa et labels:	Diplôme reconnu et visé par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Visa renouvelé pour 6 ans le 19 août 2004. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et de l'European Foundation for Management Development. Grade de master.
Dir. du Groupe:	Jean-Louis Mutte
Directeur ESC:	Roger Davis
Relations entreprises:	Georges Pouzot
Responsable concours:	Mélanie Bontant
Resp. communication:	Hélène Guillamot

En pratique

Scolarité:	6 450 €/an
Financement:	Bourses d'État, bourses départementales, prêts d'honneur, fonds de solidarité du groupe Sup de Co, prêts bancaires
Logement:	Service logement de l'ESC
Assoc. des diplômés:	www.anciens-escamiens.com

Les diplômés par fonctions



- Finance, banque, assurance
- Commerce, distribution
- Technologies, informatique (services)
- Industrie automobile, aéronautique, navale et ferroviaire
- ▨ Industries chimiques et pharmaceutiques
- Études, conseil, audit
- ▨ Industrie agroalimentaire
- ▨ Presse, média, édition
- Autres industries

International

- **Plus de 250 universités partenaires dans 25 pays, programmes Socrates, réseaux Isep et Crepuq**
- **Les nouveaux diplômés internationaux :**
 - FhW Trier, Allemagne
 - Dublin Institute of Technology, Irlande (e-commerce and marketing)
 - Dublin Institute of Technology, Irlande (management)
 - Fundensem Alicante, Espagne
 - Aston Business School, Grande Bretagne
 - Anglia Polytechnic University, Grande Bretagne (international business)
 - Anglia Polytechnic University, Grande Bretagne (business administration)
 - University of the West England, Bristol, Grande Bretagne
 - Université de Moncton, Canada
 - Université de Laval, Canada
 - Instituto tecnologico y de Estudios Superiores de Monterrey, Mexique
 - University of Ballarat, Australie
- **Stages à l'étranger 2006 :**
30 %, **Durée :** 4 à 6 mois en moyenne

Apprentissage

Au niveau de la 3^e année, chaque étudiant peut choisir le statut d'apprenti : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise.

Les étudiants de 2^e année peuvent aussi choisir ce statut, sous réserve de trouver une entreprise qui accepte le rythme proposé par l'ESC Amiens pour cette partie de la scolarité.

Le taux de placement est de 100 % en moins de 3 mois.

Spécificités

Ce qui nous différencie des autres grandes écoles de commerce :

- Le taux et le niveau de placement exceptionnels des jeunes diplômés, validé par les DRH.
- La qualité du réseau des anciens élèves (4 300 anciens élèves depuis 1942) et leur implication dans la vie de l'école.
- La diversité des partenaires internationaux : 250 universités réparties dans le monde entier.
- L'accent mis sur le développement des qualités de Comportements Professionnels : exportation des expériences vécues sur le terrain, évaluations régulières effectuées par des professionnels.
- La place accordée à la culture générale et à l'intervention d'artistes.
- Le cadre d'étude, l'école est située dans l'ancien évêché d'Amiens, adossé à la cathédrale, en centre-ville et au cœur d'un parc historique.
- La coopération avec l'Université Picardie Jules Verne : DESS en fin de 3^e année, maîtrise en fin de 2^e année.
- L'implication de l'environnement économique et régional : intervention de toutes les CCI de la région Picardie, du MEDEF et de la CGPME au sein du conseil d'administration.
- La structure du financement : 30 % des ressources proviennent des collectivités régionales sous forme de subventions, 30 % des entreprises et 40 % seulement des frais de scolarité.
- L'utilisation des moyens informatiques : 270 ordinateurs en réseau accessibles en libre-service permanent et collection de supports d'enseignement multimédia, l'ensemble des bâtiments équipé de bornes Wifi ainsi que la technologie SAS.

Les projets en cours pour l'année 2006 :

- Le Groupe Sup de Co Amiens Picardie poursuit le processus de certification conjointement avec celui de la certification ISO 9001 visant de cette manière à répondre tant aux attentes du monde académique qu'à celles des entreprises.
- Mise en œuvre d'une filière de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration (International Resort and Tourism Management), en partenariat avec ESHOTEL et le groupe Accor.
- Ouverture de la seconde année en apprentissage.
- Le « passeport lycéen » : il s'agit d'une opération menée conjointement avec les lycées de la Région Picardie en vue de détecter et d'accompagner dès la classe de première les élèves de milieu défavorisé ayant le potentiel de poursuivre des études supérieures mais qui pour diverses raisons y renonceraient. Ces lycéens feront l'objet d'un soutien continu auquel les étudiants de l'ESC contribueront.
- Création de la filière d'excellence avec Science Politique.

3^{es} cycles

- **Mastère Ingénierie des affaires internationales**, avec l'ESIEE
- **DESS « Communication et techniques des échanges internationaux »**, en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne
- **Programmes de formation continue** proposés par le département « Formation tout au long de la vie »
- **Programme de consolidation du Projet Professionnel**, ouvert aux titulaires d'une maîtrise ou d'un DEA



ESC Clermont

École Supérieure de Commerce
de Clermont

4, boulevard Trudaine
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 98 24 24
Fax : 04 73 98 24 49
E-mail : info@esc-clermont.fr
Internet : www.esc-clermont.fr

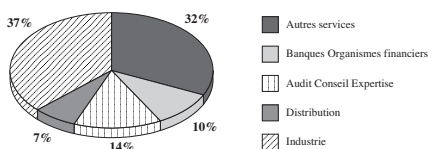
L'école

Date de création :	1919
Statut :	Établissement géré par la CCI de Clermont-Issoire
Visa et labels :	Accréditée AACSB. Diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, habilitée à délivrer le grade Master. Membre du Chapitre de la Conférence des Grandes Écoles, EFMD, AACSB, CLADEA, Nibes. Membre fondateur du réseau EMBS (European Master in Business Sciences)
Dir. du Groupe :	Andrés Atenza
Dir. Bachelor :	Olivier Léon
Responsable concours :	Nicole Le Cann

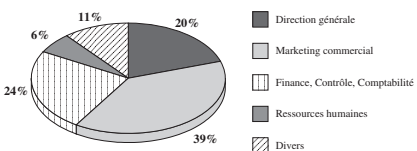
En pratique

Scolarité :	6500 €/an
Financement :	Bourses d'État, exonération partielle de droits, monitorat, prêts bancaires à taux préférentiels
Logement :	Mise à disposition d'adresses, relations privilégiées avec certains propriétaires et agences
Assoc. des anciens :	Président : Jean-Marc Picandet. L'association édite un annuaire des 6 640 diplômés en activité.

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords internationaux:**
 - 84 partenaires
- **52 pays concernés**
- **Doubles diplômes ou diplômes communs:**
 - Master franco-chinois en partenariat avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
 - 9 universités aux États-Unis pour les MBA et MSc
 - MBA en Espagne, Pologne
 - MS en Grande-Bretagne
 - Maestria au Mexique
 - 13 universités pour l'EMBS
- **150 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger:**

Tous les élèves doivent effectuer un séjour de 6 mois.

Apprentissage

75 élèves en 3^e année.

Spécificités

Une valeur sûre reconnue

10^e Grande École française accréditée AACSB

La force d'une grande École

6 400 diplômés présents dans 52 pays.

Au moins 9 parcours possibles vers des spécialisations en phase avec les attentes des entreprises

Innovier pour progresser

Développement de nouveaux enseignements en management des entreprises culturelles, management du développement durable, marketing automobile, marketing agroalimentaire. Création d'un Master franco-chinois, en partenariat avec l'Université Blaise Pascal, ouvert aux élèves de 2^e et 3^e année et d'une filière Expertise Comptable Commissariat aux Comptes.

La formation internationale

Tous les élèves effectuent un séjour d'au moins 6 mois à l'étranger sous la forme de stage d'étude et missions pour des entreprises « Opérations Ambassadeurs », année en entreprise, double diplôme, séjour d'étude. Ils disposent d'un choix très large de possibilités : 84 partenaires répartis dans 52 pays, 22 partenaires délivrant des doubles diplômes : MBA, MSc, EMBS, Maestria. À Clermont les élèves peuvent suivre le programme « ESC All in English », filière management totalement en anglais.

De nouveaux partenaires

Après le Venezuela, Slovaquie, Indonésie en 2005, des universités brésilienne, indienne, chilienne et vietnamienne ont signé des accords de coopération avec l'École.

Dans une ville qui bouge

45 000 étudiants. Dixième ville française au classement de *L'Express*, (dynamisme économique, offre culturelle et cadre de vie), cinquième ville sportive.

3^{es} cycles

Mastères et Masters of Science:

- Ingénierie d'affaires et de projets internationaux *
- Ingénierie du commerce international *
- Stratégie et management des technologies de l'information*
- Management européen des ressources humaines
- Management des partenariats industriels et de la sous-traitance
- Finance and Auditing
- Customer Relations
- European Business

* Également enseigné en anglais.

GROUPE
ESC DIJON BOURGOGNE
 BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS DIJON PARIS
 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON

ESC Dijon

École Supérieure de Commerce
 de Dijon

29, rue Sambin – BP 50608

21006 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 59 00

Fax : 03 80 72 59 99

E-mail : escdijon@escdijon.com

Internet : www.escdijon.eu

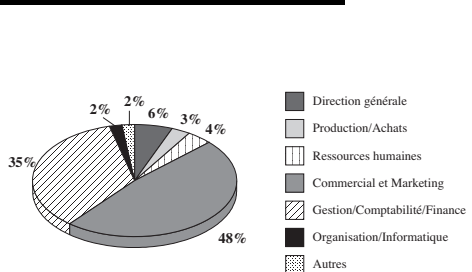
L'école

Date de création :	1899
Statut :	Établissement consulaire
Visa et labels :	Diplôme visé. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, de la FNEGE et de l'EFMD. École habilitée à délivrer le grade de Master.
Dir. du Groupe :	Stéphan Bourcieu
Dir. académique :	Patrick Scotti
Dir. développement :	Isabelle Demay
Dir. du programme ESC et du concours :	Aleth Montuelle

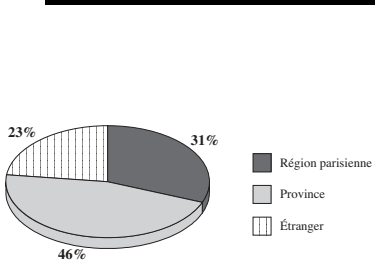
En pratique

Scolarité :	1 ^{re} année : 6 300 € ; 2 ^e année : 6 900 € ; 3 ^e année : 6 900 € (année scolaire de référence 2006-2007)
Financement :	Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires étudiants à taux préférentiels, fonds de solidarité
Logement :	Cité universitaire, logements en centre-ville (Fichier logement à disposition des élèves)
Assoc. des anciens :	Réseau de plus de 5 800 diplômés en activité Président : David Sullo Secrétaire générale : Agnès Masson Tél. : 03 80 72 59 92 – Fax : 03 80 72 59 99

Les diplômés par fonctions



Les diplômés par régions



Enquête janvier 2006 « Insertion des jeunes diplômés ».

International

- 100 universités partenaires dans 33 pays
- 28 Doubles diplômes
 - Australie
 - Canada
 - Allemagne
 - Mexique
 - Espagne
 - Suède
 - USA
- Environ 140 étudiants étrangers dans l'école
- Séjours à l'étranger:
Les élèves qui ne choisissent pas la filière double diplôme effectuent, au cours de la 2^e année, un semestre d'études à l'étranger, dans une de nos universités partenaires et peuvent effectuer un stage à l'étranger (sans frais de scolarité supplémentaires).

Apprentissage

Possibilité de poursuivre ses études à partir du second semestre de 2^e année sous contrat d'apprentissage.

Les « apprentis » suivent une scolarité identique à leurs camarades et obtiennent le même diplôme tout en étant salariés d'une entreprise qui prend en charge leurs frais de scolarité et leur verse une rémunération.

Spécificités

« La vocation de l'ESC Dijon est d'aider ses élèves à trouver ce qui va les passionner et à atteindre l'excellence professionnelle dans cette voie. »

Idéalement située à 90 minutes de Paris (16 liaisons TGV par jour), l'ESC Dijon dispose d'un cursus réparti sur 3 à 4 ans et ouvre à chaque élève la possibilité de choisir parmi plus de 50 parcours possibles combinant formations, stages, séjours à l'étranger, double diplôme, expériences associatives, apprentissage et année césure. Et de changer en cours de route... une ou plusieurs fois.

Nos points forts :

- L'ouverture sociale : l'école offre un programme unique de formation à l'engagement citoyen reconnu par la HALDE (Haute Autorité pour la Lutte contre la Discrimination et pour l'égalité). Chaque élève donne 48 h par an à la Société (Samu social, soutien scolaire, chartes de la diversité, etc.)
- L'ouverture internationale avec trois filières double diplôme permettant d'obtenir en 3^e année un MBA, MA, MSc, Diplom-Kaufmann, Maestria ou Licenciatura, un séjour à l'étranger, les cours de gestion assurés dans 4 langues. Chaque élève peut choisir sa destination.
- La pédagogie innovante : une originalité à l'ESC Dijon, le parcours associatif qui permet d'allier vie associative et vie académique.

3^{es} cycles

Mastères spécialisés :

- Management de l'industrie pharmaceutique
- Commerce international des vins et spiritueux
- Management des entreprises culturelles
- Marketing Alimentation Santé
- Communication Financière Internationale

Master of science :

- European Business Administration



ESC Grenoble

École Supérieure de Commerce de Grenoble

(dépend de Grenoble École de Management)

12, rue Pierre Sémard

BP 127

38003 Grenoble Cedex 01

Tél. : 04 76 70 60 13

Fax : 04 76 70 60 99

E-mail : info@esc-grenoble.com

Internet : www.esc-grenoble.com

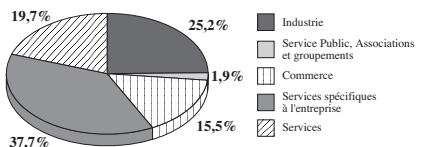
L'école

Date de création :	1984
Statut :	Établissement consulaire (Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble)
Visa et labels :	Diplôme visé – grade Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et du Chapitre des Écoles de Management. Accrédité EQUIS, AACSB et AMBA.
Dir. Grenoble École de Management :	Thierry Grange
Dir. de la Pédagogie et de la Recherche :	Loïck Roche
Dir. de l'École :	Jean-François Fiorina
Resp. du concours :	Martine Favre-Nicolin

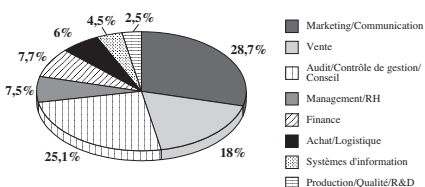
En pratique

Droits de scolarité :	1 ^{re} année : 6 890 €, 2 ^e /3 ^e année : 7 370 €
Financement :	Financement possible par contrat d'apprentissage/alternance (2 ^e /3 ^e année); mensualisation du règlement ; exonérations; prêts d'honneur pour boursiers de l'enseignement supérieur ou pour toute situation exceptionnelle; bourses stages en PME/PMI; bourses pour l'étranger; jobs étudiants...
Logement :	Logements étudiants à proximité

Les diplômés par secteurs d'activités



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords d'échanges avec 116 universités partenaires dont la majorité bénéficie d'accréditation(s) internationale(s) réparties dans 28 pays. Possibilités de double diplôme: MBA, MSc, Diplom Kaufmann**
- **Le Global Manager Program: 100 % des étudiants partent à l'étranger.**
Quatre options au choix:
 - un séjour classique d'un an ou d'un semestre dans l'une des meilleures universités internationales
 - un stage de 3 à 12 mois dans une entreprise basée à l'international
 - une année de césure pour un projet professionnel ou humanitaire
 - un séminaire intensif de 6 à 8 semaines dans une université aux États-Unis, Allemagne ou Australie
- **Possibilité de suivre le programme ESC entièrement en anglais en 1^{re} et 2^e année (BIB et MIB)**
- **Plus de 79 nationalités présentes au sein de l'institution**
- **Parcours Tour du Monde :** 2 années consacrées à la préparation et à la réalisation d'un Tour du Monde autour d'une thématique précise

Alternance

- En 2^e année et/ou 3^e année
- 56 % des étudiants sont en alternance ou en apprentissage
- Rythme: 1 semaine École/ 2 semaines entreprise (+ autres possibilités)
- Rémunération et/ou exonération des frais de scolarité

Spécificités

Tout en conservant un enseignement généraliste, l'ESC Grenoble a acquis une véritable expertise en Management Technologique et Innovation qui lui permet de former des futurs cadres dotés d'une culture de l'initiative et d'un esprit entrepreneurial, capables d'anticiper les changements et de mener des projets transversaux dès leur entrée dans l'entreprise.

L'investissement massif et continu dans le Management Technologique et l'innovation pédagogique lui ont permis d'être reconnue pour son excellence académique par ses pairs qui l'ont accréditée EQUIS, AACSB et AMBA. Elle est aujourd'hui l'une des rares écoles mondiales à posséder cette triple accréditation.

Le développement d'une stratégie internationale avec près d'une centaine d'universités partenaires et l'installation de ses programmes sur 11 sites, de Grenoble à Moscou, donnent à ses élèves une ouverture internationale très appréciée par les entreprises qui les recrutent et qui soutiennent l'École par l'offre de projets de fin d'études à l'étranger. L'École propose également le Global Manager Program qui permet à tous les étudiants de l'ESC Grenoble de partir à l'international.

Toutes ces méthodes d'accès aux principes du management, aussi distinctes qu'originales, sont intégrées dans la pédagogie différenciée dont l'objectif est de permettre à l'étudiant de construire son propre parcours en fonction de ses aspirations et de la réalité professionnelle. Véritable accélérateur du processus personnel d'apprentissage, la pédagogie différenciée s'appuie sur une organisation rigoureuse.

Le projet professionnel de chaque étudiant est formalisé par une équipe dédiée au Développement Personnel pour concevoir le parcours de formation qui correspond à ses ambitions. Un département entier, le Département des Enseignements Appliqués (DEA), s'attache à valoriser toutes les expériences hors salle de classe qui sont désormais intégrées au cursus: création d'entreprise, 23 associations, alternance en entreprise, apprentissage, année de césure, projet personnel national ou international...

La pédagogie différenciée est bel et bien en marche pour offrir aux étudiants des degrés d'expertise modulables. Avec, comme possibilité ultime, l'obtention d'un double diplôme: MBA, Mastère Spécialisé, Certificat de l'ENST Bretagne...

3^{es} cycles

Un MBA full-time et part-time avec huit spécialisations:

• Business Intelligence • Technology Management • Global Management • Management Consulting • Managing the Digital Enterprise • Project Management • Finance • International Accounting and Auditing

8 Mastères Spécialisés: • Management Technologique • SI et Management • Management de projet décisionnel (en partenariat avec SAS) • Achats et Logistique Industrielle • Entrepreneurs (Label Pédagogie HEC) • Management des Entreprises de Biotechnologies (en partenariat avec l'Université Joseph Fourier de Grenoble) • Management et marketing des territoires (en partenariat avec le CNFPT) • Management des activités de services (en partenariat avec l'Académie Accor Services)



SCHOOL OF MANAGEMENT - LILLE AND PARIS

ESC Lille

École Supérieure de Commerce
de Lille – Lille/Paris

Campus de Lille: Av. Willy Brandt

59777 Eurallille

Tél.: 03 20 21 59 62 – Fax: 03 20 21 59 59

E-mail: infos@esc-lille.fr

Campus de Paris: Tour La Villette

6, rue Émile Reynaud – 75916 Paris cedex 19

Tél.: 01 53 56 36 60 – Fax: 01 53 56 36 61

E-mail: standard@esc-lille.fr

Internet: www.esc-lille.fr

et www.esc-lille.com

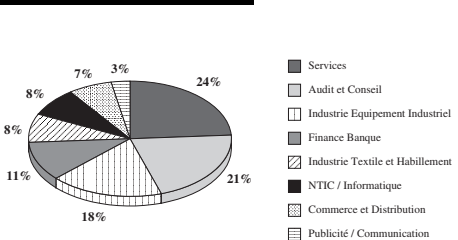
L'école

Date de création:	1892
Statut:	Association loi 1901, établissement privé reconnu par l'État
Visa et labels:	Accréditée EQUIS (février 2006), membre de la Conférence des Grandes Écoles, du Chapitre des Écoles de Management, de l'EFMD, AACSB et EIASM (European Institute for Advanced Studies in Management). Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation Nationale, Grade de Master.
Dir. du Groupe:	Jean-Pierre Raman
Directeur de l'école:	Henrik Lutzen
Responsable des études:	Carole Daniel
Responsable concours:	Jean-Luc Deherripon

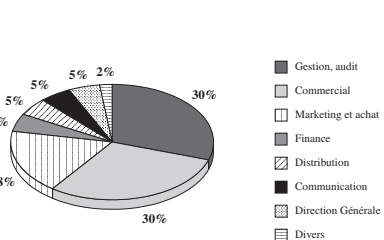
En pratique

Scolarité:	8 000 €/an ; 200 € l'année de césure
Financement:	Bourses d'État, bourses internes, monitorat, prêts bancaires, Apprentissage, Alternance
Logement:	Liste de chambres meublées ou studios disponible sur Internet. Service d'aide au logement en juillet et août 2007.
Assoc. des diplômés:	Président : Vincent Debels Internet: www.diplomes.esc-lille.fr

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- 60 accords internationaux
- 7 doubles diplômes possibles, 1 triple diplôme et 1 triple partenariat sont possibles à l'international.
- 55 professeurs internationaux visiteurs.
- 20% d'étudiants étrangers
- 130 étudiants d'ESC Lille en séjour d'études à l'étranger et 370 en stage à l'étranger (2005-2006).

Apprentissage

Apprentissage alternance (2^e et 3^e année)

- lundi, mardi et un mercredi par mois à l'école ;
- les autres jours en entreprise ;
- 72 étudiants en 2^e année ;
- 98 étudiants en 3^e année.

Spécificités

Fondé en 1892, le Groupe ESC Lille est une des plus anciennes écoles de commerce de France. Depuis 115 ans, elle se développe et innove en conservant son caractère chaleureux.

En 2006, ESC Lille a obtenu l'accréditation EQUIS et figure parmi les meilleurs Masters européens en Management dans le Palmarès du Financial Times. ESC Lille rejoint ainsi le club fermé des grandes écoles de commerce accréditées et reconnues sur la scène internationale.

ESC Lille, qui compte aujourd'hui 2 700 étudiants est implantée sur deux campus ultramodernes situés au cœur des centres d'affaires de Lille Euraille et de Paris La Villette. Située en plein centre ville de Lille, ESC Lille est à moins de 2 heures de trois grandes capitales européennes (Paris : 1 heure ; Bruxelles : 35 min ; Londres : 1 h 30 min). Cette proximité et le dynamisme de la métropole de Lille (1,4 millions d'habitants) permettent aux étudiants d'y trouver un milieu professionnel riche d'emplois et de stages.

Dans le Programme Grande École, 20 filières permettent un cursus personnalisé de l'élève :

Dès la 1^{re} année :

- Le programme **fondamental**, à Lille et à Paris* ;
- Le programme **anglophone**, IMiM (International Master in Management)*, à Lille.

Dès la 2^e année :

- La filière **Expertise-Comptable** et Réviseur Luxembourgeois*, avec double diplôme Master Comptabilité, Contrôle, Audit, à Lille ;
- La filière **Droit des Affaires***, avec double diplôme Master Droit des Affaires, à Lille ;
- Le programme en **apprentissage**, à Lille ou à Paris* ;
- Le programme en **alternance**, à Lille ou à Paris* ;
- L'année de **césure** en France ou à l'étranger ;
- Le programme **franco-allemand** de l'Université Franco-Allemande (UFA) ;
- Le programme **franco-allemand-russe** soutenu par l'UFA, avec double diplôme de la Hochschule für Technik und Wirtschaft (Dresden) et triple diplôme de Plekhanov University (Moscou), à Lille, Dresde et Moscou (en russe ou en anglais) ;
- Le programme en formation continue, à Lille ou à Paris

En 3^e année, à Lille :

- Le Programme en **Management de Production avec la FH Reutlingen** (Allemagne), double diplôme ;
- Les filières **Recherche** en Finance, Marketing, Ressources Humaines, ou Management de Programmes et Projets (doubles diplômes) ;
- Choix parmi 19 Majeures (options de spécialisation).

* Avec stages et séjours à l'étranger, dans l'une de nos 60 universités partenaires étrangères.

MBA, PhD, Mastères (MS) spécialisés, Mastères MSc et 3^{es} cycles

Le MBA, le PhD, les 13 Mastères (MS) Spécialisés et les 3 Mastères MSc offrent aux étudiants français et étrangers ainsi qu'aux cadres et responsables d'entreprise le diplôme spécialisé le mieux adapté à leur projet professionnel et à leur développement de carrière.

PhD – Doctoral Programme in Strategy, Programme and Project. Programme anglophone. Campus de Lille.

MBA in Strategy, Programme and Project. Programme anglophone. Campus de Paris.

13 Mastères (MS) Spécialisés :

- **MS Analyse Financière Internationale** – avec préparation au Chartered Financial Analyst (CFA®). Campus de Paris
- **MS Audit, Contrôle de Gestion et Systèmes d'Information / Auditing, Management Accounting, and Information Systems.** Programme francophone (campus de Lille) ; programme bilingue français-anglais et programme anglophone (campus de Paris)
- **MS Création d'Entreprise et Entrepreneuriat.** Formation organisée par ESC Lille, en partenariat avec l'Ecole Centrale de Lille et l'ENSAT – Campus de Lille
- **MS Finance et Gestion de Patrimoine** – Campus de Lille
- **MS Gestion Fiscale de l'Entreprise** – Campus de Lille
- **MS Gestion Industrielle – Cost Engineering** Programme bilingue français-anglais – Campus de Lille et Campus de Paris
- **MS Management de la Chaîne Logistique et Achats / Supply Chain Management and Purchasing.** Programme francophone et anglophone au campus de Lille
- **MS Management des Risques** – Campus de Paris
- **MS Management de Projets et Programmes / Project and Programme Management.** Programme francophone au campus de Lille et programme anglophone au campus de Paris
- **MS Marketing Direct et Commerce Electronique** – Campus de Lille
- **MS Marketing Management par la Qualité / Marketing and Quality Management** – Campus de Lille
- **MS Stratégie et Management de la Communication** – Campus de Lille
- **MS Management de la Propriété Intellectuelle et Stratégie d'Entreprise.** Mastère organisé en partenariat avec 8 autres grandes écoles d'ingénieurs de la région Nord – Pas-de-Calais.

3 Mastères MSc :

- **MSc Auditing, Management Accounting, and Information Systems.** Programme bilingue français-anglais et programme anglophone – Campus de Paris
- **MSc Supply Chain Management and Purchasing.** Programme anglophone – Campus de Lille
- **MSc Project and Programme Management.** Programme anglophone – Campus de Paris

1 double diplôme associé aux programmes postgraduate :

- **Master Aide à la Décision** organisé en partenariat avec l'Université du Littoral – Campus de Lille



ESC Montpellier

École Supérieure de Commerce
de Montpellier

2300, avenue des Moulins
34185 Montpellier Cedex 4
Tél. : 04 67 10 26 70
Fax : 04 67 40 56 50

E-mail :
concours@supco-montpellier.fr
Internet :
www.esc-montpellier.com

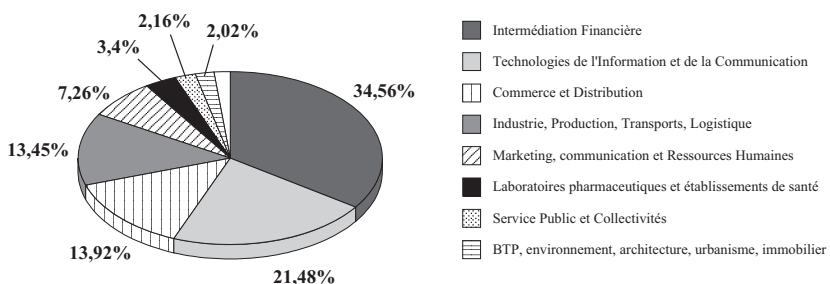
L'école

Date de création :	1897
Statut :	Établissement consulaire de la CCI de Montpellier
Visa et labels :	Diplôme visé par le ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Grade de Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Membre de l'AACSB – International Association to Advance Collegiate Schools of Business, Membre de l'EFMD – European Foundation for Management Development, Membre du CLADEA – Consejo latino americano de escuelas de administracion, Membre de l'IT&FA – International Trade and Finance Association, Membre de la CREPUQ – Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec, Membre de l'EAIE – European Association for International Education, Membre de l'Association Alexander Von Humboldt.
Dir. du Groupe :	Didier Jourdan
Dir. de l'école :	Didier Jourdan
Responsable concours :	Laurence Maire

En pratique

Scolarité :	6952 € (2006-2007). Sur les quatre années de scolarité, l'étudiant n'en acquitte que trois
Financement :	Prêts d'honneur délivrés par le Fonds social ESCM, bourses d'État, 9 bourses entreprise du mérite d'un montant de 2500 euros chacune, 5 bourses d'Excellence chacune équivalente aux droits de scolarité sur 3 ans, divers postes de monitorat (10 heures de travail hebdomadaire au service de l'ESCM), possibilité de suivre le cursus « Job alterné », prêts étudiants à taux préférentiels avec la Société Générale
Logement :	Résidences situées à proximité du campus, les offres de particuliers et d'agences immobilières sont mises à la disposition des étudiants par l'intermédiaire de l'Association Orientation Logement.
Assoc. des anciens :	Elle regroupe 8000 diplômés qui constituent ainsi un large réseau international. Contact: Sophie Buisine E-mail: diplomes@supco-montpellier.fr Internet: www.diplomes-escm.org

Les diplômés par secteurs d'activité



International

- **134 universités partenaires dans 33 pays**, dont 91 échanges diplômants
- **1 année d'échange académique obligatoire** en université partenaire en 2^e année
- **Cursus International Business** : permet de valider en dernière année un Master étranger dans une université partenaire
- **1 Master Chargé d'affaires internationales** en partenariat avec l'Université Montpellier II
- **Parcours CHINE** : possibilité de suivre le cursus, dès la deuxième année, dans une université prestigieuse de ce pays et de valider un Bachelor puis un Master chinois
- **Stages à l'étranger** : tous les stages du cursus peuvent être réalisés à l'étranger. En 2006, **380 étudiants** de l'ESCM ont été accueillis dans une entreprise étrangère (de 2 à 12 mois)
- **300 étudiants visitants** dans l'École
- **17 langues parlées sur le campus**

Apprentissage

L'ESC Montpellier propose aussi un cursus indépendant « ESC par l'apprentissage ». Le concours d'admission en 1^{re} année est un concours spécifique qui ouvre les portes de l'école à ceux qui ont suivi un Bac + 2 par la voie de l'alternance et autres Bac +2.

www.esc-montpellier.com/les_conditions_dadmission/lesc_en_alternance/

Spécificités

L'ESC Montpellier forme des cadres et entrepreneurs dotés d'une véritable culture internationale et de compétences opérationnelles qui répondent aux attentes des entreprises.

L'ouverture aux pratiques entrepreneuriales étrangères, la maîtrise des langues et des cultures sont les axes majeurs du programme de l'ESCM. Tous les étudiants réalisent leur 2^e année d'études dans l'une des 134 universités partenaires réparties dans 33 pays. Cette année permet outre la validation des études suivies, l'obtention dans la majorité des cas d'un diplôme étranger de niveau L. En fin de cursus, la spécialisation International Business permet aux étudiants d'effectuer leur dernière année à l'étranger et d'obtenir en sus du DESCAM un Master étranger.

Les projets et les missions en entreprise constituent un des fondements complémentaires de la pédagogie. L'étudiant multiplie les expériences professionnelles en France ou à l'étranger, dont une année complète en entreprise (3^e année d'études). Placées en dernière partie du cursus, les 28 spécialisations professionnelles permettent à chacun de s'orienter en fonction de ses compétences et de son profil personnel.

Depuis trois ans, plus de **80 % des étudiants** ont été recrutés avant même d'être diplômés.

L'ESC Montpellier propose **28 spécialisations professionnelles** :

- Commerce International des Vins
- Consultant en développement de logiciel ERP
- Contrôle de Gestion
- Création et Développement d'Entreprise
- Crédit Management et Gestion du Cycle Clients
- Ingénieur d'affaires en produits et services informatiques et télécommunication
- Management de projet en Net économie
- International Business ou International Trade with Asian Market (Chine)
- Management des Achats et de la Qualité
- Management des Compétences des Ressources humaines
- Management des ONG
- Marketing
- Métiers de la Banque
- Métiers du Conseil
- Négociation en environnement public
- Négociation vente
- Supply Chain management

Spécialisations en partenariat avec les Universités montpelliéraines, permettant d'obtenir, en sus du DESCAM, le Diplôme National de Master de Montpellier I, II et III :

- **Master AUDIT, CONTRÔLE, FINANCE**, Spécialité « Audit juridique, comptable et financier »
Spécialité « Management financier européen »
- **Master ORGANISATION STRATEGIQUE**, Spécialité « Management stratégique de la production »
- **Master SCIENCES DU MANAGEMENT**, Spécialité « Management des technologies, information & décision »
Spécialité « Marketing des technologies, information & décision »
Spécialité « Chargé d'affaires internationales »
Spécialité « Création d'entreprises & management des projets innovants »
Spécialité « Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques »
- **Master DROIT**, Spécialité « Droit des marchés sanitaires et des établissements de santé »
- **Master RECHERCHE SCIENCES DE GESTION**
- **Master RECHERCHE DROIT DU MARCHÉ**
Concurrence, distribution, consommation

3^{es} cycles

- **Executive MBA, Master of Business Administration** :
– En **Full Time**, sur 1 an pour se consacrer à temps plein à la formation (6 mois d'enseignements et 6 mois de projet de recherche). Formules disponibles : Executive MBA, Joint MBA avec l'Université de Birmingham (UK, accrédité AMBA) et Joint MBA avec la Fundesem Alicante (Espagne), MBA Trade with Asian Markets.
– En **Part Time** sous forme de 14 séminaires d'une semaine répartis sur 2 ans pour permettre au participant d'assurer la continuité de ses fonctions dans l'entreprise. **Disponible également en Joint MBA avec l'Université de Birmingham.**
- 11 Diplômes nationaux de Master en partenariat avec les Universités montpelliéraines



ESC Pau

École Supérieure de Commerce de Pau

3, rue Saint-John Perse

BP 7512

64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 92 64 64

Fax : 05 59 92 64 55

E-mail : info@esc-pau.fr

Internet : www.esc-pau.fr

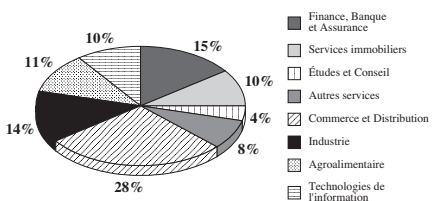
L'école

Date de création :	1969
Statut :	Établissement consulaire (CCI Pau Béarn)
Visa et labels :	Diplôme visé, grade de Master. Membre du Chapitre et de la Conférence des Grandes Écoles, de l'EFMD et de l'AACSB. Groupe certifié ISO 9001 version 2000
Dir. du Groupe :	Philippe Lafontaine
Dir. de l'école :	Jean-Pierre Lahille
Responsable concours :	Jean-Pierre Lahille

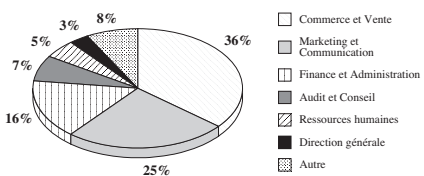
En pratique

Scolarité :	7 330 €/an
Financement :	Prêts bancaires sans caution solidaire, fonds de solidarité ESC Pau, bourses de l'Enseignement supérieur, apprentissage (frais de scolarité payés par l'entreprise, étudiant rémunéré)
Logement :	Fichier logement de l'école, cité universitaire, appartements, studios
Assoc. des anciens :	Président : Bertrand Dulon

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



* Promotion 2005.

International

- **40 accords internationaux dans 15 pays**
 - **Principaux doubles diplômes ou diplômes communs :**
 - School of Business of Stockholm University (Suède)
 - University of Delhi, New Delhi (Inde)
 - Ohio University Athens (US)
 - Kean university, New York (US)
 - Université Concordia Montréal (Canada)
 - Université des Sciences Appliquées de Munich (Allemagne)
 - Manipal School Bangalore (Inde)
 - Universidad de Deusto San Sebastian (Espagne)
 - Warwick University (Royaume-Uni)
 - Portobello College of Dublin (Irlande)
 - Università del Sacro Cuore, Milano (Italie)
 - Fundacao Getulio Vargas, Sao Paulo (Brésil)
 - TEC de Monterrey, Mexico (Mexique)
 - Universidad San Ignacio de Loyola Lima (Pérou)
 - **145 étudiants étrangers sur le Campus en 2006**
 - **Périodes obligatoires à l'étranger sur le Programme Grande École hors parcours apprentissage :**
 - Bachelor : 6 mois en Entreprise
 - MSc : 6 mois minimum en Entreprise ou en Université
- 100 % des étudiants inscrits dans le Programme Grande École ont une expérience minimale de 12 mois à l'étranger.

Apprentissage

- 120 contrats négociés chaque année
- 350 Entreprises adhérentes au CFA de l'ESC Pau
- Durée : 23 mois en phase MSc
- 65 % des apprentis embauchés dans leur entreprise d'accueil

Spécificités

L'ESC Pau, depuis 1994, fait partie des 2 premières écoles françaises avec l'ESSEC à avoir fait le pari de l'apprentissage. Cette expérience acquise au fil des ans nous a permis de définir, en tenant compte des derniers référentiels internationaux, quel devait être le profil du diplômé de demain.

Ce dernier se devra d'être un généraliste équilibré entre académique et professionnel, très solide sur les fondamentaux, capable de comprendre le contexte global de l'économie en intégrant bien sûr toutes les dimensions sociales et environnementales des pays émergents.

Pour ce faire, le Programme Grande École s'articule autour de 2 grandes phases :

Le cycle BACHELOR, d'une durée de 16 mois, qui est partagé entre l'acquisition des connaissances fondamentales (économie, gestion, finance, marketing, stratégie et management...) et le développement personnel et professionnel dans un univers interculturel par l'intermédiaire d'un stage obligatoire de 6 mois à l'étranger.

Le cycle MASTER, d'une durée minimale de 24 mois, est articulé en 4 semestres :

Le semestre 1, dédié à l'approfondissement des connaissances managériales, entrepreneuriales, culturelles et internationalisation des affaires

Le semestre 2, dédié aux filières de spécialisation :

- Corporate Finance
- Audit Conseil
- Marketing Stratégique
- Marketing Opérationnel
- International Entrepreneurship
- International Management and Network Building
- Économie et Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Les semestres 3 et 4, dédiés aux expériences internationales (obtention de doubles diplômes, semestres d'études dans différentes universités partenaires et/ou réalisation d'un stage en entreprise à l'étranger ou en France).

En plus du parcours traditionnel en cycle **MASTER**, le groupe ESC Pau propose les spécialisations suivantes :

- Le parcours en **Apprentissage** d'une durée de 23 mois qui s'effectue sur l'intégralité de la période MASTER. L'étudiant est apprenti dans le cadre du CFA du Groupe ESC Pau. Il effectue une mission de longue durée pour une entreprise (16 mois) en alternance avec les cours de l'École. L'entreprise prend en charge les frais de scolarité et l'étudiant perçoit un salaire équivalent à 70 % du SMIC en moyenne. Ce parcours est réservé aux étudiants ayant réalisé une excellente scolarité en BACHELOR ou au cours de la scolarité de validation du diplôme BAC+3/4.
- Le parcours **International Management Semester (IMS)** dont l'intégralité des cours est dispensé en anglais. Ce parcours permet aux étudiants qui intègrent cette filière de bénéficier de cours spécifiques et d'évoluer dans un univers multiculturel (présence d'étudiants péruviens mexicains, brésiliens, indiens et espagnols).
- Le parcours **International Business Apprenticeship (IBA)** d'une durée de 18 mois qui se définit comme l'apprentissage international. L'étudiant effectue une ou plusieurs missions à l'étranger pour le compte d'un Grand Groupe International dans au moins deux pays différents. Cette mission consistera à identifier dans chacun des pays les pratiques les plus innovantes dans le domaine concerné.

3^{es} cycles

- **Mastère Spécialisé** et DNM « Gestion des Entreprises Patrimoniales et Familiales » en partenariat avec l'Université de Bordeaux IV
- **Mastère Spécialisé « Audit Expertise »**
- 3^e cycle « **Audit Externe et Conseil** »
- **MBA de la School of Business of Stockholm University** : « Designing Business Models in an Emerging Economy »
- **Global MBA en association avec MATS School of Business & IT, Bangalore, India**



ESC Rennes
School of Business

2, rue Robert d'Arbrissel
CS 76522
35065 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 54 63 63
Fax : 02 99 33 08 24
E-mail : esc@esc-rennes.fr
Internet : www.esc-rennes.fr

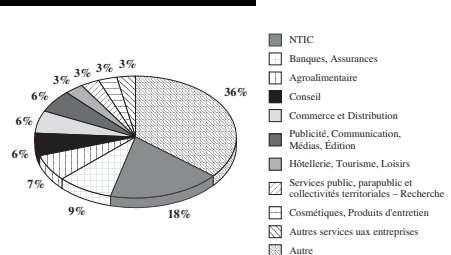
L'école

Date de création :	1990
Statut :	Association loi 1901
Visa et labels :	Double validation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie en France (Grade Master) et par l'Open University en Grande-Bretagne Membre de la Conférence des Grandes Écoles, du Chapitre des Écoles de Management 1 ^{re} École Supérieure de Commerce française à obtenir la certification ISO 9001 par l'AFAQ Label européen du supplément au diplôme.
Dir. du Groupe :	Olivier Aptel
Dir. du programme Sup de Co :	Laurence Fort-Rioche
Dir. de la Pédagogie et des programmes Open University :	Michael Ward
Dir. des programmes Postgraduate :	Alan Roberts
Dir. du développement international :	Laurence Lambert
Resp. Concours et Admissions :	Marie-Paule Jouin (marie-paule.jouin@esc-rennes.fr)

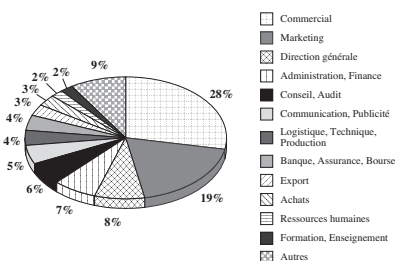
En pratique

Scolarité :	7 200 €/an (2007/08)
Financement :	Bourses d'Etat, bourses internes au mérite, monitorat, prêts bancaires, années en entreprise, stages rémunérés
Logement :	Mise à disposition d'un fichier d'adresses (www.esc-rennes.fr)
Assoc. des anciens :	2, rue Robert d'Arbrissel - CS 76522 - 35065 Rennes Cedex. Annuaire des anciens disponible
Président :	Bruno Picel (www.anciens-esc-rennes.com)

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **127 accords internationaux dans 32 pays (58 partenaires en Europe, 69 hors Europe):**
Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Chypre, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Finlande, Grèce, Hong-Kong, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Macau, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Suède, USA
- **Séjours académiques obligatoires à l'étranger (6 mois en 2^e année ou 1 an en 3^e année) dans l'une des 127 universités partenaires**
- **Appartenance à des réseaux :**
 - AACSB – American Assembly of Collegiate Schools of Business
 - EFMD: European Foundation for Management Development
 - NIBS: Membre fondateur, Network of International Business Schools (membre fondateur)
- **Open University**
 - Instance d'accréditation britannique
 - Une pédagogie anglo-saxonne
- **75 % de nos étudiants sont double-diplômés d'un Bachelor ou d'un Master of Arts de l'Open University**
- **1 cursus anglophone**
- **1 cursus germanophone** (programme de l'université franco-allemande – UFA – avec double diplôme de la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Dresden).
- **280 étudiants étrangers créent un environnement multiculturel dans l'école**

Spécificités

ESC Rennes School of Business

Descriptif de l'école

Avec plus de 70 % d'enseignants internationaux, 30 nationalités présentes sur le campus et 100% des étudiants qui partent à l'étranger, l'ESC Rennes School of Business est reconnue pour son caractère à l'international. Au-delà de la diversité culturelle, l'école a la volonté de faire vivre à ses étudiants une multiplicité d'expériences au travers des projets associatifs et les stages en entreprises afin de les rendre opérationnels pour manager la diversité du monde du travail. Dans cet objectif, l'école a créé en 1996 la Pédagogie de l'Expérience et de l'Initiative qui valorise la prise de responsabilité et l'esprit entrepreneurial des étudiants au sein des associations. C'est ainsi que des projets tels que l'organisation au niveau national du 4L Trophy ont pu voir le jour. Enfin, Rennes, ville culturelle, reconnue pour sa qualité de vie, bénéficie également d'un dynamisme économique dans l'industrie automobile, l'agro-alimentaire et les activités de services telles que les loisirs et le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, la positionnant ainsi parmi les premières villes de France pour son taux de postes de cadres.

Liste des spécialisations

- **110 options possibles dans les domaines de la gestion de l'entreprise, qui permettent aux étudiants de construire leur parcours personnalisé :**
 - Marketing des Services ;
 - Management des Nouvelles Technologies ;
 - Marketing Business to Business ;
 - Finance Internationale ;
 - Négociation Internationale ;
 - Fusions et acquisitions ;
 - Droit social et psychologie du travail ;
 - Distribution
 - Langues (2 langues obligatoires).
- **3 filières d'activité permettent aux étudiants de se spécialiser dans ces métiers :**
 - Restauration-agroalimentaire/hôtellerie-tourisme
 - Nouvelles technologies
 - Sports, loisirs, culture.

Postgraduate

- **Diplômes visés par l'Open University**
 - Bachelor of Arts in International Business
 - MBA en commerce et management international
 - MA in international business
 - MPhil – PhD – Research degrees in business
- **Homologué par la Conférence des Grandes Écoles**
 - MSc in Sports, Leisure and Tourism
 - MSc in International Negotiation
 - Mastère Spécialisé en Gestion de la Relation Client (CRM)

escemGROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
ET DE MANAGEMENT TOURS - POITIERS**ESCEM**Groupe École Supérieure de
Commerce et de Management
Tours-Poitiers

1, rue Léo Delibes – BP 0535

37205 **Tours** Cedex 3

Tél. : 02 47 71 71 71

Fax : 02 47 71 72 10

11, rue de l'Ancienne Comédie

BP 5 – 86001 **Poitiers** Cedex

Tél. : 05 49 60 58 00

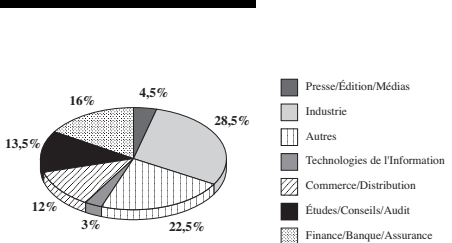
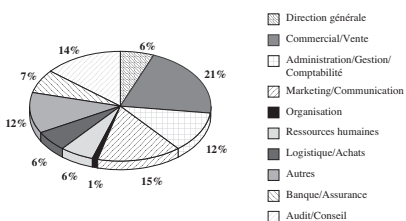
Fax : 05 49 60 58 30

Internet : www.escem.fr**L'école**

Date de création :	1998 : fusion ESC Tours (1982) et ESC Poitiers (1961)
Statut :	Syndicat mixte
Visa et labels :	Diplôme visé par l'État, grade de Master. Accrédité AACSB International. Membre de la Conférence des Grandes Écoles, de l'European Foundation for Management Development, de l'AACSB et d'Equis
Directeur général :	François Duvergé
Dir. ESC Tours-Poitiers :	Jacques Chaniol
Responsable concours :	Mireille Lefébure, Directeur général adjoint

En pratique

Scolarité :	20600 € (pour les 3 années : 2006-2009)
Financement :	Possibilités année en entreprise, apprentissage, bourses d'État, exonération partielle (école), bourse d'étude de la Fondation J. Lambert, fonds social des Assedic/jobs étudiants, monitorat, prêts bancaires, prêts d'honneur, stages rémunérés
Logement :	Mise à disposition d'un fichier logement
Assoc. des anciens :	Regroupe 9 000 diplômés
ESCEM-PRO :	Contact : Mireille Clopin-Thopart E-mail : mclopin-thopart@escem.fr

Les diplômés par secteurs d'activité***Les diplômés par fonctions***

* Promotion 2005.

International

- **85 universités étrangères partenaires**
 - possibilité d'un cursus anglophone
 - au moins une expérience à l'international au cours de la scolarité (1 semestre minimum)
 - possibilité d'apprendre une nouvelle langue comme le japonais (Tours) ou le chinois (Poitiers)
- **23 doubles diplômes dont 5 doubles diplômes en cursus commun**
- **Stages à l'étranger:**

Plus d'un étudiant sur quatre choisit de faire au moins un stage à l'étranger lors de son cursus à l'ESC Tours-Poitiers. Un service des stages à l'étranger a d'ailleurs été mis en place pour répondre à la demande (offres de stages, conseils, formalités pour le départ, etc.).

Apprentissage

Possibilité d'opter pour la formule de l'apprentissage : **sur 12 ou 18 mois** (140 places ouvertes)

L'alternance à l'ESC Tours-Poitiers se fait sur des **périodes longues** permettant de bien s'intégrer à la fois à l'entreprise et de bien s'impliquer dans sa formation. Tous les étudiants en apprentissage sont encadrés et suivis par un tuteur.

En 2006, l'ESC Tours-Poitiers propose 17 parcours de spécialisation dispensés en cursus « classique » ou en « apprentissage », enseignés en anglais ou en français.

Spécificités

L'une des particularités de l'ESC Tours-Poitiers, c'est d'avoir 2 campus, permettant à chaque étudiant, grâce à une pédagogie inventive, active et interactive, de composer librement son propre parcours individualisé et bénéficier de toutes les opportunités proposées.

Car tous les étudiants ont la possibilité de choisir leur campus d'affectation à l'issue du concours, voire même de passer d'un campus à l'autre au cours de leur scolarité, selon le parcours qu'ils auront décidé de suivre.

Si le cadre général des enseignements et les moyens mis à la disposition des étudiants sont les mêmes à Tours et à Poitiers, les 2 campus offrent des spécificités différentes à la fois dans les projets qu'ils développent et dans les opportunités qu'ils offrent : choix de la langue d'enseignement (campus anglophone à Poitiers), choix des mineures en 2^e année, choix des électifs de culture générale, choix des parcours de spécialisation (parmi 17 proposés en cursus « classique » ou en apprentissage), choix des projets à partager (qu'ils soient associatifs, interculturels ou s'inscrivant dans une démarche pédagogique), choix d'organiser ses expériences à l'international et en entreprise selon son orientation, choix de s'impliquer autour de l'un des grands axes de développement de l'école comme ATELIS (Atelier d'Intelligence Économique) ou encore le Centre Entrepreneuriat/Repreneuriat, mais aussi de comprendre et d'intégrer les enjeux du développement durable.

Toutes les possibilités sont ouvertes pour que chaque étudiant(e) développe un portefeuille de compétences et se réalise sur le plan professionnel et personnel. À l'ESC Tours-Poitiers, ce qui compte, c'est d'être à l'écoute de chaque personnalité pour y répondre le plus justement. Car au-delà de son expertise sur le plan international et dans le domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication), ce que l'école souhaite transmettre à ses étudiants, ce sont ses valeurs : l'intégrité, l'engagement, la curiosité et l'humilité. L'ESCEM a été accréditée AACSB International en avril 2006.

L'ESC Tours-Poitiers est la 4^e école en France à diplômer chaque année le plus d'étudiants (500 diplômés annuels).

Chiffres clés : 20,7 M€ de budget • 9 programmes en formation initiale ou continue • 2000 étudiants tous programmes confondus • 9 000 diplômés • 60 enseignants permanents • 300 intervenants professionnels • 23 doubles diplômes • 400 entreprises partenaires • 3 campus de formation en France (dont l'un réservé aux langues en formation continue) et 3 campus associés • 20 000 m² de locaux • 500 ordinateurs en réseau tous connectés à Internet • Accès illimité à Internet et Intranet (réseau « wireless » sur les campus) • Un système de visioconférence intégré à chaque campus • Une salle des marchés • Une infothèque et un espace multimédia sur chaque campus.

Mastère (MSc)

- **Management et Gestion de l'entreprise, en partenariat avec la CCI du Cher**
- **Ms Management de la Santé et des Industries Pharmaceutiques (en formation continue)**
- **Ms en Credit Management (en formation continue)**



IECS-Ecole de management de Strasbourg

61, avenue de la Forêt Noire
 67085 Strasbourg Cedex
 Tél. concours : 03 90 41 42 72
 Fax : 03 90 41 42 70
 E-mail : nathalie.banzet@iecs.edu
 Internet : www.iecs.edu

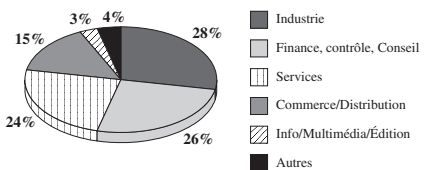
L'école

Date de création : 1919
Statut : Établissement universitaire. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Partenariat CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et Fondation IECS
Visa et labels : Diplôme Bac + 5, grade Master de la CGE. École certifiée ISO 9001 version 2000. Membre de la CGE, de l'AACSB, de l'EFMD, du réseau HERMÈS
Dir. du Groupe : Babak Mehmanpazir
Dir. des études : Monique Rice
Responsable communication : Michèle Schmitt
Responsable concours : Nathalie Banzet

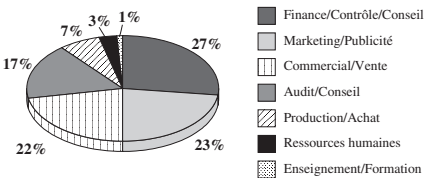
En pratique

Scolarité : 4 500 €/an (année 2006/2007)
Financement : Prêts bancaires, bourses d'État et prêts d'honneur, bourses Socrates, apprentissage
Logement : Offres gérées par le bureau des élèves ; studios universitaires accessibles par le Crous
Assoc. des anciens : Président : Vincent Froehlicher
 Tél. : 0390414253
 E-mail : contact@anciens-iecs.net
 Annuaire disponible

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



* Promotion 2001/2005.

International

- **1 an minimum d'études à l'étranger obligatoire**
- **101 accords internationaux dont 18 avec doubles diplômes**
- **Doubles diplômes ou diplômes communs :**
 - 8 universités européennes dans le cadre du Réseau HERMES
 - 8 universités pour les MBA (États-Unis, Afrique du Sud, Mexique)
 - 6 autres accords au Brésil, en Espagne, en Inde, au Royaume-Uni et en Suède
- **Tri-Master avec les universités de Dresde et Cracovie**
- **160 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger :**
L'un des trois stages du cursus se déroule obligatoirement à l'étranger.

Apprentissage

Possibilité de suivre le cursus en apprentissage à partir de la 3^e année. Durée : 15 mois, alternance de cours à l'école et de périodes en entreprise. L'apprentissage permet un pré-recrutement approfondi et s'avère être une excellente formule pour réussir une parfaite intégration dans l'entreprise.

Spécificités

IECS-Ecole de management de Strasbourg prépare au Master Grande École. Son cursus de trois ans comprend une année d'études obligatoire à l'étranger.

Chaque étudiant effectue une partie de sa formation dans l'une des cent une universités partenaires. IECS est au cœur d'un réseau d'échanges et de coopérations pédagogiques étroit avec ces universités dans toute l'Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Océanie. Au-delà des échanges d'étudiants et d'enseignants, IECS a créé un programme de cursus intégrés à double diplôme dans le cadre du réseau Hermès (huit universités en Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne et Russie) ainsi qu'un tri-master avec les universités de Dresde et Cracovie ; des accords similaires ont été signés avec six universités américaines (MBA ou MSc), une université en Afrique du Sud et une au Mexique.

Chaque année, IECS accueille plus de cent cinquante étudiants et une vingtaine de professeurs-chercheurs internationaux : un étudiant sur quatre est de nationalité étrangère !

Les débouchés aussi sont internationaux : près de 40 % des jeunes diplômés trouvent un premier emploi hors de l'Hexagone (moyenne cinq dernières promotions) ! Enfin, IECS Strasbourg bénéficie d'un statut particulier d'institut universitaire, soutenu à la fois par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et par la Fondation IECS ; l'un des atouts de ce statut est un montant parmi les plus bas des frais de scolarité : 4500 € par an (année 2006-2007).

3^{es} cycles

- **Master professionnel (M2) Achat international**
- **Master professionnel (M2) Audit financier et opérationnel**
- **Master professionnel (M2) Commerce électronique**
- **Master professionnel (M2) Commerce international**
- **Master professionnel (M2) Ingénierie d'affaires**
- **Master professionnel (M2) Marketing-Management**
- **Master recherche Management**
- **DU Achat international**
- **DU Gestion relation client**
- **DU Management d'événements**
- **DU Management international et marketing**
- **DU Management de systèmes logistiques**
- **DU Techniques et stratégies d'achat**

PUBLICATION HOBSONS
en coédition avec
LE CONCOURS PASSERELLE ESC

Coordination Passerelle ESC

Marie-Paule Jouin

Directeur d'Espace Études

Didier Visbecq
assisté de Karima Moudjari

Directrice de la fabrication

Malika Benazzoug

Réalisation

Cédric Brune

Maquette

Stéphane Mac Donald

Suivi d'édition

Nicoletta Niel

Impression

Imprimerie TAAG, Grigny 91

Dépôt légal : 4^e trimestre 2006

ISBN n° : 2-84555-167-3

Hobsons France
7, rue de Bucarest – 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 02 89 – Fax : 01 53 89 02 90
<http://www.hobsons.fr>